
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Dixième séance – Mardi 13 septembre 2016, à 20 h 35

Présidence de M. Rémy Burri, président

La séance est ouverte à 20 h 35 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Sandrine Salerno*, conseillère administrative, *M^{me} Laurence Corpataux* et *M. Souheil Sayegh*.

Assistent à la séance: *M. Guillaume Barazzone*, maire, *M. Rémy Pagani*, vice-président, *M^{me} Esther Alder* et *M. Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 1^{er} septembre 2016, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 13 septembre et mercredi 14 septembre 2016, à 17 h et 20 h 30.

1. Exhortation.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

2. Communications du Conseil administratif.

M. Guillaume Barazzone, maire. Au risque de provoquer une petite collision dans l'ordre du jour, je voulais, au nom du Conseil administratif, me référer à l'initiative populaire IN-5...

Le président. Nous n'en sommes pas encore au traitement de ce point, Monsieur le maire, mais aux communications du Conseil administratif.

M. Guillaume Barazzone, maire. Il s'agit d'une communication concernant l'initiative IN-5 qui sera traitée au point suivant; elle concerne la procédure à suivre. Je voulais juste signaler au Conseil municipal qu'il a jusqu'au 16 octobre 2016 pour se prononcer sur la prise en considération de cette initiative sur les Fêtes de Genève. Ladite prise en considération porte sur le texte de l'initiative dans sa formulation générale.

Vous avez trois options, Mesdames et Messieurs. La première consiste à accepter l'initiative elle-même. Si une majorité d'entre vous l'accepte, alors elle entrera en force et le Conseil administratif devra la mettre en œuvre via un règlement, comme nous l'avons fait pour l'initiative IN-3 «Sauvons nos parcs au bord du lac!» lancée par Ensemble à gauche, je crois...

Une voix. ... par les Verts!

M. Guillaume Barazzone, maire. C'était une initiative des Verts, excusez-moi. Bref, voilà ce qui se passera si vous acceptez l'initiative IN-5. Dans ce cas, le peuple ne se prononcera pas.

En revanche, si vous refusez l'initiative, il y a deux possibilités: soit vous ne demandez pas de contre-projet et le peuple se prononcera sur le texte de l'initiative

uniquement – il aura le choix de la refuser ou de l’accepter –, soit vous demandez un contre-projet. Le délai pour annoncer ce choix est fixé au 16 octobre mais, dans la pratique, le Conseil municipal devra prendre sa décision lors des séances plénières de la fin du mois de septembre. S’il veut un contre-projet, ce sera au Conseil administratif d’en proposer un – c’est la loi qui prévoit cette procédure un peu bizarre: le contre-projet doit être demandé par le Conseil municipal, mais proposé par le Conseil administratif.

Cela signifie qu’un délai de trois mois sera imparti à la majorité du Conseil municipal ayant demandé le contre-projet pour qu’elle nous dise, dans l’idéal, ce qu’elle aimerait y voir figurer. Une fois que le Conseil administratif aura soumis ce contre-projet au Conseil municipal – si, par hypothèse, il en veut un –, celui-ci devra impérativement le traiter dans un délai de douze mois, jusqu’au 15 octobre 2017. Cette procédure prolongerait donc le temps de traitement de l’initiative, en fait.

J’ajoute que le Conseil municipal pourra amender tout ou partie du contre-projet présenté par le Conseil administratif, le Service de surveillance des communes nous en a donné la confirmation. Formellement, c’est nous qui vous proposerions le contre-projet, Mesdames et Messieurs mais, en réalité, vous resteriez maîtres de son contenu. Voilà ce que je voulais dire à ce sujet.

J’aimerais aussi répondre d’emblée à certaines critiques que plusieurs d’entre nous ont adressées via le bureau du Conseil municipal. Le Conseil administratif a décidé de prendre en considération l’initiative IN-5 selon le délai imparti de trois mois après son aboutissement; s’il ne soumet que maintenant au Conseil municipal son rapport sur la prise en considération de cette initiative, c’est parce que, selon nous, le faire avant l’édition 2016 des Fêtes de Genève n’avait pas de sens. Vous aurez remarqué que nous nous y référons dans l’exposé des motifs, ce qui nous semblait essentiel. Je voulais aussi rencontrer le président du comité d’initiative M. Barth – que je salue, puisqu’il vient d’arriver à la tribune du public – de manière à avoir un échange sur cette question.

Voilà ce que je voulais vous dire en préambule, Mesdames et Messieurs. Dans l’idéal, nous souhaiterions procéder de la manière suivante: nous avons déjà programmé – sous réserve de votre accord – des auditions à la commission de la sécurité, du domaine public, de l’information et de la communication jeudi prochain, le 15 septembre, et le jeudi suivant, le 22 septembre. Ainsi, vous pourrez vous faire une idée un peu plus précise des majorités politiques en présence avant que le plénum ne se prononce, lors des séances plénières des 27 et 28 septembre, sur la prise en considération de l’initiative, à savoir son acceptation ou son refus – auquel cas il vous faudra encore décider si vous demandez ou non un contre-projet.

Le président. Merci, Monsieur le maire. C'est tout ça de gagné sur le point de notre ordre du jour consacré à l'initiative IN-5 que nous abordons dès maintenant, puisqu'il n'y a pas d'autres communications du Conseil administratif ou du bureau du Conseil municipal.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

4. Rapport du Conseil administratif sur la prise en considération de l'initiative populaire municipale: «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales» (IN-5).

Préambule

Par arrêté du 10 février 2016, le Conseil d'Etat a déclaré valide l'initiative populaire communale «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales».

Cette initiative porte, comme son intitulé l'indique, sur les conditions d'octroi, par les autorités communales de la Ville de Genève, de l'autorisation permettant d'organiser les Fêtes de Genève. Elle vise à régler et à circonscrire les aspects organisationnels de ces Fêtes.

En substance, les initiants demandent:

- que les Fêtes de Genève (y compris, cas échéant, les Pré-Fêtes) ne durent, au maximum, qu'une semaine;
- que l'espace destiné aux forains se trouve prioritairement sur la plaine de Plainpalais;
- qu'un comité, composé d'individus non élus, soit constitué aux fins de valider le concept général des Fêtes de Genève, notamment les aspects culturels.

Au surplus, les initiants demandent:

- que les Fêtes de Genève accordent une large place à la convivialité et reflètent la diversité culturelle;
- qu'elles mettent en valeur les artistes locaux;
- que les diverses activités proposées soient destinées à tous, à des coûts accessibles;

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

- que la publicité pour l’alcool et le tabac soit interdite;
- que toutes les mesures nécessaires et utiles soient prises pour protéger arbres, massifs floraux et pelouses;
- et que les feux d’artifice soient maintenus.

C’est ici le lieu de préciser d’emblée que hormis la réduction de la durée des Fêtes à sept jours, le déplacement des forains sur la plaine de Plainpalais et la constitution d’un comité culturel, toutes les conclusions prises par les initiants ont d’ores et déjà été concrétisées à la demande de la Ville de Genève. S’agissant de la durée des Fêtes, il convient de rappeler que celle-ci est passée de 25 jours en 2015 à 10 jours en 2016.

Depuis 2013, le Conseil administratif a clairement manifesté son souhait de voir évoluer le concept des Fêtes de Genève.

Dès lors, de nombreuses discussions ont eu lieu avec la Fondation Genève Tourisme & Congrès (FGT&C), organisatrice de la manifestation.

Ces discussions ont abouti à la définition de nouvelles lignes directrices destinées à donner un cadre précis aux futures éditions des Fêtes de Genève.

Un certain nombre de ces lignes directrices ont déjà été réalisées cette année. D’autres seront concrétisées lors des éditions 2017 et 2018.

Dès lors, pour ce motif déjà, l’initiative apparaît non opportune, les différentes mesures et améliorations apportées par les organisateurs des Fêtes de Genève à la demande de la Ville la vidant en bonne partie de sa substance.

Par ailleurs, d’autres motifs, de nature économique, incitent à rejeter cette initiative qui, si elle était acceptée, mettrait en péril l’existence même des Fêtes de Genève.

Ainsi, le Conseil administratif de la Ville de Genève recommande au Conseil municipal de rejeter l’initiative «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales».

Impact des Fêtes de Genève sur les finances de la Ville et sur l’économie genevoise

A titre liminaire, il convient de rappeler que les Fêtes de Genève, dans leur configuration actuelle, rencontrent un succès populaire, sans commune mesure avec d’autres événements similaires.

Ce succès concerne tant les Genevois (habitant Genève ou dans la région) que les touristes.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

FGT&C estime à 1,2 million le nombre de visiteurs lors de l'édition 2016.

Outre le succès populaire de la manifestation, les retombées économiques des Fêtes pour l'économie locale sont considérables: selon l'étude BAK Basel Economics Institute réalisée en 2005 et reconduite en 2014, elles se monteraient à 122 millions de francs.

L'ensemble des activités générées directement ou indirectement par les Fêtes assure au Canton et à la Ville des recettes fiscales importantes qui permettent de financer de nombreuses prestations publiques.

Pour toutes ces raisons, le Conseil administratif de la Ville de Genève est favorable aux Fêtes de Genève et tient à réaffirmer son soutien à cet événement auquel la population genevoise est attachée.

Gouvernance

Ni la Ville ni le Canton ne participent, à quelque titre que ce soit, à l'organisation des Fêtes de Genève.

Les Fêtes de Genève sont organisées par la seule FGT&C.

Aussi, la Ville n'intervient aucunement sur le choix des animations, des exploitants et/ou des infrastructures.

La Ville offre toutefois des prestations en nature et en espèces, notamment à travers la police municipale, la Voirie, le Service des espaces verts et le Service logistique et manifestations.

Jusqu'en 2015, la permission d'exploiter les Fêtes de Genève était délivrée par le Service de la sécurité et de l'espace publics (SEEP).

Tel n'est plus le cas aujourd'hui, le SEEP se contentant de délivrer une autorisation pour occupation du domaine public.

En effet, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle LRDBHD (1^{er} janvier 2016), les Fêtes de Genève sont considérées comme un «événement d'importance cantonale».

Dès lors, en vertu de l'art. 4, al. 3 LRDBHD, l'autorisation d'exploiter est désormais délivrée par le Canton.

Compte tenu de ce qui précède, il est légitime de se demander si la démarche entreprise par les initiants sur le plan municipal ne devrait pas prendre la forme de l'initiative cantonale, plutôt que celle de l'initiative communale.

Mesures et démarches déjà entreprises

Comme déjà dit, la majorité des conclusions prises par les initiants ont été réalisées par l'organisateur des Fêtes de Genève, notamment à la demande de la Ville.

En 2013, le Conseil administratif a requis des organisateurs que des modifications importantes soient apportées au concept des Fêtes de Genève.

La démarche du Conseil administratif visait principalement à :

- améliorer la convivialité des Fêtes;
- limiter l'impact de cette manifestation sur le pourtour de la rade (durée et intensité);
- réduire les nuisances sonores;
- garantir l'accessibilité (physique et visuelle) au lac;
- assurer la protection des nombreux arbres, massifs floraux et des pelouses situés dans le périmètre de la manifestation.

Les pourparlers entre la Ville de Genève et la FGT&C ont débouché sur une déclaration d'accord, signée par la FGT&C (l'organisateur) en date du 11 novembre 2015. L'accord porte notamment sur:

- la réduction de la durée des Fêtes de Genève;
- la réduction de 30% du périmètre global des Fêtes à concurrence de 10% chaque année, de 2016 à 2018;
- la libération du Jardin anglais de toute occupation, à l'exception de la promenade du lac;
- la libération du périmètre situé à proximité des Bains des Pâquis et de Baby-Plage;
- la limitation du nombre maximum de places assises exploitées durant les grands feux d'artifice (15 000), tout en assurant la possibilité au public d'assister gratuitement au spectacle, debout derrière les chaises.

Une grande majorité de ces engagements ont déjà été réalisés lors de l'édition 2016:

- en premier lieu, la durée des Fêtes de Genève a été ramenée à 10 jours, au lieu des 25 jours de l'édition 2015;
- par ailleurs, de manière générale, contrairement aux années précédentes, l'accessibilité au lac a été garantie tout au long de l'événement (y compris durant le montage/démontage). La vue sur le lac était complètement dégagée;
- les attractions foraines ont été déplacées en amont de la jetée des Eaux-Vives et de la jetée des Pâquis. Ce déplacement a désengorgé les quais et a diminué

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

sensiblement les nuisances sonores subies par les riverains (la plupart des manèges n'étaient plus situés face à des immeubles d'habitation);

- au surplus, divers sites prisés des Genevois (le Jardin anglais par exemple) n'ont pas été occupés. Ainsi sont-ils restés à la disposition de la population tout au long de la manifestation;
- un «espace-club» a été créé, rive gauche, permettant au public, qui traditionnellement fréquentait les Pré-Fêtes, de retrouver un lieu de détente, où écouter de la musique (programmation locale) en buvant un verre;
- enfin, la Ville a requis des organisateurs que toutes les mesures nécessaires soient prises afin de sauvegarder les arbres, massifs floraux et pelouses situés dans le périmètre des Fêtes. De manière générale, ces mesures ont limité les dégâts subis par les végétaux. Par ailleurs, la non-occupation des sites sensibles, comme le Jardin anglais, qui traditionnellement nécessitaient un travail important de remise en état, a réduit considérablement les coûts de réfection.

Cela étant, nonobstant l'ensemble des mesures inventoriées ci-dessus, des améliorations sont encore attendues, par la Ville, pour la prochaine édition des Fêtes de Genève.

Ainsi, la Ville exigera pour l'édition 2017:

- que le périmètre des Fêtes soit réduit, au minimum de 10%, par rapport à celui de 2016;
- que les espaces «privatisés», destinés principalement aux clients des grands hôtels soient réduits, de manière à libérer davantage de place sur les quais;
- que l'espace dévolu aux gradins (et chaises) prévu pour le grand feu d'artifice soit réduit, dans la mesure où les 15 000 places assises n'ont pas toutes trouvé preneur cette année;
- que l'espace situé devant Baby-Plage soit libéré de toute occupation, permettant ainsi à la population de continuer à s'approprier ce lieu durant les Fêtes de Genève;
- que la durée des Fêtes soit strictement limitée à 10 jours. Contrairement à cette année, les forains ne bénéficieront pas, en 2017, d'une semaine d'exploitation supplémentaire.

Compte tenu de ce qui précède, il appert qu'une très grande majorité des conclusions contenues dans l'initiative «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales» ont déjà été concrétisées ou sont sur le point de l'être.

En effet, hormis la réduction de la durée des Fêtes de Genève (les initiants souhaitent la ramener à 7 jours d'exploitation; la Ville a déjà réduit à 10 jours au lieu de 25 jours); la constitution d'un «comité culturel» et le déplacement des forains sur la plaine de Plainpalais, toutes les recommandations sont déjà en vigueur.

Conséquences et effets de l'initiative

Outre les ajustements (parfois substantiels) déjà apportés au concept des Fêtes de Genève, les initiants demandent:

- la constitution d'un comité qui validerait le contenu culturel des Fêtes de Genève;
- le déplacement des forains sur la plaine de Plainpalais;
- la limitation, à 7 jours maximum, de la durée de la manifestation.

En ce qui concerne la **création d'un «comité culturel»**, il sied, en premier lieu, de douter de la légitimité d'une telle structure, composée d'individus non élus, comprenant des représentants d'habitants et d'utilisateurs des bains.

En effet, outre la question de la représentativité d'un tel comité, des particuliers ne disposeraient pas de la compétence nécessaire à valider, et encore moins à autoriser, le concept et la tenue d'une manifestation.

C'est à l'organisateur qu'il revient de définir le contenu de sa manifestation et c'est à la Ville et l'Etat qu'il appartient de fixer le cadre général qui doit être respecté aux fins d'obtenir les autorisations nécessaires à la tenue de l'événement.

En aucun cas pareilles compétences peuvent être déléguées à quelques individus.

Pour ce qui a trait au **déplacement des forains sur la plaine de Plainpalais**, il convient de rappeler que la dite plaine accueille déjà deux foires foraines par année. La première se tient approximativement du 15 décembre au 15 janvier; la seconde, courant avril.

L'organisation d'une troisième foire durant l'année paraît disproportionnée, ce d'autant plus que la foire du printemps est déjà peu rentable.

Par ailleurs, la «délocalisation» des métiers forains sur la plaine de Plainpalais ne participera aucunement à l'attractivité des Fêtes. Bien au contraire.

La plaine de Plainpalais est peu accueillante en été. Durant la journée, la chaleur y est très importante.

Dans le cadre des Fêtes de Genève, l'attrait des manèges réside essentiellement dans leur localisation au bord de la rade.

Il est dès lors peu probable qu'une fête foraine sur la plaine de Plainpalais, en plein été, attire une clientèle nombreuse.

Ainsi, le déplacement des manèges forains sur la plaine conduirait inévitablement à une baisse de revenus pour les exploitants, et donc à une baisse de financement pour les Fêtes.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

Une éventuelle **réduction à 7 jours** de la durée des Fêtes, telle que proposée par l'initiative, accentuerait très sensiblement la baisse de revenus dont disposerait l'organisateur des Fêtes de Genève.

En effet, limiter la période de la manifestation à une semaine, soit un seul week-end, aurait un impact considérable sur le nombre de visiteurs, et donc sur les revenus générés par les nombreux exploitants œuvrant dans le périmètre des Fêtes.

Or, ces exploitants couvrent, à travers les loyers qu'ils versent à la FGT&C, environ 60% du budget total des Fêtes.

Dans l'hypothèse où la durée des Fêtes serait encore réduite, les exploitants ne pourraient plus payer les loyers requis actuellement par les organisateurs.

D'après les exploitants, la suppression d'un week-end (comme demandé par les initiants) correspondrait à une perte d'environ 40% du chiffre d'affaires réalisés durant 10 jours.

Une pareille perte serait inéluctablement reportée sur les loyers, qui diminueraient dans les mêmes proportions, générant ainsi une baisse de revenus substantielle pour les organisateurs.

Or, les organisateurs ont déjà perdu une source de revenus importante en 2016, compte tenu de la réduction de la durée des Fêtes (10 jours en 2016 contre 25 jours en 2015).

Une nouvelle diminution de la durée de la manifestation rendrait cet événement totalement déficitaire. **Elle entraînerait dès lors, sans apport massif d'argent public, la disparition des Fêtes de Genève et du feu d'artifice.**

Les auteurs de l'initiative semblent envisager l'organisation d'un tel événement par la Ville.

Or, la Ville ne dispose pas des ressources suffisantes, ni des compétences nécessaires à l'organisation d'un tel événement.

Elle devrait dans ce cas externaliser ce projet auprès d'un prestataire qu'il conviendrait alors de rémunérer.

Dans pareille hypothèse, la Ville devrait alors financer les Fêtes de Genève, à concurrence de plusieurs millions (d'après les organisateurs, les charges liées à l'édition 2016 s'élèveraient à environ 7,5 millions de francs).

Or, la Ville ne dispose pas d'un budget qui peut être dévolu à ce type de dépenses.

D'ailleurs, compte tenu de la portée et du rayonnement des Fêtes de Genève, qui va bien au-delà du territoire communal, il n'est pas certain que ce type de dépenses doit être assumé par la seule Ville de Genève.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

Ainsi, dans l'hypothèse où il reviendrait à la Ville d'organiser à l'avenir les Fêtes de Genève, le Conseil municipal serait alors tenu de voter chaque année un crédit substantiel en faveur des Fêtes de Genève. Une telle éventualité paraît difficilement réalisable, compte tenu de la conjoncture actuelle.

En tout état, il est légitime de se demander s'il appartient, *in fine*, au contribuable de financer les Fêtes de Genève, alors que jusqu'à ce jour lesdites Fêtes s'autofinancent ou sont financées, en partie, par des fonds privés (sponsors).

Conclusions

A l'appui des éléments explicités ci-dessus;

compte tenu du fait que la majorité des demandes figurant dans le texte de l'initiative ont déjà été concrétisées;

étant donné que, pour le surplus, il n'est pas envisageable, pour les motifs exposés supra, de constituer un «comité culturel», de déplacer les forains sur la plaine de Plainpalais et de réduire la durée des Fêtes de Genève à 7 jours,

le Conseil administratif de la Ville de Genève conclut au rejet de l'initiative populaire municipale «Pour des Fêtes de Genève plus courtes ou plus conviviales».

Annexe: initiative «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales»

Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

EXPOSÉ DES MOTIFS

Depuis de trop nombreuses années les habitants de Genève ainsi que ses visiteurs sont privés du pourtour de la Rade à la meilleure période de l'année.

Les Fêtes actuelles ont une emprise démesurée sur le domaine public et occasionnent sur une trop longue période toutes sortes de nuisances dans les quartiers avoisinants :

- Nuisances sonores et visuelles importantes dont sont victimes les riverains, en premier lieu les personnes les plus fragiles ;
- Augmentation considérable du trafic dans les quartiers concernés (bruit, bouchons, pollution) ;
- Incivilités, violences et agressivité dues à l'alcoolisation ;
- Dommages aux pelouses et aux arbres : 22 000 m² de gazon à refaire entièrement et un dommage esthétique qui affecte l'ensemble des quais, encore plus d'un mois et demi après les Fêtes (plus de 120 000 CHF pour la restauration de ces espaces verts).

La présente initiative a pour objectif d'obliger les autorités de la Ville à prendre en main le contenu de ces Fêtes et ainsi offrir une manifestation de qualité à toutes et à tous, y compris aux personnes qui viennent visiter notre ville. Les feux d'artifices, qui sont le clou de ces Fêtes et attirent une foule considérable, doivent être maintenus dans le nouveau concept proposé.

Pour réaliser ce nouveau concept, la Ville doit faire appel aux groupements, associations, compagnies et autres acteurs culturels et artistiques reconnus à Genève tant par l'ensemble de la population que par les autorités pour leurs activités de qualité et d'intérêt public. Ils seront ressources et conseils, garants de la qualité de ces Fêtes.

Pour en finir avec la confiscation de l'espace public au bord du lac à la meilleure période de l'année, aux nuisances dans les quartiers autour de la Rade, aux dégradations de ses espaces verts et au mercantilisme de ces Fêtes, nous vous invitons à signer cette initiative.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

Initiative populaire communale Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

Les citoyens et citoyens soussignés-e-s, électeurs et électrices dans la commune de Genève conformément aux articles 58, 59, 71 à 76 de la constitution de la République et canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 13 octobre 1982, appuient la présente initiative :

Les Fêtes de Genève doivent être conviviales et leur impact sur le pourtour de la Rade doit être limité. Dès lors les autorités de la Ville de Genève ne peuvent octroyer de concession, sur l'ensemble du domaine public communal, et particulièrement le pourtour de la Rade, qu'à la condition qu'un concept culturel pour ces Fêtes soit agréé par le Conseil administratif.

Ce comité sera composé de 9 personnes réunissant des spécialités et des acteurs représentatifs des activités culturelles en Ville de Genève, ainsi que des représentant-e-s des associations de quartier et d'habitant-e-s concernés, notamment un-e représentant-e des Eaux-Vives, un-e représentant-e des Pâquis et un-e représentant-e de l'Association d'Usagers des Bains des Pâquis (AUBP).

Ce comité devra garantir que :

- Les Fêtes de Genève accordent une large place à la convivialité et reflètent la diversité culturelle ;
- La production d'artistes locaux soit assurée ;
- Les Fêtes de Genève, les pré-Fêtes et leurs annexes (Lake Parade) se déroulent au maximum durant une semaine ;
- L'espace destiné aux forains se situe prioritairement sur la Plaine de Plainpalais et que les nuisances découlant de leurs activités soient réduites au maximum ;
- Le libre accès à toutes les activités soit garanti et à des coûts accessibles ;
- Soit interdite la publicité pour l'alcool et le tabac ;
- Les prix des consommations soit accessibles ;
- Soient prises toutes les mesures afin de protéger efficacement les arbres ainsi que les pelouses et les massifs floraux afin d'éviter leur remise en état après les Fêtes ;
- Les feux d'artifices soient maintenus.

La concession définie par un cahier des charges doit être octroyée pour 5 années non renouvelables. Elle peut être dénoncée immédiatement durant le mois suivant les Fêtes. L'accessibilité au site devra rester gratuite. Toutefois, lors des feux d'artifice, certaines places bien situées peuvent faire l'objet d'une commercialisation.

Nom (majuscules)	Prénom Usuel	Date de naissance jour/mois/année	Canton d'origine ou nationalité	Domicile Rue, numéro, code postal et localité	Signature

La signature doit être apposée personnellement à la main par le ou la signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seuls-e les électeurs et électrices de nationalité suisse ayant leur droit de vote sur la commune de Genève et les étrangers domiciliés en Suisse peuvent signer cette initiative communale. Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Le présent document peut être obtenu sur demande écrite adressée au Service de la participation citoyenne, 100 F, rue de la République 15, 1201 Genève. Le retrait total et sans réserve de l'initiative pour être décidé à la majorité des 5 électeurs et électrices suivants-e-s : Jean-Alain Barth, route de Frontenex 60 C, 1207 Genève ; Myriam Fritsch, rue Philippe-Fleimour 41, 1201 Genève ; Michèle Prinz, rue de Contamines 33, 1206 Genève ; Alain Wenger, rue Henri-Mussard 15, 1206 Genève ; Ffrrrette Birrau, rue Gustave Müller-Brun 2, 1208 Genève, autorisés à retirer l'initiative conformément à l'art. 86 al.1 LEPD.

A renvoyer rapidement, si possible avant fin juin (au plus tard le 20 août 2015) à « INITIATIVE FÊTES DE GENEVE- POSTE RESTANTE-1200 GENEVE 6 »

Décision sur la prise en considération

Le président. Le Conseil administratif, auteur de ce rapport sur l'initiative populaire IN-5, s'étant déjà exprimé dans le cadre de ses communications, je donne la parole à qui la demande.

M. Jean-Philippe Haas (MCG). Je commence par donner la position du Mouvement citoyens genevois concernant cette initiative. Il est évident que nous suivrons la recommandation du Conseil administratif de la refuser. Cependant, nous demanderons ce soir son renvoi à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication pour pouvoir l'étudier et décider si nous proposons un contre-projet ou non – on verra bien, suite aux auditions et aux discussions qui auront lieu dans ce cadre.

La deuxième chose que je tenais à préciser s'adresse aux cinq représentants du Conseil administratif, même si c'est plus précisément à l'intention de M. le maire: la prise en considération d'une initiative par le Conseil municipal implique le dépôt d'un rapport de commission, ce n'est pas juste une acceptation comme ça. Sur ce point, M. Barazzone nous a livré sa propre interprétation de la loi. Quoi qu'il en soit, il ne nous reste qu'un mois pour traiter cet objet et fournir un rapport, alors que nous aurions dû pouvoir le faire en neuf mois. Un arrêté du Conseil d'Etat le précise bien, voilà pourquoi les lois sont faites!

En ce qui concerne l'interprétation de M. Barazzone, je me suis renseigné: d'un point de vue juridique, le Conseil administratif avait effectivement trois mois pour nous rendre son propre rapport.

J'en viens maintenant au contenu de l'initiative IN-5. Elle a été signée en très peu de temps par un grand nombre de personnes. En effet, l'initiant M. Barth, qui est à la tribune du public, a récolté plus de 6000 signatures en trois semaines ou un mois. Je l'ai vu faire aux Eaux-Vives et j'ai eu l'occasion de discuter avec lui. Je pense que beaucoup de signataires en ont absolument ras le bol des Fêtes de Genève, de manière générale – mais il n'y a pas eu de vrai débat. Les gens ont signé l'initiative et je les respecte tout à fait. Il y a aussi des groupes qui se sont formés, dont une association sur Facebook qui compte plus de 10 000 membres. Il me semble qu'il serait bien de l'auditionner également. Cependant il y a des gens qui ont envie que les Fêtes de Genève soient maintenues comme elles sont, voire avec certaines évolutions.

Quant au rapport du Conseil administratif, je ne sais pas s'il a été fait directement par M. le maire, par ses services ou d'une façon collégiale. En tout cas, il est truffé d'erreurs – et c'est peu dire! Les données de la Fondation Genève Tourisme & Congrès sur la fréquentation des Fêtes de Genève 2016 –

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

estimée à 1,2 million de visiteurs – sont simplement un copié-collé de l'année passée. C'est très étonnant! En effet, ceux qui sont allés aux Fêtes cet été ont pu se rendre compte qu'il y avait beaucoup moins de public que d'habitude. La suppression des pré-Fêtes qui dureraient quinze jours avec une fréquentation quotidienne moyenne de 10 000 personnes équivaut à une diminution de 150 000 personnes! Dès lors, la première demande des initiants sur la durée réduite des Fêtes de Genève est assez spéciale!

D'autres choses me déplaisent fortement, dans ce rapport du Conseil administratif – ou du magistrat en charge du dossier, puisque je ne sais pas qui en est le véritable auteur. A la page 5, on lit que pour l'édition 2017 l'espace situé devant Baby-Plage devra être libéré de toute occupation. Cela signifie qu'il n'y aura plus de stands – et, surtout, plus de forains! Etant donné que les Eaux-Vives ont déjà été libérées des forains en 2016 pour permettre l'accessibilité au lac, si l'initiative IN-5 est soumise au vote populaire il faudra suivre le rapport du Conseil administratif et, l'année prochaine, il n'y aura plus du tout de forains du côté des Eaux-Vives! Cela me semble tout de même problématique!

Il faut lire exactement ce qui est marqué dans ce rapport. M. Barazzone y met en avant la libération des quais pendant le montage des installations, déjà réalisée lors de l'édition 2016 des Fêtes de Genève, contrairement aux années précédentes. Eh bien, moi, j'étais présent en permanence pendant le montage, tout au long des Fêtes mêmes et durant le démontage. Je peux donc dire que le montage a été plus long en 2016 que les autres années, en raison des changements d'emprise au sol et des aménagements décidés en particulier sur la rive droite.

Il est vrai que la Ville devrait avoir des exigences quant à la mise à disposition du domaine public. Sur ce point-là, justement, le Conseil municipal peut faire des propositions via la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, suite aux auditions auxquelles elle procédera sur l'initiative IN-5. Nous pouvons poser des conditions bien précises pour les éditions 2017, 2018 et suivantes des Fêtes de Genève.

Mais si nous posons des conditions, il faut qu'elles soient respectées! Sur ce plan, je me réjouis d'entendre le magistrat nous expliquer en commission, si l'initiative y est renvoyée tout à l'heure, pourquoi les services de l'Etat et spécialement ceux de la Ville – le Service des espaces verts (SEVE) ou la police municipale – ne sont pas intervenus l'été dernier, pourquoi il y a eu tant de laxisme en 2016 par rapport aux éditions précédentes, aussi bien lors du montage que pendant la manifestation et le démontage.

J'aurais encore passablement de choses à dire sur le contenu des Fêtes de Genève, mais je laisse la parole à d'autres et je la reprendrai un peu plus tard, dans la suite du débat.

M. Olivier Gurtner (S). Quel est l'objectif de l'initiative IN-5 de M. Barth «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales»? En quelques mots, elle demande de ramener leur durée à sept jours et de déplacer les forains à Plainpalais, ainsi qu'un certain nombre d'autres mesures; je ne les détaillerai pas toutes maintenant, car elles figurent dans le rapport assez complet, me semble-t-il, du Conseil administratif.

D'une fête autrefois populaire, d'un corso fleuri, de quelque chose de chaleureux, on est passés à une fête très longue, très chère – trop chère – beaucoup trop étalée sur le domaine public. Ces fêtes ne s'adressaient plus aux habitantes et aux habitants. Longtemps, la Fondation Genève Tourisme & Congrès et Christian Colquhoun sont restés sourds et aveugles face aux très nombreux avis de la population: «Circulez, il n'y a rien à voir, notre mission est d'abord d'être rentables.» Super, mais à quel prix? Bref, ils étaient incapables d'écouter et de regarder ce qui se passait.

Heureusement, certaines choses ont changé. Une initiative de M. Barth a permis de faire bouger un peu la ligne suivie pour l'organisation des Fêtes de Genève, la motion M-1190 a été soutenue et adoptée par un grand nombre de partis du Conseil municipal et le Conseil administratif a rappelé que la rade – n'en déplaise à certains – est d'abord la propriété de la Ville de Genève, et donc de ses habitantes et habitants. Les résultats ont été timides, mais ils sont là: les Fêtes de Genève 2016 étaient moins longues, beaucoup moins intrusives, on voyait à nouveau le lac. Autrement dit, on a remis le bijou sur l'écrin.

Il est vrai que de très nombreux problèmes se posent encore. D'abord des problèmes de prix: la Fondation Genève Tourisme & Congrès se refuse à respecter de quelconques instructions s'agissant des tarifs appliqués par les stands, il y a aussi de très gros problèmes quant à la tarification et au nombre de places vendues pour le feu d'artifice – sans compter de vrais problèmes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Bref, les problèmes sont légion! On pourrait faire une enquête beaucoup plus objective là-dessus si on voulait, mais force est de constater qu'ils restent nombreux.

En somme, c'est un peu l'histoire de la Belle au bois dormant: une tête coiffée de fleurs à l'époque du corso, tombée dans un lourd sommeil entre espaces VIP et cocktails hors de prix... mais le prince est arrivé: on a le choix entre M. Mongon, M. Barazzone, M. Kanaan – ou même M. Barth, d'ailleurs! Chacun, à sa façon, a mis la pression sur les Fêtes de Genève.

Revenons donc à l'initiative IN-5, qui demande une manifestation de sept jours, le déplacement des forains à Plainpalais et un comité culturel pour éviter de tomber dans l'«arlequin artistique» ou la «persillade» de mauvais goût.

Le Parti socialiste considère que cette initiative est une opération peu viable du point de vue financier, car la réduction de sa durée à sept jours augmente énor-

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

mément le risque climatique – pas au sens des écologistes... De plus, on déplacerait les forains sur une plaine de Plainpalais déjà très utilisée, ce qui ne résoudrait pas l'ensemble des problèmes. Enfin, il me semble que les signaux envoyés par les autorités et par la Fondation Genève Tourisme & Congrès lors de l'édition 2016 des Fêtes vont plutôt – je dis bien «plutôt», avec une grande réserve – dans un sens positif.

Nous invitons donc le plénum à refuser l'initiative IN-5. Nous sommes ouverts à la discussion d'un contre-projet du Conseil administratif dans le cadre d'un débat de commission et avec le travail des élus socialistes. Nous demandons donc ce soir le renvoi de ce rapport en commission, car il s'agit d'un enjeu malgré tout très important pour Genève et son rayonnement à l'extérieur – même si ce n'est qu'un événement sur toute une saison. Il ne faudrait pas oublier le point suivant: plus de 60% du public des Fêtes de Genève vient de la région. Or, nous sommes tous d'accord ici, au sein de cette assemblée, de faire en sorte que cette manifestation soit plus accessible, meilleur marché et de meilleure qualité.

M. Alfonso Gomez (Ve). On peut dire que les mérites de l'initiative IN-5 sont nombreux. Premièrement, elle exprime clairement ce que beaucoup d'associations disaient depuis un certain nombre d'années, à savoir que les Fêtes de Genève avaient perdu leur esprit – si ce n'est leur raison d'être – et leur côté populaire. Nous, les Verts, nous sommes soucieux du climat, mais nous sommes aussi attachés aux fêtes populaires. Or, le Geneva Lake Festival instauré cet été – j'aimerais bien qu'on revienne à l'appellation «Fêtes de Genève» – n'est pas du tout populaire! Je pense aux problèmes d'accessibilité, à la limitation de la mobilité douce elle-même à un moment donné, à la question des prix et des places... Tous ces points méritent débat.

Néanmoins, et c'est malheureux, nous ne pouvons accepter cette initiative, car elle comporte certains éléments – rares mais importants – tout à fait inadmissibles. En tant qu'élus, nous ne pouvons pas tolérer que des nuisances même temporaires soient transposées telles quelles du bord du lac à la plaine de Plainpalais, dans un quartier populaire déjà sinistré – passez-moi le terme – en termes de bruit pendant l'été. Nous avons reçu maintes et maintes plaintes des habitants de Plainpalais et notamment de la rue de l'Ecole-de-Médecine, où les nuisances sonores continuent.

Ce point-là est tout à fait inacceptable. Du reste, je n'arrive pas à comprendre qu'il ait été ajouté à l'initiative IN-5 – sauf si c'est un acte manqué pour que la plupart d'entre nous la refusent – car il ne figurait pas dans sa première version.

Le deuxième élément qui ne semble pas acceptable à nos yeux est évidemment ce comité dont on ne sait pas très bien de qui il serait composé ni à quoi il servirait réellement, car nous avons déjà, au sein de la Ville et du Canton, des gens tout à fait qualifiés payés pour organiser des activités culturelles.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

Telles sont les principales raisons pour lesquelles les Verts ne soutiendront pas cette initiative. Cependant, nous reconnaissons qu'un certain nombre de ses demandes – dont le Conseil administratif a déjà tenu compte, il faut simplement aller plus loin – méritent qu'on s'y attarde. C'est la raison pour laquelle nous inviterons évidemment l'exécutif à nous présenter un contre-projet.

Pour conclure, j'aimerais revenir à un phénomène que connaissent la plupart de nos villes et que cette initiative met en exergue: la privatisation des espaces publics sous couvert de partenariats public-privé qui, en réalité, servent souvent à la marchandisation desdits espaces publics. Je dois le dire: pour nous, ce procédé – non seulement à Genève, mais aussi dans d'autres villes européennes – est inacceptable. On le maquille comme événement culturel avec un côté parc d'attractions et, pour faire bonne figure, on y ajoute un peu d'art contemporain... mais c'est en fait beaucoup de commerce et de marchandisation!

Voilà le message important de cette initiative et le sens du soutien qu'elle a reçu: les habitants de Genève, comme dans beaucoup de villes européennes, ne veulent pas d'un Las Vegas sur Léman! Nous demandons donc que cet objet soit renvoyé à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication et nous sommes tout à fait prêts à contribuer à un contre-projet qui reprenne les grandes lignes acceptables de l'initiative. (*Applaudissements.*)

Le président. Excusez-moi, Monsieur Gomez, mais j'ai un peu de peine à vous suivre. Si vous voulez que le Conseil administratif vous fasse un contre-projet, vous devez d'abord renvoyer l'initiative en commission, puis la refuser – toujours en commission – en acceptant l'idée d'un contre-projet, sans pour autant vous-même en proposer un. Cela implique que cet objet devra ensuite retourner au Conseil administratif avant que celui-ci ne revienne ultérieurement avec un contre-projet. Or, vous avez dit que vous refusiez l'initiative mais, dans un deuxième temps, vous avez demandé son renvoi à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication. Vous avez le choix...

M. Alfonso Gomez. Vous avez tout à fait raison, Monsieur le président. Vous avez parfaitement compris le fond de ma pensée, que je n'ai malheureusement pas exprimée de manière aussi limpide que vous. Je vous en félicite! Mais vous êtes président...

Le président. Je suis flatté, Monsieur Gomez, mais je ne sais toujours pas ce que vous demandez, au final! (*Rires.*) Voulez-vous renvoyer cet objet à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication? Etes-vous d'accord avec cela?

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

M. Alfonso Gomez. Nous refusons l'initiative, mais nous renverrons ce rapport à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

Le président. Vous voudriez peut-être que je refasse l'explication de texte du maire? Avant de pouvoir dire oui ou non à l'initiative elle-même, il convient de savoir si vous voulez la renvoyer ou non à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication. Vous suivez, Monsieur Gomez?

M. Alfonso Gomez. Oui! Nous voulons donc renvoyer l'initiative à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, Monsieur le président. Je vous remercie de vos éclaircissements.

M. Daniel-Dany Pastore (MCG). Je rebondis sur cette confusion pour dire que c'est justement là l'embrouille! Nous avons ici un rapport du Conseil administratif sur la prise en considération de l'initiative IN-5, mais quel est son véritable pouvoir? Comme l'a signalé un de mes collègues, on a un peu l'impression d'être piégés, n'est-ce pas!

Par ailleurs, je suis tout à fait d'accord avec certaines opinions exprimées sur les bancs d'en face, car je trouve qu'elles ne manquent pas de pertinence. On voudrait pouvoir qualifier les Fêtes de Genève de fête populaire... Eh bien, Monsieur le maire, je crois que cette année le «populaire» a été jeté avec les ordures de la voirie, pffft! Il faudrait voir à remanier un peu la sauce populaire et faire la soupe aux petits pois, comme cela se fait facilement à Genève, pour revenir à ce qui existait avant. Certains l'ont déjà dit. Quand une équipe gagne, on ne la change pas!

Dans le temps, les Fêtes de Genève étaient une fête populaire tout à fait adaptée. D'accord, c'était sous d'autres législatures et d'autres pouvoirs politiques... Et moi, malheureusement – ou heureusement –, je ne suis pas très politique! Je suis conseiller municipal avant tout, je le dis haut et fort à tout le monde! On a clairement l'impression, après les Fêtes de Genève qui viennent de se passer – et, j'espère, de dépasser –, qu'il y a là-dedans un pouvoir politique nous annonçant quelque chose... Mais quoi? Quel est le pouvoir du rapport du Conseil administratif et de l'initiative elle-même? Qu'est-ce que ça va donner? On a l'impression d'être coincés à gauche et à droite – excusez-moi, je ne fais pas de politique en disant ça!

Si vraiment les Fêtes de Genève dérangent dans la rade, qui dérangent-elles? On voudrait le savoir! Alors, supprimons-les ou, ainsi que le préconisent certains

défenseurs du Grand Genève que je ne nommerai pas, faisons les Fêtes de Genève à Thonon ou à Yvoire! Comme ça, on sera tranquilles à Genève! Il n'y aura plus de Fêtes, on les fera ailleurs! Et elles ne dérangeront plus certains opposants...

Il y a là quelque chose qui ne va pas. J'aimerais bien qu'on revienne à des choses concrètes pour tout le monde. Je rappelle modestement que le pouvoir d'achat a horriblement baissé et que les salaires n'ont pas suivi; pour une fois qu'ils peuvent faire la fête, les gens doivent compter sur leur porte-monnaie. Or les Fêtes de Genève sont aussi destinées aux enfants, pas seulement aux nantis, comme on a pu le voir sur les quais des Pâquis.

Je souhaite donc qu'on en revienne vraiment à une manifestation populaire et qu'on révise le concept actuel. Pourquoi ne pas faire un sondage dans les journaux, tout bêtement? Peut-être les gens pourront-ils exprimer leurs désirs: revoir les calèches, le corso fleuri – très justement évoqué tout à l'heure – ou encore des saltimbanques... On n'en manque pas!

M. Sami Kanaan, ministre de la culture, le sait très bien: nous avons à Genève des artistes du terroir, des artistes de la rue qui seraient heureux de défiler juste pour faire leur propre publicité. Ce n'est pas une question de pognon, ça! Ils viendraient aux Fêtes de Genève pour faire leur numéro et seraient tout contents de pouvoir s'exprimer en public. Pourquoi? Parce que, pour ces gens-là – les petits saltimbanques –, le public, c'est leur nourriture. Souvent, ils rangent des boîtes de conserve à la Migros pour gagner de quoi vivre, mais ce n'est pas ça qui les nourrit spirituellement. Ce qui les nourrit, c'est de pouvoir exprimer leur art! La culture, le comique, l'art du clown, du saltimbanque, du jongleur... Ce serait bien de voir un défilé de ce genre aux Fêtes de Genève, avec aussi nos vieilles fanfares comme on les avait dans le temps, qui seront toutes contentes de pouvoir venir...

Par conséquent, s'il vous plaît, je demande quant à moi non pas un contre-projet ou un refus net de l'initiative – je suivrai évidemment mon groupe là-dessus car, comme d'autres, il ne manque pas d'idées – mais le retour à un niveau humain. Il y a des points à étudier: cette année, des gens ont payé des places où ils étaient mal assis et d'où ils n'ont pas vu la moitié du feu d'artifice! Je trouve que ce n'est pas normal. Je répète donc que, quand une équipe gagne, on la garde. Dans le temps, les Fêtes de Genève, c'était très bien!

M. Jean-Philippe Haas (MCG). Comme je l'avais annoncé lors de ma première intervention, Mesdames et Messieurs, vous allez devoir m'écouter dans ce débat...

J'en viens maintenant à l'aspect juridique de l'organisation des Fêtes de Genève. La Ville met à disposition le domaine public, certes, par contre elle n'a rien à dire quant au contenu de la manifestation. J'insiste là-dessus, sans vouloir

contredire mon préopinant et cher collègue... L'organisation même des Fêtes est confiée à la Fondation Genève Tourisme & Congrès et elle est régie par une loi. Or, ce n'est pas dans notre parlement qu'on fait les lois, mais au niveau du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

Selon la loi en question, cette fondation est tenue d'organiser une manifestation non pas pour les Genevois et les résidents, mais pour les touristes. C'est clair et net, c'est dans la loi! Sur ce plan, malheureusement, on ne peut donc pas intervenir. Certains conseillers municipaux qui sont aussi députés pourront – peut-être... – modifier la loi au Grand Conseil pour y stipuler que les Fêtes de Genève ne sont pas organisées seulement dans un but touristique pour faire venir des touristes du monde entier, mais qu'elles sont aussi destinées aux Genevois. Néanmoins, à l'heure actuelle, tel n'est pas le cas.

Le mandat d'organisation des Fêtes est donc donné à la Fondation Genève Tourisme & Congrès. Je rappelle, suite à certains propos tenus à ce sujet, qu'il n'y a pas d'argent public dépensé dans ce cadre. Jusqu'en 2015, les Fêtes de Genève étaient complètement autogérées grâce aux prix de location des stands, aux sponsors et aux forains; il y avait un certain équilibre. Nous étudierons prochainement le projet de budget 2017 de la Ville: ceux qui prétendent que notre municipalité verse des sommes pour les Fêtes de Genève devront me montrer les lignes correspondantes! En réalité, elle ne donne pas d'argent pour organiser la manifestation – bien au contraire! Je vous expliquerai cela par la suite, Mesdames et Messieurs.

La Ville met effectivement à disposition le domaine public, selon un système de location à Genève Tourisme & Congrès. La facture est estimée, sauf erreur, à 1 150 000 francs. Il me semble que tel est le montant pour l'édition 2016 des Fêtes de Genève, mais peut-être me corrigerez-vous, Monsieur le maire. Cette mise à disposition est assortie d'une condition très claire: la facture de location du domaine public peut être annulée en fonction de directives très strictes sur le tri des déchets, par exemple. S'il atteint un taux de 42%, les exigences de la Ville sont remplies et la facture est annulée. Je pense que M. le maire pourra nous expliquer cela plus en détail.

Mais si ces conditions ne sont pas remplies, Genève Tourisme & Congrès devra payer la facture, comme pour n'importe quelle autre manifestation. Or, ce montant ne figure pas au budget de la fondation, qui ne pourra plus organiser les Fêtes de Genève si elle doit payer la location du domaine public.

Au niveau de la Ville de Genève, quelle sont nos compétences pour agir directement sur l'organisation des Fêtes de Genève? Nous n'en avons aucune! On n'entre pas dans l'opérationnel. En revanche, comme l'a expliqué M. le maire, on peut poser des exigences en matière de durée, d'horaires, d'emprise au sol, de remboursement des déprédations, de respect des conditions de protection des arbres, et ainsi de suite.

Malheureusement, en 2016, la Fondation Genève Tourisme & Congrès n'a pas respecté le cahier des charges qui avait été fixé. J'imagine qu'on en reparlera largement en commission... Mais pourquoi le SEVE n'est-il pas intervenu? Pourquoi des arbustes se sont-ils retrouvés sous des structures de deux étages? Pourquoi la police municipale n'a-t-elle pas agi en matière de stationnement sur le site des Fêtes et de cordon lumineux? Cela, c'est un peu le «bébé» de M. Pagani... Comment se fait-il que le cordon lumineux ait été enlevé? Quant aux stands de souvenirs, certains organisateurs sont arrivés avec leurs propres installations, ils ont trouvé que des containers dérangent et il a fallu les enlever pour les déplacer de 50 m.

Je pense que le magistrat apportera en commission des réponses sur toutes ces choses qui se sont passées cette année aux Fêtes de Genève, et qu'il nous dira pour quelle raison le cahier des charges n'a pas été respecté. A ce niveau-là, nous pouvons poser des exigences.

Pour revenir à l'initiative IN-5, l'accepter serait complètement aberrant. Ce serait la mort des Fêtes de Genève. Il faut savoir qu'elles existent depuis le début du XX^e siècle et qu'elles ont évidemment évolué: la manifestation durait d'abord un week-end – c'était la Fête des fleurs – puis on a passé aux Fêtes de Genève en tant que telles avec un corso fleuri, M. Pastore l'a rappelé. Mais les temps changent! Je pense que le corso fleuri n'est plus possible. A l'heure actuelle, il n'en reste que deux en Europe: celui de Nice et celui de Neuchâtel. D'un point de vue écologique, je ne crois pas qu'il soit bon de couper autant de fleurs... Surtout, on n'a pas d'emplacement pour construire les chars! De plus, ces chars étaient fabriqués par des sponsors comme le journal *La Suisse* ou le Casino de Divonne, qui n'existent plus ou ne sponsorisent plus ce genre d'événement.

Je le répète une fois de plus: il ne faut pas vivre dans la nostalgie. Essayez un peu d'aller trouver des majorettes, aujourd'hui! C'est la même chose avec les fanfares: il n'en reste que quelques-unes, spécialement en Suisse allemande – en Suisse romande, on n'en a quasiment plus. Par conséquent, le concept du corso fleuri est un peu obsolète, à mon avis, même s'il me plaisait assez.

Les Fêtes de Genève doivent évoluer dans le bon sens. En termes d'emprise au sol, en 2016 les quais ont été dégagés. En matière de nuisances sonores, d'après l'initiative de M. Barth, la grande faute devait soi-disant être attribuée aux forains. Je veux bien que les forains causent certaines nuisances sonores, je suis entièrement d'accord là-dessus, en revanche il faut savoir une chose: nous avons à Genève un Service cantonal de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants, le SABRA, qui dépend de la police cantonale; ce service est équipé de sonomètres et il contrôle les niveaux sonores à différents endroits. La limite maximale autorisée est fixée à 80 décibels (dB) – c'est un peu technique, je suis désolé pour les téléspectateurs. Or, le bruit des voitures qui passent en pleine journée à côté des quais

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

atteint 88 dB! Il est donc impossible que les nuisances sonores lors des Fêtes de Genève soient dues aux seuls forains.

La volonté de les déplacer s'explique simplement par le fait que des personnes habitant sur les quais – comme certains anciens magistrats qui ne siègent plus ici – sont dérangées par la présence d'une grande roue ou d'un manège sous leurs fenêtres. Mais cela ne dure que dix jours! Si ça déplaît à ces gens d'avoir là des forains, il faudrait peut-être qu'ils déménagent pendant ces dix jours! Pourtant, quand ces mêmes personnes sont à Monaco dans leur résidence secondaire et que le Grand Prix de Formule 1 se déroule sous leurs fenêtres pendant un mois, là, ça ne les dérange pas! Evidemment, la clientèle des deux types de manifestation est différente: les Fêtes de Genève, c'est un peu populaire...

Justement, le terme «populaire» me tient à cœur et je peux rejoindre ce qui a été dit à ce sujet sur les bancs d'en face: cette année, aux Fêtes de Genève, il y a eu passablement de zones privatisées. Je ne parle pas des stands; chaque année, les stands du bord du lac et les glaciers, sans devenir des lieux privatifs, fixaient des prix de repas jusqu'à 60, 70 ou 80 francs pour les spectateurs du feu d'artifice. Mais en 2016 le concept était différent et il y avait des zones protégées par des barrières, bloquées de tous les côtés et complètement inaccessibles au public. C'est inadmissible! Et ne parlons pas des handicapés, il n'y avait même pas de rampes d'accès! Je le répète, c'est absolument scandaleux! Les handicapés ne pouvaient pas accéder aux stands des Eaux-Vives, car il n'y avait aucune rampe. Ce n'est vraiment pas normal!

Je préfère ne pas me référer aux commentaires que j'ai entendus de la part de certaines personnes qui vérifiaient les stands et, pour l'instant, j'en resterai là. Je reprendrai encore une fois la parole tout à l'heure, pour parler du contenu des Fêtes de Genève. (*Remarques de désapprobation.*) Oui, je reprendrai la parole après, parce que j'y ai droit! On doit savoir qui a réellement organisé les Fêtes de Genève en 2016!

M^{me} Astrid Rico-Martin (DC). Tout d'abord, je me réjouis de constater que, de part et d'autre de cette enceinte, nous sommes d'accord sur un point: l'initiative IN-5 n'est pas envisageable, pour toutes les raisons déjà évoquées. Je tiens à rappeler qu'elle a été déposée l'année dernière, suite à des Fêtes de Genève qui avaient duré vingt-cinq jours en empiétant considérablement sur l'espace public. Depuis lors, le Conseil administratif a revu sa copie, car il a compris le malaise qui régnait autour de cette manifestation. Il a donc réduit sa durée à dix jours et limité l'empiètement autorisé sur le domaine public; de plus, il s'apprête à négocier d'autres améliorations. Evidemment, l'édition 2016 des Fêtes de Genève n'était pas parfaite et des améliorations doivent encore être apportées, mais nous faisons confiance au Conseil administratif pour y parvenir.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

Cela étant, le Parti démocrate-chrétien n'est pas du tout opposé à l'idée d'envisager un contre-projet; nous demandons donc le renvoi de cet objet à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication.

M. Tobias Schnebli (EàG). Le groupe Ensemble à gauche a discuté assez longuement de la problématique des Fêtes de Genève, déjà pendant la gestation de l'initiative IN-5. Notre conclusion est aujourd'hui la suivante: nous soutiendrons cette initiative, malgré certaines critiques formulées dès son lancement.

Tout d'abord, on constate qu'elle a un très grand mérite: 6000 citoyens et citoyennes de la Ville de Genève ont mis le doigt sur de vrais problèmes que le Conseil administratif n'avait visiblement pas été en mesure d'affronter de manière utile, constructive et satisfaisante au cours des années précédentes. C'est d'ailleurs sous la pression de cette initiative que le concept des Fêtes de Genève a évolué en 2016, mais le résultat reste quand même très insatisfaisant – d'autres ont insisté là-dessus avant moi.

Je pense qu'il faudra bien une fois prendre le taureau par les cornes et affronter la nécessité de changer de paradigme pour les Fêtes de Genève. Mon préopinant M. Haas l'a bien expliqué, et M. Barazzone aussi lors de son introduction à ce débat: il a carrément dit que c'était devenu une fête privée, puisque la Ville de Genève délègue son organisation à une fondation de droit privé dont la fonction est de promouvoir le tourisme. En faisant de la sorte, voilà avec quoi on se retrouve: toute une série d'énormes problèmes, des festivités tapageuses qui durent longtemps, la marchandisation... Ce fut pire encore cette année, à cause de la privatisation d'une bonne partie des espaces festifs. Le prix moyen des places sur les tribunes pour assister au feu d'artifice était de 63 francs. Ce n'est pas possible, ça! Ce n'est pas des fêtes populaires!

L'initiative IN-5 a donc le mérite d'affirmer que ça ne va pas du tout. Il faut prendre le taureau par les cornes, le Conseil administratif doit s'atteler à organiser autre chose que ces fêtes de promotion du tourisme – sur cinq ou dix jours, une fois tous les deux ans, peu importe! Personnellement, je voterai ce soir le soutien à cette initiative, car il est indispensable que la dynamique qu'elle a enclenchée continue jusqu'à la votation du 27 novembre prochain. D'ici là, les citoyens feront le bilan.

Si vous renvoyez cet objet en commission maintenant, Mesdames et Messieurs, et si vous demandez au Conseil administratif de présenter un contre-projet, toute l'affaire sera encore retardée d'une année et vous en porterez la responsabilité. Malheureusement, je doute fort que l'édition 2017 des Fêtes de Genève permette de lever toutes les objections formulées – or, elles sont fondées. J'y reviendrai, car certaines d'entre elles doivent absolument être mentionnées ici. Cela m'étonnerait

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

énormément que le résultat de l'édition 2017 soit concluant, vu la configuration politique actuelle de ce délibératif dont la majorité, dès qu'elle le peut, délègue tout aux privés. Chaque fois qu'elle en a l'occasion, elle privatise! Elle conclut des partenariats qui donnent la part belle aux privés!

J'aimerais encore évoquer le point suivant. M. Haas, mon préopinant et grand défenseur des Fêtes de Genève, pour lesquelles il a travaillé – je ne sais pas s'il le fait toujours –, prétend que leur organisation ne coûte pas un rond à la Ville. Eh bien, ce n'est pas vrai du tout! Il faut considérer le fait que la Ville met à disposition gratuitement le domaine public – c'est-à-dire une bonne partie de la rade et des alentours –, or ces espaces sont utilisés par la Fondation Genève Tourisme & Congrès pour faire rentrer de l'argent! Leur marchandisation, leur commercialisation apporte des rentrées financières via les consommations – le prix des boissons, par exemple – et le montant ahurissant demandé aux commerçants et aux responsables de stands. Tout ça pour payer ces grandes fêtes tapageuses, avec beaucoup de kilowattheures tous les soirs, qui pompent l'atmosphère à Genève!

Ensuite, après les festivités – on l'oublie un peu trop souvent –, le SEVE reconditionne tous les jardins au bord des quais, ce qui coûte chaque année 600 000 francs. Voilà le prix de la remise en état des pelouses, après les ravages occasionnés par les Fêtes de Genève ces dernières années. La Ville paie donc quelque chose, on ne peut pas dire qu'elle ne dépense rien du tout et se contente d'assister, comme ça, à l'organisation de la manifestation!

A présent, le Conseil administratif a la responsabilité de reprendre les choses en main, initiative ou pas. De toute manière, l'initiative IN-5 sera soumise à la votation populaire. Vous pouvez la renvoyer en commission et perdre encore une année à en discuter, Mesdames et Messieurs, mais je trouve que c'est d'autant plus facile pour nous...

Le président. Il vous reste une minute, Monsieur Schnebli.

M. Tobias Schnebli. Je vais conclure, Monsieur le président. Nous sommes à l'aise pour afficher ce soir notre «oui» à cette initiative – même si nous savons que ce sera symbolique, puisque la grande majorité de ce plénum est favorable à son renvoi en commission pour procrastiner et renvoyer encore à plus tard des choix et des décisions qui s'imposent depuis longtemps. Nous sommes à l'aise en affichant notre «oui» à l'initiative, car cela revient à dire qu'il faut vraiment prendre le taureau par les cornes et faire des Fêtes de Genève une manifestation populaire pour les Genevois, les Genevoises... et tous les gens qui veulent venir! Nous serons ravis de leur présence, mais les Fêtes ne peuvent pas s'adresser uniquement à quelques riches touristes ou à des gens aisés qui en profitent

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

au maximum. C'était encore le cas cette année, avec les tribunes où le prix des billets pour assister au feu d'artifice s'élevait jusqu'à 90 francs – ce qui est parfaitement scandaleux!

M. Guillaume Barazzone, maire. Monsieur Schnebli, j'aimerais juste vous rappeler qu'en réalité le renvoi de cet objet en commission n'implique pas la prolongation d'un an du délai. Cela signifie simplement que vous aurez deux semaines – soit le 15 et le 22 septembre – pour en discuter en commission. Le vote sur la prise en considération de l'initiative IN-5, qu'il soit positif ou négatif, aura lieu ensuite lors des prochaines séances plénières du Conseil municipal, les 27 et 28 septembre. En fait, vous avez même jusqu'au 16 octobre pour prendre position. Je voulais préciser cela, indépendamment de ce que vous avez dit sur le fond.

Le président. Merci pour ces précisions, Monsieur Barazzone.

M. Pierre Scherb (UDC). L'Union démocratique du centre votera également, ce soir, le renvoi de cet objet à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication. Nous nous étonnons de parler aujourd'hui de l'initiative IN-5, après l'édition 2016 des Fêtes de Genève où la quasi-totalité des revendications des initiants ont déjà été appliquées. Pour nous, c'est tout simplement incompréhensible!

Un comité a organisé année après année des Fêtes de Genève qui plaisaient aux touristes et à la majorité des Genevois – je me corrige: à la quasi-totalité des Genevois. Et qu'a-t-on fait? On l'a remplacé par la Fondation Genève Tourisme & Congrès, laquelle a organisé cette année des Fêtes qui n'ont pas vraiment plu – et c'est peu dire! J'ai parlé avec beaucoup de Genevois qui allaient toujours aux Fêtes de Genève, notamment pour assister au feu d'artifice, et qui m'ont dit ne pas y être allés cette année. Je m'arrête là. Nous voterons le renvoi de l'initiative en commission.

M. Pascal Spuhler (MCG). Beaucoup de choses ont déjà été dites sur l'initiative IN-5. On peut effectivement regretter que le rapport du Conseil administratif sur sa prise en considération ne nous arrive qu'aujourd'hui. Nous aurions voulu réellement réfléchir à cette problématique pour décider quelle position adopter: élaborer un contre-projet, en demander un au Conseil administratif ou simplement refuser l'initiative. Nous aurions en tout cas souhaité l'étudier et auditionner certaines personnes. Mais là, le temps nous est compté et nous n'aurons pas la possibilité de le faire. C'est notre premier regret.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

J'aimerais clarifier un autre point, Monsieur le président. M. Schnebli a insinué tout à l'heure que mon collègue Jean-Philippe Haas – qui s'est déjà exprimé – a eu des intérêts liés aux Fêtes de Genève. Mais c'est du passé! Cela date d'avant, il n'a plus de mandat avec les Fêtes de Genève depuis trois ans. Quant à moi, j'ai été responsable de la sécurité de la manifestation pendant quinze ans, sous l'ancien comité remercié à la fin de l'année 2015. Je n'ai donc plus d'intérêt – direct ou indirect – lié aux Fêtes de Genève.

Cela étant dit, l'initiative IN-5 qui nous est soumise ce soir a pour seul avantage de donner à la population la possibilité de décider de l'avenir des Fêtes de Genève. Je dis bien: l'avenir des Fêtes de Genève, et non pas du Geneva Lake Festival qu'on nous a présenté cette année. Je ne sais d'ailleurs pas où il s'est déroulé, car il y avait très peu de musiciens, à part des DJ un peu partout. Et c'était un festival de quoi? Des constructions luxueuses repoussaient la population genevoise au profit de quelques touristes qui s'étaient perdus par là... Non, Mesdames et Messieurs, l'édition 2016 des Fêtes de Genève – ou plutôt le Geneva Lake Festival – ne correspondait pas à ce qu'attend la population. Du moins, pas dans ma vision des choses, pas dans l'esprit de la manifestation que nous avons concoctée pendant plus de quinze ans avec l'ancien comité, comme bien d'autres avant nous. C'était alors une fête populaire offerte à tous.

Bien sûr, les fêtes populaires de cette importance occasionnent des nuisances. Leur durée peut gêner, quand les voisins immédiats ont de la peine à supporter le bruit tous les soirs. Des incivilités sont commises, le domaine public est abîmé – c'est le cas typique des carrés de gazon au bord des quais, qu'on doit remettre en état à la fin des festivités et qui mettent longtemps à repousser. Oui, il y a quelques nuisances... Mais on peut quand même dire que, ces quinze dernières années, entre 1,5 et 2 millions de personnes ont assisté à chaque édition des Fêtes de Genève. Alors, je veux bien que quelques milliers d'habitants soient agacés par le bruit, mais vaut-il la peine de sacrifier une belle fête populaire au profit d'une telle minorité?

Je pense, au contraire, qu'il faut trouver une solution. Or, la solution n'est pas de réduire la durée des Fêtes à sept jours et de les confier au Conseil administratif. D'abord, je ne suis pas persuadé qu'il ait les compétences requises, bien qu'il soit entouré de plein de gens compétents, je ne le nie pas. Simplement, ce n'est pas son rôle d'organiser des fêtes populaires.

M. Pascal Holenweg (S). Il le fait déjà!

M. Pascal Spuhler. Je ne pense pas que les Fêtes de Genève soient le type de manifestation à confier à l'exécutif. Certes, il organise la Fête de la musique – puisque M. Holenweg m'interrompt, je lui réponds – et d'autres petites anima-

tions de ce genre, qui peuvent tout à fait être confiées au Conseil administratif, car il a des gens parfaitement capables de s'en charger. Mais je ne crois pas que les Fêtes de Genève telles que nous les avons connues ces dernières années soient de la compétence de la Ville.

J'en viens maintenant à leur durée. Si on la réduit à sept jours, nous nous retrouverons dans la situation suivante: nous n'aurons plus les moyens d'offrir aux Genevois et aux touristes ce qu'ils ont eu jusqu'à maintenant, c'est-à-dire de belles Fêtes avec un feu d'artifice magnifique, exceptionnellement long et mondialement réputé. En réduisant les Fêtes de Genève à sept jours, Mesdames et Messieurs, vous aurez un feu d'artifice de quinze à vingt minutes à tout casser – ou alors, des places hors de prix pour y assister. Elles étaient déjà excessivement chères cette année, M. Schnebli l'a signalé. De plus, elles étaient toutes réservées mais pas toutes occupées, paraît-il. Vu leur prix, c'est presque normal – et je ferme là cette parenthèse. Je veux simplement dire qu'avec une durée des Fêtes réduite à sept jours les mêmes places coûteront 150 francs, si on veut un feu d'artifice de quarante-cinq ou cinquante minutes comme jusqu'à présent.

Enfin, il y aurait plein de choses à dire par rapport à ce que propose cette initiative... Par exemple, les forains déplacés à Plainpalais – tiens, parlons-en! C'est une ineptie! Comment voulez-vous avoir des Fêtes de Genève le long des quais pour y attirer du public avec de la musique et des scènes variées, si une partie de la manifestation – la fête foraine – est excentrée à Plainpalais? Les forains ne récupéreront alors, misérablement, que quelques familles qui auront été se perdre jusque là-bas... Non, c'est une ineptie.

Les Fêtes de Genève forment un tout qui comprend des scènes, de la musique, des stands à saucisses, des forains, de l'ambiance, de la rigolade, de bons moments à passer sur les quais de notre rade. J'espère sincèrement que le résultat de l'édition 2016 aura été fructueux pour le Conseil administratif, puisqu'il a absolument voulu attendre qu'elle ait eu lieu pour rendre son rapport sur la prise en considération de l'initiative IN-5. Pour ma part, je trouve que ce qu'on nous a proposé cette année était assez lamentable: une fête élitiste qui a chassé les Genevois et rebuté la plupart des gens qui voulaient y accéder, car tout était fermé, entouré de barrières, clôturé, difficile d'accès...

Le président. Il vous reste une minute, Monsieur Spuhler.

M. Pascal Spuhler. Je termine, Monsieur le président. Certains stands étaient tellement luxueux qu'on osait à peine y entrer, de peur d'être dévalisé pour le prix d'une bière! Les Fêtes de Genève que l'on connaissait avant n'étaient pas si chères que ça; il est vrai que toute consommation a un coût, mais on pouvait encore

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

s'acheter une limonade pétillante à 5 francs, ce qui n'est pas plus cher qu'ailleurs – Fête de la musique, manifestations du 1^{er} Mai, fêtes de quartier comprises.

Par conséquent, Mesdames et Messieurs, soyons raisonnables et examinons en commission cette initiative et le rapport du Conseil administratif. Je pense que nous ne devons pas proposer de contre-projet, mais laisser la population décider ce qu'elle veut lors des votations du 27 novembre. Or, d'après ce que j'ai entendu dire, ce qu'elle veut, c'est des fêtes festives!

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous informe que le bureau a décidé de clore la liste des intervenants après les personnes déjà inscrites au tour de parole.

M^{me} Patricia Richard (LR). Au Parti libéral-radical, nous pensons que l'initiative IN-5 a le mérite de poser certaines questions. Par conséquent, nous avons décidé de la renvoyer à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication pour pouvoir la traiter.

Je ne voulais pas parler du fond ce soir, mais... j'ai entendu des choses qui m'ont vraiment dérangée, notamment dans la bouche du représentant d'Ensemble à gauche. Les Fêtes de Genève reposaient sur tout un arrangement financier. La commercialisation dont il a parlé permettait de faire venir des touristes à Genève pendant les Fêtes. Ces touristes font marcher les hôtels, ces hôtels paient des impôts et emploient du personnel... Il me semble qu'en principe la gauche se targue de le représenter! Eh bien, pour qu'il ait du travail, il faut que les touristes viennent à Genève! Or ces Fêtes – entre autres – y contribuaient.

Je le répète, nous accepterons quant à nous d'entrer en matière et d'examiner les points que soulève cette initiative. Nous déciderons ensuite si nous l'acceptons ou pas – mais, en tout cas, elle a le mérite de poser certaines questions et nous sommes persuadés que la commission saura y répondre!

M^{me} Danièle Magnin (MCG). Pour ma part, j'en reviens à tous ces gens qui travaillent dans l'hôtellerie à Genève. Actuellement, ils sont 18 657 sur le territoire du canton, ce qui représente 7,6% des emplois. Il faut également tenir compte du fait qu'il y a en ce moment une baisse de compétitivité et de revenus dans l'industrie genevoise, idem dans la finance qui a perdu énormément d'emplois, on a vu des pharmas s'en aller, on vend moins de montres... Peu à peu, le tissu économique genevois s'érode. Avec toutes ces diminutions, si on se met à tuer le tourisme, Mesdames et Messieurs, comment et de quoi vivrons-nous? Quels

impôts encaisserons-nous? Quels salaires les employeurs pourront-ils verser? Je vous demande un peu de réflexion!

Voilà où je veux en venir: lors d'une récolte de signatures, il n'y a qu'un seul point de vue et pas de débat. Vous n'avez affaire qu'à des gens qui vous demandent votre signature – si vous êtes électeur de la commune ou dans le canton – afin de pouvoir ensuite déposer leur initiative soit auprès de la Ville, soit auprès de l'Etat. Mais je répète qu'il n'y a pas de débat! Dans le cas présent, les employeurs et les acteurs de l'économie n'ont donc pas eu la possibilité de souligner à quel point il est impératif d'organiser de belles Fêtes de Genève qui attirent des touristes du monde entier, car ces gens-là remplissent les hôtels! Au deuxième trimestre de l'année 2016 – donc en un seul trimestre – il y a eu pas loin de 700 000 nuitées à Genève; vous imaginez ce que ça représente, Mesdames et Messieurs! C'est quelque chose d'énorme, sur le plan économique. Je rappelle au passage que la Ville de Genève est d'ailleurs propriétaire de l'Hôtel Métropole... Nous avons besoin de faire marcher ce secteur au moyen de belles fêtes.

On peut se demander si les 6000 personnes qui ont signé l'initiative IN-5 voulaient vraiment supprimer tout ou partie des Fêtes de Genève, ou simplement poser la question. Moi, je pense qu'il faut le demander au peuple de Genève via une votation. Pour cette raison, le Mouvement citoyens genevois refusera cette initiative.

M. Pierre de Boccard (LR). Moi, toutes ces histoires de fêtes «populaires» ou de fêtes pour les riches, ça m'a l'air un peu bizarre. Je ne sais pas si vous êtes vraiment allés aux Fêtes de Genève cet été, Mesdames et Messieurs, car les prix y étaient moins élevés que d'habitude. La plupart du temps, vous payiez 6 francs votre cannette – 8 francs là où c'était le plus cher, dans les endroits pour les riches –, donc je ne vois pas où étaient les prix si faramineux dont vous avez parlé. La nourriture était même de meilleure qualité, elle était préparée par des restaurateurs genevois ou des food trucks implantés à Genève. Je ne comprends donc pas trop toutes ces histoires.

Quant à l'initiative IN-5, elle a donné lieu à une reconfiguration des Fêtes de Genève qui était inévitable, à mon sens. Il a été question tout à l'heure des pré-Fêtes – mais qu'est-ce que c'était? Des tentes en plastique qui traînaient un peu partout au Jardin anglais, des barrières de tous les côtés, on ne savait pas où aller et c'était cher – plus cher que sur la rive gauche pendant l'édition 2016 du Geneva Lake Festival. On parle toujours de la rive droite comme de celle des grands hôtels, mais la rive gauche accueillait cette année des bars, des stands de nourriture, un endroit où on pouvait danser la salsa... Ce n'était pas hors de prix et, de plus, on jouissait d'une ouverture sur le lac qu'on n'avait pas les années précédentes.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

Que se passait-il avant? Les forains s'installaient sur les quais à la hauteur des Eaux-Vives et bouchaient la vue sur la rade; il fallait contourner leurs installations pour voir le lac, mais il y avait très peu de place. A mes yeux, ce changement est un bénéfice pour les Genevois. On ne peut pas dire qu'ils aient déserté les Fêtes et que celles-ci ne soient plus populaires! D'ailleurs, je ne sais pas ce que «populaire» veut dire: avoir de la mauvaise bouffe? Des stands qui mettent leur musique à fond? Des bâches en plastique partout?

Cette année, la rade était ouverte à tout le monde avec vue sur le lac et on pouvait manger et boire sur les quais à des prix raisonnables. Je ne comprends pas les critiques à ce sujet, car il y avait bel et bien une «libération» du lac. Quant aux forains déplacés à Baby-Plage, je n'ai pas eu l'impression qu'ils étaient malheureux. C'était d'ailleurs magnifique de monter sur leurs installations à cet endroit-là – par exemple la tour ou le Maxximum – car on avait la vue sur le Grand Lac. Je ne pense donc pas que ces forains aient pu être malheureux de ce nouvel emplacement.

Quant au nom anglais de la manifestation, il est vrai que c'est assez scandaleux. Certes, on apprend tous l'anglais à l'école, en principe – mais ce n'est tout de même pas normal, je l'avoue. Le «Geneva Lake Festival» ne devrait pas être intitulé ainsi.

J'en viens aux questions d'accessibilité. Un énorme problème s'est posé pour le feu d'artifice – et cela non plus n'est pas normal. Mais le maire a bien dit que, l'année prochaine, il ne serait plus possible d'avoir des chaises sur le pont du Mont-Blanc, afin d'éviter que les passants ne se retrouvent bloqués sans pouvoir passer.

Il n'en demeure pas moins que la libération du lac va dans le bon sens. On ne peut pas prétendre tout à coup que les Fêtes aient été enlevées aux Genevois. Moi, sincèrement, j'ai plutôt l'impression qu'elles leur ont été rendues! Il y a juste quelques personnes qui ont eu peur du changement, de cette nouvelle formule, de l'abolition des pré-Fêtes... et qui ne sont plus allées aux Fêtes!

Cependant, je le répète, l'évolution de la manifestation va dans le bon sens. Même si cette initiative va trop loin, bien sûr, j'ai l'impression – et le Parti libéral-radical avec moi – qu'elle a permis de poser les bonnes questions et de constater qu'il y avait un gros problème pour les Genevois, à cause de cette sorte de capharnaüm qu'il y avait avant et des tentes posées un peu partout. Par conséquent c'était positif, même si l'initiative elle-même est exagérée.

Le président. Pour la troisième fois, la parole est à M. Jean-Philippe Haas.

M. Jean-Philippe Haas (MCG). Merci, Monsieur le président. Ce sera la troisième et dernière fois, je vous le promets! Ensuite, je ne vous embêterai plus...

Je passe directement à l'opérationnel et à ce qui s'est passé cette année. C'est un peu dommage: auparavant, le comité d'organisation des Fêtes de Genève était composé de gens qui habitaient ici et qui connaissaient bien la ville. Mais, pour l'édition 2016, la Fondation Genève Tourisme & Congrès a décidé de faire appel à un mandataire extérieur – un producteur exécutif –, peu importe d'où il vient. Je suppose que cette personne a été choisie pour ses compétences; j'ignore qui a fait ce choix, en tout cas c'est la fondation en question qui est allée la chercher. Cinq sociétés genevoises ou suisses avaient répondu aux appels d'offres pour l'organisation des Fêtes mais, malheureusement, la Fondation Genève Tourisme & Congrès a jugé qu'elles n'étaient pas compétentes et elle est allée chercher ce monsieur ailleurs.

J'en viens au contenu de la manifestation. Même si cela ne concerne pas directement l'initiative, je ne me priverai pas d'évoquer l'artificier de cette année – une société parisienne tout à fait compétente qui tire des feux de catégorie F3. Mais si on creuse un petit peu et qu'on regarde ce qui s'est passé par-dessous, eh bien, ces gens sont venus ici avec un nouveau concept de feux d'artifice très bas – ceux qui les ont vus l'auront constaté. Les «bombes» allaient jusqu'à 120 m au maximum, alors que les autres années elles allaient jusqu'à 250 ou 300 m. C'était différent.

Il faut savoir aussi que, malgré les compétences de cette société, elle a tout de même dû faire appel à une dizaine d'artificiers suisses compétents et autorisés à tirer les feux. Quant à la poudre utilisée... C'est des bruits de couloir à vérifier, évidemment, mais enfin, j'ai toutes les preuves à l'appui: la poudre venait d'Espagne et n'était pas conforme aux normes. La société a donc dû racheter de la poudre en Suisse...

Le concept d'aménagement des stands sur la rive gauche était nouveau aussi: on a pu voir des structures de deux étages, voire de deux étages et demi mesurant jusqu'à 7 m de hauteur avec les tentes, ce qui a toujours été interdit – ou du moins pas recommandé – par le Conseil administratif les années précédentes, où les tentes étaient toujours constituées d'un seul étage. Mais voilà que, cette année, on a vu «fleurir» des tentes à deux étages avec des parquets merveilleux en bois... Or, comme on n'a pas d'arbres en Suisse, c'est une entreprise hollandaise qui est venue les installer et qui s'est chargée de tout le montage...

De plus, cette société employait des gens venus des anciens pays de l'Est, des Tchèques et des Polonais. Il faudra régler la question au niveau des services de l'Etat: ces personnes étaient-elles habilitées à travailler chez nous? Avaient-elles un permis de travail? C'est un problème, mais il revient à l'Etat de faire ce genre de vérifications.

Le concept était nouveau aussi sur le plan de la sonorisation – qui est un peu mon domaine – puisqu’il s’agissait de sonoriser tout le pourtour de la rade. Enfin, plutôt qu’un nouveau concept, je dirais que c’était plutôt une régression, puisque c’est ce qu’on avait il y a quinze ans. Le comité d’organisation des Fêtes de Genève avait alors décidé de mettre une sono au milieu du lac pour que le son porte à 360°... Or, cette année, je me demande si les gens qui naviguaient sur le lac entendaient quelque chose! D’après les personnes de ma connaissance qui ont des bateaux, on n’entendait rien du tout – et je ne parle même pas de la visibilité!

L’entreprise chargée de la sonorisation n’était pas une société suisse ou genevoise comme Skynight – je n’hésite pas à citer son nom – ou d’autres en Suisse allemande. Non, c’était une société belge, RPG, qui a son siège aux Etats-Unis. Evidemment, en Suisse, on n’a pas les compétences requises...

M. de Boccard a évoqué tout à l’heure le merveilleux espace dévolu à la salsa et les diverses installations aux Eaux-Vives... Effectivement, c’était très beau: il y avait des chalets de Noël! Là encore, en Suisse, on ne sait pas fabriquer des chalets... Alors, heureusement que la Fondation Genève Tourisme & Congrès les a commandés via la société Cerf Volant à Paris! Lesdits chalets ont été fabriqués en Pologne, mais bon, passons... En Suisse on ne sait pas faire des chalets, évidemment!

Venons-en aux structures métalliques pour la pose des enceintes. J’en vois certains qui rigolent, car je suis en train de «balancer» quelques vérités... Mais le terme «balancer» est encore trop faible! Il a bien fallu que la Fondation Genève Tourisme & Congrès investisse pour se procurer toutes ces structures métalliques, d’où un déficit annoncé de 1,8 million de francs. La Cour des comptes vérifiera quel était le montant effectif du déficit de cette année, car elle a été saisie de ce dossier par quatre personnes.

En tout cas, les structures métalliques en question ont été achetées en France – les sociétés suisses étant bien sûr incapables d’en livrer, je pense par exemple à celles de Zofingen... Il valait donc mieux aller chercher ce matériel en France et le faire dédouaner! Je peux me tromper, mais je crois qu’il est reparti en France, car on n’a pas d’endroit pour le stocker ici.

Voilà une description du contenu des Fêtes de Genève 2016, selon la nouvelle philosophie de Geneva Lake Festival SA. Ah oui, c’est vrai: M. Mongon a quand même eu l’intelligence de fonder une société. Mais...

(La présidence est momentanément assurée par M. Jean-Charles Lathion, premier vice-président.)

Le président. Il vous reste une minute, Monsieur Haas.

M. Jean-Philippe Haas. Oui, Monsieur le président par intérim! Geneva Lake Festival SA était une société basée à Zurich, car il n'y avait évidemment pas de raison qu'elle ait son siège à Genève et y paie des impôts... Créée au mois de janvier 2016 par M. Mongon, elle a – comme par hasard – fermé au mois de juillet! Puis elle a été rachetée par son autre société, Rivoli Attractions GmbH, une sàrl à 20 000 francs de capital. Avec le peu de connaissances que j'ai dans le domaine commercial... (*Brouhaha.*) Excusez-moi, Mesdames et Messieurs, ça ne vous dérange pas que je finisse? Merci! Moi, j'ai rarement vu une sàrl racheter une SA – mais bon, c'est ses droits, elle fait ce qu'elle veut. La vraie question que je me pose est la suivante: le nom de Geneva Lake Festival SA appartient-il à M. Mongon ou à la Fondation Genève Tourisme & Congrès?

Le président. Vous devez conclure, Monsieur Haas.

M. Jean-Philippe Haas. Il y a des droits et des redevances liés à ce nom et le site est protégé. Comment se fait-il qu'une fondation de droit privé – qui appartient quand même à l'Etat – laisse un entrepreneur privé s'approprier le nom d'une telle société? Je pense que c'est là des questions à poser en commission, mais également au niveau du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

M. Pascal Holenweg (S). J'ai signé l'initiative IN-5 et j'ai appelé à la signer, je me suis félicité de son aboutissement et je me félicite par avance du fait qu'elle soit prochainement soumise au peuple, quelle que soit la décision que prendra le Conseil municipal ce soir – à moins qu'il ne choisisse de l'accepter directement, ce qui nous éviterait de devoir la soumettre au peuple... Mais, partis comme on est partis, je vois mal se dessiner une majorité dans cette enceinte pour soutenir l'initiative! Je me réjouis donc qu'elle soit soumise au peuple, j'appellerai à la voter et je la voterai.

Cette initiative a abouti assez largement; elle témoigne en effet – cela a été dit au début du débat – d'un ras-le-bol ou même d'un refus assez généralisé de ce que sont devenues les Fêtes de Genève. Cette réaction n'est pas forcément très cohérente quant à ses causes, mais elle est constitutive d'une potentielle majorité. Il ne faudrait pas que ceux qui s'opposent aujourd'hui à l'initiative IN-5 partent du principe qu'elle n'a aucune chance dans les urnes. Ils feraient mieux de se souvenir du vote sur la rénovation du Musée d'art et d'histoire, par exemple, où des oppositions totalement différentes de par leurs motivations et leur expression

se sont ajoutées les unes aux autres, leur conjonction finissant par constituer une majorité. L'initiative IN-5 manifeste donc une opposition à ce que sont devenues les Fêtes de Genève. Cette opposition est elle-même constituée d'oppositions différentes mais qui, s'ajoutant les unes aux autres, sont potentiellement tout à fait à même de constituer une majorité.

La revendication essentielle de l'initiative est de redonner à la Ville de Genève la maîtrise de son espace public lors de l'organisation de cette manifestation annuelle. C'est bien la moindre des choses que l'on puisse attendre d'une municipalité! Critiquer la privatisation des Fêtes de Genève, c'est en fait déplorer que la Ville ait abandonné sa maîtrise de l'espace public. Le cœur de l'initiative consiste donc à revendiquer la récupération de la maîtrise de son espace public par la Ville de Genève, qui organiserait les Fêtes elle-même en constituant un comité chargé de proposer leur contenu.

Que notre commune soit capable d'organiser des festivités mobilisant des centaines de milliers de personnes, elle le prouve chaque année à la Fête de la musique, dont le contenu est délégué à un comité d'organisation tandis que la manifestation elle-même est organisée par la Ville. Je l'ai dit: des centaines de milliers de personnes y participent pendant trois jours, la municipalité prouvant ainsi qu'elle est parfaitement capable d'organiser non seulement des fêtes populaires, mais aussi des fêtes populaires qui rassemblent autant de gens. Il n'est donc pas nécessaire, pour que la fête soit réussie, de confier son organisation à des privés ou de sous-traiter avec une fondation de droit public qui confiera ensuite sa réalisation à des privés.

L'initiative IN-5 a lancé le débat sur les Fêtes de Genève. On ne peut pas prétendre que ses signataires l'aient signée sans savoir ce qu'elle revendiquait ou pourquoi ils la signaient. Le débat engagé à cette occasion dure depuis une année. Tout le monde sait – c'est du moins le cas des signataires – quels reproches sont adressés aux Fêtes de Genève actuellement. J'insiste là-dessus: ces gens n'ont pas signé la tête dans un sac sans savoir ce qu'ils faisaient. Ils ont demandé en toute connaissance de cause que ce débat soit ouvert – et il sera clos par le vote populaire dont le résultat sera d'autant plus clair qu'il n'y aura pas de contre-projet.

J'en viens justement à la question du contre-projet. Je me demande pourquoi se dessinerait ce soir une majorité du Conseil municipal pour demander un contre-projet à l'initiative IN-5, alors que la plupart des intervenants qui se sont exprimés dans ce sens sont satisfaits des décisions prises par le Conseil administratif en vue de changer les Fêtes de Genève selon les modalités adoptées pour l'édition 2016. De deux choses l'une: soit les revendications légitimes de l'initiative ont déjà été prises en compte et le contre-projet sera donc parfaitement inutile, car il ne demandera rien d'autre que ce qui a déjà été décidé, soit vous êtes opposés à cette initiative quant au fond, Mesdames et Messieurs, et alors il ne faut pas négocier quoi que ce soit face à elle.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

Vous serez majoritaires à refuser l'initiative, ce soir. Tenez-vous-en à ce «non», ne perdez pas de temps à renvoyer cet objet en commission pour que le Conseil administratif vous propose un contre-projet que vous pourrez ensuite ratifier et soumettre au peuple. Dites carrément non à cette initiative qui vous déplaît et lançons la votation le plus rapidement possible afin que le peuple, les signataires de ladite initiative et les gens à qui elle s'adresse, c'est-à-dire les habitants de la ville de Genève, ses citoyens contribuables – y compris les étrangers –, puissent se prononcer au plus vite.

La Ville est capable d'organiser des fêtes populaires, elle le prouve chaque année avec la Fête de la musique. Les habitants ne sont pas satisfaits des Fêtes de Genève telles qu'elles se sont déroulées jusqu'à présent, l'aboutissement de l'initiative IN-5 le prouve. J'essaie d'être cohérent en votant oui à cette initiative, puisque je l'ai signée et que j'ai appelé à la signer, essayez d'être cohérents avec vous-mêmes non seulement en la refusant, Mesdames et Messieurs, mais aussi en évitant de faire perdre du temps à la commission et au Conseil administratif avec une demande de contre-projet parfaitement inutile.

Le débat sera d'autant plus clair qu'il portera uniquement sur l'initiative IN-5. Ainsi, les gens pourront se prononcer sur ce qu'elle demande et non pas sur un contre-projet qui n'aurait d'autre utilité que d'empêcher l'adoption de l'initiative elle-même. Le texte de cette initiative est clair, les raisons pour lesquelles les gens l'ont signée sont claires, soumettez-la au peuple sans contre-projet, tout le monde s'en trouvera mieux! Le débat se terminera beaucoup plus rapidement, son issue sera beaucoup plus claire et son résultat beaucoup plus légitime!

Le président. Nous saluons à la tribune du public la présence de M. Raymond Wicky, député. (*Applaudissements.*)

M. Vincent Subilia (LR). Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous célébrons ce soir la rentrée de notre modeste plénum, mais aussi la vitalité de notre démocratie directe – et probablement ses dérives, à mon sens. Ce débat atteste précisément de ce que certains pourraient considérer comme des discussions d'enfants gâtés! En tout cas, elles sont symptomatiques de ce qui me navre et nous navre à Genève: la difficulté de fédérer les bonnes volontés autour de projets à la fois motivants et portés vers l'avenir. Trop souvent, Genève se pense globale mais réfléchit de façon très provinciale.

Dans le sillage des propos que tenait ma préopinante Patricia Richard, je tenais à rappeler ici un fait qui me paraît essentiel et que notre côté de cette enceinte, en tout cas, n'a pas perdu de vue: l'importance cardinale que revêtent les Fêtes de Genève sous l'angle de l'attractivité de notre cité. N'en déplaise à

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

certain, celle-ci se nourrit de cette ouverture au monde que l'on aime à souligner, mais que l'on a passablement de peine à appliquer.

Tout à l'heure, M. Schnebli n'a pas résisté au plaisir de nous servir le fameux discours de la lutte des classes cher à son groupe pourfendeur de capitalistes affamés, en stigmatisant la privatisation du domaine public. Ces discours sont aussi éculés qu'éloignés de la réalité de celles et ceux qui, au quotidien, se lèvent tôt pour travailler tard. J'encourage donc M. Schnebli et sa troupe à aller élaborer un concept de Fêtes de Genève à La Havane... Encore que Cuba soit – et heureusement – désormais rompu aux rouages de l'économie de marché. Je les encouragerais donc plutôt à se rendre à Pyongyang, l'un des derniers bastions du communisme. On pourrait même imaginer leur financer un billet d'avion aller, pour qu'ils prônent là-bas la bonne parole...

Plus sérieusement, Mesdames et Messieurs, je suis de ceux qui considèrent – et je ne suis pas le seul, dans cette enceinte, mais je ne m'avancerai ici qu'à titre personnel – que l'initiative IN-5, indépendamment de l'aspect financier qu'il s'agira d'analyser scrupuleusement le moment venu, était souhaitable, pour ne pas dire salutaire. Certains qualifient ce qu'elle demande de révolution copernicienne, il s'agit en tout cas d'un changement de paradigme ou, du moins, d'un dépoussiérage des Fêtes de Genève auxquelles nous sommes toutes et tous attachés, au Conseil municipal, indépendamment de nos sensibilités politiques.

Je suis aussi de ceux qui considèrent les arguments négatifs, les plaintes et les doléances exprimés contre les Fêtes comme bien peu de chose, par rapport à un bilan que je qualifierais pour ma part de globalement positif. Nonobstant les propos désapprobateurs que l'on entend au quotidien, dans cette ville qui pense petit alors même qu'elle s'imagine très grande, l'édition 2016 des Fêtes de Genève représente un gain: d'abord au plan esthétique – j'y suis sensible – grâce à la valorisation de la rade, mais cela a déjà été dit et je n'y reviendrai pas.

En outre, à la différence de mon collègue de parti, l'intitulé anglophone de la manifestation ne me choque pas. Et contrairement à nos collègues du Mouvement citoyens genevois, le fait que la poudre du feu d'artifice soit espagnole, les échafaudages hollandais et – mon Dieu, quelle horreur! – le grand chef d'orchestre de la manifestation d'origine hexagonale n'est certainement pas un argument défendable, à mes yeux, dans une ville qui compte un habitant sur deux d'origine étrangère et dans un pays qui gagne un franc sur deux à l'étranger. (*Huées.*) On ferait bien de se souvenir que c'est précisément grâce à cette richesse, dont notre cité a favorisé les fondements, que nous pouvons aujourd'hui développer les Fêtes de Genève.

Là encore, je n'ouvrirai pas cette boîte de Pandore. Quelques nuances distinguent nos opinions, de notre côté de cette enceinte, en revanche nous nous accordons à souligner l'importance économique – j'y reviens encore une fois – de

cette manifestation. Nous vous invitons donc, Mesdames et Messieurs, non seulement à refuser cette initiative dont l'application ruinerait tout simplement la pérennité économique des Fêtes de Genève à cause de la brièveté de leur durée, mais aussi à rejeter avec énergie les propos dogmatiques de cette gauche déconnectée de nos réalités quotidiennes. Cette gauche veut réduire les Fêtes de Genève à une balançoire poussée par un fonctionnaire grassement rémunéré sirotant une bière gratuite, le tout aux frais des contribuables qui, bientôt, auront déserté notre ville!

Battons-nous ensemble pour défendre des Fêtes de Genève de qualité! Nous ne parviendrons jamais à mettre tout le monde d'accord, cependant il y a quelques dénominateurs communs sur lesquels nous devons nous entendre. Le plus petit d'entre eux, pour le bonheur de la collectivité, est la promotion de Fêtes de Genève de qualité, inscrites dans une réalité économique qui – n'en déplaise à certains – doit s'imposer à tous. (*Applaudissements sur les bancs de la droite.*)

(La présidence est reprise par M. Rémy Burri, président.)

M. Stéphane Guex (HP). Personnellement, les Fêtes de Genève m'ont toujours considérablement ennuyé, que ce soit dans les années 1960, 1970, 1980, 1990 ou avant-hier. Elles m'ont toujours consterné. Pour moi, elles ont toujours senti la naphthaline – selon l'expression d'un illustre prédécesseur...

Heureusement qu'il y a la soirée d'aujourd'hui pour me divertir, car j'ai entendu tout à l'heure deux ou trois choses qui m'ont «intéressé»... On m'a expressément demandé de préciser, à l'intention de M. Pastore, que ce qui nourrit les saltimbanques, c'est d'être payés pour leur travail! Ce n'est pas d'aller faire les guignols pour pas un rond! Vous aurez l'amabilité de transmettre, Monsieur le président, je vous remercie.

Le président. Ce sera fait, Monsieur Guex, comptez sur moi.

M. Stéphane Guex. Ah, je sais que pour certaines choses je peux compter sur vous! J'attends le reste avec impatience... Vous êtes moins prompt à me donner la parole, à d'autres moments! Vous transmettez à M. le président, Monsieur le président, s'il vous plaît...

A part ça, je passe une très belle soirée, entre autres parce que j'ai entendu le Mouvement citoyens genevois défendre le personnel de l'hôtellerie et de la restauration... Ces mêmes travailleurs qu'il accuse toute l'année d'être des frontaliers, aujourd'hui il prend leur défense! Eh bien, je trouve décidément que c'est une

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

excellente soirée! J'ai aussi entendu le Parti libéral-radical s'ouvrir au monde... Evidemment, c'est pour en accueillir la richesse et non pas la souffrance. Vous transmettez également à mon illustre préopinant, Monsieur le président.

Quant à l'issue de cette discussion, vous aurez compris que je laisse au groupe Ensemble à gauche la pleine et entière liberté de vote... (*Rires.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). Au moins, on aura rigolé un peu, ce soir! Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je suis assez surpris de l'ampleur de ce débat. On se perd dans des détails qui n'auraient pas lieu d'être. Rappelons que ce n'est ni le Conseil administratif ni la Ville qui organisent les Fêtes de Genève! La municipalité met à disposition son bien foncier et ses infrastructures, elle facture un certain nombre de choses – qu'elle rend gratuites par la suite, sous prétexte que les organisateurs respectent un certain taux de recyclage des déchets... C'est à voir, je suis assez sceptique en ce qui concerne ces statistiques. Mais enfin, ce sont là des détails!

On le sait bien, c'est la Fondation Genève Tourisme & Congrès qui est chargée aujourd'hui par une loi cantonale d'organiser les Fêtes de Genève – appelons-les comme on veut. Je vous le dis tout de suite, Mesdames et Messieurs: je ne veux pas que ce soit la municipalité qui assume cette tâche à ses propres frais. Je crois qu'il existe une taxe de promotion du tourisme que la Fondation utilise en partie. Il me semble même – sauf erreur – que la Ville verse une subvention à la Fondation; en tout cas, il y en avait une, mais je n'ai pas vérifié avant ce débat si elle existait toujours. Ne mélangeons donc pas les choses!

M. Schnebli se plaignait tout à l'heure que l'on privatise tout, que l'on confie tout à l'extérieur, que c'est terrible... Eh bien, il faudrait savoir! Moi, je crois avoir remarqué – et je suppose que vous aussi, Mesdames et Messieurs – que le Conseil administratif est à une très large majorité de gauche! Alors, c'est la majorité de gauche du Conseil administratif qui privatise? Il est assez amusant d'entendre ça... Pour ma part, je n'ai pas vraiment ce sentiment. En tout cas, je crois qu'on est à côté de nos problèmes!

Laissons plutôt les choses telles qu'elles sont. L'initiative IN-5 a abouti, nous devons nous prononcer à son sujet. Le Mouvement citoyens genevois la rejettera, mais je pense qu'il faut faire un petit tour en commission pour en examiner quelques aspects et voir si nous voulons définir certaines conditions que le rapport du Conseil administratif ne satisfait pas. La commission pourra émettre des recommandations, faire un contre-projet ou demander au Conseil administratif d'en présenter un. Elle choisira en fonction des auditions auxquelles elle procédera, lesquelles apporteront peut-être un éclairage différent de celui que nous avons aujourd'hui sur les Fêtes de Genève.

Monsieur le président, vous transmettez à M. Subilia que nous, au Mouvement citoyens genevois, nous voulons que toutes les manifestations de ce genre – entre autres – soient réalisées en pratique par des entreprises de Genève. Ce sont elles qui ont besoin d’avoir du travail, pour pouvoir employer des Genevois et des gens qui habitent à Genève, qu’ils soient Suisses ou pas. Pour nous, c’est tout simplement une exigence absolument indispensable!

Il me semble que M. Subilia travaille à la Chambre de commerce, d’industrie et des services de Genève (CCIS)... N’est-elle pas censée défendre les entreprises genevoises? Moi, je crois que oui! Vous tenez donc un discours décalé, Monsieur Subilia, qui va à l’encontre des préceptes à suivre. La CCIS est censée défendre les entreprises de Genève, on en a besoin! N’attendons pas pour réagir d’avoir confié à des sociétés étrangères tout le travail qui pourrait normalement être réalisé par des entreprises d’ici.

J’admets qu’il y a des choses qui ne peuvent pas être confiées à des groupes d’ici, car Genève n’en a pas les compétences: je pense notamment à certaines grosses infrastructures comme la liaison ferroviaire Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) – encore qu’on pourrait couper les lots. Mais si les entreprises genevoises ne peuvent pas se charger de travaux du type infrastructures des Fêtes de Genève, c’est extrêmement grave! Et je ne crois pas que ce soit le cas. Par conséquent, nous devons défendre l’emploi à Genève pour ceux qui travaillent déjà à Genève – où le taux de chômage augmente, je le rappelle. C’est extrêmement important pour nous, Mesdames et Messieurs, nous insistons là-dessus.

M. François Bärtschi (MCG). Le grand problème, avec l’initiative IN-5, c’est que son titre est trompeur: «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales». Voilà pourquoi 6000 personnes l’ont signée. Mais il y a une tromperie, quelque part! En effet, si on appliquait les demandes formulées dans cette initiative, on se retrouverait avec un système complexe un peu tordu et un comité culturel de huit personnes, dont obligatoirement un représentant d’une association. Si cette association est dissoute – aucune n’est éternelle – comment fera-t-on? Quant aux représentants d’associations de quartier, ils ne sont pas représentatifs de l’ensemble de la population et des électeurs, contrairement aux conseillers municipaux.

Bref, ce comité comporterait un certain nombre de spécialistes autoproclamés, des acteurs culturels... quelque chose de très vague. Il aurait pour prérogative de garantir la convivialité. Mais comment peut-on garantir la convivialité? Cela paraît un peu absurde. Il devrait aussi empêcher les nuisances pendant les Fêtes. Je me demande si c’est des espèces de supermans et de superwomans qu’on veut mettre dans ce comité, des gens qui feraient de la figuration et ne serviraient à rien.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

A côté de ça, il y aurait un concessionnaire – on ne sait pas trop qui, ni de quelle manière cela se ferait. Ce type de fonctionnement est complètement absurde! Il reviendrait à créer une sorte de soviet – si j’ai bien compris – ou, en tout cas, un comité un peu foireux d’acteurs culturels... C’est comme ça que je l’interprète. Ce n’est absolument pas rassurant, comme ne l’est d’ailleurs pas le Geneva Lake Festival qui vient de nous être présenté cette année. Je rappelle que la société qui l’a organisé a son siège à Zurich et des droits d’auteur sur la manifestation, comme si on pouvait s’approprier le nom de Genève! C’est monstrueux!

Pour paraphraser le grand auteur valaisan Chappaz qui parlait des «maquereaux des cimes blanches», j’ai l’impression qu’on se retrouve ici avec les maquereaux du bleu Léman! Des gens faisant commerce – ou même business – d’une richesse naturelle qui ne leur appartient pas. Ces maquereaux du bleu Léman, moi, je n’en veux pas! Je ne veux pas davantage de certains comitards autoproclamés venant de milieux culturels... Ce système-là me fait peur! Vraiment, on est en train d’entrer dans une spirale des stupidités, entre la lèpre et le choléra! Un peu de bon sens, nom d’un chien!

Votons contre cette initiative et trouvons des solutions sensées pour organiser une fête populaire s’adressant aussi aux Genevois – car le lac appartient d’abord aux Genevois, pas aux hôteliers!

Pour revenir aux propos de M. Guex à ce sujet – vous lui transmettez, Monsieur le président, car il nous a interpellés et nous nous livrons ici à une sorte de ping-pong verbal –, il est certain qu’on attendrait que les hôteliers et restaurateurs paient un peu mieux leur personnel. Il y aurait ainsi moins de frontaliers et de chômeurs à Genève, ça irait beaucoup mieux. En effet, il y a trop de chômeurs dans ce domaine, il faut aussi que ce secteur économique fasse un effort! C’est important pour Genève.

La Ville doit penser à l’intérêt public, au lieu de défendre des intérêts particuliers – qu’il s’agisse d’acteurs culturels, économiques ou autres, lesquels ne pensent qu’à leurs propres intérêts. Pour nous, au Mouvement citoyens genevois, c’est Genève d’abord! Telle est notre ligne, et nous n’en changerons pas.

Le président. Messieurs Schnebli et Subilia, je vous informe que le bureau, dans sa majorité, ne considère pas que vous ayez été mis en cause. Je ne vous donnerai donc pas la parole maintenant, car la liste des intervenants était close.

M. Guillaume Barazzone, maire. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je vous remercie pour la tenue de ce débat qui nous a permis d’échanger un certain nombre d’arguments tant sur la forme que sur le fond de l’initiative

IN-5. Il me semble important de pouvoir débattre des Fêtes de Genève, car c'est un thème majeur qui vous a animés notamment à la faveur de la motion M-1190. Enfin, on y est: cette initiative a abouti, elle est transmise ici au Conseil municipal par le Conseil administratif via son rapport sur la prise en considération.

J'ai noté qu'une majorité des groupes souhaitait son renvoi à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, ce dont le Conseil administratif se réjouit. Cela nous permettra de répondre à une partie de vos questions – une partie seulement car, les comptes des Fêtes de Genève n'ayant pas encore été déposés, je ne pourrai pas me référer à cet aspect avant les séances plénières de la fin du mois de septembre. Néanmoins, je crois qu'il vaut la peine pour vous d'auditionner certains acteurs concernés par les Fêtes de Genève et de les interroger. Nous répondrons à toutes les questions que nous pourrons.

Avant de parler du fond, il faut fixer le cadre. On l'a dit: la Ville n'a jamais été et n'est pas l'organisatrice des Fêtes de Genève. Il ne s'agit pas d'une privatisation du domaine public. Simplement, une loi cantonale prévoit qu'une fondation de droit privé organise les Fêtes; je remercie M. Sormanni de l'avoir rappelé. Il n'est donc pas correct de dire, comme je l'ai entendu tout à l'heure, que la Ville délègue à un comité, à la Fondation Genève Tourisme & Congrès ou à M. Mongon l'organisation des Fêtes de Genève. D'ailleurs, M. Barth ne s'y trompe pas dans son initiative: il sait que la Ville délivre une autorisation d'occupation du domaine public et que, à ce titre, elle peut fixer un certain nombre de conditions concernant la durée et les horaires de la manifestation, ainsi que son emprise sur le domaine public. Tel est le cadre fixé, auquel s'attaque – si j'ose dire – l'initiative IN-5. C'est de cela qu'il s'agit surtout, dans les demandes qui y sont formulées.

A présent, quelques mots sur l'historique du dossier. Certains ont évoqué le comité qu'il y avait «à l'époque». Il s'agissait en fait d'un comité formé par la Fondation Genève Tourisme & Congrès – et non par la Ville de Genève – à qui le conseil de fondation déléguait l'organisation des Fêtes. Ce comité était composé de spécialistes, pour la plupart bénévoles. Or, il a été dissous par la Fondation. Je répète une fois de plus qu'il ne dépendait pas de la Ville!

Par ailleurs, celle-ci n'a pas attendu l'initiative IN-5 pour demander à la Fondation Genève Tourisme & Congrès une remise en question des modalités des Fêtes de Genève. Pourquoi une «remise en question»? Parce que, comme toute prestation et tout événement publics – comme tout dans la vie, en fait – il faut que ces manifestations évoluent avec le temps. Sinon – on l'a vu dans d'autres cas – elles meurent à petit feu, car elles ne correspondent plus aux besoins du public.

Au-delà de ce que l'on peut penser, personnellement ou en tant que représentants politiques, de l'initiative IN-5 et des Fêtes de Genève, je crois qu'il faut se

soucier du public et de la population. Les premières discussions ont été un peu houleuses, car je vous accorde, Mesdames et Messieurs, que nous n'avions pas choisi la méthode douce. Au départ, j'ai dénoncé des Fêtes qui me semblaient un peu désuètes; ensuite, le Conseil administratif s'est réuni à de nombreuses reprises pour définir un certain nombre de principes à ce sujet.

Le débat du Conseil municipal ce soir, nous l'avons déjà eu au sein de l'exécutif. Ce fut une longue discussion étalée sur de nombreuses séances, notamment avec mon collègue Sami Kanaan, chargé de la culture. Rappelons au passage que son département anime notre ville durant l'été, grâce au soutien du Conseil municipal année après année lors du vote du budget. Je pense notamment à la Fête de la musique, mais aussi à d'autres festivités et événements publics.

En ce qui concerne les Fêtes de Genève, la Ville a donc établi un certain nombre de principes directeurs. Lesquels? Vous avez pu vous en rendre compte lors de l'édition 2016, Mesdames et Messieurs. Il s'agit surtout de la réduction de la durée des Fêtes de vingt et un ou vingt-cinq jours – cela dépend de la manière de compter – à dix jours. Nous n'avons pas décrété que nous voulions supprimer les pré-Fêtes, nous avons simplement fixé le cadre de festivités ne durant pas plus de dix jours.

Le master plan qui nous avait été présenté au début par la Fondation Genève Tourisme & Congrès prévoyait une plateforme sur l'eau. Je ne sais pas si vous vous en souvenez, c'est peut-être nouveau pour vous. Cette plateforme devait accueillir des bars, dont ceux qu'évoquait M. de Boccard tout à l'heure: au lieu de les placer au Jardin anglais comme ce fut finalement le cas, il était prévu de les poser sur une plateforme sur l'eau. Nous avons donné notre accord de principe, mais le Canton devait autoriser formellement l'implantation de ladite plateforme – puisque c'est de lui que dépend le lac – et il ne l'a pas fait. Cela arrivera peut-être lors d'une future édition de la manifestation.

Le deuxième principe que nous avons fixé était la limitation de l'emprise de la fête sur les espaces verts, notamment pour éviter des dégâts irréversibles. Je vous en ai déjà parlé à la séance de 17 h dans le cadre des questions orales, Mesdames et Messieurs. Quand je parle de dégâts irréversibles, j'entends surtout ceux qui étaient causés chaque année au Jardin anglais et qui portaient principalement sur les arbres. Vous savez peut-être que deux arbres ont dû être abattus, car le piétinement répété de leurs racines menaçait tout simplement leur vie et la pérennité de ce parc fréquenté par de nombreux Genevois. Je me réfère en particulier à la zone située à côté de l'Horloge fleurie; inutile de vous faire un dessin, vous connaissez l'attractivité du lieu et la vue dont on jouit depuis là.

Un autre principe fondamental dont le Conseil administratif a discuté était le maintien du feu d'artifice. On en a très peu parlé ce soir, ce feu d'artifice fait partie intégrante à la fois du budget – du business plan, pour utiliser un terme anglais,

c'est-à-dire du plan financier – et du concept des Fêtes de Genève. Il attire chaque année plus de 500 000 personnes: des Genevois et des Genevoises, mais aussi des gens de la région et des touristes. Je crois que c'est là le point fort des Fêtes de Genève. Or, on le sait, ce sont les recettes de ces mêmes Fêtes de Genève qui servent à financer ce feu d'artifice auquel la population est très attachée.

Enfin, l'un des derniers principes débattus – pour faire court – était l'accessibilité totale du domaine public, à l'exception d'un certain nombre de milliers de sièges pour le feu d'artifice. La Fondation Genève Tourisme & Congrès avait le droit de vendre ces places, comme cela se faisait déjà depuis de nombreuses années – simplement, les tribunes étaient situées à d'autres endroits. Cela pour garantir des recettes suffisantes à la Fondation.

Cependant, nous avons dit que nous ne voulions pas de zones privatisées, que ce soit pour assister au feu d'artifice ou dans le périmètre des stands. Je l'ai dit tout à l'heure, le non-respect de cette clause est un bémol – un très gros bémol! – de l'édition 2016 que nous avons d'ailleurs signalé à la Fondation Genève Tourisme & Congrès: la privatisation n'était pas autorisée. Nous avons fait ce que nous pouvions pour l'empêcher mais, comme elle était effective spécialement le jour du feu d'artifice, il était difficile d'agir sur le moment.

Avant d'aborder le fond, je tirerai un bref bilan des Fêtes de Genève 2016. Nous en avons discuté avec le Canton, qui suit d'ailleurs la même ligne que la Ville dans cette affaire. Je crois avoir compris, Mesdames et Messieurs, que vous saluiez le dégagement de la rade – en tout cas sur la rive gauche. Les Genevoises et les Genevois, ainsi que les touristes, ont enfin pu constater à quoi ressemblerait cette rade magnifique avec son énorme potentiel, si elle était exempte de bateaux, de chantiers et autres cabanons... Bref, vous avez pu vous balader au bord du lac et voir le lac tout en participant à la fête.

Je signalerai encore, pour reprendre les termes utilisés par plusieurs préopinants, la nouveauté de certains stands. La plupart – nous l'avons contrôlé – étaient loués par des restaurateurs genevois qui ont tenté l'expérience cette année. J'ajoute que, d'après ce que nous avons cru percevoir, le feu d'artifice a été apprécié du public.

Quant à la problématique des prix, il reste difficile de savoir quelle position adopter car, au fond, cela dépend toujours d'un avis personnel. *La Tribune de Genève* – je crois que les journalistes se sont rendus sur place – a publié un article à ce sujet estimant que les prix de l'édition 2016 n'avaient pas augmenté et qu'ils se situaient dans la moyenne de ceux que pratiquent les commerçants genevois...

Le président. Il vous faut conclure, Monsieur Barazzone.

Initiative: pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales

M. Guillaume Barazzone, maire. Je vais conclure, Monsieur le président, si vous me laissez encore trois minutes...

Le président. Vous parlez déjà depuis huit minutes, alors que le temps de parole imparti est de sept minutes. C'est valable pour vous aussi!

M. Guillaume Barazzone, maire. Bon, alors je ne parle plus... Pour la faire courte, l'initiative IN-5 pose deux problèmes majeurs. Le premier est la durée des Fêtes, qu'elle aimerait réduire à sept jours. C'est beaucoup trop court! Pourquoi? Parce qu'on a besoin de deux week-ends. Les hôteliers estiment – et la Fondation Genève Tourisme & Congrès nous l'a clairement indiqué – qu'il n'est financièrement pas viable d'avoir des Fêtes de Genève ne couvrant pas deux week-ends.

Enfin, j'en viens au deuxième problème – je conclurai par là, mais je crois que cela doit être dit avant que vous ne me coupiez la parole, Monsieur le président. L'initiative IN-5 implique un changement de paradigme complet. Ce qu'elle dit en creux est en fait plus important que ce qu'elle dit textuellement. En effet, elle sous-entend que les Fêtes de Genève devront être organisées par la Ville ou les collectivités publiques. Le peuple doit le savoir – et vous aussi, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux – avant d'accepter cette initiative.

Cela signifie que, sans injection massive d'argent public, ce sera la mort des Fêtes et surtout du feu d'artifice. Quand je parle ici d'argent public, il ne s'agit pas de 500 000 francs, mais de plusieurs millions de francs à ajouter chaque année au budget de la Ville, voire des communes ou du Canton. Rappelons quand même que les Fêtes de Genève sont une manifestation d'importance cantonale! Rappelons également, à titre de comparaison, que la Fête de la musique qui ne dure que trois jours coûte 2,5 millions de francs aux contribuables.

Voilà de quoi il est question dans l'initiative IN-5. Il faut savoir quel modèle on veut pour les Fêtes de Genève. Le Conseil administratif est bien évidemment d'accord d'aider le Conseil municipal à rédiger un contre-projet. Si vous nous le demandez, Mesdames et Messieurs, nous le rédigerons pour vous le soumettre ensuite, et vous pourrez l'amender si vous le souhaitez.

En tout cas, je crois vraiment qu'il faut reconnaître que les Fêtes de Genève sont importantes pour notre ville et son attractivité, pour le tourisme, pour l'économie, mais également pour les Genevois. Moyennant les conditions fixées et les efforts demandés par le Conseil administratif, soit la réduction linéaire de l'emprise sur le domaine public chaque année, la réduction de la durée...

Le président. Je vous remercie de conclure, Monsieur le maire.

M. Guillaume Barazzone, maire. ... moyennant un certain nombre de principes, nous parviendrons je l'espère à un compromis permettant de rejeter l'initiative IN-5. La question du contre-projet pourra être débattue en commission mais, en tout cas, le Conseil administratif est prêt à vous aider dans ce sens, Mesdames et Messieurs.

Mis aux voix, le renvoi de l'initiative à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication est accepté par 66 oui contre 8 non.

Le président. Nous passons aux urgences acceptées à la séance de 17 h.

5. Motion du 13 septembre 2016 de MM. Stéphane Guex et Pierre Gauthier: «Abattage de Plainpalais, transparence absolue» (M-1240)¹.

PROJET DE MOTION

Considérant:

- que beaucoup de voix s'élèvent dans la population genevoise pour savoir qui a pris la décision de l'abattage en urgence de 11 arbres, dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 septembre (voire 18 arbres selon des sources);
- que l'on est en droit de se demander:
 - le nom de l'entreprise mandatée pour l'expertise des arbres
 - si cette entreprise est indépendante de tout conflit d'intérêts
 - qui l'a mandatée
 - s'il y a eu une contre-expertise
 - s'il a été procédé à une tomographie
 - quand a été faite l'expertise, avant ou après la chute de l'arbre du 8 septembre
 - quelle était la nature des tests, des tests de résistance et quels étaient les critères
 - quels étaient les critères évoqués pour l'abattage de ces arbres précisément
 - si tous les arbres de la plaine ont été testés
 - si le rapport d'expertise est consultable

¹ Annoncée et motion d'ordonnancement, 1011.

Motion: transparence sur l'abattage d'arbres à Plainpalais

- s'il est exact que le hêtre blanc/grisard, le plus grand abattu, se soit révélé être parfaitement sain après abattage et si c'est cela qui a justifié la pose d'une plaque sur sa souche pour la cacher
- pour quel motif un état sanitaire des arbres demandé par le comité référendaire le 24 août 2016, soit quinze jours avant, a été refusé,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de livrer en urgence les résultats des expertises qui ont mené à l'abattage de tous ces arbres;
- d'apporter des réponses claires à la population genevoise AVANT les votations du 27 novembre 2016 concernant la proposition PR-994.

Préconsultation

M. Stéphane Guex (HP). La motion M-1240 a été déposée suite aux événements survenus sur la plaine de Plainpalais dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 septembre, qui ont provoqué un fort émoi populaire. Nous avons voulu relayer les échos qui nous en sont parvenus, ainsi que les nombreuses inquiétudes, les demandes et les questions sans réponse de la population, que je résumerai ici.

La motion demande donc quelle entreprise a été mandatée pour l'expertise des arbres et s'il y a eu une contre-expertise. Je sais que M. Barazzone a déjà répondu à certaines de ces questions, mais je les rappelle quand même. Procèdera-t-on ou a-t-on procédé à une tomographie des arbres? Quelle était la nature des tests effectués? M. Gaberell demandait à juste titre, tout à l'heure, si nous pouvions obtenir le rapport d'expertise. Si rapport il y a, le plus important pour nous est de savoir si on peut le rendre public pour qu'il soit accessible à la population, ou si des raisons techniques ou de confidentialité empêchent sa diffusion.

Toutes ces questions que les citoyens se posent à raison pourraient-elles recevoir réponse avant la votation du 27 novembre? Ce délai me semble suffisant pour qu'on obtienne les résultats demandés avant cette date. J'imagine que vous pourrez nous répondre sur ces différents points à un moment donné, Monsieur le magistrat.

Mise aux voix, l'entrée en matière sur la motion est acceptée sans opposition (59 oui et 2 abstentions).

M. Guillaume Barazzone, maire. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, en intervenant dès maintenant, peut-être pourrai-je vous faire économiser de la salive...

Comme je vous l'ai dit, cette mesure d'abattage d'arbres a été prise par le Service d'incendie et de secours (SIS) en collaboration avec le Service des espaces verts (SEVE), lequel avait mandaté au mois de juillet dernier l'expert qui avait déjà rendu un rapport sur les arbres de la plaine de Plainpalais en 2013. Nous recevrons prochainement les résultats de cette expertise non pas simplement sur les onze arbres dont je parlais tout à l'heure, mais sur 168 arbres de la plaine de Plainpalais. Ces résultats nous parviendront au plus tard dans deux ou trois semaines.

Pour ma part, Mesdames et Messieurs, je vous recommande de voter la motion M-1240. Elle ne nous pose aucun problème, puisque nous sommes d'accord d'être totalement transparents. En théorie, le Conseil administratif a six mois pour y répondre, mais nous le ferons plus rapidement, en nous invitant en commission ou en produisant un document écrit à l'intention du Conseil municipal. Je vous propose de m'auditionner avec les services concernés à la commission de l'aménagement et de l'environnement, afin que nous vous expliquions qui était l'expert mandaté, comment il a travaillé, quels sont les résultats de son expertise et pourquoi il préconisait l'abattage urgent de ces onze voire seize arbres.

Vous pouvez aussi voter cette motion sur le siège – nous vous y enjoignons, même. Cela ne nous pose pas de problème, puisque nous voulons être transparents. Je le répète une fois encore: l'abattage de ces arbres n'a rien à voir avec le débat du Conseil municipal sur la proposition PR-994 ni avec la votation du 27 novembre, qui sera maintenue. Nous avons dû faire ce choix uniquement pour garantir la sécurité du public sur la plaine de Plainpalais. Je vous le dis très franchement, Mesdames et Messieurs: si l'expert devait conclure que d'autres arbres présentent des risques, en tant que magistrat responsable à deux titres – et de la sécurité et des espaces verts – je n'hésiterai pas à abattre davantage d'arbres s'il le faut, afin de garantir la sécurité des gens. Ni plus ni moins. J'ai dit!

M. Grégoire Carasso (S). Je dirai quelques mots au nom du groupe socialiste sur les invites de la motion M-1240, qui ne demandent rien d'autre au Conseil administratif que de livrer d'urgence le résultat des expertises ayant mené à l'abattage de tous ces arbres sur la plaine de Plainpalais, et d'apporter des réponses claires à la population avant l'échéance de la votation du 27 novembre. A mon sens, il s'agit là d'une simple formalité aux yeux de tous les groupes politiques de bonne constitution – et le Parti socialiste en fait partie.

Nous venons d'entendre que les onze arbres abattus étaient en fait au nombre de seize... Si on compte celui qui a été abattu il y a quelques semaines, celui qui est tombé pendant la nuit et quelques autres, on arrive donc à un total de seize ou dix-huit arbres en moins. Et on nous dit qu'il y en aura peut-être davantage, en fonction du résultat des expertises!

Motion: transparence sur l'abattage d'arbres à Plainpalais

Dès lors, la question qui se posera naturellement sera celle de la validité de la votation du 27 novembre. Dans ce contexte, je rappelle que ce dossier a déjà fait trois fois l'aller et retour entre le plénum et la commission des travaux et des constructions, qui a longuement planché sur cette dernière phase de réaménagement de la plaine de Plainpalais. A l'issue de tout ce processus, on a accouché dans la douleur d'un compromis insatisfaisant à bien des égards. Je le répète: dès lors que déjà onze arbres qu'il était prévu de transplanter ont été abattus, si quelques dizaines d'autres subissent le même sort, je vois mal comment la population pourra voter le 27 novembre.

En effet, toute la magie – ou tout l'enfumage, c'est une question de point de vue – du compromis sur cette moitié de finalisation de la plaine de Plainpalais repose sur la transplantation de 68 arbres, si ma mémoire est bonne. Or, il y en a déjà un cinquième qui n'est plus! Qu'est-ce qui nous attend à l'avenir? Sur un plan pratique, la votation du 27 novembre pourra-t-elle avoir lieu dans les conditions prévues? L'aspect juridique de la question ne m'intéresse pas, mais il est certain que, d'un point de vue politique, la donne nous semble avoir radicalement changé.

C'est selon cette lecture-là de la situation que nous nous réjouissons de prendre connaissance des résultats des différentes expertises et des prochains plans relatifs aux arbres sur la plaine de Plainpalais.

M. Simon Gaberell (Ve). Pour rebondir sur les propos de Grégoire Carasso quant à la magie ou à l'enfumage du compromis concernant la plaine de Plainpalais, je ne sais pas lequel de ces deux termes est pertinent, en tout cas nous sommes saisis d'un très gros doute. En effet, au lieu des six arbres qui devaient être abattus, on en est déjà à seize – sans compter ceux qui ont été abattus précédemment. Le compromis n'est donc plus respecté, puisqu'il reposait justement sur le non-abattage des arbres et leur transplantation. A ce jour, on a triplé le nombre d'arbres abattus et cela ne correspond plus du tout au message politique passé auparavant.

Je veux bien que les conditions aient changé, mais je rappelle que nous avons débattu trois fois de ce sujet en l'espace de six ans. Or, il n'a jamais été fait mention de cette nouvelle expertise demandée par les services de M. Barazzone. On n'en a jamais entendu parler, pas même lors de nos débats de juin dernier. Jamais on ne nous a dit qu'une nouvelle expertise devait être faite.

Si tel avait été le cas, nous aurions peut-être modifié notre prise de position, nous y aurions réfléchi à nouveau pour éventuellement reconsidérer ce compromis. Mais non, nous n'avions aucune idée de cette nouvelle expertise! Elle ressort comme ça, par miracle, un jeudi soir, pour permettre tout à coup l'abattage

de seize arbres sur la plaine de Plainpalais. Je veux bien admettre que vous ayez raison et que vous êtes dans votre droit, Monsieur Barazzone, par contre je trouve ces ficelles un peu grosses. D'abord vous nous amenez au compromis, puis vous sortez une expertise d'on ne sait où et l'abattage des arbres continue!

J'avoue que le groupe des Verts est saisi d'un très gros doute. Et ce n'est pas bon signe en vue de notre prochaine assemblée générale, qui définira notre position quant à la votation du 27 novembre!

M. Pierre Gauthier (HP). Je vais enfoncer un peu le clou, si je peux me le permettre, après les interventions de mes trois collègues. J'ai sous les yeux des courriels échangés entre le comité référendaire et le Conseil administratif au sujet de la plaine de Plainpalais. A la demande émise le 24 août 2016 par le comité référendaire de procéder à un état sanitaire des arbres de la plaine, il a été répondu – écoutez bien, chers collègues: «Il n'y a pas d'analyse systématique de l'état sanitaire des arbres de la plaine de Plainpalais qui ait été effectuée depuis 2013 et il n'y en aura pas, en tous les cas, jusqu'à la votation de novembre 2016.»

Il y a là quelques points à éclaircir. Qui dit la vérité et qui ment? J'aimerais bien que l'on nous donne des explications: comment peut-on nous annoncer qu'il n'y aura pas d'évaluation sanitaire, puis nous apprendre tout à coup qu'il y en a eu une et qu'il a fallu abattre seize arbres? Comment cela se fait-il? Je pense que le Conseil administratif devrait vraiment nous répondre là-dessus de manière claire et directe.

J'avance un peu plus loin dans la réponse adressée au comité référendaire. En principe, six arbres devaient être abattus – ou pas – selon le projet de réhabilitation de la plaine de Plainpalais, pour terminer les alignements. Ledit comité ayant demandé au Conseil administratif s'il était toujours prévu d'abattre l'un ou la totalité de ces six arbres, sa question a reçu la réponse suivante: «Je vous indique qu'aucun examen sanitaire ne sera fait sur les six arbres qui auraient dû être abattus et qui ne le seront pas», etc.

Il serait intéressant que le Conseil administratif nous dise la vérité sur ce qui a été fait et sur ce qui est vrai ou faux, dans cette affaire!

M. Eric Bertinat (UDC). J'aimerais faire part à ce délibératif de ma perplexité face à la motion M-1240. Si nous pouvons admettre certaines des demandes qui y sont formulées – notamment sur l'urgence d'obtenir les résultats de l'expertise des arbres – il n'en demeure pas moins que l'on peut se poser des questions quant à la logique de ce qui s'est réellement passé et du pataquès provoqué par plusieurs membres de la gauche.

Motion: transparence sur l'abattage d'arbres à Plainpalais

Je le rappelle: un arbre de la plaine de Plainpalais est tombé en période de sécheresse et on s'est aperçus qu'il était tout pourri. M. Barazzone a donc demandé que l'on examine rapidement les autres arbres, afin de s'assurer qu'un tel accident ne se reproduise pas. Je suppose que c'est de cette expertise-là qu'il est question ici, car je ne vois pas de quelle autre il pourrait s'agir. Une expertise antérieure qui aurait prévu la chute de cet arbre? C'est improbable. Il y a donc une logique qui préside aux événements de la nuit du 9 au 10 septembre, soit à l'abattage d'autres arbres à titre préventif, si j'ai bien compris. La suspicion qui plane ce soir au sein du Conseil municipal quant à un complot visant à abattre un maximum d'arbres sur la plaine de Plainpalais me laisse perplexe, je l'avoue.

Quand on veut abattre son chien, on dit qu'il a la rage... Ici, quand on veut un débat sur la plaine de Plainpalais, on prétend qu'il y a un complot autour de l'abattage d'arbres... et on exige des réponses à de multiples questions sur ce qui demeure – à mes yeux en tout cas – un incident.

S'il faut aller jusqu'à ce que M. Barazzone nous fournisse les résultats de cette fameuse expertise, pourquoi pas? Cependant j'aurais espéré que ce plénum donne la priorité à d'autres sujets bien plus importants pour notre bonne vieille commune. Je comprends, certes, qu'il y a évidemment un lien direct avec la votation du 27 novembre prochain... Alors allons-y, demandons cette expertise. Mais pas besoin de laisser planer un pareil doute, ni d'inventer je ne sais quelle mystérieuse machination visant à abattre des arbres autour de celui qui est déjà tombé!

Bien sûr, il est triste d'abattre des arbres – je suis d'autant plus à l'aise pour en parler que j'ai fait partie du comité qui s'opposait à cette mesure dans le cadre de la réhabilitation de la plaine de Plainpalais –, en revanche il faut reconnaître que la nature a parfois raison de nos postures politiques. C'est elle qui dicte le moment où un arbre tombe, je dirais même qu'elle est parfois plus efficace que M. Paganì quand il décide d'abattre des arbres... Il faut donc, de temps en temps, se plier aux volontés de Dame Nature!

Le président. Mesdames et Messieurs, je vous informe que le bureau a décidé de clore la liste des intervenants après les personnes déjà inscrites au tour de parole.

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la problématique des arbres en ville de Genève est tout de même assez préoccupante. Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises, soit lors d'un abattage d'arbre, soit dans le cadre d'un projet d'aménagement comme celui de la plaine de Plainpalais. Et le débat continue, on le voit bien!

Pour ma part, cela me dérange que l'on enlève – non pas systématiquement, en tout cas de manière récurrente – de magnifiques arbres qui sont grands et forts. D'accord, on en plante aussi beaucoup... Je veux bien admettre que certains arbres sont malades, alors, qu'on nous le dise! Qu'on nous montre des analyses prouvant qu'il faut abattre tel ou tel arbre, car il représente un danger. On ne peut pas tout savoir à l'avance, mais tout de même!

Dans différents quartiers – je m'en suis plaint à plusieurs reprises ici – on abat des arbres et on les remplace par des balais de chiottes! Je suis désolé d'employer ce terme une fois de plus... Evidemment, on ne peut pas replanter directement de gros arbres – il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé pas loin d'ici, à la rue de la Croix-Rouge: quelle misère, mais quelle misère! Je passe par là tous les jours et ça me fait mal au ventre! Fallait-il vraiment abattre tous ces arbres et procéder à ces aménagements «luxueux»? Je n'en suis pas convaincu. Je pense qu'il faudrait une fois crever cet abcès. Venez avec de vraies preuves, Monsieur Barazzone! Montrez-nous comment l'état de ces arbres a été analysé!

Pour en revenir à la plaine de Plainpalais, tout le débat est faussé à cause du fait que la population votera bientôt sur le projet de réaménagement présenté par M. Pagani. Il semblait que l'on se rallierait à ce compromis mais, si tous les arbres de la plaine sont coupés d'ici à la votation du 27 novembre, il n'y aura plus besoin de discuter, ni même de voter! Quelque chose ne joue pas, là...

Pour cette raison, nous soutiendrons la motion M-1240. A un moment donné, il faut que les choses soient claires! Nous avons le sentiment d'un flou volontaire – et je vois que je ne suis pas le seul à le penser, ici. Incroyable, me voilà d'accord avec les Verts! On devrait dire: pendons les écolos pendant qu'il y a encore des arbres, avant que M. Barazzone ne les coupe tous! Je ne pense pas que c'est ce qu'il veut faire, mais on s'aperçoit quand même qu'un certain nombre de problèmes se posent concernant l'abattage des arbres à Genève.

Monsieur le maire, je ne sais pas ce qu'il faut faire... Produisez-nous des rapports où il soit écrit noir sur blanc qu'il est nécessaire de couper tel ou tel arbre! S'il est possible de procéder à des tomographies, faites-le, afin que nous soyons une bonne fois au clair sur l'état sanitaire des arbres et que nous sachions lesquels sont sains et lesquels sont malades.

Je le répète, le flou actuel fausse tout le débat politique. Nous voulons qu'il y ait des arbres en ville et, dans la mesure du possible, nous voulons garder nos beaux arbres au lieu de les remplacer par des plus petits. Je ne répéterai pas le terme que j'ai employé tout à l'heure pour les qualifier... J'étais quant à moi intervenu à propos d'un arbre à la rue du Vidollet, sauf erreur, mais là aussi c'était trop tard. Il s'agissait d'un hêtre pourpre qui a été coupé pour aménager une sous-station des Services industriels de Genève (SIG). Moi, j'adore les SIG, mais pas à la place d'un arbre! Je voterai donc cette motion! (*Applaudissements.*)

Le président. Du calme, Monsieur Sormanni!

M. Stéphane Guex (HP). Je voulais juste réagir aux propos de M. Bertinat et le rassurer – mais comme il n'est pas présent en ce moment, je compte sur votre diligence pour lui transmettre mes propos, Monsieur le président. Ah, le voilà! (*Rires.*)

Le président. Je vous rappelle que M. Bertinat est deuxième vice-président du bureau, Monsieur Guex...

M. Stéphane Guex. Il est réapparu parmi nous! Le revoilà assis tout près de vous au perchoir, Monsieur le président, il vous sera donc encore plus facile de lui transmettre ce que je vais dire...

Je voulais simplement lui signaler que nous ne soupçonnons ni un complot ni une quelconque manipulation derrière le récent abattage de ces arbres sur la plaine de Plainpalais. Mais à notre époque où l'information circule très vite, il est normal que de nombreux usagers de la plaine aient envie de connaître les raisons exactes de cette mesure. Justement parce que nous sommes des gens de bonne compagnie qui respectent les règlements et autres constitutions... (*Remarques.*) Oui, je sais, ce n'est pas le cas de tout le monde... Je ne sais pas à qui vous faites allusion, Monsieur...

Le président. Je transmettrai, Monsieur Guex.

M. Stéphane Guex. Vous transmettez à qui je sais, Monsieur le président! Nous pouvons donc faire confiance au Conseil administratif pour qu'il nous fournisse le rapport d'expertise demandé, afin d'envisager sereinement ses résultats et de les transmettre à qui voudra les voir au moment où ils seront connus.

M. Guillaume Barazzone, maire. Mesdames et Messieurs, au cours de ce débat, certains d'entre vous ont rigolé... Je conçois que vous puissiez trouver drôle de traiter la motion M-1240, mais rendez-vous compte de ce qui s'est passé la semaine dernière! Un arbre de plusieurs tonnes a failli tomber sur une famille qui se promenait avec une poussette! Je vous le rappelle juste pour remettre l'église au milieu du village, car on nous accuse de complot ou de je ne sais quoi encore... Voilà de quoi il s'agit en fait.

M. Pagani a effectivement répondu au comité référendaire qu'aucune nouvelle analyse systématique n'avait été effectuée sur les arbres de la plaine de Plainpalais. Je vous ai dit la même chose tout à l'heure, Mesdames et Messieurs. En revanche, une expertise ponctuelle a été réalisée non pas par le SEVE, mais par le bureau indépendant déjà mandaté en 2013. A l'époque, nous avons demandé à ces spécialistes de nous informer sur l'état de chaque arbre de la plaine de Plainpalais. Quant au SEVE, je rappelle au passage qu'il est composé de professionnels qui travaillent avec la nature au quotidien, et non pas au rythme du Conseil municipal... Ce service doit limiter le risque que des arbres tombent sur des biens ou des personnes.

Cet été, un certain nombre d'arbres ont donc fait l'objet d'une analyse succincte qui a continué après la chute de celui dont je viens de parler. Rappelons qu'il avait été jugé sain par l'expert indépendant en 2013! Ces arbres-là étant au nombre de 250, imaginez ce qui pourrait se passer si les autres commençaient aussi à tomber! Par conséquent, le SEVE s'est demandé si d'autres arbres jugés sains en 2013 risquaient aussi de tomber; l'expert mandaté dans ce contexte précis s'est vite rendu compte qu'il y en avait onze qui devaient être abattus: sept de manière imminente et quatre de manière urgente, si ma mémoire est bonne.

Le SEVE a reçu de sa part un courriel que je vous montrerai volontiers en commission, Mesdames et Messieurs. Ce document indique le numéro des arbres concernés et précise qu'ils doivent être abattus pour des raisons de sécurité, car ils sont malades. Il s'agissait d'une mesure urgente, mais nous n'allions pas en rester là. J'ai donc décidé – le SIS et le SEVE m'ayant demandé ce qu'il fallait faire avec les autres arbres –, par principe de précaution et indépendamment de tout débat politique, de demander leur analyse à l'expert indépendant. Il est actuellement en train de réaliser cette expertise en appliquant la méthode du diagnostic intégré de l'arbre (DIA), protocole standardisé utilisé en Europe.

Tout cela s'est fait avec l'aide du Canton, qui était au courant et qui a autorisé l'abattage des arbres la semaine dernière. La Direction générale de la nature et du paysage (DGNP) savait parfaitement ce que nous faisons et elle a pu analyser ces arbres sur place avec l'expert. Les autres seront, pour la plupart, analysés aussi et je présenterai volontiers à la commission de l'aménagement et de l'environnement les résultats de cette étude.

Je le répète, on ne peut pas accuser le Conseil administratif de ne pas tenir compte de l'état des arbres de la plaine de Plainpalais. Suite à l'expertise de 2013 qui avait été présentée en détail en commission, le SEVE avait déjà dû abattre – avec l'aide du SIS – huit arbres qui n'étaient pas sains et menaçaient la sécurité des biens et des personnes. Les abattages n'attendent pas les dates de votations! Je souligne que ma seule volonté est de garantir la sécurité des habitants, des passants et des biens.

Quant à M. Pagani, il continuera à défendre la position du Conseil administratif s'agissant du crédit d'investissement voté par ce plénum. Peut-être faudra-t-il, une fois ce projet adopté par le peuple, adapter ici ou là le montant des crédits. Au cas où l'un des arbres abattus aurait dû être transplanté, cela libérerait quelques fonds. Cependant, il n'y a pas forcément de correspondance entre les arbres abattus et ceux qui devront être transplantés; nous n'avons pas encore procédé à cette vérification car nous n'en avons pas eu le temps, mais il y a peut-être des cas où ce sont les mêmes arbres. Je rappelle qu'il a fallu en abattre des deux côtés de la plaine, ce qui prouve que c'était pour des raisons de sécurité – et non pas en lien avec la transplantation prévue dans le projet accepté par la majorité du Conseil municipal.

M. Rémy Pagani, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, j'aimerais d'abord dire quelques mots sur les tâches assumées par mon collègue Guillaume Barazzone.

M. Sormani a dit qu'il tenait à avoir des arbres en ville – mais tout le monde est dans le même cas! Nous voulons tous des arbres, ils nous apportent de l'oxygène! Il n'empêche qu'un micocoulier est récemment tombé sur la rampe d'accès à la rue de la Croix-Rouge – je l'ai vu de mes propres yeux, c'était une masse considérable! On ne peut pas dire que ce spectacle était très beau... Il a donc fallu couper tous les arbres de cette rue. On ne pouvait pas les remplacer par de gros arbres, car cela aurait coûté beaucoup trop cher aux contribuables. On a donc replanté les arbres qu'on a pu, ils grandiront peu à peu...

De même, il y a deux semaines, un arbre est tombé dans le parc des Eaux-Vives et a écrasé deux voitures. J'ose le dire: heureusement qu'il a écrasé deux voitures et pas des gens! S'il y avait eu des victimes, ça aurait été une autre paire de manches!

Je comprends donc la réaction de mon collègue Barazzone qui assume une responsabilité extrêmement importante en la matière, lorsqu'on lui demande pourquoi il coupe des arbres. C'est une interrogation tout à fait légitime, mais il faut bien voir que ce sont des raisons de sécurité qui dictent un tel choix. M. Barazzone assume ses responsabilités, il a mandaté un expert pour vérifier l'état des arbres de la plaine de Plainpalais et on peut lui faire confiance.

Cette situation était imprévue, Mesdames et Messieurs, je n'aurai de cesse de vous le répéter. Quant à M. Gauthier, il vient ici avec des papiers dont il ne lit que la moitié – et ce n'est pas un hasard! J'ai effectivement répondu au comité référendaire qu'il n'y avait pas d'analyse systématique des arbres de la plaine de Plainpalais, M. Barazzone l'a précisé aussi. En effet, le SEVE procède plutôt à des analyses ponctuelles sur l'ensemble des arbres de la ville, dont ceux de la plaine de Plainpalais.

J'ai répondu également qu'à ma connaissance il n'y aurait pas, avant la votation du 27 novembre, d'analyse des six arbres précis qu'il était initialement prévu d'abattre. Si le projet que je porte au nom du Conseil municipal reçoit l'aval du corps électoral, je procéderai à ces analyses à ce moment-là – mais pas avant, car je ne vois pas l'utilité de les faire plus tôt.

J'aimerais à présent rappeler le fond de cette affaire. L'objectif du projet que vous avez voté, Mesdames et Messieurs les Verts, est de faire en sorte que la plaine de Plainpalais soit adaptée à la situation actuelle. Nous avons toutes et tous constaté que les arbres qui la couronnent sont dans un état relativement déplorable. Or le premier projet que j'avais présenté visait justement à tous les couper pour en replanter et obtenir dans dix ans une plaine qui soit dans un état très favorable. Allez voir les arbres que nous avons plantés il y a trois ans, Mesdames et Messieurs, ils sont déjà quasiment identiques à ceux qui datent d'il y a trente ans. Constatez-le *de visu*!

Mon projet reste donc valable. Il prévoyait notamment la rénovation de l'ensemble des zones du marché aux légumes, c'est-à-dire de l'endroit le plus important. Je continue à dire – et j'y tiens! – que ce projet reste valable, d'autant plus qu'il a fallu couper certains arbres des deux côtés de la plaine. Il n'y a donc aucune raison de changer de projet – bien au contraire: cette solution adaptée à la situation actuelle s'avérera peut-être la seule idoine, en fonction des événements à venir, pour sécuriser rapidement la plaine de Plainpalais.

Par «sécuriser» j'entends également la pose d'un éclairage correct pendant la nuit, l'installation de bancs et de fontaines... On a besoin de ça aussi. De plus, dimanche après-midi, j'ai vu des marchands aux légumes verser leur «tambouille» au pied des arbres. Voilà qui ne fait pas du bien aux arbres! Si on mettait à la disposition des maraîchers les égouts nécessaires pour verser leurs eaux usées, cela rendrait bien service aux arbres...

En conclusion, Mesdames et Messieurs, pour nous, ce projet reste valable. M. Barazzone vous présentera dans quelques semaines tous les éléments à sa disposition concernant l'analyse des arbres menée actuellement et l'expertise qui a conduit à l'abattage de la semaine dernière. Si on examine les troncs coupés – sauf le grand, j'en conviens – on voit qu'ils sont pourris à l'intérieur. C'est la réalité incontournable! Il faudra faire avec, car la nature c'est la nature... Je vous remercie de votre attention.

Le président. La liste des intervenants était close, Monsieur Carasso. Demandez-vous la réouverture du débat? Je vous écoute, mais soyez bref...

Motion: transparence sur l'abattage d'arbres à Plainpalais

M. Grégoire Carasso (S). Une fraction de seconde, Monsieur le président! Je voulais juste signaler qu'on a abondamment insisté, au cours de ce débat, sur l'intérêt de recevoir en commission les documents demandés. Cependant, le texte de la motion M-1204 présuppose son vote sur le siège... Si nous voulons recevoir des informations pour pouvoir en faire état en séance plénière, nous sommes obligés de renvoyer d'abord cette motion en commission. Je pense que, formellement, cela ne change rien, mais il y va de la qualité du débat...

Le président. C'est bien ce que je craignais, Monsieur Carasso! La seule demande émise tout à l'heure concernait le renvoi de cette motion au Conseil administratif. Et vous proposez maintenant autre chose! Je regrette déjà de vous avoir donné la parole.

M. Grégoire Carasso. Eh bien, voilà: je demande le renvoi de la motion M-1204 à la commission de l'aménagement et de l'environnement, Monsieur le président! Il n'y a pas d'autre enjeu que celui-là.

Le président. Deux demandes ont donc été émises par rapport à la motion M-1240. Je fais d'abord voter son renvoi au Conseil administratif; s'il est refusé, je ferai voter son renvoi à la commission de l'aménagement et de l'environnement.

Mis aux voix, le renvoi de la motion au Conseil administratif est refusé par 52 non contre 22 oui.

Mis aux voix, le renvoi de la motion à la commission de l'aménagement et de l'environnement est accepté par 59 oui contre 14 non.

6. Rapport d'activité et comptes 2015 de la Fondetec (D-32.2).

Sommaire

Message de la Présidente	3
Activité de financement et d'hébergement, chiffres clés	4
Dispositions générales	7
Organisation et activité	10
Rapport de performance	13
Résultats des activités de financement (graphiques)	
Impact du financement sur l'emploi (statistiques AV5)	
Résultat des activités d'hébergement (graphiques)	
Impact sur l'emploi de la location de bureaux (statistiques AV5)	
Rapport financier	27
Événements et partenariats	35
Entreprises sélectionnées	36
Financement	
Hébergement	

IMPRESSUM

Publié par Fondetec, Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
Tél: 022 338 03 60
Fax: 022 338 03 69
fondetec@fondetec.ch
www.fondetec.ch

Crédits photos: Nicolas Schopfer
Couverture et mise-en-page: Studio Gambetta
Révision: Julliard & Garcia Associés



Papier recyclé extra blanc, Cocoon Preprint blanc mat,
muni du certificat FSC pour une gestion exemplaire des forêts.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux entreprises nous ayant permis de réaliser des photographies pour illustrer le présent rapport annuel.

Message de la Présidente

2015 – Une année tout en contraste

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

La mission historique de la Fondetec qu'est l'activité de financement est plébiscitée par les acteurs économiques locaux, avec un nombre record de nouvelles demandes. En ces temps de conjoncture incertaine, la Fondetec est fière d'enregistrer une progression de 17% du nombre de salariés soutenus dans le cadre de son activité de financement.

Toutefois, l'incertitude économique s'est traduite par une baisse sensible des crédits moyens accordés (- 17% par rapport à 2014), ainsi qu'un tassement du salaire moyen annuel par salarié ETP de 5%. Ce dernier se situe néanmoins à CHF 59'800.-.

Par ailleurs, le rôle de la Fondetec en tant qu'institution de financement de référence pour les entreprises en création et de moins de 3 ans se voit confirmé d'année en année, avec un taux stable d'environ 70% des dossiers acceptés entrant dans cette catégorie depuis 2011.

ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

L'activité d'hébergement d'entreprises de la Fondetec atteint un rythme de croisière, avec un taux de plus de 85% d'occupation et de réservation des places de travail au 31 décembre, en progression de 3% par rapport à l'an passé.

En raison de la prévalence des activités de conseil et de celles en lien avec le secteur informatique parmi les entreprises hébergées (plus de 75%), le salaire moyen annuel par salarié ETP s'élève à plus de CHF 85'000.-.

Il est réjouissant de constater que l'activité d'hébergement de la Fondetec facilite la création ou le maintien d'emplois à un bon niveau de rémunération sur le territoire de la Ville de Genève.

TRANSITION

2015 était aussi une année de transition majeure, puisqu'au mois de juin le Conseil de Fondation a été renouvelé de manière très importante avec l'arrivée de sept nouveaux membres sur un total de neuf.

Je remercie vivement les membres sortants, Mmes Valérie Boillat et Alia Chaker-Mangeat ainsi que MM. Alpha Drame, Diomidis Iliopoulos, Daniel Sormanni, Gilles Thorel et Alain Quiamzade de leur implication sans faille et des compétences éclairées mises au service de la Fondetec.

Je salue l'arrivée et l'excellente intégration des membres entrants, Mme Catherine Thobellem et MM. Daniel Ferrier, Damien Gumi, Laurent Leisi, Léonard Montavon, Romain de Sainte-Marie et Nicolas Wenger; je me réjouis de la collaboration à venir.

2016 s'annonce cruciale: avec la bénédiction du Conseil Municipal, la Fondetec devrait bénéficier d'une nouvelle dotation lui permettant de poursuivre ses activités pour la suite de la législature. Par ailleurs, le champ de ses activités s'étendra encore, avec l'offre de prestations spécifiques en matière de maturation de projets et d'accompagnement d'entreprises.

Il me reste à remercier très chaleureusement l'ensemble de l'équipe de la Fondetec pour son professionnalisme et son engagement, qui sont les facteurs du succès et de la légitimité de la Fondetec. Je tiens à remercier plus particulièrement son directeur Jérôme Favoulet, dont l'expertise n'est plus à démontrer, et qui a su - avec détermination et tact - positionner la Fondetec dans le monde genevois du financement d'entreprises.

Je conclus en témoignant toute ma reconnaissance à Mme Sandrine Salerno et aux services de son département, pour notre très bonne collaboration ainsi que pour la confiance dont elle et ils font preuve à l'égard de la Fondetec.

Anne-Marie Gisler
Présidente

Activité de financement et d'hébergement, chiffres clés

Financement	2015	2014	Moyenne 2011-2015	Moyenne 2007-2010
Nouvelles demandes	74	61	59.6	50.50
Décisions positives	30	24	25.8	26
Montant total des soutiens accordés (CHF)	2'912'000	2'796'200	2'627'292	2'562'225
Entreprises en cours de remboursement au 31 décembre	96	82	80.4	69.5
Hébergement	2015	2014	Moyenne 2011-2015	
Taux d'occupation des places de travail sur l'année	73%	54%	45%	

Pour la période 2011-2015, le nombre total des demandes de financement était de 298, dont 129 ont été acceptées pour un montant de CHF 13'136'460.-. De 2007 à 2010, 202 demandes ont été faites, et 104 crédits ont été octroyés pour un montant total de CHF 10'248'900.-.

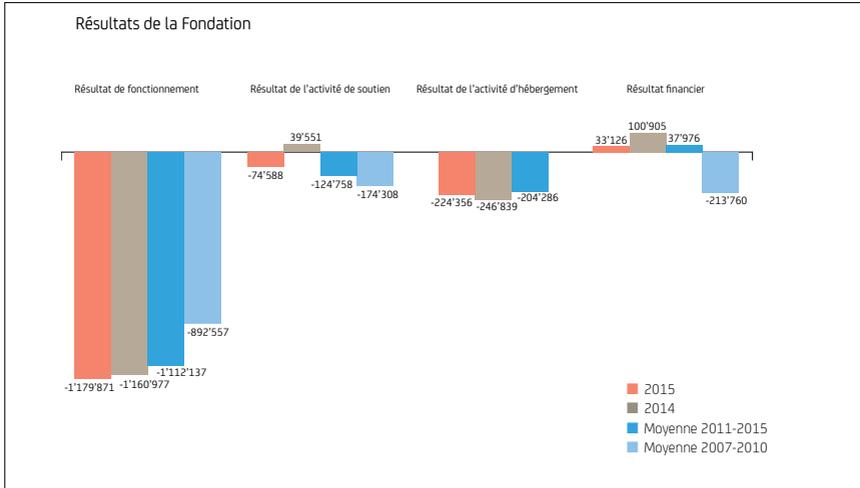
Si on constate une augmentation de 18% des nouvelles demandes entre les périodes 2007-2010 et 2011-2015, elle est de 21% entre 2014 et 2015, ce qui confirme le succès grandissant de l'offre de financement de la Fondetec.

Statistiques AVS sur la base des AVS reçues Entreprises, financement et hébergement (CHF)	2015	2014	Moyenne 2011-2015
Nb total de salariés sur l'année	621	518	508
<i>Nb moyen de salariés par entreprise</i>	7.6	6.8	7.5
Nb de salariés ETP sur l'année	303.8	289.4	265.2
<i>Nb moyen de salariés par entreprise ETP</i>	3.8	3.8	3.9
Masse salariale totale (tous les emplois)	18'633'208	18'749'702	16'882'400.52
<i>Salaire annuel moyen par collaborateur ETP</i>	61'153	64'786	63'227

Nb: le salaire annuel moyen a été calculé sur la base des ETP qui avaient un taux d'occupation supérieur ou égal à 20%, hors apprentis et stagiaires.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT ET D'HÉBERGEMENT, CHIFFRES CLÉS



Dispositions générales

BUTS (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.3)

1. La Fondation a pour but de promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, de soutenir et de développer des entreprises existantes et de stimuler l'innovation en Ville de Genève.
2. Les entreprises soutenues par la Fondation doivent avoir leur siège en Ville de Genève.

TÂCHES (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.4)

Afin de réaliser ses buts, la Fondation :

- a) examine les projets de nouvelles entreprises qui lui sont soumis et détermine, le cas échéant, le type de soutien qu'elle leur apporte.
- b) examine les demandes de soutien aux entreprises existantes, ainsi que leur projet de développement, et détermine, le cas échéant, le type de soutien qu'elle leur apporte.
- c) collabore étroitement avec le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève.
- d) collabore avec les organismes publics et privés œuvrant à la promotion de l'économie, de l'emploi et des entreprises dans le canton de Genève et dans la région.
- e) reçoit et consulte les partenaires sociaux, professionnels et syndicaux.
- f) prend toute autre mesure utile à la réalisation de ses buts.

CONDITIONS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

(LOI 9657 – PA 457.01 – ART.5)

La Fondation ne peut soutenir des entreprises, existantes ou à créer, que pour autant qu'elles soient établies en Ville de Genève et remplissent les conditions cumulatives suivantes :

- a) elles sont viables économiquement.
- b) elles contribuent à la création d'emplois ou au maintien d'emplois existants en Ville de Genève.
- c) elles respectent pleinement les dispositions légales relatives à la forme d'organisation de l'entreprise, ainsi que la réglementation de droit public et de droit administratif.
- d) elles respectent les conventions collectives de travail ou, à défaut, les usages dans la profession ou dans le secteur concerné, et sont à jour de leurs cotisations sociales ou ont obtenus de la part des assurances concernées un échéancier de paiement.
- e) elles respectent l'égalité entre hommes et femmes, notamment sur le plan salarial.

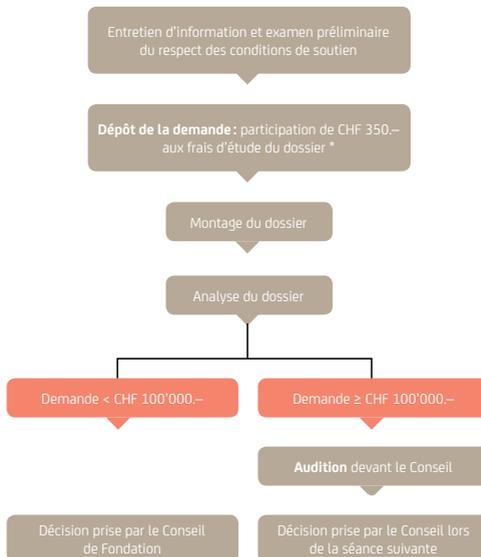
**NOS SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES:
FINANCEMENT OU HÉBERGEMENT**

Les interventions sont accordées en faveur de personnes physiques ou de personnes morales dont la raison de commerce est inscrite auprès du Registre du commerce.

**UNE SOLUTION DE CRÉDIT
INDÉPENDANTE DES BANQUES**

Depuis 1998, la Fondation soutient les entreprises de la Ville à travers des solutions de financement. À ce titre, elle intervient sous plusieurs formes, notamment le cautionnement, le prêt direct ou l'aide à la restructuration.

Le processus de sélection pour une demande de prêt



UN ESPACE PROFESSIONNEL DÉDIÉ AUX SOCIÉTÉS DE SERVICE

Depuis 2011, Fondetec a créé et développé une pépinière d'entreprises. Celle-ci peut accueillir une quinzaine d'entreprises sur une surface d'environ 210m² de bureaux, à laquelle s'ajoutent des espaces communs mutualisés. Au-delà de la simple location, cette pépinière vise notamment à favoriser les échanges d'expérience et de compétences entre entrepreneurs.

Le processus de sélection pour la location d'un bureau



Organisation et activité

ORGANES DE LA FONDATION

(LOI 9657 – PA 457.01 – ART.12)

Les trois organes de la Fondation sont :

- le Conseil de Fondation ;
- la Direction de la Fondation ;
- l'Organe de révision.

COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION

(LOI 9657 – PA 457.01 – ART.13)

- Le Conseil de Fondation est composé de neuf membres, ayant des compétences et de l'expérience.
- Le Conseil municipal désigne les neuf membres du Conseil de Fondation, proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis politiques, mais au minimum un membre par parti.
- Le/la Président-e du Conseil de Fondation et le/la Vice-président-e sont élus par le Conseil de Fondation.

DURÉE DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.14)

- Si tôt la Fondation créée, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation

pour une période se terminant avec la législature en cours.

- Puis, au début de chaque législature, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation pour la durée d'une législature.
- Le mandat de membre du Conseil de Fondation est renouvelable deux fois consécutivement au maximum.

DIRECTION DE LA FONDATION

(LOI 9657 – PA 457.01 – ART.22)

- Le/la Directeur/trice est responsable de la gestion opérationnelle de la Fondation. Il/elle assume l'administration courante de la Fondation.
- Le/la Directeur/trice est nommé-e par le Conseil de Fondation.
- Le/la directeur/trice siège au Conseil de Fondation avec voix consultative.

Depuis 2007, cette fonction est assumée par Jérôme Favoulet.

Le Conseil de Fondation jusqu' au 1er juin 2015



De g. à dr : Anne-Marie Gisler, Présidente (PLR), Alpha Dramé, Vice-présidente (Les Verts), Valérie Boillat (PS), Alia Chaker-Mangeat (PDC), Diomidis Iliopoulos (A gauche toute), Cathy Jacquier (UDC), Alain Quiamzade (PLR), Daniel Sormanni (MCG), Gilles Thorel (PS)

Le Conseil de Fondation depuis le 18 juin 2015



De g. à dr : Anne-Marie Gisler, Présidente (PLR), Cathy Jacquier, Vice-présidente (UDC), Daniel Ferrier (PLR), Damien Gumi (PS), Laurent Leisi (MCG), Léonard Montavon (PDC), Romain de Sainte-Marie (PS), Catherine Thobellem (Les Verts), Nicolas Wenger (Ensemble à Gauche)

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

ORGANISATION ET ACTIVITÉ

RAPPORT ANNUEL 2015

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Au cours de l'année 2015, la gestion des dossiers de financement a été gérée par 4 gestionnaires : Rosalia Correia (responsable crédit), Sophie Vittot, Laurent Perruchoud et Virginie Gilbert (jusqu'à fin février) puis Emilie Briones (assistante gestionnaire du 1er janvier au 27 mars puis gestionnaire dès le 28 mars 2015). La gestion de la pépinière d'entreprises est sous la responsabilité de Frédéric Genoud.

Chacun des gestionnaires de la Fondetec est en charge d'un portefeuille de dossiers.

Ce sont avant tout des généralistes, même s'ils approfondissent certaines spécialités correspondant à leur rôle interne au sein de la Fondetec (comptabilité/finance, juridique/contentieux, ressources humaines, communication/vente, informatique/nouvelles technologies). Cette spécificité leur permet de conseiller les entreprises sur des thématiques qu'ils mettent en pratique au quotidien.

Parallèlement aux activités de gestion des dossiers de financement et d'hébergement, le poste d'assistante administrative et accueil a été assumé Ana Seara jusqu'au 31 août 2015 et par Sabrina Rivoir dès mars 2015. Anne Fatout est chargée de projet et de rédaction depuis septembre 2015.

L'équipe de la Fondetec



De g. à dr.: Emilie Briones, Rosalia Correia, Anne Fatout, Jérôme Favoulet, Frédéric Genoud, Virginie Gilbert, Laurent Perruchoud, Sabrina Rivoir, Ana Seara, Sophie Vittot.

Rapport de performance

Activité de financement

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

	2015	2014	Moyenne 2011-2015	Total 2011-2015	Moyenne 2007-2010	Total 2007-2010
Nouvelles demandes	74	61	59.6	298	50.5	202
Demandes retirées *	2	0	3.8	19	11.7	47
Demandes refusées au traitement	0	0	0.2	1	1.2	5
Demandes non étudiées par le Conseil	2	0	4	20	13	52
Décisions positives	30	24	25.8	129	26	104
Décisions négatives	28	27	23.2	116	12.7	51
Nombre total des décisions prises	58	51	49	245	39	155
Montant total des soutiens accordés (CHF)	2'912'000	2'796'200	2'627'292	13'136'460	2'562'225	10'248'900
<i>Pour un montant moyen</i>	<i>97'067</i>	<i>116'508</i>	<i>101'833</i>	<i>98'547</i>		
Montant total des soutiens refusés (CHF)	3'470'000	4'920'000	3'151'594	15'757'972	2'150'875	8'603'500
<i>Pour un montant moyen</i>	<i>123'929</i>	<i>182'222</i>	<i>135'845</i>	<i>168'696</i>		
Montant total des décisions prises	6'382'000	7'716'200	5'778'886	28'894'432	4'713'100	18'852'400
Dossiers remboursés	9	13	13	64	11	44
Montant total des dossiers remboursés	1'064'700	1'438'000	1'327'030	6'635'150	1'882'840	7'531'360
Dossiers non ouverts **	2	2	0.8	4	4	15
Entreprises en faillite	3	2	4	20	5	18
Dossiers terminés au cours de l'année	14	17	17.6	88	19.2	77

Situation au 31 décembre	2015	2014	Moyenne 2011-2015	Total 2011-2015	Moyenne 2007-2010	Total 2007-2010
Entreprises en cours de remboursement	96	82	80.4	402	69.5	278
Entreprises dont le prêt est en attente de libération	8	6	5.6	28	6.5	26
Entreprises en attente de décision	34	20	21.4	107	26.7	107
Nombre total d'entreprises en cours de suivi	138	108	107.4	537	88.2	411

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Depuis 2007, ce sont 500 demandes de financement qui ont été reçues, soit une moyenne de 56 nouveaux dossiers par année. En 2015 le nombre de demandes de financement atteint un record avec 74 nouvelles demandes, soit plus de 20% d'augmentation par rapport à 2014.

Au total, le Conseil de Fondation s'est prononcé sur 400 dossiers représentant plus de CHF 47,7 millions, soit plus de CHF 5.3 millions en moyenne par année.

* Dossiers pour lesquels le porteur de projet, après avoir payé la taxe d'inscription, a retiré son dossier avant la décision du conseil
** Dossiers acceptés par le conseil mais dont les fonds n'ont pas été utilisés par le porteur de projet

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

RAPPORT ANNUEL 2015

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

RAPPORT DE PERFORMANCE

IMPACT SUR L'EMPLOI DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Statistiques uniquement sur la base des déclarations AVS reçues FINANCEMENT (CHF)	2015	2014	Moyenne 2011-2015
Nb d'entreprises ayant répondu	69	67	64
Taux de réponse	90.8%	89%	
Nb total de salariés sur l'année	598	500	502
<i>Nb moyen de salariés par entreprise</i>	<i>8.67</i>	<i>7.46</i>	<i>7.8</i>
Nb de salariés ETP sur l'année	288	275	260
<i>Nb moyen de salariés par entreprise ETP</i>	<i>4.2</i>	<i>4.1</i>	<i>4</i>
Masse salariale totale	17'281'423	17'571'636	16'441'839
<i>Salaires annuel moyen par collaborateur</i>	<i>59'800</i>	<i>63'812</i>	<i>63'269</i>

Les données mentionnées ci-dessus présentent la tendance générale pour les entreprises suivies au cours de l'année 2015. Elles sont issues des déclarations AVS 2015 et des comptes remis chaque année par les entreprises.

- Pour établir les emplois en ETP, chacune des entreprises a précisé pour chaque collaborateur, d'une part, le nombre de mois de travail sur l'année, et d'autre part, le taux d'activité pour chacun d'entre eux.
- Les données relatives à des emplois créés indirectement par des activités de placement de personnel n'ont pas été prises en compte, ni les emplois dont le taux d'occupation étaient inférieur à 20%.
- Ne sont pas prises en compte les 6 entreprises ayant eu un exercice de moins de 6 mois en 2015.
- 13 entreprises sont en cours de processus de recouvrement. Elles ne sont pas prises en compte.
- 1 entreprise étant à la fois hébergée et financée, elle a été comptabilisée dans les hébergées.

Les statistiques établies dans le tableau ci-dessus sont basées sur les données AVS de 90.8% des 76 entreprises éligibles selon les critères précités.

En 2015, grâce à son activité de financement, la Fondetec a permis la création ou le maintien de plus de 598 emplois, pour une masse salariale totale de plus de CHF 17 millions.

444 emplois sont à un taux d'occupation égal ou supérieur à 20 %, et correspondent à 288 ETP.

Le salaire annuel moyen par collaborateur en ETP (hors apprentis et stagiaires), a baissé en 2015, avec un salaire moyen de CHF 59'800.-.

40 apprentis et stagiaires étaient employés par 15 entreprises, pour un équivalent de 14.5 ETP, et une masse salariale de CHF 287'946.-.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

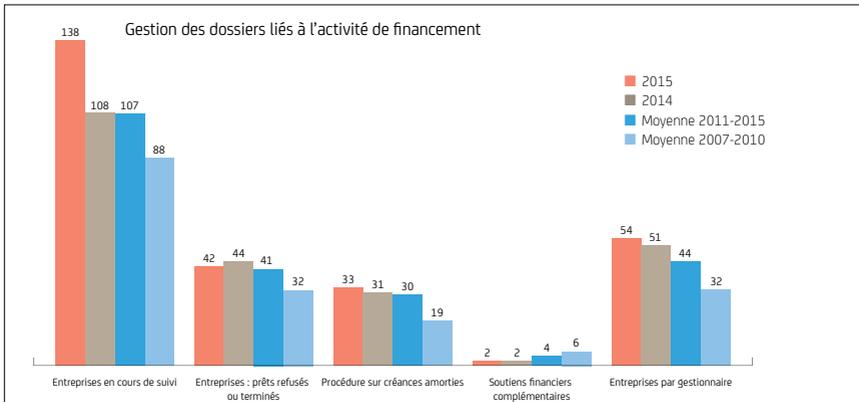
Fondotec: rapport d'activité et comptes 2015

1097

RAPPORT DE PERFORMANCE

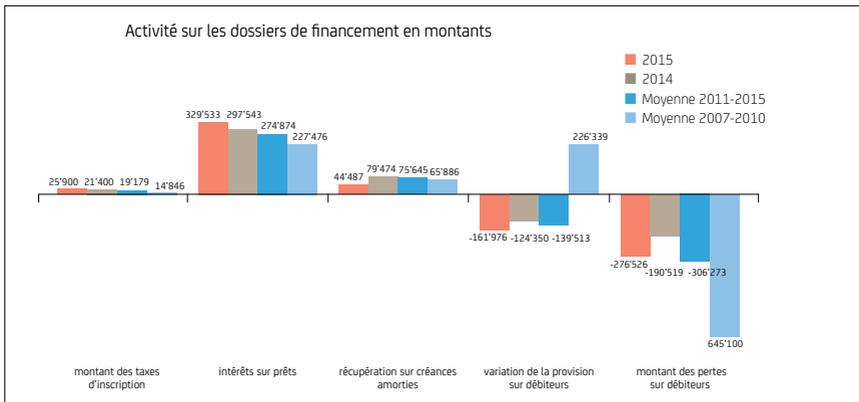
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

RAPPORT ANNUEL 2015



En 2015, le nombre moyen d'entreprises par gestionnaire a augmenté par rapport à l'année précédente, sachant qu'en 2014, un des postes avait été vacant pendant une période d'environ 6 mois.

Notons la forte progression de l'activité de soutien en 2015.



La variation de la provision sur débiteur était de CHF 161'976.- en 2015, représentant un montant total au 31 décembre 2015 de CHF 2'292'211.-. Le nombre de dossiers provisionnés est quant à lui passé de 24 en 2014 à 26 en 2015.

En 2015, 10 prêts ont été clôturés, représentant un montant total de CHF 1'244'700.-.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

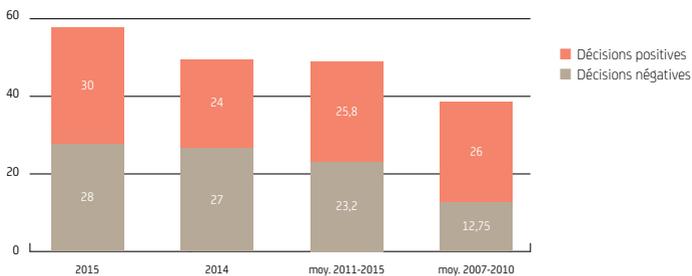
Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

RAPPORT ANNUEL 2015

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

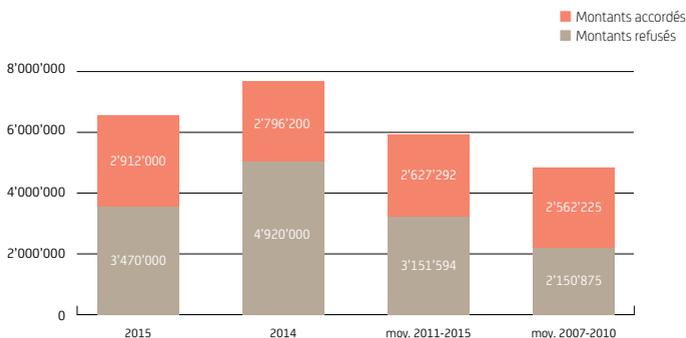
RAPPORT DE PERFORMANCE

Demandses de financement accordées et refusées



- 30 dossiers ont été acceptés au cours de l'année, parmi lesquels 2 concernaient des crédits complémentaires (pour un montant de CHF 95'000.-) accordés à des entreprises déjà en cours de suivi.
- Cette année, le nombre de décisions négatives s'élève à 28, soit un taux de 48 % de décisions négatives par rapport au nombre total de décisions qui s'élève à 58 en 2015.
- Il est à noter que sur 9 demandes au-delà de CHF 200'000, 3 ont été acceptées et 6 refusées.

Montants de financement accordés et refusés en CHF

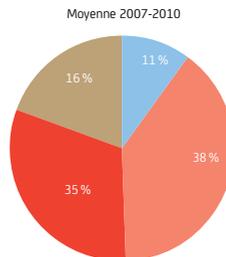
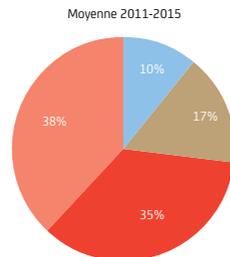
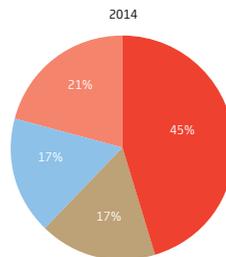
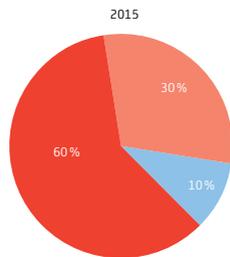


En 2015, le Conseil de Fondation a octroyé 45 % des montants demandés, soit plus de CHF 2,9 millions (qui représentent une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente). Sur la période 2007-2015, la moyenne des montants accordés par année

augmente légèrement, soit près de 2,6 millions par année. La moyenne des montants refusés a nettement baissé par rapport à 2014, passant de CHF 182'222.- en 2014 à CHF 123'929.- en 2015.

Répartition des montants acceptés

■ ≤ 50'000 CHF ■ 100'000 à 200'000 CHF
■ 50'000 à 100'000 CHF ■ > 200'000 CHF



Le montant moyen des prêts accordés a diminué par rapport à 2014, s'établissant autour de CHF 97'000.- en 2015 contre CHF 116'000.- en 2014. Celui-ci est aussi inférieur aux moyennes établies respectivement entre 2007 et 2010 (environ CHF 100'000.-) et 2011 et 2015 (environ CHF 103'700.-).

Le montant moyen des soutiens refusés en 2015 a lui aussi diminué par rapport à l'année précédente, s'élevant à CHF 123'929.- contre CHF 182'222.- en 2014.

Concernant la répartition des montants, dans la continuation de 2014 et depuis 2007, les prêts accordés de CHF 50'000.- à CHF 100'000.- représentent

la majorité des demandes acceptées en 2015 (60% des dossiers), et les prêts entre CHF 0.- et CHF 100'000.- représentent 90% des crédits accordés.

Notons que les prêts de plus de CHF 200'000.- ne représentent plus que 10% des dossiers (soit près de la moitié du nombre de prêts octroyés pour ce type de montant en 2014). Par ailleurs, il n'y a pas eu de prêts octroyés pour des montants entre CHF 100'000.- et CHF 200'000.-.

Les demandes de prêts ≤ à CHF 50'000.- représentent 30% des dossiers, soit près du double, de celles reçues en 2014.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Fondotec: rapport d'activité et comptes 2015

RAPPORT ANNUEL 2015

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

RAPPORT DE PERFORMANCE

Répartition des demandes de financement étudiées par le Conseil selon l'âge de l'entreprise

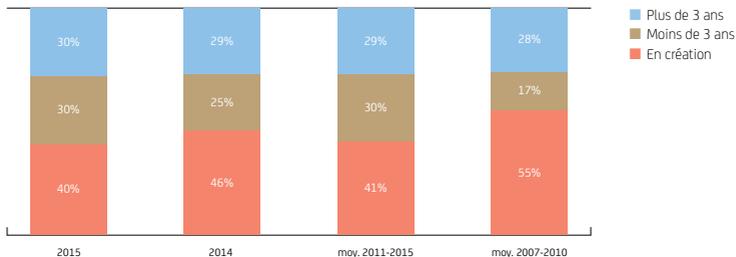
Dossiers acceptés : âge entreprise	2015	2014	Total 2011-2015	Moyenne 2011-2015	Total 2007-2010	Moyenne 2007-2010
En création	12	11	53	10.6	57	14.2
Moins de 3 ans	9	6	39	7.8	18	4.5
Plus de 3 ans	9	7	37	7.4	29	7.2
Total	30	24	129	25.8	104	26

Dossiers refusés : âge entreprise	2015	2014	Total 2011-2015	Moyenne 2011-2015	Total 2007-2010	Moyenne 2007-2010
En création	18	13	67	13.4	29	7.2
Moins de 3 ans	6	8	32	6.4	9	2.2
Plus de 3 ans	4	6	17	3.4	13	3.2
Total	28	27	116	23.2	51	12.7

La fondation a octroyé en moyenne 44% des prêts à des entreprises en création entre 2011 et 2015, alors qu'elle en a octroyé 66% entre 2007 et 2010. De même, le pourcentage d'acceptation des demandes de prêts pour des entreprises de moins de 3 ans était de 55% entre 2011 et 2015 et de 67% entre 2007 et 2010.

Enfin, le plus haut taux d'acceptation des demandes de prêts concerne les entreprises de plus de 3 ans, avec respectivement 68,5% entre 2011 et 2015 et 69% entre 2007 et 2010.

Répartition des demandes accordées selon âge de l'entreprise

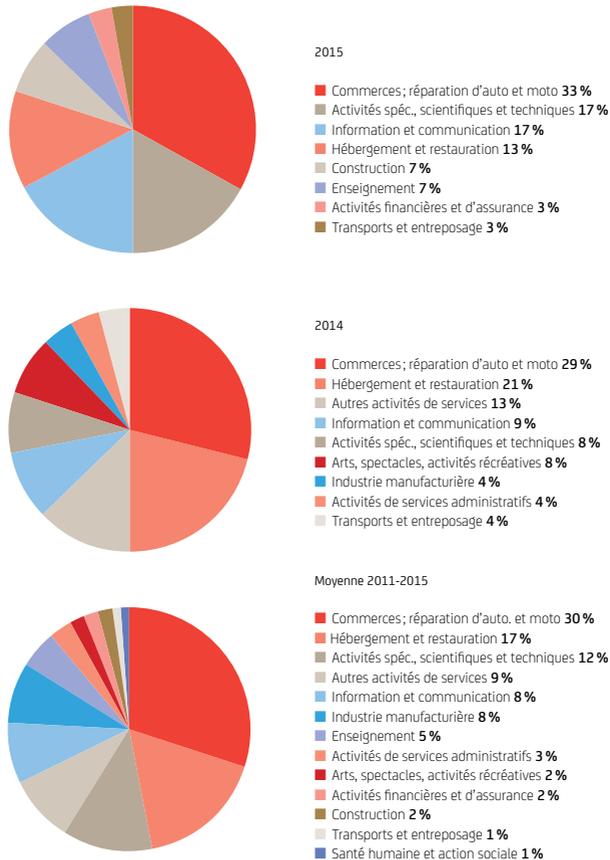


La Fondation analyse principalement les demandes de financement de jeunes entreprises (en création ou de moins de 3 ans). En 2015, elles représentent 45 dossiers étudiés alors que les entreprises de plus de 3 ans représentent 13 demandes. De plus les demandes de financement étudiées pour des entreprises uniquement en création est passé de 23 en 2014 à 30 en 2015 et représentent 52% des décisions.

Sur les 30 dossiers acceptés en 2015, 40% étaient liés à des créations d'entreprises, représentant plus de CHF 1'172'000.-. Le montant moyen des prêts accordés à ces entreprises en cours de création s'est élevé à un peu plus de CHF 97'000.-, ce qui est dans la moyenne du montant moyen total accepté pour l'ensemble des entreprises en 2015.

Par rapport à 2014, le montant total octroyé à des entreprises de plus de 3 ans a diminué, en passant de CHF 1'119'000.- en 2014 à CHF 725'000.- en 2015.

Répartition sectorielle des dossiers de financement acceptés



La classification sectorielle utilisée ici est basée sur la nomenclature générale des activités économiques 2008 (NOGA). La branche économique définie pour

chacune des entreprises est celle déterminée par le répertoire des entreprises du Canton de Genève.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) Fondotec: rapport d'activité et comptes 2015

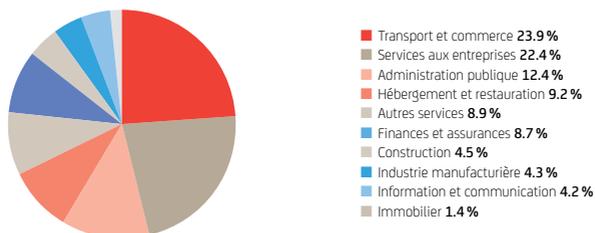
RAPPORT ANNUEL 2015

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

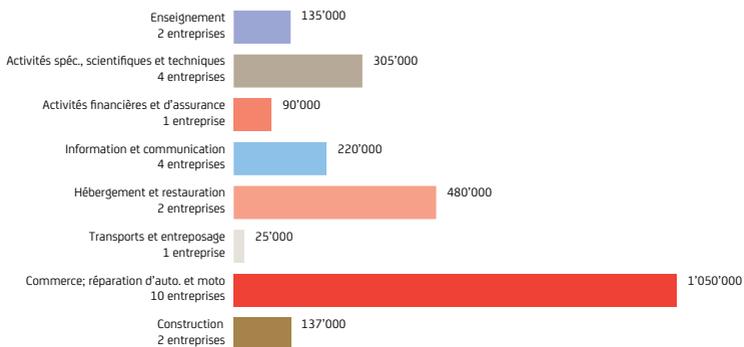
RAPPORT DE PERFORMANCE

Répartition des entreprises par secteur économique en Ville de Genève en 2008

Portrait économique de la Ville de Genève
Département des finances et du logement, déc. 2012



Répartition sectorielle des montants libérés en CHF, en 2015



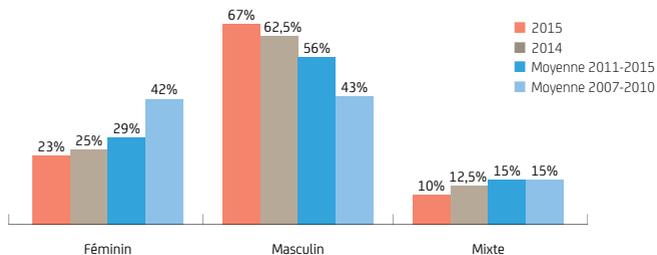
Au 31 décembre, 4 entreprises n'avaient pas libéré le montant accordé par la fondation, correspondant à un montant de CHF 470'000.-, et 26 entreprises avaient ouvert leur crédit, pour un montant global de CHF 2'442'000.-.

Le secteur d'activité ayant obtenu le plus de soutien est celui du commerce, avec 28% des montants libérés, soit CHF 700'000.- sur un montant total de CHF 2'442'000.-.

Financement de l'entrepreneuriat par genre

		Demandes acceptées	Demandes refusées	Demandes étudiées au total	% sur nb de dossiers
Entrepreneuriat féminin	2015	7	7	14	24%
	2014	6	6	12	24%
	moyenne 2011-15	7.6	6	13.6	28%
	moyenne 2007-10	11.2	2.5	13.7	35%
Entrepreneuriat mixte	2015	3	3	6	10%
	2014	3	2	5	10%
	moyenne 2011-15	3.8	2.6	6.4	13%
	moyenne 2007-10	4	1	5	13%
Entrepreneuriat masculin	2015	20	18	38	66%
	2014	15	19	34	66%
	moyenne 2011-15	14.4	14.6	29	59%
	moyenne 2007-10	11.5	9.2	20.7	53%

Moyenne des dossiers acceptés par genre



En 2015, le montant moyen des demandes de crédits étudiées était de CHF 71'071.- pour les dossiers portés exclusivement par des femmes contre CHF 111'630.- pour ceux portés par des hommes. La moyenne des montants sollicités par les dossiers mixtes est plus conséquente, atteignant CHF 191'667.-.

Concernant le montant moyen des demandes de crédits octroyés, il était cette année de CHF 72'857.- contre CHF 85'100.- pour les dossiers masculins, et CHF 233'334.- pour les dossiers mixtes.

Le montant total des crédits accordés pour les dossiers de l'entrepreneuriat féminin s'élève cette année à CHF 510'000.-. Sur 7 dossiers féminins acceptés, 1 demande a été retirée avant la libération, d'un montant de CHF 40'000.-.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

RAPPORT DE PERFORMANCE

ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

RAPPORT ANNUEL 2015

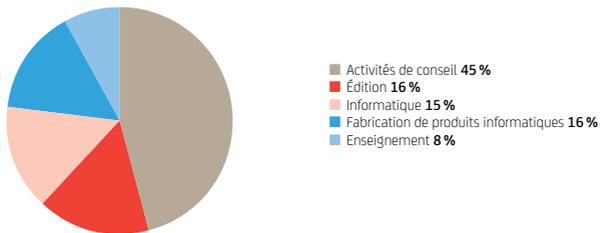
Activité de location de bureaux

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

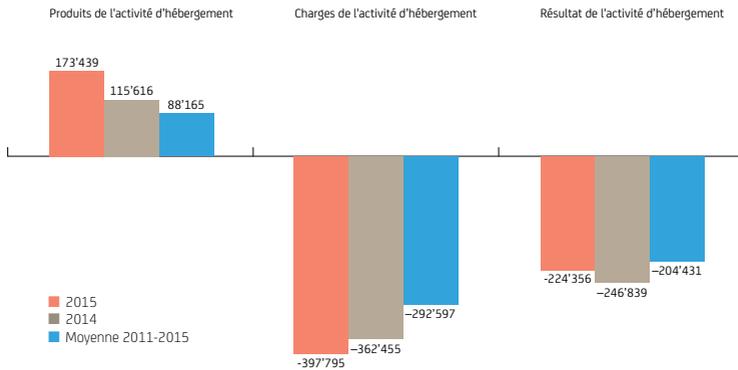
	2015	2014	Moyenne 2011-2015
Nouvelles demandes	36	16	13.4
Décisions positives	3	12	5.6
Décisions négatives	6	1	1.8
Décisions prises	9	13	7.4
Entreprises en attente de signature du bail suite à une décision positive au 31/12	2	1	1
Entreprises ayant renoncé suite à une décision positive	0	1	0.4
Entreprises ayant occupé des bureaux au cours de l'année *	14	16	9
Entreprises ayant quitté des bureaux en cours d'année	3	3	2
Taux d'occupation des places de travail sur l'année	73 %	54 %	45 %
Bureaux disponibles au sein de la pépinière	18	20	17.8
Bureaux occupés* au 31 déc.	13	14	7.6
Bureaux réservés au 31 déc.	2	0	0.8
Bureaux occupés ou réservés au 31 décembre	15	14	8.4
Places de travail disponibles au sein de la pépinière	35	35	35
Places de travail louées au 31 déc.	25	28	15.4
Places de travail réservées au 31 déc.	5	1	2
Places de travail occupées et réservées au 31 déc.	30	29	17.4
Taux d'occupation et de réservation des places de travail au 31 déc.	86 %	83 %	50 %

* Une entreprise occupait 2 bureaux au 31.12

Domaines d'activité représentés parmi les entreprises hébergées au cours de l'année 2015 (selon code Noga 2008)



Résultat de l'activité d'hébergement (en CHF)



SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

RAPPORT DE PERFORMANCE

ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

RAPPORT ANNUEL 2015

IMPACT SUR L'EMPLOI DE L'ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

Statistiques Entreprises uniquement sur la base des déclarations AVS reçues (CHF)	2015*	2014
Nb d'entreprises ayant répondu	12	9
Taux de réponse pour les déclarations AVS	92%	75%
Nb total de salariés sur l'année	23	18
<i>Nb moyen de salariés par entreprise</i>	2.1	2
Nb de salariés ETP sur l'année	16	14
<i>Nb moyen de salariés par entreprise ETP</i>	1.4	1.5
Masse salariale totale	1'351'785	1'178'066
Masse salariale totale ETP de + de 20%	1'330'982	1'178'066
<i>Masse salariale moyenne par entreprise</i>	112'649	130'896
Salaire annuel moyen par collaborateur ETP	85'057**	83'908

En 2015, grâce à sa pépinière d'entreprises, la Fondetec a permis la création ou le maintien de 23 places de travail, correspondant à 16 ETP pour une masse salariale totale de plus de CHF 1'351'785.-.

En 2015, le nombre moyen de salariés par entreprise en ETP était de 1,4.

Le montant du salaire annuel moyen par collaborateur ETP ayant un taux d'occupation égal ou supérieur à 20 % s'est élevé à CHF 85'057.-**.

Les statistiques établies dans le tableau ci-dessus sont basées sur des demandes auprès de 11 entreprises hébergées au 31.12.15, qui ont démarré leur activité au moins 6 mois avant le 31 décembre 2015 et qui n'ont pas été comptabilisées dans les statistiques liées à l'activité « financement ».

Les apprentis* et stagiaires* ont été comptabilisés dans les ETP ainsi que dans la masse salariale globale.

2 entreprises employaient chacune un stagiaire pour une masse salariale de CHF 15'490.- pour un ETP de 0,55.

* Ils ont été comptabilisés comme des ETP à 60 %

** Hors apprentis et stagiaires

Rapport financier

SFI

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
sur les comptes annuels au Conseil de Fondation de la
FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS
ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation des fonds propres, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2015 arrêté au 31 décembre. Les informations contenues dans le rapport de performance, joint au présent rapport, ne font pas l'objet de notre contrôle.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

/

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

RAPPORT ANNUEL 2015

RAPPORT FINANCIER

SFG

- 2 -

Rapport sur d'autres dispositions légales.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des Obligations) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 36, al. 4 du règlement de la Fondation et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 21 avril 2016

SFG Conseil SA

F. Savigny
Expert-réviseur agréé



A. Pierroz
Expert-réviseur agréé
(Responsable de la révision)

Annexes

- Comptes annuels :
- Bilan
 - Compte d'exploitation
 - Tableau de variation des fonds propres
 - Tableau des flux de trésorerie
 - Annexe
 - Rapport de performance

S38/P63/078-1268ra2015 - No 4508

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

1109

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT ANNUEL 2015

Bilan au 31 décembre 2015

	Annexe	2015 CHF	2014 CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Disponible et réalisable			
Caisse		131,40	317,60
CCP		897'306,51	1 142'795,63
Banques		194'994,47	299'866,22
Débiteurs prêts nets à moins d'un an	3.1.1.	2'053'349,07	1'823'533,13
Débiteurs locations nets à moins d'un an	3.1.2.	3'861,53	4'477,50
Titres & Placements – Nets	3.1.3.	2'552'555,02	2'407'799,54
Comptes de régularisation actif	3.1.4.	82'561,41	125'212,40
		5'784'759,41	5'804'002,02
Actif immobilisé			
Débiteurs nets à plus d'un an	3.1.1.	3'314'042,87	3'372'949,12
Autres immobilisations financières	3.2.2.	58'964,80	70'949,60
Immobilisations corporelles	3.2.1.	413'841,04	474'437,71
		3'786'848,71	3'918'336,43
TOTAL DE L'ACTIF		9'571'608,12	9'722'338,45
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant d'achats et de prestations de services		32'046,60	9'637,15
Comptes de régularisation passif	3.3.	102'711,92	80'162,45
		134'758,52	89'799,60
Capital de l'organisation			
Capital libre		10'882'538,85	10'899'898,33
Résultat de l'exercice		(1'445'689,25)	(1'267'359,48)
		9'436'849,60	9'632'538,85
TOTAL DU PASSIF		9'571'608,12	9'722'338,45

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

RAPPORT ANNUEL 2015

RAPPORT FINANCIER

Compte d'exploitation de l'exercice 2015

	Annexe	2015 CHF	Budget 2015 CHF	Ecart CHF	2014 CHF
Produits de l'activité de soutien					
Frais d'inscription de CHF 350.- par dossier		25'900,00	21'000,00	4'900,00	21'400,00
Intérêts sur prêts	4.1.	329'533,55	300'430,00	29'103,55	297'543,35
		355'433,55	321'430,00	34'003,55	318'943,35
Charges de l'activité de soutien					
Pertes nettes sur débiteurs	3.1.1.	(232'039,26)	(190'000,00)	(42'039,26)	(111'044,40)
Variation nette de la provision pour risques de perte sur débiteurs	3.1.1.	(161'976,00)	(200'000,00)	38'024,00	(124'350,00)
Honoraires avocats pour enquêtes sur dossiers		(27'965,95)	(40'000,00)	12'034,05	(35'390,80)
Frais de représentation		(8'040,12)	(9'000,00)	959,88	(8'607,00)
		(430'021,33)	(439'000,00)	8'978,67	(279'392,20)
Résultat de l'activité de soutien		(74'587,78)	(117'570,00)	42'982,22	39'551,15
Produits de l'activité pépinière					
Sous-locations pépinière		161'301,40	192'620,00	(31'318,60)	110'213,22
Produits divers		12'137,25	8'335,10	3'802,15	5'403,00
		173'438,65	200'955,10	(27'516,45)	115'616,22
Charges de l'activité pépinière					
Frais de locaux	5.3	(194'008,00)	(194'906,60)	898,60	(185'826,75)
Salaires et charges sociales	4.3	(150'530,40)	(137'564,50)	(12'965,90)	(121'537,15)
Frais administratifs		(14'688,00)	(14'688,00)	-	(14'688,00)
Honoraires & frais juridiques		-	(1'000,00)	1'000,00	(787,10)
Amortissements	3.2.1	(38'568,55)	(36'327,42)	(2'241,13)	(36'505,60)
Provision s/risque locatif	3.1.2	-	-	-	(3'110,30)
		(397'794,95)	(384'486,52)	(13'308,43)	(362'454,90)
Résultat de l'activité pépinière	4.4	(224'356,30)	(183'531,42)	(40'824,88)	(246'838,68)
Résultat intermédiaire 1		(298'944,08)	(301'101,42)	2'157,34	(207'287,53)

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Fondotec: rapport d'activité et comptes 2015

1111

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT ANNUEL 2015

Compte d'exploitation de l'exercice 2015 (suite)

	Annexe	2015 CHF	Budget 2015 CHF	Ecart CHF	2014 CHF
Résultat intermédiaire 1 (report)		(298'944,08)	(301'101,42)	2'157,34	(207'287,53)
Coût nets de fonctionnement					
Salaires	4.3	(647'205,00)	(709'876,75)	62'671,75	(724'430,35)
Jetons de présence	4.2	(51'865,00)	(45'000,00)	(6'865,00)	(34'425,00)
Charges sociales	4.3	(134'951,90)	(149'757,84)	14'805,94	(146'910,40)
Frais de personnel	4.3	(23'483,35)	(34'000,00)	10'516,65	(18'354,40)
Frais de locaux	5.3	(123'066,25)	(120'123,20)	(2'943,05)	(112'831,50)
Frais administratifs		(157'291,74)	(152'182,50)	(5'109,24)	(138'809,31)
Honoraires & frais juridiques		(26'530,00)	(24'420,00)	(2'110,00)	(20'460,00)
Amortissements	3.2.1.	(60'663,45)	(65'539,94)	4'876,49	(56'280,20)
Produits divers		45'185,30	47'619,10	(2'433,80)	91'523,75
		(1'179 871,39)	(1'253'281,13)	73'409,74	(1'160'977,41)
Résultat intermédiaire 2		(1'478 815,47)	(1'554'382,55)	75'567,08	(1'368'264,94)
Produits financiers					
Revenus des titres	3.1.3.	43'999,37	30'000,00	13'999,37	40'683,37
Bénéfices sur ventes de titres	3.1.3.	3'223,32	-	3'223,32	-
Intérêts bancaires		216,60	1'500,00	(1'283,40)	1'617,45
Plus-values sur titres	3.1.3.	-	15'000,00	(15'000,00)	80'242,94
		47'439,29	46'500,00	939,29	122'543,76
Charges financières					
Pertes sur ventes de titres	3.1.3.	(1'590,00)	-	(1'590,00)	(11'826,78)
Intérêts et frais bancaires		(1'514,13)	(1'000,00)	(514,13)	(903,65)
Commissions et droits de garde		(9'932,92)	(8'000,00)	(1'932,92)	(8'907,87)
Moins-values sur titres		(1'276,02)	-	(1'276,02)	-
		(14'313,07)	(9'000,00)	(4'037,05)	(21'638,30)
Résultat financier		33'126,22	37'500,00	(3 097,76)	100'905,46
RÉSULTAT ANNUEL		(1'445'689,25)	(1'516'882,55)	72'469,32	(1'267'359,48)

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

RAPPORT ANNUEL 2015

RAPPORT FINANCIER

Tableau de variation des fonds propres

	2015 CHF	2014 CHF
Capital au 1 ^{er} janvier	9'632'538.85	8'399'898.13
Augmentation du capital	1'250'000.00	2'500'000.00
Résultat de l'exercice	(1'445'689.25)	(1'267'359.48)
Capital au 31 décembre	9'436'849.60	9'632'538.65

Le capital de dotation de la fondation de droit privé était initialement constitué de CHF 20 millions versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997.

Ce capital initial a servi à financer l'activité et l'exploitation de la Fondation de droit privé depuis sa constitution en 1997. Au 1^{er} janvier 2007, le capital net apporté dans la fondation de droit public représentait un montant de CHF 11'576'106.19.

En date du 16 février 2010, le Conseil municipal de la ville de Genève a accepté de capitaliser la Fondetec à hauteur de CHF 10'000'000.–. Dans les conditions de libération du capital il était demandé qu'un contrat de prestations soit établi entre la Fondetec et la Ville de Genève. Cependant, la réalisation de celui-ci n'est pas conforme avec les statuts de la Fondetec. Pour ces motifs, le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé lors de sa séance plénière du 22 mars 2011 d'annuler l'article 2 de la délibération du 16 février 2010 (« Art. 2 – Le versement de ce montant doit être accompagné d'un contrat de prestations à établir entre le Conseil administratif et la Fondetec, à l'image de celui liant la Fondation d'aide aux entreprises à l'Etat de Genève »).

Finalement, en date du 31 août 2011, une convention de financement a été signée entre la Ville de Genève et la Fondetec dans le but de déterminer les modalités du financement de la Fondetec par la Ville de Genève, précisément le montant des échéances des différents versements relatifs à la redotation, conformément aux délibérations acceptées par le Conseil municipal les 16 février 2010 et 22 mars 2011 (PR-711 et PR 868). A titre de redotation la Ville de Genève

octroie à la Fondetec CHF 10'000'000.– payables à raison de CHF 2'500'000.– par année, à partir de 2011 et ce jusqu'en 2014. Pour la 1^{re} annuité, il a été convenu que celle-ci serait effectuée à la signature de la convention de financement, quant aux autres annuités celles-ci seront effectuées en deux tranches de CHF 1'250'000.–, la 1^{re} tranche avant le 30 juin à réception du rapport annuel d'activité de la fondation, accompagné du compte de pertes et profits, du bilan de l'exercice précédent, du rapport de l'organe de contrôle et du budget de la fondation pour l'exercice en cours, la 2^e tranche avant le 31 décembre, sous condition du vote des comptes et des rapports de la fondation par le Conseil municipal.

La 1^{re} tranche de CHF 2'500'000.– a été versée à la Fondetec en date valeur du 22 septembre 2011. La Ville de Genève a versé la 2^e annuité, en 2 paiements de CHF 1'250'000.– chacun, le premier en date du 16 août 2012 et le deuxième courant 2013, le 28 mars 2013. La 3^e annuité a été versée par la Ville de Genève en 2 paiements en date des 19 juillet 2013 et 30 mai 2014. La 4^{ème} et dernière annuité a été versée par la ville de Genève en deux paiements en dates des 3 juillet 2014 et 19 mars 2015.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

1113

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT ANNUEL 2015

Tableau de flux de trésorerie

	2015 (CHF)	2014 (CHF)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Perte nette de l'exercice	(1'445'689,25)	(1'267'359,48)
Amortissements des immobilisations corporelles	99'232,00	92'785,80
Débiteurs prêts bruts au 01.01.2015/2014	7'326'717,25	6'135'983,52
Libération de crédits	2'647'533,00	3'280'782,35
Intérêts sur les prêts	329'533,55	297'543,35
Pertes s/débiteurs*	(276'525,91)	(190'518,60)
Remboursement de crédits	(2'367'654,95)	(2'197'073,37)
	332'885,69	1'190'733,73
Débiteurs prêts bruts au 31.12.2015/2014	7'659'602,94	7'326'717,25
(Augmentation) des débiteurs prêts	(332'885,69)	(1'190'733,73)
Provision perte s/débiteurs au 01.01.2015/2014*	(2'130'235,00)	(2'005'885,00)
Provision perte s/débiteurs au 31.12.2015/2014*	(2'292'211,00)	(2'130'235,00)
Augmentation provision perte s/débiteurs*	161'976,00	124'350,00
Diminution /(augmentation) des débiteurs location	615,97	(7'547,35)
Augmentation provision perte s/débiteurs location*	0,00	3'110,30
Diminution /(augmentation) des cptes régularisation actif	42'650,99	(2'016,32)
Augmentation des dettes résultant d'achats et de prestations de service	22'409,45	0,00
Augmentation des comptes régularisation passif	22'549,47	32'797,25
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	(1'429'141,06)	(2'214'613,53)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
(Augmentation) /Diminution des titres	(152'418,03)	(800'585,45)
Augmentation/(diminution) provision sur titres	7'662,55	(79'294,00)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(38'635,33)	(73'545,97)
Acquisition d'immobilisations financières	11'984,80	(29,45)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	(171'406,01)	(953'454,87)
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		
Augmentation du capital de dotation	1'250'000,00	2'500'000,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	1'250'000,00	2'500'000,00
Flux de trésorerie net de la période	(350'547,07)	(668'068,40)
Variation des liquidités au bilan		
Liquidités au 1 ^{er} janvier	1'442'979,45	2'111'047,85
Liquidités au 31 décembre	1'092'432,38	1'442'979,45
(Diminution) des liquidités	(350'547,07)	(668'068,40)

* éléments non monétaires

Événements et partenariats

STARTUP WEEKEND

4-6 décembre
Organisé par Alexis Moeckli

SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT

16 - 20 novembre
Organisé par l'Université de Genève
Découverte de la pépinière d'entreprises Fondetec
20 novembre

Prix de la meilleure idée, Uni Mail

19 novembre

Conférence « Financement des entreprises » en partenariat avec Ecllosion et la FAE, Uni Mail

19 novembre

Conférence « Modèles d'affaires et sources de financement », HEG

18 novembre

Conférence « Création d'entreprise et business Plan » en partenariat avec Genilem, Uni Mail

18 novembre

CONFÉRENCE SUR LE FINANCEMENT DE PROJETS Technopole d'Archamps

13 octobre

CONCOURS IDDEA – IDÉES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ENTREPRISES D'AVENIR

d'avril à novembre
Organisé par l'association IDDEA

Remise du Prix IDDEA

24 novembre

Soirée d'ouverture

27 mai

PRIX CRÉAGIR

HES-SO Genève
de septembre 2015 à mars 2016
Organisé par les Hautes Ecoles Genevoises

FINANCEMENT D'ENTREPRISE

8 octobre
Organisé par la FER Genève

CONFÉRENCE ENTREPRENEUR(E)S ET INNOVATION Impact Hub

17 septembre
Organisée par WBS – Women Business Society

G21 SWISSTAINABILITY FORUM

1-2 juillet
Organisé par NiceFuture

SOIRÉE ANNUELLE

11 juin
Organisé par la Fondetec

NEWSTART

dès janvier
Conférences mensuelles sur le financement d'entreprises

ÉMISSION TV 3D ECO

dès septembre 2013, devenue hebdomadaire en 2015
Coproducte avec Léman Bleu et la FER Genève

Entreprises sélectionnées

Activité de financement



■ ACACIAS – BÂTIE

- 3D MAQ SA
- 3Dvive Sàrl
- Carrosserie -geneve.ch SA

■ CHAMPEL

- Sublimusic Sàrl
- Racine café Eric Strommer
- Thorens Energies Sàrl
- Alloa informatique Sàrl

■ EAUX-VIVES – CITÉ

- Sodgerel Yadamtsoo
- Lemongrass House Sàrl
- AAD Sàrl
- Maîtres Vénitiens titulaire S. Galenda
- M. Padeiro L'Atelier cocktail club
- Papeterie Wolf SA
- Signatys Sàrl
- Spell Languages Sàrl

■ TCA Asset Management SA

- Sparkle Sàrl
- Sandrine Karen Durand
- Codevimm SA

■ GROTTES – SAINT GERVAIS

- Nature en Vrac Sàrl
- GEcoled Sàrl

■ PÂQUIS – SÉCHERON

- Garage Perle du Lac Sàrl
- Top Service Menager

■ PLAINPALAIS – JONCTION

- Pharmanature SA

■ SAINT-JEAN – CHARMILLES

- Le Paradisio titulaire Selimi
- Taxi Aboulou Ngoma
- Bajrami DAD

Les entreprises mentionnées ici sont les sociétés pour lesquelles le prêt a été accepté et les fonds libérés. Les secteurs d'activité des entreprises ont été

déterminés selon la Nomenclature Générale des Activités économique 2008 (NOGA) définis dans le répertoire des entreprises du Canton de Genève.

Construction (code F, 43)

THORENS ENERGIES SÀRL

Installation et entretien de tous produits liés à tous types de chauffage, de climatisation, de ventilation et d'assainissement d'air dans les domaines domestiques, tertiaires et industriels.

Rue de Contamines 29 - 1206 Genève
022 347 69 02
www.thorens-energies.com



BAJRAMI DAD

Peinture en bâtiment et nettoyage

Rue Dauphiné 14 - 1203 Genève
078 688 00 00
bajrami.burim@icloud.com

Commerce, réparation auto. (code G, 45-47)

CARROSSERIE-GENEVE.CH SA

14 rue Gustave-Revilliod - 1227 Les acacias-Genève
022 301 66 02
www.carrosserie-geneve.ch



GARAGE PERLE DU LAC SÀRL

Rue de Lausanne 127 - 1202 Genève
022 732 9442
garageperledulac.wix.com/perle-du-lac



GECOLED SÀRL

Vente de tubes LED (Light-Emitting Diode, diode électroluminescente)

Rue Liotard 17 - 1202 Genève
021 801 38 44
www.gecoled.ch



LEMONGRASS HOUSE SÀRL

Commerce de produits naturels (cosmétiques et SPA)

Rue du Lac 15 - 1207 Genève
022 736 21 28
www.lemongrasshouse.ch



SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

1117

RAPPORT ANNUEL 2015

ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

MAÎTRES VÉNIITIENS, TITULAIRE S. GALENDA

Commerce, création de chaussures et cordonnerie

Stefano Galenda
15, Rue de la Mairie - 1207 Genève
022 736 23 43
www.maitresvenitiens.com

Maitres Venitiens

NATURE EN VRAC SÂRL

Épicerie, commerce d'alimentation bio
et sans emballage

Place des Grottes 1 - 1201 Genève
022 525 67 70
Facebook: Nature en Vrac



PAPETERIE WOLF SA

Rue des Eaux-Vives 12 - 1207 Genève
022 736 2222
pascal.wolf@papeterie-wolf.ch
www.papeterie-wolf.ch



PAPETERIE WOLF

PHARMANATURE SA

Pharmacie spécialiste des médecines douces
et des produits bio, naturels, équitables

Rue Dancet 3 - 1205 Genève
022 736 39 39
www.pharmanature.ch



RACINE CAFÉ, ERIC STROMMER

Vente de café et de produits périphériques
sous la marque Racine

Rue De L'Athénée 44 - 1206 Genève
022 346 98 71
www.racinecafe.com



SODGEREL YADAMTSOO

Commerce de vêtements en cachemire de Mongolie

Rue de la Corraterie 18 - 1204 Genève
022 731 65 24
www.sodgerel.ch

SODGEREL
CACHEMIRE
DE MONGOLIE

ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

RAPPORT ANNUEL 2015

TOP SERVICE MÉNAGER

Commerce et réparation d'appareils
ménagères

Rue de Richemont 16 - 1202 Genève
022 732 02 00
www.topservicemenager.com



Hébergement et Restauration (code I, 55-56)
LE PARADISIO TITULAIRE SELIMI

Bar, restaurant de quartier

Rue du Contrat-Social 1 - 1203 Genève
022 340 20 37
sabitselimi@hotmail.com

L'ATELIER COCKTAIL CLUB, MR. PADEIRO

Bar à cocktails et restauration

Rue Henri-Blanvalet 11 - 1207 Genève
022 735 22 47
www.ateliercocktailclub.ch

**L'ATELIER COCKTAIL CLUB
GENEVA**

Informations et communication (code J, 58-63)
3DVICE SÀRL

Vente de produits et services en impression 3D

Matthieu Karotsch
Rue Eugène-Marziano 17a - 1227 Les Acacias
022 300 26 78
www.3dvice.ch

**ALLOA INFORMATIQUE SÀRL**

Service de développement et maintenance
informatique

Chemin Bizot 4 - 1208 Genève
+41 22 346 9353
www.alloa.ch



SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

1119

RAPPORT ANNUEL 2015

ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

CODEVIMM SA

Information et communication liées à la gestion de
biens immobiliers

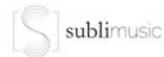
Chemin des Tulliers 18 - 1208 Genève
022 501 7046
www.codevimm.ch

CODEViMM^{SA}

SUBLIMUSIC SÀRL

Enregistrement sonore et édition musicale

Case Postale 489 - CH 1211 Genève 12
022 535 26 57
www.sublimusic.com



Activités financières et d'assurance (code 66)

TCA ASSET MANAGEMENT SA

Gestion d'actifs, conseil en placement, développement
de produits financiers et d'investissement

Rue du Port 8 -10 - 1204 Genève
022 566 5251
www.tca-am.com



SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) Fondotec: rapport d'activité et comptes 2015

ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

RAPPORT ANNUEL 2015

Activités spécialisées, scientifiques et techniques (code M, 69-75)

SANDRINE KAREN DURAND

Avocate - spécialisée dans le pénal chez les mineurs

CMD Avocats

Rue de Rive 4 – 1204 Genève

079 753 3848

sandrinekarendurand@bluewin.ch

SIGNATYS SÀRLDéveloppement de logiciels lié à la signature
électronique

Rue du Marché 20 – 1204 Genève

022 311 33 22

www.signatys.com

**SPARKLE SÀRL**

Conseil en relations publiques et communication

Carrefour de Rive 1 - 1204 Genève

022 700 8383

www.sparkle.ch



Enseignement (codeP, 85)

SPELL LANGUAGES SÀRL

Centre de langues pour enfants et adolescents

Place du Bourg-de-Four 4 - 1204 Genève

022 300 63 65

www.spell-languages.ch



Hébergement

Dans cette section sont présentées toutes les entreprises qui ont été hébergées au cours de l'année 2015.

Industrie manufacturière (code C, 10-33)

LEPSI SÀRL

Depuis août 2014

Développement informatique – Développement d'un système de mesure dans l'industrie horlogère

Davy Pillet, Stéphane Caregnato, Alexandre Vauchet
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 566 07 42
www.lepsi.ch



WOOBOAT

Depuis juin 2014

Conception et vente de boîtiers électroniques qui permettent à tout propriétaire de communiquer à distance avec son bateau

Nicolas Vandewegh
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
076 326 25 41
www.wooboat.com



SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) Fondotec: rapport d'activité et comptes 2015

ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

RAPPORT ANNUEL 2015

Information et communication (code J,58-63)

EDITOR PROOF SÀRL

Depuis novembre 2013

Services linguistiques – services de rédaction et
d'édition de haute qualité en anglais aux entreprises
et aux personnes

Fabienne Stassen

Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève

022 321 36 65

www.editorproof.net

GUEUDET PUBLISHING SA

Depuis mars 2014

Offre de tous conseils, services et prestations dans
le domaine de l'édition et la publication d'ouvrages

Edouard Gueudet

Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève

022 566 06 80

swisswhoswho.ch

SWISSTRANSLATE

Depuis octobre 2015

Société de traduction exclusivement

Adrien Lamaj, Antoine Lavalie

Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève

022 566 13 01

www.swisstranslate.ch

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

1123

RAPPORT ANNUEL 2015

ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

AB3D LABS

Depuis décembre 2014
Développement informatique – Développement et
conception de logiciels d'impression 3D

Mohamed Tageldin
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
078 712 50 70
www.ab3dlabs.com



GEDECE SÀRL

Depuis février 2015
Recherche et développement de logiciels, dans les
domaines du traitement d'image, du multimédia et
de la sécurité; la société est à but non lucratif

Bruno Keel et Svyatoslav Voloshynovskyy
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
079 599 97 94
www.gedece.org



SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Fondetec: rapport d'activité et comptes 2015

ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

RAPPORT ANNUEL 2015

Activités spécialisées, scientifiques et techniques (code M, 69-75)

ATELIERS SUD, ANNE-CHRISTINE DUSS

Depuis novembre 2013
Agence de communication digitale spécialisée dans
la création de sites internet

Anne-Christine Duss
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 566 07 74
www.atelierssud.ch



FINETIKA

Depuis août 2014
Cabinet en analyses financières et gestion de
fortune éthique

Anthony Chatelanat
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 736 08 26
www.finetika.ch



SRY

Depuis février 2014
Conseils spécialisés dans la conduite des projets
pour l'amélioration des performances économiques,
sociales et environnementales de l'entreprise, avec
une utilisation appropriée des ressources

Sabine Ryckeboer
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 566 05 31
www.sry-consulting.ch



AD VALORIS

Depuis décembre 2014
Conseils en organisation et gestion de projets

Sophie Nguyen
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
079 829 62 98
www.advaloris.ch



Services administratifs et soutien (code N, 77-82)

INTELLECTUAL PROPERTY AVENUE SÀRL

Depuis décembre 2013

Services en propriété intellectuelle – conseil, étude, prestation de services, dans le domaine juridique et notamment la propriété intellectuelle et industrielle

Carine Bourguignon
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
022 566 02 73
www.ip-avenue.com



Enseignement (code P, 85)

AKWIRE SÀRL

Depuis décembre 2011

Formation bancaire - centre de formation spécialisé dans les métiers bancaires et de mise en réseaux des participants avec les employeurs

MM. Mathieu Bischof et Romain Buob
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 820 01 11
www.akwire.ch



Parce que les PME de la ville de Genève créent et maintiennent des emplois,
la Fondetec les soutient.

| 47

Le président. En séance du bureau et des chefs de groupe, il a été décidé de renvoyer directement cet objet à la commission des finances.

Mis aux voix, le renvoi direct du rapport D-32.2 à la commission des finances est accepté sans opposition (68 oui et 2 abstentions).

7. Proposition du Conseil administratif du 22 juin 2016 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique (FAD) (PR-1192).

Préambule

La Fondation d'art dramatique (FAD) gère le Théâtre de la Comédie et le Théâtre de Poche. Elle clôture ses comptes à la saison, c'est-à-dire au 30 juin de chaque année. Une fiduciaire contrôle ses comptes. Il s'agit actuellement de Duchosal Berney SA. Sur la base du rapport de cet organe de révision, le conseil de fondation approuve les comptes puis les transmet à la Ville et au Canton.

L'article 6 du statut de la FAD précise que «les comptes de la Fondation doivent chaque année être soumis à l'examen des services du Contrôle financier de la Ville de Genève et être approuvés respectivement par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève ainsi que par le Conseil d'Etat». C'est pourquoi, suite à l'examen des comptes par le Contrôle financier et à leur approbation par le Conseil administratif, ce dernier les transmet pour approbation au Conseil municipal.

Exposé des motifs

Les comptes de la saison 2014-2015 de la FAD se soldent par une perte de 154 132 francs, qui est compensée par les résultats excédentaires des saisons 2012-2013 et 2013-2014.

Sur le plan institutionnel et artistique, la Comédie a présenté une saison diversifiée sur la grande scène et dans les deux studios, comprenant textes classiques et contemporains, accueils, reprises et créations. Au Poche, la saison 2014-2015 était la dernière saison de M^{me} Françoise Courvoisier après douze ans à la tête de cette institution. Son successeur, M. Mathieu Bertholet, a repris la direction du théâtre le 1^{er} juillet 2015. Fort d'une expérience large et reconnue d'auteur, de metteur en scène, de comédien et d'enseignant, M. Bertholet saura guider le théâtre dans la réalisation d'une mission unique dans le paysage théâtral romand, à savoir celle d'un théâtre de création au service exclusif de l'écriture contemporaine. Son mandat durera quatre ans, renouvelable au maximum deux fois trois ans.

La FAD a par ailleurs participé au Groupe d'accompagnement du projet de la Nouvelle Comédie avec les partenaires du projet : l'Association pour la Nouvelle Comédie, le Canton et les départements concernés de la Ville de Genève.

Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver les comptes de la saison 2014-2015 de la FAD, que vous trouverez en annexe, en votant le projet de délibération suivant.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif,

décide:

Article unique. – Le compte rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2014-2015 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015 sont approuvés.

Annexes:

1. Etats financiers consolidés de la saison 2014-2015 de la FAD
2. Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes de la saison 2014-2015 de la FAD
3. Rapport détaillé de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes de la saison 2014-2015 de la FAD
4. Rapport d'activités de la saison 2014-2015 de la FAD
5. Comptes de l'état-major de la FAD au 30 juin 2015
6. Rapport d'activités de la Comédie, saison 2014-2015
7. Comptes de la Comédie, saison 2014-2015
8. Comptes et rapport d'activités du Poche, saison 2014-2015

1128

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

f o n d a t i o n d'art
dramatique de
G e n è v e

Saison 2014-2015

Etats Financiers



Le 24 novembre 2015

Approuvés par le conseil du 23.11.2015

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1129

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Saison 2014-2015

Les états financiers sont en CHF

Table des matières	Pages
Analyse sommaire du résultat d'exploitation et des fonds propres	2
Affectation du résultat- Convention 2013-2016	3
Etats Financiers FAD, avec comparaison année précédente	4
Etats Financiers Comédie, avec comparaison année précédente	5
Etats Financiers Poche, avec comparaison année précédente	6
Bilan combiné au 30 juin 2015	7
Compte de recettes et dépenses combiné au 30 juin 2015	8
Détail de certaines positions du bilan	9
Détail de certaines positions des produits	11
Détail de certaines positions des charges	12
Détail des subventions en nature	14
Etat-Major, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	15
Comédie, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	16
Le Poche, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	17
Annexes	18
Tableau des flux de fonds	22
Tableau de bord annuel FAD	23
Tableau de bord annuel Comédie	24
Tableau de bord annuel Poche	28
Budget 2014-2015 combiné	32

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

ANALYSE SOMMAIRE DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DES FONDSPROPRES

Saison 2014/2015		
Comédie attribution résultat 12-13	(188'335)	
Attribution manco Poche budgété en 13-14	32'272	
Manco budgété EM saison 2014-2015		(156'063)
Boni EM sur frais fonctionnement	47'138	
Renouvellement administration Poche	(64'787)	
Manco EM hors subvention		(17'648)
Comédie boni global sur budget		3'159
Le Poche boni global sur budget fonctionnement		16'420
Résultat exercice 2014-2015		(154'132)
./ Part de la perte annuelle de l'exercice 2014/2015 attribuée aux subventions non dépensées à restituer		(126'250)
Part de la perte annuelle de l'exercice 2014-2015 supportée par la FAD		(27'882)
Part de subvention non dépensée au 30 juin 2014	80'302	
Rattrapage saisons précédentes suite rapport ICF du 6 juillet 2015		(7'12)
Part de subvention non dépensée au 30 juin 2015		51'708
<hr/>		
30.06.2015 Fonds de réserve statutaire + part de subventions non dépensée		1'157'720
Les subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève s'étant élevées à		7'997'478
le maximum du fonds de réserve est de	18%	1'439'546
Immobilisations		472'653
Projet centenaire Comédie		-
Provision pour renouvellement direction Poche	150'000	
Utilisation provision renouvellement direction Poche saison 2013/2014	(57'268)	
Utilisation provision renouvellement direction Poche saison 2014/2015	(64'787)	
Provision renouvellement nouvelle identité visuelle Poche saison 2015/2016 (conseil du 23.03.2015)	(22'000)	5'945
Provision pour renouvellement direction Comédie		150'000
		628'598
Part de subvention non dépensée au 30 juin 2015		51'708
Solde disponible		580'830
PS: le conseil avait fixé un montant minimal de CHF		500'000

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1131

Fondation d'Art Dramatique
 Genève

AFFECTATION DU RESULTAT

(Art. 21 convention de subventionnement 2013-2016)

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	au 30/06/2015
Total des produits	10'568'323	10'241'765	10'489'423	
Subvention en nature	(704'520)	(708'633)	(726'112)	
Produits déterminants	9'863'803 100.00%	9'533'132 100.00%	9'763'311 100.00%	
Subventions monétaires selon convention	(7'997'478) 81.08%	(7'997'478) 83.89%	(7'997'478) 81.91%	
Total des recettes propres + autres subventions diverses	1'866'325 18.92%	1'535'654 16.11%	1'765'833 18.09%	
Comédie boni global sur budget	188'335.00	178'941	3'159	370'435
Comédie attribution résultat 12-13	-	-	(188'335)	(188'335)
Poche boni global sur budget fonctionnement	(5'495)	71'086	16'420	82'011
Attribution manco Poche budgeté en 13-14	-	-	32'272	32'272
Renouvellement administration Poche	-	(57'268)	(64'787)	(122'055)
Boni EM sur frais fonctionnement	24'910	57'916	47'138	129'964
Manco EM sur frais financiers	(104)	(501)	0	(605)
Résultat de l'exercice	207'646 100.00%	250'174 100.00%	(154'132) 100.00%	303'689
Part de subventions non dépensée	39'287 18.92%	40'303 16.11%	(27'882) 18.09%	51'708
Part de subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention	168'360	209'871	(126'250)	251'981

Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention au 30 juin 2014 377'519

Rattrapage saisons précédentes suite rapport ICF du 06 juillet 2015 712

Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention au 30 juin 2015 251'981

Attribution supplémentaire (126'250)

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

ETATS FINANCIERS FAD

BILAN	2014-2015		2014-2015		2013-2014		
	Réalisé	%	Budget	Écart Budget Reel	Réalisé	%	
ACTIF							
Liquidités et placements	3'075'889	76%			3'156'972	72%	
Réalisables et transitoires	423'607	11%			711'152	16%	
Immobilisés	472'653	13%			467'438	12%	
Total de l'actif	3'972'149	100%			4'335'562	100%	
PASSIF							
Exigibles	2'236'306	56%			2'353'451	54%	
Fonds affectés	274'434	7%			294'474	7%	
Subv. non dépensées 2009-2012 à restituer	-	0%			72'096	2%	
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2013-2016	251'981	5%			377'519	8%	
	2'762'721	68%			3'097'540	71%	
Fonds de réserve statutaire	1'157'720	29%			1'157'720	27%	
Part de subventions non dépensées	51'708	1%			80'302	2%	
	1'209'428	30%			1'238'022	29%	
Total du passif	3'972'149	98%			4'335'562	100%	
COMPTÉ D'EXPLOITATION							
PRODUITS							
Subventions	8'976'224	86%	8'811'478	86%	2%	8'891'936	87%
Recettes propres	1'493'199	14%	1'422'929	14%	5%	1'349'829	13%
Total des Produits	10'489'423	100%	10'234'407	100%	2%	10'241'765	100%
CHARGES							
Frais de personnel pour spectacles	2'821'652	27%	2'583'134	25%	9%	2'618'840	26%
Frais de locaux non administratifs	977'254	9%	962'000	9%	2%	990'428	10%
Frais directs des spectacles et promotion	2'272'159	22%	2'230'627	22%	2%	1'838'330	18%
Frais directs des spectacles	6'071'065	58%	5'775'761	56%	5%	5'447'598	54%
Frais de personnel administratifs et jetons	3'321'225	32%	3'367'036	33%	-7%	3'289'403	32%
Frais de locaux administratifs	60'300	1%	78'100	1%	-23%	60'300	1%
Frais d'administration, promotion, divers, et amortissements	1'126'178	11%	1'169'573	11%	-4%	1'137'022	11%
Groupe de travail renouvellement direction Poche	64'787	1%	-	0%	0%	57'268	1%
Frais de fonctionnement	4'572'490	45%	4'614'709	45%	-7%	4'543'993	45%
Total des charges	10'643'555	103%	10'390'470	101%	2%	9'991'591	99%
Excédent (Déficit) de l'exercice	(154'132)	-3%	(156'063)	-1%	0%	250'174	1%
Part de la perte (du bénéfice) annuelle de l'exercice attribuée aux subventions non dépensées à restituer	126'250					(201'204)	
Part de subvention non dépensée de l'exercice	(27'882)					48'970	
Ajustement de sub. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	(712)					31'332	
Solde à nouveau sub. non dépensées	80'302						
Part de subventions non dépensée au 30 juin 2015	51'708					80'302	

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1133

Fondation d'Art Dramatique
 Genève

ETATS FINANCIERS COMEDIE

	2014-2015		2014-2015		Ecart Budget Réel	2013-2014	
	Réalisé	%	Budget	%		Réalisé	%
COMPTE D'EXPLOITATION							
PRODUITS							
Subventions	6'554'313	89%	6'472'335	89%	1%	6'337'984	91%
Recettes propres	817'007	11%	798'760	11%	2%	625'107	9%
Total des Produits	7'371'320	100%	7'271'095	100%	1%	6'963'091	100%
CHARGES							
Frais de personnel pour spectacles	1'877'696	25%	1'749'115	24%	7%	1'570'340	23%
Frais de locaux non administratifs	740'153	10%	730'000	10%	1%	763'942	11%
Frais directs des spectacles et promotion	1'506'826	20%	1'554'085	21%	-3%	1'283'410	18%
Frais directs des spectacles	4'124'675	55%	4'033'200	55%	2%	3'617'692	52%
Frais de personnel administratif	2'375'626	32%	2'384'500	33%	0%	2'320'218	33%
Frais de locaux administratifs	36'241	0%	35'000	0%	4%	36'241	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	831'619	11%	818'395	11%	2%	809'999	12%
Frais de fonctionnement	3'243'486	43%	3'237'895	45%	0%	3'166'458	46%
Total des charges	7'368'161	98%	7'271'095	100%	1%	6'784'150	98%
Excédent (Déficit) de l'exercice	3'159	2%	-	0%	0%	178'941	2%

Fondation d'Art Dramatique
Genève

ETATS FINANCIERS POCHE

COMPTE D'EXPLOITATION	2014-2015		2014-2015		Ecart Budget Réel	2013-2014	
	Réalisé	%	Budget	%		Réalisé	%
PRODUITS							
Subventions	2'396'768	78%	2'241'728	78%	7%	2'320'474	76%
Recettes propres	676'192	22%	644'169	22%	5%	724'722	24%
Total des Produits	3'072'960	100%	2'885'897	100%	6%	3'045'196	100%
CHARGES							
Frais de personnel pour spectacles	943'956	31%	834'019	29%	13%	1'048'500	34%
Frais de locaux non administratifs	237'101	8%	232'000	8%		226'486	7%
Frais directs des spectacles et promotion	765'333	25%	676'542	23%	13%	554'920	18%
Frais directs des spectacles	1'946'390	64%	1'742'561	60%	12%	1'829'906	59%
Frais de personnel administratif	810'912	26%	828'536	29%	-2%	826'956	27%
Frais de locaux administratifs	19'259	1%	38'300	1%	0%	19'259	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	247'707	8%	276'500	10%	-10%	297'989	10%
Frais de fonctionnement	1'077'878	35%	1'143'336	40%	-6%	1'144'204	38%
Total des charges	3'024'268	99%	2'885'897	100%	5%	2'974'110	97%
Excédent (Déficit) de l'exercice	48'692	1%	-	0%	-	71'086	3%

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1135

Fondation d'Art Dramatique
 Genève

BILAN

	Etat-Major	Comédie	Poche	2014-2015	2013-2014
ACTIF					
Liquidités	2'304'339	395'202	376'348	3'075'889	3'156'972
Réalisables	48	53'695	28'875	82'618	120'830
Actifs transitoires	3'842	254'428	82'719	340'989	590'322
Immobilisés	3	416'112	56'538	472'653	467'438
Total de l'actif	2'308'232	1'119'437	544'480	3'972'149	4'335'562
PASSIF					
Créanciers divers	10'308	191'743	71'324	273'375	319'304
Passifs transitoires	1'417'956	400'945	144'030	1'962'931	2'034'147
C/c FAD	(845'686)	516'560	329'126	-	-
Subventions non dépensées 2009-2012 à restituer	-	-	-	-	72'096
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2013-2016	251'981	-	-	251'981	377'519
Exigibles	834'559	1'109'248	544'480	2'488'287	2'803'066
Donation Poche	264'245	-	-	264'245	284'285
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	10'189	-	10'189	10'189
Fonds affectés	264'245	10'189	-	274'434	294'474
Fonds de réserve statutaire	1'157'720	-	-	1'157'720	1'157'720
Part de subventions non dépensée	51'708	-	-	51'708	80'302
Fonds Non affectés	1'209'428	-	-	1'209'428	1'238'022
Total du passif	2'308'232	1'119'437	544'480	3'972'149	4'335'562

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

COMPTE D'EXPLOITATION

	Etat-Major	Comédie	Poche	2014-2015	2014-2015	2013-2014
					Budget	
PRODUITS						
Subvention Ville de Genève	5'547'478	-	-	5'547'478	5'547'478	5'547'478
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000	2'450'000	2'450'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	501'978	192'244	694'222	722'000	708'633
Prestations en nature Etat de Genève	-	-	31'890	31'890	-	-
Autres subventions Ville de Genève	-	58'500	63'299	121'799	20'000	123'540
Autres subventions Etat de Genève	-	-	34'335	34'335	20'000	37'285
Autres subventions diverses	-	58'500	38'000	96'500	47'000	25'000
Subventions attribuées aux théâtres	(7'972'335)	5'935'335	2'037'000	-	-	-
Subventions	25'143	6'554'313	2'396'768	8'976'224	8'806'478	8'891'936
Recettes entrées	-	391'434	284'492	675'926	805'260	686'125
Tournées, vente spectacles	-	250'277	77'473	327'750	250'600	166'304
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	84'792	152'599	237'391	151'069	206'613
Recettes accessoires spectacles	-	25'656	75'416	101'072	46'000	77'489
Dons, sponsoring	-	69'780	83'000	152'780	130'000	166'000
Recettes diverses	-	(4'933)	3'211	(1'722)	-	17'088
Dissolution / utilisation provision pour risque	-	-	-	-	45'000	30'210
Recettes propres	-	817'007	676'192	1'493'199	1'427'929	1'349'829
Utilisation fonds Kull	20'000	-	-	20'000	-	-
Total des Produits	45'143	7'371'320	3'072'960	10'489'423	10'234'407	10'241'765
CHARGES						
Frais de personnel pour spectacles	-	1'877'696	943'956	2'821'652	2'583'134	2'618'840
Frais de locaux non administratifs	-	740'153	237'101	977'254	962'000	990'428
Frais directs des spectacles	-	1'150'077	543'730	1'693'807	1'683'591	1'298'926
Promotion des spectacles	-	356'749	221'603	578'352	547'036	539'404
Frais directs des spectacles	-	4'124'675	1'946'390	6'071'065	5'775'761	5'447'598
Frais de personnel administratifs	101'215	2'375'626	810'912	3'287'753	3'315'036	3'246'151
Jetons de présence	33'472	-	-	33'472	52'000	43'252
Frais de locaux administratifs	4'800	36'241	19'259	60'300	78'100	60'300
Frais de lancement de saison	-	339'390	79'471	418'861	421'500	450'928
Frais techniques	-	67'889	27'101	94'990	93'500	90'742
Frais d'administration	46'727	277'989	107'002	431'718	481'573	418'247
Charges (Produits) financières nettes	125	8'769	1'515	10'409	5'000	11'115
Amortissements	-	137'582	32'618	170'200	168'000	165'990
Frais de fonctionnement	186'339	3'243'486	1'077'878	4'507'703	4'614'709	4'486'725
Groupe de travail renouvellement direction Poche	64'787	-	-	64'787	-	57'268
Total des charges	251'126	7'368'161	3'024'268	10'643'555	10'390'470	9'991'591
Excédent (Déficit) d'exploitation avant restitution des subventions non dépensées	(205'983)	3'159	48'692	(154'132)	(156'063)	250'174

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN

	Etat-Major	Comédie	Poche	2014-2015	2013-2014
Caisse	6	18'808	11'553	30'367	28'509
CCP c/c	-	34'566	329'563	364'129	125'465
UBS c/c	-	341'828	35'232	377'060	327'149
BCGe c/c	2'110'441	-	-	2'110'441	2'401'417
BCGe c/c donation Poche	193'892	-	-	193'892	274'932
Virement interne	-	-	-	-	(500)
Liquidités	2'304'339	395'202	376'348	3'075'889	3'156'972
Débiteurs	-	47'332	29'555	76'887	95'297
Impôt anticipé	48	-	95	143	1'082
Dépôts	-	3'463	-	3'463	24'296
Avance sur salaires et frais	-	2'900	(775)	2'125	155
Réalisables	48	53'695	28'875	82'618	120'830
Produits à recevoir	-	11'599	51'335	62'934	34'892
Frais payés d'avance	3'842	229'585	30'119	263'546	545'821
Inventaire bar	-	-	1'265	1'265	1'148
OCAS	-	13'244	-	13'244	8'461
Actifs transitoires	3'842	254'428	82'719	340'989	590'322
Aménagements	-	179'723	2'317	182'040	220'523
Mobilier & Machines de bureau	2	44'193	8'871	53'066	77'234
Sites internet	-	29'940	-	29'940	-
Matériel technique	-	162'256	17'410	179'666	159'443
Véhicules	-	-	27'940	27'940	10'236
Travaux Caecilia (Comédie)	1	-	-	1	1
Immobilisés	3	416'112	56'538	472'653	467'437
Fournisseurs	-	134'931	2'023	136'954	155'190
Créanciers	8'991	15'233	36'167	60'391	61'375
Caisse AVS	-	-	(10'170)	(10'170)	3'609
Impôt à la source	-	-	10'694	10'694	4'309
Artes et Comedia	700	39'918	22'614	63'232	76'769
Swisscanto LPP	617	1'661	9'996	12'274	18'052
Créanciers divers	10'308	191'743	71'324	273'375	319'304
Recettes encaissées d'avance	-	166'160	240	166'400	197'106
Provision pour frais à payer	22'020	37'500	43'301	102'821	102'098
Provision pour vacances	4'300	197'285	53'965	255'550	283'632
Provision pour frais à payer spectacles	-	-	16'524	16'524	62'072
Provision pour TVA à payer	4'766	-	-	4'766	2'369
Subvention Ville de Genève reçue d'avance	1'386'870	-	-	1'386'870	1'386'870
Fondation Leenaards	-	-	30'000	30'000	-
Passifs transitoires	1'417'956	400'945	144'030	1'962'931	2'034'147

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

	Etat-Major	Comédie	Poche	2014-2015	2013-2014
Comédie c/c	(516'560)	516'560	-	-	-
Poche c/c	(329'126)	-	329'126	-	-
C/c FAD	(845'686)	516'560	329'126	-	-
Solde au 1er juillet	284'285	-	-	284'285	284'285
Participation tournée "Combat d'une Reine"	(20'000)	-	-	(20'000)	-
Intérêts financiers de l'exercice	(40)	-	-	(40)	-
Donation Poche	264'245	-	-	264'245	284'285
Solde au 1er juillet	-	10'189	-	10'189	27'840
Utilisation fonds Julius Baer	-	-	-	-	(17'651)
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	10'189	-	10'189	10'189
Solde au 1er juillet	1'157'720	-	-	1'157'720	1'157'720
Fonds de réserve statutaire	1'157'720	-	-	1'157'720	1'157'720
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(205'983)	3'159	48'692	(154'132)	250'174
Excédent de produits (charges) de l'exercice	(205'983)	3'159	48'692	(154'132)	250'174

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1139

Fondation d'Art Dramatique
Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS

	Etat-Major	Comédie	Poche	2014-2015	2013-2014
Subvention Ville de Genève	5'547'478	-	-	5'547'478	5'547'478
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000	2'450'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	501'978	192'244	694'222	708'633
Prestations en nature Etat de Genève	-	-	31'890	31'890	-
Subventions FAD	(7'952'335)	5'935'335	2'017'000	-	-
Utilisation fonds Kull	20'000	-	-	20'000	-
Subventions	65'143	6'437'313	2'241'134	8'723'590	8'706'111
Ville de Genève, autres, Coproducteurs	-	-	30'000	30'000	15'000
Ville de Genève, Dept de la culture- billets	-	-	33'299	33'299	43'063
Ville de Genève, Dept municipal des Affaires culturelles	-	58'500	-	58'500	65'477
Autres subventions Ville de Genève	-	58'500	63'299	121'799	123'540
Etat de Genève, DIP	-	-	34'335	34'335	37'285
Autres subventions Etat de Genève	-	-	34'335	34'335	37'285
Autres subventions FAD	(20'000)	-	20'000	-	-
Autres subventions	-	58'500	38'000	96'500	25'000
Total des Subventions	45'143	6'554'313	2'396'768	8'976'224	8'891'936
Abonnements	-	124'726	95'086	219'812	182'234
Billets	-	251'338	177'826	429'164	482'321
Vente représentations	-	-	8'680	8'680	-
Scolaire	-	15'370	2'900	18'270	21'570
Recettes entrées	-	391'434	284'492	675'926	686'125
Tournées/ vente spectacles	-	250'277	77'473	327'750	166'304
Coproductions	-	70'995	140'599	211'594	206'613
Location personnel et matériel	-	13'797	-	13'797	-
Echange de public	-	-	12'000	12'000	-
Autres recettes spectacles	-	84'792	152'599	237'391	206'613
Location costumes	-	2'754	-	2'754	3'940
Divers Impôt source	-	1'793	808	2'601	2'245
Vente de livres	-	5'157	4'765	9'922	9'635
Vente cassettes et affiches	-	-	85	85	608
Vente Programmes, annonceurs	-	-	22'496	22'496	-
Recettes Bar	-	10'451	48'593	59'044	41'703
Produits divers	-	5'500	(1'330)	4'170	19'358
Recettes accessoires spectacles	-	25'656	75'416	101'072	77'490
Pro Helvetia	-	-	-	-	23'000
Loterie Romande	-	10'000	-	10'000	-
Don divers	-	-	-	-	31'000
Société suisse des Auteurs	-	-	-	-	7'000
Fondation Leenards	-	50'000	30'000	80'000	80'000
TPG	-	5'000	-	5'000	-
Fonds Intermittent	-	4'780	-	4'780	-
Fonds Interreg	-	-	53'000	53'000	-
Association 360°	-	-	-	-	5'000
Migros Genève	-	-	-	-	15'000
Radio Cité	-	-	-	-	5'000
Dons, sponsoring	-	69'780	83'000	152'780	166'000
Produits (charges) sur exercices antérieurs	-	(4'933)	2'583	(2'350)	(573)
Dissolution fonds Julius Baer	-	-	-	-	17'651
Excédent, dons	-	-	650	650	-
Différence de caisse	-	-	(22)	(22)	10
Recettes diverses, nettes	-	(4'933)	3'211	(1'722)	17'088
Total des recettes propres	-	817'007	676'191	1'493'197	1'319'620

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES

	Etat-Major	Comédie	Poche	2014-2015	2013-2014
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
Frais de personnel artistique	-	1'148'327	520'320	1'668'647	1'609'227
Frais de personnel technique salle	-	95'990	80'256	176'246	162'057
Frais de personnel technique production	-	285'828	103'511	389'339	303'912
Charges sociales et défraiements	-	347'551	239'869	587'420	543'644
Frais de personnel pour spectacles	-	1'877'696	943'956	2'821'652	2'618'840
Matériel et frais spectacles	-	237'456	51'378	288'834	228'080
Frais de coproduction	-	131'941	43'777	175'718	197'045
Frais d'accueils	-	665'349	350'813	1'016'162	684'500
Droits d'auteurs, feu, Rodrigue	-	115'331	60'213	175'544	158'930
Bar	-	-	37'549	37'549	30'371
Frais directs des spectacles	-	1'150'077	543'730	1'693'807	1'298'926
Frais de réception	-	-	42'386	42'386	25'413
Création image	-	36'439	34'849	71'288	66'490
Affiches, affichage	-	103'805	35'606	139'411	127'983
Publicité et photos	-	110'140	38'105	148'245	147'802
Programmes, tracts et doc.	-	106'365	44'818	151'183	146'208
Frais de port, divers	-	-	25'838	25'838	25'508
Promotion des spectacles	-	356'749	221'603	578'351	539'404
TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	-	3'384'522	1'709'289	5'093'811	4'457'170
Loyers - charges chauffage salle de répétitions, dépôts	4'800	137'607	10'645	153'052	150'126
Charges chauffage Cheval Blanc	-	-	14'273	14'273	14'700
Prestations en nature	-	501'978	221'796	723'774	707'303
Aménagements et entretiens	-	70'590	5'185	75'775	107'127
Electricité, eau et gaz	-	66'218	4'461	70'679	71'472
Frais de locaux	4'800	776'394	256'360	1'037'553	1'050'728
moins frais de locaux administratifs (estimation)	(4'800)	(36'241)	(19'259)	(60'300)	(60'300)
Frais de locaux non administratifs	-	740'153	237'101	977'253	990'428
TOTAL FRAIS DES SPECTACLES	-	4'124'675	1'946'390	6'071'065	5'447'598

Locaux mis à disposition par la Ville de Genève
pour les besoins administratifs (en M2)
CHF / m2 / an, selon Ville de Genève
Charge pour les locaux administratifs

	216	66
	167.8	292.0
Charge pour les locaux administratifs	4'800	36'241
		19'259

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

	Etat-Major	Comédie	Poche	2014-2015	2013-2014
FRAIS GENERAUX					
Salaires administratifs	81'626	899'117	563'307	1'544'050	1'527'040
Salaires techniques	-	832'136	81'774	913'910	902'340
Salaires d'entretien	1'244	32'660	8'110	42'014	43'438
Salaires Billeterie	-	171'638	-	171'638	165'837
Frais de personnel	-	7'962	4'619	12'581	20'707
Charges sociales	18'345	432'113	153'102	603'560	586'789
Frais de personnel administratifs	101'215	2'375'626	810'912	3'287'753	3'246'151
Indemnités Présidence	3'950	-	-	3'950	7'425
Jetons de présence Bureau & Conseil	26'600	-	-	26'600	34'150
Charges sociales	2'922	-	-	2'922	1'677
Jetons de présence	33'472	-	-	33'472	43'252
Frais de locaux administratifs (estimation)	4'800	36'241	19'259	60'300	60'300
Production documents	-	-	-	-	-
Publicité, affiches, annonces	-	298'164	18'335	316'499	337'016
Sponsoring, partenariat	-	5'000	-	5'000	14'100
Publication L'autruche	-	36'227	-	36'227	35'469
Graphisme, photos	-	-	15'922	15'922	17'256
Impression dépliant	-	-	34'626	34'626	33'862
Frais de port	-	-	4'026	4'026	7'602
Lancement saison - conférence de presse	-	-	6'563	6'563	5'623
Frais de lancement de saison, promotion	-	339'390	79'471	418'863	450'928
Frais techniques	-	67'889	27'101	94'990	90'742
Frais de bureau	11'077	46'379	6'938	64'394	46'943
Frais de billetterie	-	-	3'680	3'680	13'938
Informatique	-	26'199	8'641	34'840	35'907
Entretien machines de bureau	-	15'397	2'630	18'027	15'933
Frais de photocopieuse	-	-	9'504	9'504	9'823
Frais d'impression	-	-	4'554	4'554	4'789
Abonnements, cotisations	-	36'005	14'248	50'253	40'112
Frais de port et télécommunication	-	42'113	17'085	59'198	61'014
Voyages et réception	5'921	62'348	5'943	74'212	78'172
Honoraires fiduciaires	20'412	28'080	17'820	66'312	56'360
Autres honoraires	8'213	-	-	8'213	9'288
Assurances et divers	1'104	17'017	11'197	29'318	35'051
Achats livres	-	4'452	4'760	9'212	10'917
Frais de fonctionnement	46'727	277'989	107'002	431'717	418'247
Amortissements sur investissements	-	137'582	32'618	170'200	165'990
Amortissements	-	137'582	32'618	170'200	165'990
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	186'213	3'234'716	1'076'362	4'497'295	4'475'609
Frais financiers	125	8'822	1'308	10'255	10'715
Intérêts financiers	-	(53)	(112)	(165)	(749)
Différence de change	-	-	319	319	1'149
Charges financières nettes	125	8'769	1'515	10'409	11'115
Total Frais de fonctionnement	186'338	3'243'486	1'077'877	4'507'704	4'486'724

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

Saison				2014-2015 CHF	2013-2014 CHF			
Prestations accordées par la Ville de Genève (loi sur la gestion administrative de l'Etat de l'Etat de Genève du 07.10.93)								
	m2	Comédie	Poche	TOTAL	TOTAL			
VILLE DE GENEVE								
Théâtre de la Comédie								
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 5				2'356	395'290	-	395'290	395'290
Loyer et chauffage								
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge					<i>Payé par</i>			
Loyer et chauffage					<i>théâtre</i>	-	-	0
Dépôt décors à Chatelaine Avenue de Chatelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.99				480	51'960	-	51'960	51'960
<i>Hangar à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26</i>							<i>Payé par</i>	<i>Payé par</i>
							<i>théâtre</i>	<i>théâtre</i>
<i>Salle Caecilia Rue Schaub Rue des voisins</i>							<i>Payé par</i>	<i>Payé par</i>
							<i>théâtre</i>	<i>théâtre</i>
Salle de répétition de l'Usine, prestation non facturée estimée à CHF 2700 par la Ville de Genève					2'700	-	2'700	1'625
Atelier de construction du Lignon prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres					<i>Estimation abandonnée dès le 01.07.2010</i>	-	-	-
Buvette du théâtre Bd des philosophes 6. Selon convention du 01.10.2012				171	43'072	-	43'072	43'072
Exonération de taxe pour affichages					7'946	-	7'946	360
Exonération installation de banderoles					1'010	-	1'010	-
Théâtre de Poche								
Salle de spectacle et locaux administration Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 selon contrat 12.11.2002				445	-	129'844	129'844	129'844
Local, selon contrat 12.01.95 Ch. de la Muraille 9-11				242	-	34'972	34'972	34'972
Local de répétition, selon contrat du 07.05.92 Chemin des Pontets 33				450		25'090	25'090	50'180
Atelier de construction du Lignon prestations non facturées estimées, selon le Dpt. des affaires culturelles de la ville de Genève à 3 fois les montants facturés effectivement aux théâtres						<i>Estimation abandonnée dès le 01.07.2010</i>	-	0
Colonnes Morris : Affichage						1'330	1'330	1'330
Prêts matériel Location chaises						1'008	1'008	0
ETAT DE GENEVE								
Local de répétitions								
Selon contrat du 1.1.2015 Chemin des Pontets 33				450		31'890	31'890	<i>Néant</i>
TOTAUX					501'978	224'134	726'112	708'633

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1143

Fondation d'Art Dramatique
 Genève

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS / BUDGET

	Dépenses 2014-2015	Budget 2014-2015	Boni (Manco) s/ budget		Dépenses 2013-2014	Budget 2013-2014
ETAT-MAJOR						
Frais de Personnel	101'216	102'000	784	784	98'977	102'000
Indemnité Président et Vice-président	3'950	8'000	4'050		7'425	8'000
Jetons de présence	26'600	40'000	13'400		34'150	45'000
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	2'922	4'000	1'078	18'528	1'677	4'000
Honoraires fiduciaire	12'852	25'000	12'148		4'100	32'500
Honoraires organe de révision	7'560	11'000	3'440		5'360	13'000
Autres honoraires	8'213	-	(8'213)	7'375	-	-
Frais de locaux	4'800	4'800	-		4'800	4'800
Frais de bureau	11'077	15'678	4'601		11'459	15'678
Frais réception	5'921	8'000	2'079		5'120	8'000
Divers et imprévus	1'229	15'000	13'771		2'994	1'000
Produits exceptionnels (Poche TVA O2, Taxe CO2)	-	-	-	20'451	-	-
Résultat de fonctionnement	186'340	233'478	47'138	47'138	176'062	233'978

Boni (Manco) sur frais fonctionnement		47'138
Renouvellement administration Poche	64'787	(64'787)
Boni (Manco) sur budget		(17'648)
Comédie attribution résultat 12-13		(188'335)
Boni (Manco) d'exploitation		(205'983)
Résultat Le Poche		48'692
Résultat Comédie		3'159
		(154'132)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
GenèveANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS
COMPTES/BUDGET

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Ecarts Boni (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
COMEDIE							
On ne sait pas, on ne paie pas !	(328'723)	254'527	(74'196)	(70'000)	(4'196)	(243'640)	173'640
L'illusion comique	(98'333)	45'556	(52'777)	(64'060)	11'283	(102'700)	38'640
La vie de Gundling...	(664'725)	48'848	(615'877)	(557'030)	(58'847)	(648'500)	91'470
Récits de Femmes	(71'362)	21'314	(50'048)	(53'860)	3'812	(67'900)	14'040
Hypérion	(169'895)	59'252	(110'643)	(115'270)	4'627	(144'020)	28'750
Faust	(184'085)	25'640	(158'445)	(162'650)	4'205	(183'350)	20'700
Le roi Lear	(622'148)	83'504	(538'644)	(520'100)	(18'544)	(637'100)	117'000
Cinéma Apollo	(185'265)	41'566	(143'699)	(122'115)	(21'584)	(184'215)	62'100
Français, encore un effort	(92'467)	10'137	(82'330)	(74'930)	(7'400)	(81'950)	7'020
Une Femme	(105'384)	19'816	(85'568)	(84'000)	(1'568)	(118'500)	34'500
Le Laboureur de Bohême	(70'146)	13'980	(56'166)	(55'890)	(2'76)	(76'950)	21'060
L'excursion des jeunes filles...	(30'893)	2'638	(28'255)	(40'650)	12'395	(63'650)	23'000
Orlando ou l'impatience	(169'637)	33'726	(135'911)	(154'200)	18'289	(181'800)	27'600
Tiguidou	(110'269)	75'446	(34'823)	(70'500)	35'677	(111'900)	41'400
Evènements périphériques	(212'460)	70'841	(141'619)	(114'100)	(27'519)	(145'100)	31'000
Les Mains Sales	(87'529)	79'318	(8'211)	-	(8'211)	(70'600)	70'600
Kafka	(78'033)	3'067	(74'966)	(71'085)	(3'881)	(74'325)	32'400
Festival Ateliers théâtre	(103'167)	19'107	(84'060)	(80'000)	(4'060)	(80'000)	-
Grand Genève	-	-	-	(67'000)	67'000	(87'000)	20'000
Total	(3'384'522)	908'284	(2'476'238)	(2'477'440)	1'202	(3'303'200)	825'760
Budget	(3'303'200)	825'760	(2'477'440)				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	(81'322)	82'524	1'202				
Boni (Manco) s/ budget rec.access.			10'656				
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			11'978				
Boni (Manco) s/ budget frais généraux			(3'009)				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux			(10'153)				
Boni (Manco) s/ budget autres recettes hors investissements			(4'933)				
Boni (Manco) s/ Amortissements			(2'582)				
Boni global s/budget			3'159				
				Réalisé	Budget	Ecarts	
				2014-2015	2014-2015	Boni(manco)	
				CHF	CHF	CHF	
Subvention FAD (expl + invest)				(5'935'335)	(5'935'335)	-	
Subventions en nature				(501'978)	(490'000)	11'978	
Subventions Etat et Ville GE				(58'500)	-	58'500	
Autres subventions SP				(58'500)	(47'000)	11'500	
Recettes spectacles				(641'711)	(728'760)	(87'049)	
Coproductions				(84'792)	-	84'792	
Sponsoring partenariat				(5'000)	(5'000)	-	
Sponsoring spectacles				(64'780)	(50'000)	14'780	
Recettes accessoires et diverses				(25'656)	(15'000)	10'656	
Charges s/ ex antérieurs				4'933	-	(4'933)	
Total des produits				(7'371'320)	(7'271'095)	100'225	
Frais d'exploitation des spectacles				3'384'522	3'303'200	(81'322)	
Frais de locaux non administratifs				740'153	730'000	(10'153)	
Frais de fonctionnement				3'105'904	3'102'895	(3'009)	
Amortissements				137'582	135'000	(2'582)	
Total des charges				7'368'161	7'271'095	(97'066)	
Boni (Manco) sur budget				3'159	-	3'159	

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1145

Fondation d'Art Dramatique
Genève

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS
COMPTES/BUDGET

	Réalisé			Budget			
	Dépenses	Recettes	Déficit	Déficit	Ecart		Recettes
	CHF	CHF	CHF	CHF	Boni (manco)	Dépenses	CHF
LE POCHE							
Féver	213'026	(90'074)	122'952	116'475	(6'477)	193'775	(77'300)
En attendant Godot	50'155	(17'385)	32'770	10'725	(22'045)	28'725	(18'000)
Les Demeurées	182'485	(107'130)	75'355	83'455	8'100	201'524	(118'069)
Les Combats d'une reine	79'577	(33'556)	46'021	53'087	7'066	86'587	(33'500)
Gros-Câlin	85'211	(41'408)	43'803	60'577	16'774	95'377	(34'800)
Mécanique Instable	100'677	(29'761)	70'916	96'608	25'692	128'608	(32'000)
Le Rapport Bergier	152'589	(47'776)	104'813	137'169	32'356	182'669	(45'500)
En roue libre	99'996	(24'953)	75'043	59'624	(15'419)	91'624	(32'000)
Les Singuliers	121'247	(37'168)	84'079	-	(84'079)	-	-
Dispersion	147'189	(32'348)	114'841	141'024	26'183	173'024	(32'000)
Nos Serments / Territoires en Ecriture	63'071	(88'649)	(25'578)	20'680	46'258	69'680	(49'000)
Tournees Jaurès, Derniers Remord, Combat	376'034	(247'766)	128'268	86'968	(41'300)	258'968	(172'000)
Manifestations Juin	19'178	-	19'178	-	(19'178)	-	-
Entremets & Apéros d'auteurs & JEMA ...	18'853	(3'817)	15'036	-	(15'036)	-	-
Total	1'709'289	(801'791)	907'497	866'392	(41'106)	1'510'561	(644'169)
Budget	1'510'561	(644'169)	866'392				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	(198'728)	157'622	(41'106)				
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			(7'866)				
Boni (Manco) s/ budget frais fonctionnement			65'076				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux non admin hors subv. en nature			(5'101)				
Boni (Manco) s/ budget autres recettes			3'211				
Boni (Manco) s/ budget recettes diverses			26'824				
Boni (Manco) s/ amortissements			382				
Boni (Manco) s/ dissolution de provision			(25'000)				
Boni global s/budget			16'420				
Atribution manco budgeté sur saison 13/14			32'272				
			48'692				
				Réalisé	Budget	Ecart	
				2013-14	2013-2014	Boni(manco)	
				CHF	CHF	CHF	
Subvention FAD		2'017'000		1'984'728		32'272	
Subvention complémentaire FAD		20'000		20'000		-	
Subventions en nature		224'134		232'000		(7'866)	
Autres subventions Etat et Ville		135'634		40'000		95'634	
Autres subventions		83'000		75'000		8'000	
Recettes spectacles		361'965		327'100		34'865	
Coproductions		152'599		151'069		1'530	
Recettes diverses		26'824		-		26'824	
Recettes bar		48'593		31'000		17'593	
Autres recettes		3'211		-		3'211	
Dissolution de provision		-		25'000		(25'000)	
Total des produits		3'072'960		2'885'897		187'063	
Frais d'exploitation des spectacles		(1'709'289)		(1'510'561)		(198'728)	
Frais de locaux non administratifs		(237'101)		(232'000)		(5'101)	
Frais de fonctionnement		(1'045'260)		(1'110'336)		65'076	
Amortissements		(32'618)		(33'000)		382	
Total des charges		(3'024'268)		(2'885'897)		(138'371)	
Boni (Manco) sur budget		48'692		-		48'692	

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

ANNEXE

1 Organisation

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés, principalement en y organisant des représentations d'art dramatique.

2 Liste des membres

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres.

Au 30 juin 2015, le conseil de fondation est composé des membres suivants:

Thomas Boyer	Président
Gerard Deshusses	Vice-président
Marie-Pierre Theubet	Secrétaire
Marie- Agnes Bertinat	Membre
Vincent Babel	Membre
Arthur Cohen	Membre
Joëlle Comé	Membre
Stéphane Dubois-dit Bonclaude	Membre
Claudia Grassi	Membre
Sami Kanaan	Membre
Virginie Keller Lopez	Membre
Martine Koelliker	Membre
Daniel Pastore	Membre
Thomas Putallaz	Membre
Daniel Wolf	Membre

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

3 Responsable de le tenue de la comptabilité

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité. BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corratier 26, Genève, tient la comptabilité de l'Etat-Major et établit les comptes combinés.

4 Organe de révision

L'organe de révision est la fiduciaire Duchosal Berney SA à Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2009-2010.

5 Liste des indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation

Les jetons de présence versés aux membres du conseil, du bureau et des commissions durant la saison 2014/2015 ont été les suivants:

	2014-2015	2013-2014
Thomas Boyer	7800	20450
Gerard Deshusses	5800	10975
Pascal Altenbach	-	1700
Marie-Agnès Bertinat	1200	-
Vincent Babel	400	2300
Arthur Cohen	-	400
Claudia Grassi	2900	4425
Sami Kanaan	-	100
Virginie Keller Lopez	1100	7000
Martine Koelliker	2500	3200
Daniel Pastore	1100	1400
Thomas Putallaz	2100	2900
Marie Pierre Theubet	3000	8400
Daniel Wolf	2650	5425
Guillaume Beguin	-	4200
Patrick Le Mauff	-	3200
Valérie Poirier	-	4200
Total jetons distribués	30550	80275

Les jetons de présence dus aux fonctionnaires sont versés aux autorités de tutelle.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1147

Fondation d'Art Dramatique
Genève

6 Théâtres gérés

La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

7 CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT 2013-2016

En date du 12 décembre 2012 une nouvelle convention de subventionnement a été signée avec la Ville de Genève et l'Etat de Genève.

Cette convention prévoit notamment le versement, par la Ville de Genève, d'un montant annuel de CHF 5'547'478. Le versement de l'Etat de Genève prévu dans la convention est un montant annuel de CHF 2'450'000.

Il est rappelé que ces montants dépendent du vote annuel du Conseil municipal et du Grand conseil, ainsi que d'événements exceptionnels.

8 Principes comptables

8.1 RPC

Les comptes sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes).

La directive transversale sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques, établie par le Conseil d'Etat du canton de Genève le 21.04.2010, a été appliquée.

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comœdia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations, l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures, et la situation de couverture des caisses n'était pas connue au 30 juin 2015.

8.2 Donation Poche

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.

8.3 Fonds de réserve statutaire

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève. En principe, les 2/3 sont destinés à couvrir tout déficit éventuel, et le solde à l'amélioration des spectacles des théâtres gérés par la FAD. Dès le 30 juin 2009, le fonds de réserve statutaire sera alimenté, à chaque échéance de la convention de subventionnement, uniquement par la part de subventions non dépensées (article 20). Au 30 juin 2015, il s'élève à CHF 1'157'720, destinés à couvrir d'une part un renouvellement de la direction du Poche à hauteur de CHF 27'945, d'autre part un renouvellement de la direction de la Comédie à hauteur de CHF 150'000, et enfin les immobilisations pour un total de CHF 472'653. Son maximum est plafonné à 18% des subventions reçues soit au total pour la saison 2014-2015 CHF 1'439'546.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

8.4 Coproductions

Depuis l'exercice 2007-2008, seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans les comptes de recettes et dépenses de la FAD.

8.5 Subventions en nature

Les subventions en nature accordées par la Ville de Genève, principalement la mise à disposition de locaux, sont comptabilisées en recettes et la charge

9 Exonération fiscale cantonale et fédérale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que, s'agissant d'une fondation d'intérêt communal public, la FAD est exonérée de l'impôt conformément à l'article 9 al. 1 lettre c) de la loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) du 23 septembre 1994. En conséquence, toute modification des statuts doit être portée à la connaissance de l'AFD.

10 Leasing	2014-2015	2013-2014
Etat-majior	Néant	Néant
Comédie	Néant	Néant
Poche		
- centrale téléphonique	Néant	Néant

11 Analyse des risques

Lors de la séance du Conseil du 27 avril 2015, les directeurs des théâtres ont présenté la mise à jour de la cartographie des risques et les modifications relatives aux contrôles périodiques.

12 Autres informations

Le détail des autres informations requises par les directives DIP figure dans le fascicule détaillé destiné aux membres du conseil de fondation.

13 Tableau de variation du fonds de réserve statutaire

Le fonds de réserve s'élève à CHF 1'157'720 au 30 juin 2015, voir point 8.3 ci-dessus.

14 Prestations à titre gratuit, invitations

Les prestations à titre gratuit doivent être mentionnées en annexe selon la Swiss GAAP RPC 21. La norme précise que *"si des marchandises ou services ne peuvent pas être évalués sans que cela entraîne des charges relativement élevées ou si une attribution de valeur ne repose que sur des hypothèses très incertaines, le volume de marchandises ou des services sera publié de manière statistique (p.ex. nombre des objets reçus)"*

Pour ces raisons les théâtre ont fixé la valorisation du billet gratuit à CHF 1,-.

Théâtre de la Comédie : 4'921 invitations distribuées à CHF 1,- = CHF 4'921

Le Poche: 3'624 invitations distribuées à CHF 1,- = CHF 3'624

LA FAD a demandé à la Ville et à l'Etat les modalités de l'application de cette norme au sein des théâtres sis dans le canton. Cas échéant une adaptation sera effectuée dès la saison 2015 / 2016.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1149

Fondation d'Art Dramatique
Genève

15 Traitement des bénéfices et des pertes (article 21 de la convention de subventionnement)

AFFECTATION DU RESULTAT

(Art. 21 convention de subventionnement
2013/2016 et lettre du DAC du 23 septembre 2014)

	PART DES SUBVENTIONS NON DEPENSEE	SUBVENTIONS NON DEPENSEES A RESTITUER
	18.92%	81.08%
Boni saison 2012/2103	39'287	168'359
Etat Major 24'806		
Comédie 188'335		
Poche <u>(5'495)</u>		
207'646		
Boni saison 2013/2014	16.11%	83.89%
Etat Major 147		
Comédie 178'941		
Poche <u>71'086</u>		
250'174		
Boni saison 2014/2015	18.09%	81.91%
Etat Major (205'983)		
Comédie 3'159		
Poche <u>48'692</u>		
(154'132)	(27'882)	(126'250)
Solde au 30.06.2015	51'708	251'981
303'688		

	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Total des recettes propres combinées	1'866'325	1'535'654	1'765'833
Total des revenus combinés déterminants	9'863'803	9'533'132	9'763'311
	18.92%	16.11%	18.09%

16 Actifs immobilisés

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Les taux d'amortissements suivants ont été retenus:

Aménagements	12.50%	Matériel technique	25%
Mobilier et machines de bureau	25%	Véhicules	25%
Site internet	25%	Travaux Caecilia	10%

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	30.06.2014	Acquisitions 14/15	Amortissements 14/15	30.06.2015
Etat-Major	2			2
Comédie	207'283	14'432	(41'992)	179'723
Poche	12'338		(10'021)	2'317
AMENAGEMENTS	219'623	14'432	(52'013)	182'042
Comédie	58'188	11'247	(25'242)	44'193
Poche	15'337		(6'466)	8'871
MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU	73'525	11'247	(31'708)	53'064
Comédie	-	39'940	(10'000)	29'940
SITE INTERNET	-	39'940	(10'000)	29'940
Comédie	143'988	78'616	(60'348)	162'256
Poche	20'065	7'824	(10'479)	17'410
MATERIEL TECHNIQUE	164'053	86'440	(70'827)	179'666
Poche	10'236	23'356	(5'652)	27'940
VEHICULES	10'236	23'356	(5'652)	27'940
Etat-Major	1			1
TRAVAUX CAECILIA	1	-	-	1
total	467'438	175'415	(170'200)	472'653

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2014-2015	2013-2014
Exploitation		
Excédent (déficit) d'exploitation	(154'132)	250'174
Amortissements	170'200	165'990
Attribution intérêts Donation Poche	-	0
Utilisation du fonds Kull	(20'000)	-
CASH FLOW	(3'932)	416'164
(Augmentation) Diminution des actifs circulants	287'545	(91'226)
Augmentation (Diminution) des créanciers divers et des passifs transitoires	(189'241)	1'344'563
Augmentation (Diminution) des fonds affectés	(40)	(17'651)
	98'264	1'235'686
Flux provenant de l'exploitation	94'332	1'651'850
Investissements de l'exercice	(175'415)	(137'898)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES	(81'083)	1'513'951
Liquidités au début d'exercice	(3'156'972)	(1'643'021)
Liquidités en fin d'exercice	3'075'889	3'156'972
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	(81'083)	1'513'951

Positif = source de fonds

(Négatif) = emploi de fonds

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1151

Fondation d'Art Dramatique
 Genève

Etat-Major
* compte tenu des moyens financiers selon PFQ

* valeurs cibles	2012-2013	2013-2014	2014-2015
------------------	-----------	-----------	-----------

Ratios

Part des subventions de Ville	subvention Ville/total recettes		62.99%	62.53%	61.59%
Part des subventions de l'Etat	subvention Etat/total recettes		23.82%	24.29%	23.99%
Part des subventions	subvention /total recettes		85.92%	86.58%	84.65%

Subvention Ville	5'547'478	5'547'478	5'547'478
Subvention Ville, en nature	704'520	708'633	694'222
Subvention Ville, autres	116'238	123'540	121'799
Comédie	194'826	-	-
	<u>6'563'062</u>	<u>6'379'651</u>	<u>6'363'499</u>
Subvention Etat	2'450'000	2'450'000	2'450'000
Subvention Etat, en nature	-	-	31'890
Subvention Etat, autres	23'285	37'285	34'335
Subvention Etat projet Centenaire Comédie	43'592	-	-
	<u>2'516'877</u>	<u>2'487'285</u>	<u>2'516'225</u>
Total	9'079'939	8'866'936	8'879'724
Autres subventions diverses	93'700	25'000	96'500
Rectes propres	1'394'684	1'349'829	1'493'199
Dissolution provision	-	-	20'000
Total recettes	10'568'323	10'241'765	10'489'423

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Tableau de bord de La Comédie		modifs = version Comédie				
Activités		statistique 2010-2011	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015- 2016
Créations	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	3	5	4	4	
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	8	1	3	4	
Accueils	Spectacles en accueil	2	3	6	5	
Reprises	Spectacles en reprise	0			2	
Total des spectacles		13	9	13	15	0
Coproductions	Coproductions genevoises	4	2	3	1	
	Coproductions suisses ou internationales	4	3	1	3	
Représentations à Genève	Représentations de créations y c. reprises	92	74	93	60	
	Représentations de spectacles accueillis	12	22	42	38	
	Représentations hors les murs	2	10	0	17	
	Représentations hors-scène (payantes et libres)	34	18	22	44	
Total des soirées		140	124	157	159	
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	78	47	21	38	
	Représentations de coproductions en tournée	162	16	30	62	
Public scolaire						
Elèves venus avec leur classe	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles	0	0	0	0	
	Elèves du CO ayant assisté aux spectacles	415	477	793	105	
	Elèves du PO ayant assisté aux spectacles	984	874	1'507	1'468	
	Autre (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises, ...)	0	-	-	-	
	Total des élèves		1'399	1'351	2'300	1'573
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	n/a	135	165	198	

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1153

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Public/billetterie		<i>statistique 2010-2011</i>	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015- 2016
Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	1'411	635	606	809	
Nombre de places	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (jauge)	42'190	33'921	35'540	32'962	
Taux de fréquentation	Nombre de spectateurs / jaugue	68.00%	59.38%	62.04%	68.51%	
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement Adultes	8'938	4'149	3'744	5'010	
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (...F)	5'629	4'417	6'346	6'453	
Billets à prix réduit	Billets enfants et étudiants (...F)	3'125	1'362	1'610	1'184	
	Billets 20 ans / 20 francs (CHF 10.-)	184	140	220	212	
	Billets AVS / AI / chômeurs (...F)	1'785	1'488	1'532	1'682	
	Autres : professionnels, mouvements aînés, groupes, gigogne	3'359	1'941	2'571	3'121	
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	621	1'351	645	-	
Invitations	Billets gratuits	6'175	5'677	6'027	4'921	
Total	Total des billets	29'816	20'525	22'695	22'583	-

Ressources humaines

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	22.1	24	23.5	23.5
	Nombre de personnes	27	29	28	28
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	669	786	735	868
	Nombre artisans, techniciens et autres	43	39	32	44
	Nombre de comédiens	36	37	26	54
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	29	18	24	24
	Nombre de personnes	1	1	1	2
Stagiaires et jeunes diplômés	Nombre de semaines par année	0	0	0	0
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	0	0	0	0

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

Finances		statistique 2010-2011	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015- 2016
Charges de production	Charges de production + coproduction + accueil	4'248'053	4'006'505	3'617'692	4'124'675	
Charges de fonctionnement	Personnel fixe + frais fixes + communication + amortissements	3'214'243	3'171'244	3'166'457	3'243'486	
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	571'416	346'419	387'742	391'434	
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	268'466	296'213	110'572	335'069	
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	342'022	127'882	126'792	90'504	
Subventions liées à la convention	Subventions Ville + Etat reversées par la FAD y c. subventions en nature	6'844'960	6'595'571	6'337'984	6'554'313	
Charges totales	Charges de production et de fonctionnement	7'462'296	7'177'749	6'784'149	7'368'160	0
Recettes totales	Recettes propres+subv. Ville et Etat +recettes de coproducteur	8'026'864	7'366'085	6'963'090	7'371'320	0
Résultat d'exploitation	Résultat net	564'569	188'335	178'941	3'159	
Part d'autofinancement	(Billetterie +recettes propres+ coproduction + tournées) /recettes totales	15%	10%	9%	11%	#DIV/0!
Part des charges de production	(Charges de production + de coproduction + accueil) / charges totales	57%	56%	53%	56%	#DIV/0!
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / charges totales	43%	44%	47%	44%	#DIV/0!

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En annexe, liste détaillée des actions (s/durée convention)
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	En annexe, liste détaillée des actions (s/durée convention)

Réalisation des objectifs		valeurs cibles	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015- 2016
Objectif 1: Développer des saisons théâtrales qui mêlent créations en particulier avec des artistes actifs à Genève, accueils régionaux et internationaux						
Nombre de spectacles	Créations	min. 4	5	7	8	
	Accueils régionaux	min. 2	1	0	2	
	Accueils internationaux	min. 2	2	6	3	
Nombre de représentations	Représentations de créations, de reprises et d'accueils	90 - 120	124	157	159	
Nombre de spectateurs	Total des spectateurs ayant assisté aux représentations	min. 30000	20'525	22'695	22'583	
Part des créations/ensemble de la programmation	(Nombre de représentations "prod + coprod.)/total des représentations	min. 50%	60%	68%	69%	
Nombre de comédiens résident en Suisse ou dans le Grand Genève	Comédiens engagés sur les productions + coproductions	70-90%	89%	92%	81%	
commentaires : seules sont comptées ici les représentations théâtrales données sur la Grande Scène ou aux Studios. L'objectif du nombre de spectacles par genre est une moyenne sur 4 ans.						

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1155

Fondation d'Art Dramatique
 Genève

Objectif 2: Développer les tournées en Suisse (excepté décentralisation agglo.) et à l'étranger						
Nombre de représentations en tournée	Représentations de spectacles créés et de coproductions hors du Grand Genève	min. 20	35	30	72	
Nbre de lieux d'accueil des productions (production déléguée)	Théâtres suisses et internationaux ayant accueilli une création	5-10	5	0	11	
Nbre de lieux d'accueil des coproductions (produites par le partenaire)	Théâtres suisses et internationaux ayant accueilli une coproduction	10-20	3	6	8	
commentaires :						
Objectif 3: Développer les activités de médiation publiques et scolaires, ainsi que la formation professionnelle						
Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux spectacles		min. 1000	1'351	2'300	1'573	
Nbre d'ateliers présentés aux écoles		min. 20	50	41	45	
Nbre d'activités proposées en médiation publique	Conférences, rencontres, publications, attachés culturels	min. 15	10	25	23	
Organisation de ou participation à des mesures de formation professionnelle	nombre de jours de stage et cours donnés aux comédiens professionnels ou apprentis (comédiens + metteurs en scène)	min. 20	84	13	12	
commentaires : liste annuelle des activités pédagogiques à annexer. L'objectif du nombre d'élèves du DIP est une moyenne sur 4 ans, sachant que d'une saison à l'autre ce chiffre est aléatoire car il dépend directement de la programmation						
Objectif 4 : Développer l'offre hors les murs dans le Grand Genève						
Nbre de représentations hors les murs proposées	ites représentations qui n'ont pas eu lieu à la Comédie, hors tournée	min. 15	38	21	0	
Nbre de lieux hors les murs		5-10	21	13	0	
commentaires : Cet objectif était budgété mais n'a pas été réalisé.						

Fondation d'Art Dramatique
Genève**TABLEAU DE BORD**

LE POCHE

Activités		moyenne 2009/2012	statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Créations	Créations en production + coproduction ou le théâtre a été producteur délégué	7.3	6	6	6	5	4	
	Créations en coprod. Où le théâtre n'a pas été producteur délégué		1	2	1	2	1	
Accueils	Spectacles en accueil	1	0	1	1	2	5	
Reprises	Spectacles en reprise	0.3	0	1	0	0	2	
	Total des spectacles	8.6	7	10	8	9	12	
Coproductions	Coproductions genevoises	1	0					
	Coproductions suisses ou internationales	3.8	1	4	4	4	3	
Représentations à Genève	Représentations de créations y.c. reprises	156	134	155	134	111	79	
	Représentations de spectacles accueillis	18	0	18	18	28	69	
	Manifestations hors-scène (Entremets, événements...)	7	18	7	10	23	21	
	Total des manifestations	181	152	180	162	162	169	
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution (Genève et extérieur)	82	72	75	150	131	196	
	Représentations de coproductions en tournée							

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles							
	Elèves du CO ayant assisté aux spectacles	260	0	260	260	186	20	
	Elèves du PO ayant assisté aux spectacles	572	151	401	459	578	288	
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)		134		138	216	202	
	Total des élèves et étudiants		285		857	980	510	
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation		40		40	150	13	
Nombre d'activités pédagogiques réalisées	Liste des activités à joindre en annexe				6	18	7	

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1157

Fondation d'Art Dramatique
Genève

TABLEAU DE BORD

LE POCHE

Public/billetterie		moyenne 2009/2012	statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	983	836	896	709	759	836	
Nombre de places	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (jauge)	19'936	16'671	23'320	19'273	17'983	18'938	
Taux de fréquentation	Nombre de spectateurs / jauge	90%	84%	74%	90.82%	94%	89%	
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement	5237	5'016	4'576	4'458	4'683	4'803	
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (35 CHF), y.c. représentations aînés	5236	3'751	5'237	4'630	4'203	3'428	
Billets à prix réduit	Billets étudiants (15 CHF)	1'175	750	577	771	596	786	
	Billets 20 ans/20 francs (10 CHF)	111	63	77	114	73	58	
	Billets AVS/Alchômeurs	1'206	948	1'439	1'275	1'442	1'605	
	Autre : professionnels, mouvement des aînés, groupes, gigogne	1'626	1'338	1'625	2'545	2'295	2'413	
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)				719	764	568	
Invitations	Billets gratuits	2'675	2'115	3'631	3'478	2'807	3'157	
Total	Total des billets	18'019	13'981	17'162	17'990	16'863	16'818	

Ressources humaines

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	6.7	6.9	7	6.95	7.3	7.4	
	Nombre de personnes	9	10	10	10	11	11	
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	728	450	589	527	484	449	
	Nombre artisans, technicien et autres	124	34	98	53	50	51	
	Nombre de comédiens		27		34	35	93	
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)		160	128	107	84	115	
	Nombre de personnes		0	12	35	28	27	
Stagiaires et apprentis	Nombre de semaines par année	0	0	0	0	0	0	
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	0	0	0	0	0	0	
Metteur(e)s en scène	Nombre de metteur(e) en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche		6	6	6	8	9	
Comédien(ne)s	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	23	25	23	22	25	66	

Fondation d'Art Dramatique
Genève**TABLEAU DE BORD**

LE POCHE

Finances		statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Charges de production	Charges de production+coproduction+accueil	1'823'852	1'797'211	1'851'082	1'829'906	1'946'390	
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production	1'074'008	1'107'771	1'123'171	1'144'204	1'077'877	
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	290'268	291'054	302'424	298'383	284'492	
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	386'803	276'581	258'640	262'345	230'072	
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	89'961	72'858	121'804	163'994	78'627	
Subvention liées à la convention	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature	2'141'956	2'279'342	2'238'635	2'320'474	2'479'768	
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements	2'897'860	2'904'981	2'974'253	2'974'110	3'024'267	
Recettes totales	Recettes propres +subv. Ville et Etat + recettes de coproducteur	2'908'988	2'919'835	2'968'758	3'045'196	3'072'960	
Résultat d'exploitation	Résultat net	11'128	14'854	-5'495	71'086	48'692	
Part d'autofinancement	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	26%	22%	23%	24%	19%	

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En annexe, liste détaillée des actions
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	En annexe, liste détaillée des actions

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1159

Fondation d'Art Dramatique
 Genève

TABLEAU DE BORD

LE POCHE

Réalisation des objectifs	moyenne 2009/2012	valeurs cibles	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Objectif 1: Produire ou coproduire des spectacles réalisés par des artistes et artisans professionnels de la scène							
Nombre de spectacles	8.6	8	10	8	9	25	
Nombre de représentations	156	150	173	152	139	148	
Nombre de spectateurs	18'019	16'000	17'162	17'990	16'863	16'818	
Commentaires: Ces chiffres prennent en compte les spectacles joués pendant le festival Les Singulières							
Objectif 2: Créer des œuvres contemporaines							
Spectacles en création		6		7	7	10	
Textes en création (textes mis en scène pour 1ère fois)		2		4	4	4	
Nombre de textes dont les auteurs sont vivants		7		6	6	13	
Commentaires: Ces chiffres prennent en compte les spectacles joués pendant le festival Les Singulières							
Objectif 3: Favoriser la création suisse							
Auteur(e)s résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		2		4	1	9	
Metteur(e)s en scène résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		5		7	5	9	
Comédien(ne)s en scène résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		25		22	25	66	
Commentaires: Ces chiffres prennent en compte les spectacles joués pendant le festival Les Singulières. De même, les spectacles en tournées dont le Poche est producteur délégué.							
Objectif 4: Diffuser les créations du théâtre hors du Grand Genève							
Nombre de représentations en tournées	82	70	75	150	125	196	
Commentaires:							

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Genève

BUDGET 2013-2014

	Etat-Major	Comédie	Poche	2014-2015
PRODUITS				
Subvention Ville de Genève	5'547'478	-	-	5'547'478
Subvention Etat de Genève	2'450'000	-	-	2'450'000
Prestations en nature Ville de Genève	-	490'000	232'000	722'000
Autres subventions diverses	-	47'000	-	47'000
Subventions exploitation attribuées aux théâtres	(7'920'063)	5'935'335	1'984'728	-
Dissolution de provision	20'000	-	25'000	45'000
Subventions	97'415	6'472'335	2'241'728	8'811'478
Recettes entrées	-	525'160	280'100	805'260
Tournées, vente spectacles	-	203'600	47'000	250'600
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	-	151'069	151'069
Recettes accessoires spectacles	-	15'000	31'000	46'000
Dons, sponsoring	-	55'000	75'000	130'000
Autres subventions FAD	(20'000)	-	20'000	-
Autres subventions Ville de Genève	-	-	20'000	20'000
Autres subventions Etat de Genève	-	-	20'000	20'000
Recettes directs des spectacles	(20'000)	798'760	644'169	1'422'929
Total des Produits	77'415	7'271'095	2'885'897	10'234'407
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	-	1'749'115	834'019	2'583'134
Frais de locaux non administratifs	-	730'000	232'000	962'000
Frais directs des spectacles	-	1'196'585	487'006	1'683'591
Promotion des spectacles	-	357'500	189'536	547'036
Frais directs des spectacles	-	4'033'200	1'742'561	5'775'761
Frais de personnel administratifs	102'000	2'384'500	828'536	3'315'036
Jetons de présence et indemnité Présidence	52'000	-	-	52'000
Frais de locaux administratifs	4'800	35'000	38'300	78'100
Frais de lancement de saison	-	340'000	81'500	421'500
Frais techniques	-	67'500	26'000	93'500
Frais d'administration	74'678	270'895	136'000	481'573
Intérêts financiers	-	5'000	-	5'000
Amortissements	-	135'000	33'000	168'000
Frais de fonctionnement	233'478	3'237'895	1'143'336	4'614'709
Total des charges	233'478	7'271'095	2'885'897	10'390'470
Excédent (Déficit) d'exploitation	(156'063)	-	-	(156'063)



duchosal berney sa

24, avenue de champel
case postale 352
1211 genève 12
T +41 22 839 66 66
F +41 22 346 85 81

duchosalberney.ch

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle ordinaire
au Conseil de fondation de

**Fondation d'Art Dramatique de Genève
Genève**

pour l'exercice 2014/2015



duchosal berney

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de la

**Fondation d'Art Dramatique de Genève
Genève**

Mesdames, Messieurs,

duchosal berney sa

24, avenue de champ
case postale 392
1211 Genève 12
T +41 22 839 66 66
F +41 22 346 65 61

duchosalberney.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation d'Art Dramatique de Genève, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 juin 2015.

Ces états financiers correspondent au cumul :

- des comptes de l'Etat-Major de la Fondation
- des comptes du théâtre « La Comédie de Genève »
- des comptes du théâtre « Le Poche, Théâtre en Vieille-Ville ».

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 juin 2015 sont conformes à la loi suisse, aux obligations imposées par la LGAF, la LSGAF, aux directives étatiques du canton de Genève, aux règlements et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

En outre, nous attestons que le traitement des fonds non affectés est conforme à la convention de subventionnement et au règlement du fonds de réserve et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Berner SA


Franco Luvisotto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

Genève, le 6 novembre 2015
FLJGC/156A022/AZ7

Annexes : - comptes annuels
(bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie et annexe)

1164

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique



duchosal berney

duchosal berney sa

24, avenue de champel
case postale 392
1211 Genève 12
T +41 22 839 66 66
F +41 22 346 85 81

duchosalberney.ch

Rapport détaillé de l'organe de révision
sur le contrôle ordinaire

au Conseil de Fondation de

Fondation d'Art Dramatique de Genève
Genève

pour l'exercice 2014 / 2015



Table des matières :

1	Exécution de la mission d'audit	2
1.1	Principes d'audit appliqués	2
1.2	Période des travaux d'audit	2
1.3	Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers	3
1.4	Indépendance de l'organe de révision et précision sur d'éventuelles prestations fournies	3
2	Résultats de la mission d'audit	4
2.1	Explications sur des réserves, remarques ou compléments dans le rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale	4
2.2	Erreurs corrigées et erreurs non corrigées	4
2.3	Recommandations liées aux exercices précédents traitées en 2014 / 2015	5
3	Constataion sur la présentation des comptes annuels	6
3.1	Principes comptables	6
3.2	Constataions sur nos vérifications de certaines rubriques de l'Actif	6
3.3	Constataions sur nos vérifications de certaines rubriques du Passif	7
3.4	Constataions sur nos vérifications du compte d'exploitation	9
3.5	Transactions exceptionnelles ou transactions essentielles avec des parties liées	11
3.6	Événements survenus après la date de boucllement des comptes annuels	11
4	Constataion sur le Système de Contrôle Interne (SCI)	12
4.1	Environnement de contrôle interne	12
4.2	Évaluation des risques	13
4.3	Opérations de contrôle	14
4.4	Information, communication et surveillance	14
4.5	Conclusion sur le système de contrôle interne	14
5	Conclusion	15



1 EXÉCUTION DE LA MISSION D'AUDIT

1.1 PRINCIPES D'AUDIT APPLIQUÉS

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

1.2 PÉRIODE DES TRAVAUX D'AUDIT

Nos travaux de contrôles se sont déroulés pour :

- Le théâtre « La Comédie de Genève »
durant la période du 21 au 25 septembre 2015
- Le théâtre « Le Poche »
durant la période du 26 au 28 août 2015
- L'État-Major
Durant la première quinzaine d'octobre 2015

Nous avons par ailleurs eu des entretiens finaux d'audit avec les services financiers du « Poche » et les services financiers de la « Comédie de Genève »



1.3 COLLABORATION AVEC D'AUTRES AUDITEURS OU TIERS

1.3.1 Externalisation d'activités (Outsourcing)

Dans le cadre de nos travaux nous avons collaboré avec le conseiller financier de la FAD, Monsieur Jean-Paul Triboulet, expert-comptable diplômé et administrateur de BFB Société Fiduciaire Bourquin Frères et Béran SA.

Cette fiduciaire a entre autres été chargée par le Conseil de Fondation de la FAD, des travaux de bouclage annuel suivants :

- Tenue de la comptabilité de « l'État-Major »
- Établissement des comptes annuels cumulés
- Préparation des annexes conformes aux « Swiss GAAP RPC »

1.3.2 Contrôle financier de la ville de Genève

La Fondation d'Art Dramatique est au bénéfice d'une convention de subventionnement pour les années civiles 2013 à 2016, conclue avec la ville de Genève et le canton de Genève.

Nous avons ainsi pris connaissance du rapport définitif du contrôle financier de la ville de Genève daté du 6 juin 2015 et qui porte sur l'exercice 2013/2014.

1.3.3 Rapport de l'Inspection Cantonale des Finances

À notre connaissance, il n'existe pas à ce jour de rapports de l'Inspection Cantonale des Finances qui porterait sur les exercices 2008 / 2009 à 2013 / 2014.

1.4 INDÉPENDANCE DE L'ORGANE DE RÉVISION ET PRÉCISION SUR D'ÉVENTUELLES PRESTATIONS FOURNIES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.



2 RÉSULTATS DE LA MISSION D'AUDIT

2.1 EXPLICATIONS SUR DES RÉSERVES, REMARQUES OU COMPLÈMENTS DANS LE RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Dans notre rapport de révision du 6 novembre 2015 destiné au Conseil de Fondation, nous recommandons l'approbation des comptes annuels 2014 / 2015 sans réserve.

2.2 ERREURS CORRIGÉES ET ERREURS NON CORRIGÉES

Dans le cadre de nos travaux d'audit, nous avons eu l'occasion d'évoquer avec les Responsables comptables des théâtres et de l'État-major, tous les points nécessitant un correctif.

Les divergences concernaient essentiellement le théâtre « La Comédie » et portaient sur les éléments suivants :

	CHF
Résultat avant audit (déficit)	-187'522.00
Subvention complémentaire de la FAD enregistrée en compte courant au lieu de figurer en recettes	188'335.00
Autres dépenses non rattachées à la période correspondante	2'346.00
Résultat après audit (excédent)	3'159.00

Nos observations ont été dûment prises en compte de sorte qu'il ne subsiste plus aucune divergence d'appréciation.



2.3 RECOMMANDATIONS LIÉES AUX EXERCICES PRÉCÉDENTS TRAITÉES EN 2014 / 2015

Recommandations	Traitement par les entités de la FAD
1) Tenue du journal de caisse du Poche par des moyens électroniques (tableur Excel) ou autre module informatique	Non traité en 2014/2015 voir point 3.2.1
2) Le seuil d'activation des immobilisations corporelles n'est pas systématiquement respecté. Il serait opportun d'apprécier si cette limite nécessite d'être adaptée.	Non traité en 2014/2015 Voir 3.2.3
3) Le théâtre Le Poche a acquis en 2013/2014 un nouveau logiciel de billetterie. Ainsi nous préconisons que les réconciliations soient suivies, voire affinées et cela surtout en fin de saison (cf. nos commentaires au point 3.4.2. du présent rapport.	Traité en 2014/2015



3 CONSTATATION SUR LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

3.1 PRINCIPES COMPTABLES

3.1.1 Application des principes généraux de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de la Fondation d'Art Dramatique sont établis en conformité avec :

- Les normes Swiss GAAP RPC
- La directive transversale de présentation des états financiers des entités subventionnées et autres entités paraétatiques (EGE-02-04_v3).

3.2 CONSTATATIONS SUR NOS VÉRIFICATIONS DE CERTAINES RUBRIQUES DE L'ACTIF

3.2.1 Liquidités et placements

Nos travaux appellent les commentaires suivants :

3.2.1.1 Caisse

En date du 8 septembre 2015, nous nous sommes rendus à l'improviste au théâtre de « La Comédie » en vue de procéder à une prise de caisse. Le total des espèces s'élevait à CHF 7'048.30, soit un écart relevé de CHF 26.25 avec le livre de caisse.

Nous avons également procédé le 20 octobre 2015 à une prise de caisse du théâtre « Le Poche ». Le total des espèces s'élevait à CHF 5'479.25 pour la *caisse centrale*, et CHF 2'709.75 pour la *caisse administration*. Aucun écart n'a été constaté avec le livre de caisse.

Nous suggérons à nouveau que le journal de caisse du théâtre « Le Poche » soit tenu sur une feuille Excel afin de limiter les risques d'erreurs arithmétiques ou de report de solde.

3.2.1.2 Poste

La concordance du solde comptable au 30 juin 2015 a été vérifiée avec le relevé PostFinance à la même date.

Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.

3.2.1.3 Comptes bancaires

La concordance des soldes comptables au 30 juin 2015 a été vérifiée avec les relevés bancaires à la même date.

Nos autres contrôles se sont révélés conformes aux exigences.



3.2.2 Actifs transitoires et autres réalisables

Nous avons procédé aux contrôles suivants sur ce poste avec un seuil de matérialité de CHF 5'000.- pour le théâtre « La Comédie », et de CHF 2'000.- pour le théâtre « Le Poche » :

- Vérification par sondage des paiements intervenus sur la période de juillet à septembre 2015 sur les comptes postaux ;
- Analyse de l'ancienneté et du détail des postes ouverts ;
- La justification de l'imputation des charges de spectacles payées d'avance au titre de la saison suivante ;
- La justification des divers autres transitoires.

Nos contrôles, qui n'appellent pas de commentaires particuliers, se sont révélés conformes aux exigences.

3.2.3 Immobilisations corporelles

Dans le cadre de nos travaux, nous avons procédé à des contrôles par sondage des acquisitions d'immobilisations corporelles effectuées durant l'exercice 2014 / 2015, ainsi que des amortissements pratiqués.

Nous relevons pour le théâtre « La Comédie » que le seuil d'activation pour l'exercice 2014 / 2015 est inférieur au plancher de CHF 5'000.- prévu dans le règlement intérieur de la FAD.

Ceci concerne principalement du matériel informatique qui a fait l'objet d'activation durant cet exercice pour des dépenses comprises entre CHF 2'385.80 et CHF 3'311.41.

Ces dépenses ont par ailleurs suivi la procédure applicable aux demandes d'investissements soumises à l'accord du Conseil de Fondation.

Nous vous renvoyons à cet effet aux recommandations du contrôle financier de la ville de Genève qui préconise que *«le Bureau du Conseil de fondation, en collaboration avec les directions financières, évalue l'opportunité de revoir le seuil à partir duquel un investissement doit être porté à l'actif immobilisé du bilan en fonction de la réalité économique propre à chaque théâtre ».*

3.3 CONSTATATIONS SUR NOS VÉRIFICATIONS DE CERTAINES RUBRIQUES DU PASSIF

3.3.1 Créanciers divers

Dans le cadre de nos travaux nous avons procédé aux contrôles suivants :

- a) Vérification avec un seuil de matérialité de CHF 3'000.- de l'enregistrement des fournisseurs liés à la saison 2014/2015, sur la base des paiements bancaires ou PostFinance intervenus lors de l'exercice suivant, soit durant les mois de juillet à septembre 2015.



- b) Vérification des soldes dus aux organismes sociaux sur la base des décomptes reçus après la clôture ou selon une estimation du service comptable.

Nous avons par ailleurs procédé à une revue par sondage des visas sur les factures fournisseurs. Nous avons ainsi constaté que les opérations de contrôles étaient documentées conformément au SCI.

Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.

3.3.2 Passifs transitoires

Lors de nos travaux, nous avons examiné les aspects suivants avec un seuil de matérialité de CHF 10'000.- :

- a) Rapprochement des abonnements encaissés d'avance pour la saison 2015 /2016.
- b) Vérification des autres recettes encaissées d'avance pour la saison 2015 / 2016
- c) Vérification de l'intégralité des charges à payer au 30 juin 2015.

Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.



3.4 CONSTATATIONS SUR NOS VÉRIFICATIONS DU COMPTE D'EXPLOITATION

3.4.1 Subventions

Nous avons examiné la concordance des subventions enregistrées en comptabilité pour chaque entité compte tenu des :

- a) Décisions de subventions en faveur de la FAD par l'État de Genève et par la Ville de Genève.
- b) Prestations en nature valorisées par la ville de Genève.
- c) Décision d'attribution interne des subventions selon décision du Conseil de la FAD.

Nos travaux de rapprochement se sont révélés conformes aux exigences.

3.4.2 Recettes directes des spectacles

Théâtre « Le Poche »

Nous avons procédé aux travaux de contrôle suivant:

a) *Recettes billetterie*

Tout d'abord, nous relevons que le théâtre « Le Poche » a acquis un nouveau logiciel de billetterie « L@billetterie ».

En effet, dès l'exercice 2013 / 2014 ce logiciel permet notamment d'éditer les billets ainsi que d'obtenir les données directement enregistrées pour les ventes, par spectacle et par saison.

Ce logiciel a été installé pour la saison 2013/2014, nous avons ainsi confronté les données résultant de ce logiciel par rapport à la comptabilité générale.

b) *Recettes tournées et ventes de spectacles*

Analyse des « Tournées et ventes de spectacles » sur la base des contrats de cession, des factures et des pièces bancaires.

c) *Autres recettes de spectacles, coproductions*

Analyse des « Autres recettes de spectacles, coproductions » sur la base des conventions de coproduction, des factures et des pièces bancaires.

Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.



Théâtre « La Comédie »

Nous avons procédé aux travaux de contrôle suivants :

a) *Recettes billetterie*

Rapprochement entre les recettes enregistrées en comptabilité générale et les données issues du logiciel de billetterie « Rodrigue ».

b) *Tournées et ventes de spectacles*

Analyse des « Tournées et ventes de spectacles » sur la base des contrats de cession, des factures et des pièces bancaires.

c) *Autres recettes de spectacles, coproductions*

Analyse des « Autres recettes de spectacles, coproductions » sur la base des conventions de coproduction, des factures et des pièces bancaires.

Nos divers contrôles par sondage confirment l'exactitude des enregistrements comptables.

3.4.3 Frais de personnel (spectacles et administratifs)

Nous avons vérifié par sondage pour cinq salariés actifs dans le « théâtre de la Comédie » et trois salariés actifs dans le « théâtre du Poche » :

- le paiement d'un mois de salaires ;
- les retenues sociales sur les décomptes de salaires pour la même période ;
- le contrat de travail dûment signé ;
- l'affiliation et l'exactitude des retenues au fonds de prévoyance.

Le rapprochement global entre les salaires 2014 déclarés aux caisses AVS et les données comptabilisées s'est par ailleurs avéré satisfaisant. Nous nous sommes finalement assurés que les provisions pour les diverses charges sociales étaient dûment enregistrées compte tenu des acomptes déjà versés.

3.4.4 Autres charges

Nous avons procédé à des contrôles par sondage afin de nous assurer de :

- la périodicité des charges,
- la justification des dépenses,
- la bonne imputation comptable des dépenses selon leur nature.

Nos contrôles se sont révélés conformes aux exigences.



3.5 TRANSACTIONS EXCEPTIONNELLES OU TRANSACTIONS ESSENTIELLES AVEC DES PARTIES LIÉES

Excepté les éléments présentés dans l'annexe, nous n'avons pas relevé d'autres transactions exceptionnelles ou de transactions essentielles avec des parties liées.

3.6 ÉVÈNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE BOUCLÉMENT DES COMPTES ANNUELS

Aucun élément survenu après le bouclément de l'exercice arrêté au 30 juin 2015 relatif aux comptes annuels sous revue ne nous a été communiqué.



4 CONSTATATION SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

Les directives de l'État de Genève soumettent votre Fondation à la vérification de l'existence du Système de Contrôle Interne par l'organe de révision au sens de l'article 728a du Code des Obligations.

Les conditions principales pour attester de l'existence du SCI sont définies dans la NAS 890 qui relève que le système de contrôle interne :

- Droit être concret, vérifiable et documenté,
- Doit être adapté aux risques et à l'activité commerciale,
- Est connu des collaborateurs responsables,
- Est réellement applicable tel qu'il a été défini,
- Il existe une sensibilité au contrôle dans la Fondation.

Nous avons par ailleurs apprécié l'existence du système de contrôle interne selon le modèle COSO.

Nous reprenons son descriptif afin de déterminer si les exigences légales sont remplies pour l'exercice 2014 / 2015, compte tenu de la taille et de la nature des activités de la FAD.

4.1 ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE INTERNE

Nous relevons ci-après les principaux documents qui à notre avis, participent à la définition de l'environnement de contrôle interne de la FAD :

1. La Convention de subventionnement pour les années 2013 / 2016, qui fixe à l'art. 12 la mise en place d'un système de contrôle interne.
2. Les statuts de la FAD, arrêtés par le Conseil d'État le 4 février 2009, qui déterminent à l'art.11 lettre d) le rôle du Conseil de Fondation qui doit « assurer, de façon efficace et permanente, le contrôle supérieur de la gestion des théâtres ».
3. Le règlement intérieur de la FAD adopté par le Conseil de Fondation le 2 novembre 1981 qui détermine les compétences entre le Conseil, le Bureau et la Direction.
4. Un manuel de système de contrôle interne des entités de la FAD décrit l'organisation et les procédures de travail.
5. Des cahiers des charges sont établis au sein des théâtres pour les fonctions de Direction.
6. Un organigramme est établi dans chaque théâtre.
7. Une liste des signatures existe pour la principale entité de la FAD
Auxquels s'ajoutent d'autres documents au sein des théâtres, tels que :



1. Une « charte informatique » du 15 novembre 2011 signée par l'ensemble des collaborateurs de la Comédie, qui sont au bénéfice d'un emploi fixe.
2. Une « politique des faveurs » de juin 2012 de la Comédie qui détermine les invitations au sein du théâtre.
3. Des cahiers des charges pour les principales fonctions.

Observation :

L'environnement de contrôle est adapté à la taille de votre Institution.

4.2 ÉVALUATION DES RISQUES

Les éléments probants sont identifiés par la cartographie des risques qui a été établie par chacun des deux théâtres et qui couvrent les processus :

- Caisse et liquidités
- Billetterie
- Salaires et frais de personnel
- Fournisseurs et frais de spectacles
- Bouclement annuel
- Informatique

Les degrés de gravité des risques ont été identifiés.

La mise à jour de la cartographie des risques du théâtre « Le Poche » a été soumise lors d'une séance du Conseil de la FAD du 27 avril 2015.

Observation :

Dans le cadre de la revue annuelle 2015 de la cartographie des risques, les directions financières ont proposé des modifications dans l'évaluation de certains risques. Le théâtre de « La Comédie » a par ailleurs intégré un nouveau « processus bâtiments » (maintenance des systèmes de détection incendie et inondation, gestion des locaux, protection contre les vols).



4.3 OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

En fin d'année, chaque théâtre a établi un classeur qui documente les contrôles liés au processus « bouclé annuel ».

« La Comédie » a joint la cartographie des risques de chaque processus avec ses opérations de contrôle annuel.

« Le Poche » a établi un classeur de rapprochements annuels, ainsi qu'une check-list des contrôles par processus.

Observation :

Les opérations de contrôle sont documentées compte tenu de la taille et de l'importance économique de chaque entité.

Cette organisation est dès lors suffisante pour attester de l'existence de contrôles internes.

4.4 INFORMATION, COMMUNICATION ET SURVEILLANCE

Les éléments suivants démontrent l'existence d'une communication et d'une surveillance au sein de la FAD :

- Établissement d'un budget annuel
- Tenue d'un plan d'investissement quadriennal
- Soumission de comptes intermédiaires et de comptes annuels au 30 juin à la surveillance du Conseil de Fondation
- Approbation par le Conseil de Fondation de la cartographie des risques
- Tenue de procès-verbaux

Observation :

Les opérations de contrôle interne nécessitent une surveillance permanente au sein des théâtres. Nous relevons à cet effet que la Direction administrative de la Comédie a procédé à deux revues du respect de certaines procédures comptables en dates des 5 février et 28 août 2015.

En ce qui concerne le théâtre du Poche, les contrôles par processus sont matérialisés par des check-lists visées par les responsables.

4.5 CONCLUSION SUR LE SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons attester de l'existence d'un Système de Contrôle Interne au sens de l'art. 728a du Code des Obligations.



5 CONCLUSION

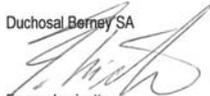
Parvenus au terme de notre rapport nous pouvons confirmer que la comptabilité et les comptes annuels répondent aux exigences légales.

Les remarques et commentaires faisant l'objet du présent fascicule ne sont pas de nature à modifier nos conclusions. Dans notre rapport de révision du 6 novembre 2015 destiné au Conseil de Fondation, nous recommandons l'approbation des comptes annuels 2014 /2015 sans réserve.

Nous tenons à remercier les Directions et les collaborateurs des théâtres et de l'État-Major, pour l'assistance efficace qu'ils nous ont apportée dans le cadre de notre mandat.

Nous rendons le présent rapport en toute bonne foi et faisons les réserves d'usage pour le cas où des faits susceptibles de modifier nos conclusions n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Duchosal Berner SA



Franco Luvisotto
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Philippe Lathion
Expert-réviseur agréé

Genève, le 6 novembre 2015
FL/GC/156023/AZ7



RAPPORT D'ACTIVITE SAISON 2014-2015

1. <i>Message du président</i>	<i>p. 2</i>
2. <i>Conseil de Fondation</i>	<i>p. 3</i>
3. <i>Gestion de la Fondation</i>	<i>p. 4</i>
4. <i>Quelques informations</i>	<i>p. 8</i>

1. Préambule du Président

Une nouvelle saison s'achève qui démontre à nouveau le dynamisme du théâtre à Genève. Les théâtres dont la Fondation d'Art Dramatique a la responsabilité ne manquent pas à l'appel! Ainsi, durant la saison 2014-2015 se sont près de 40'000 spectateurs qui se sont rendus dans nos deux institutions. Au moment où le débat sur le projet de la Nouvelle Comédie se poursuit devant le parlement cantonal, la vitalité des arts de la scène ne fait que renforcer encore un peu plus le besoin de moderniser nos infrastructures. Ce projet est indispensable pour permettre à Genève de renforcer son rôle sur la carte théâtrale internationale. La « vieille dame » qu'est la Comédie ne pourra pas poursuivre indéfiniment son activité dans le cadre actuel. Il arrive un moment où l'on ne peut plus faire du neuf avec du vieux.

La saison qui s'achève a aussi été marquée par le départ de Françoise Courvoisier après 12 années à la direction du Théâtre le Poche. La soirée du 12 juin 2015 a été l'occasion de lui rendre un vibrant hommage. Elle a su faire du Théâtre le Poche l'une des plus remarquables scènes de création en Suisse romande et faire rayonner le théâtre bien au-delà des frontières cantonales. Plus de 2'000 représentations ont eu lieu à Genève sous sa direction et 1'200 représentations ont été données en tournée. Françoise Courvoisier a accompli un travail de grande qualité, offrant au public genevois des créations et des accueils exigeants. Le Conseil de la Fondation lui est reconnaissant pour ce travail remarquable au service de la scène.

Le témoin a donc été remis à Mathieu Bertholet qui dirige dorénavant officiellement le Théâtre le Poche après avoir passé les 12 derniers mois à préparer activement la saison 2015-2016. Nul doute que cette saison sera passionnante et riche. Trouver des textes et des auteurs, les mener au plateau, les créer, les faire connaître, les faire voyager. Telle est la mission première du Théâtre le Poche dans le projet de Mathieu Bertholet. C'est une approche nouvelle et originale : placer le texte et l'auteur à l'origine du travail et inverser le processus usuel de création. On choisit d'abord des textes puis on construit ensuite des productions à partir des textes et des auteurs. Ce rôle de défrichage et de soutien à la création de textes est un rôle essentiel que peu de théâtres peuvent entreprendre aujourd'hui. Le Théâtre le Poche assume ainsi désormais un rôle unique au service des auteurs et des artistes. Par ailleurs, avec la nomination d'un jeune directeur de théâtre, c'est aussi à une nouvelle génération que nous confions les rênes de la direction d'une institution.

Je m'associe aux membres du conseil de la Fondation d'Art Dramatique pour féliciter l'ensemble des équipes des théâtres de la Comédie et le Poche pour le formidable travail effectué durant la saison et les remercier pour leur engagement indéfectible à fournir la meilleure offre théâtre possible aux spectateurs de notre région.

Thomas Boyer
Président

2. Conseil de Fondation

Membres de la FAD saison 2014-2015

M. Thomas BOYER (PLR), président

M. Gérard DESHUSSES (PS), vice-président

Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), secrétaire

M. Sami KANAAN, conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance

Mme Claudia GRASSI, représentante du Canton de Genève, membre du Bureau

M. Thomas PUTALLAZ (PDC), membre du Bureau

M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau

M. Vincent BABEL, représentant du SSRS

Mme Marie-Agnès BERTINAT (UDC)

M. Arthur COHEN (EàG).

Mme Joëlle COME, représentante du Canton de Genève

M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, représentant du Canton de Genève

Mme Virginie KELLER, représentante de la Ville de Genève

Mme Martine KOELLIKER, représentante de la Ville de Genève

M. Daniel-Dany PASTORE (MCG)

Elections/nominations :

- Lors de sa séance du 15 septembre 2014, le Conseil a nommé Mme Claudia GRASSI pour représenter les employeurs des théâtres de la Comédie, du Poche, de Saint-Gervais Genève et du Grütli au sein de la FOP, en remplacement de M. Thomas PUTALLAZ.
- Lors de sa séance du 23 février 2015, le Conseil a nommé M. Gérard DESHUSSES pour représenter la FAD au sein du groupe de travail « promotion/communication » Nouvelle Comédie, en remplacement de M. Thomas PUTALLAZ.

3. Gestion de la Fondation

Du 5 septembre 2014 au 8 juin 2015, le Conseil s'est réuni à 7 reprises, soit 1 fois de moins que l'année précédente. Le Bureau a tenu 8 séances, soit 4 de moins que l'année précédente.

A) Politique générale de la Fondation

Lors de sa séance du 15 septembre 2014 le Conseil

- a pris acte du courriel du 10 juillet 2014 du Service culturel de la Ville l'informant que M. Sami Kanaan a accordé un soutien financier extraordinaire de CHF 10'000.- pour l'ensemble des tournées du Poche, sous réserve d'en demander la rétrocession si les comptes 14-15 du théâtre se clôturent par un boni en fin de saison.
- a accordé une garantie de déficit à la Comédie pour lui permettre de soutenir la production du spectacle de rue : «Looking for Paradise» de la compagnie « Trois points de suspension » qui se jouera sur le site prévu pour la Nouvelle Comédie dans le cadre de la Fête du théâtre 2014.
- a pris acte du fait que les travaux de réfection de la dalle du plateau de la Comédie ont été estimés à CHF 623'000.-, auxquels il convient d'ajouter une série de travaux non encore chiffrés. La Ville n'ayant pas de budget prévu pour cette rénovation, elle n'a pas été en mesure de la prendre en charge. C'est la raison pour laquelle le Conseil a accepté la demande d'investissement de la Comédie pour une installation démontable qui permet d'étayer le plateau pour certains décors.
- Nouvelle Comédie : demandes de crédits de constructions : préparation des auditions au sein des commissions parlementaires

Trois séances se sont tenues durant la saison 2014-2015 en vue de coordonner et préparer les auditions auprès des commissions parlementaires. La première eu lieu le 6 juin 2014 et a réuni Mme Anne Emery-Torracinta et Antonio Hodggers, conseillers d'Etat, M. Sami Kanaan, maire, ainsi que leurs proches collaborateurs. MM. Thomas Boyer et Gérard Deshusses représentaient la FAD.

Deux autres séances ont été agendées pour la préparation des auditions par les commissions du Conseil municipal et du Grand Conseil. Mme Marie-Pierre Theubet a participé pour la FAD à l'une d'elle et MM. Thomas Boyer et Gérard Deshusses ont représenté la FAD durant la seconde.

Une délégation de la FAD, composée de MM. Thomas Boyer et Gérard Deshusses a été auditionnée le 11 mars 2015 par les commissions des travaux et des constructions et des arts et de la culture de la Ville de Genève. M. Kanaan, accompagné de ses proches collaborateurs, a également participé à cette séance. Le magistrat a présenté l'ensemble du projet et remis à chaque commissaire le rapport du GANC. Les questions posées par les commissaires étaient surtout destinées au magistrat et à ses services.

Le 20 mai 2015, le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté un crédit de 98 millions, sous réserve du cofinancement de 45 millions du Canton (PL 11584) et que la Comédie actuelle soit vendue ou fasse l'objet d'un droit de superficie, sans rénovation.

En juin 2015, la commission des travaux du Grand Conseil a procédé à diverses auditions, dont celles de MM. Sami Kanaan, François Longchamp et du Groupe

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

d'accompagnement pour une Nouvelle Comédie (GANC). Au moment de la rédaction de ce rapport, la délibération du Grand Conseil sur la demande de crédit n'a pas eu lieu.

➤ Rencontre du théâtre Suisse et remise des prix suisses de théâtre 2016

La candidature déposée par les théâtres de La Comédie, Le Forum de Meyrin, Le Carouge et Le Poche a été retenue pour accueillir les Rencontres du Théâtre Suisse 2016. Les partenaires se sont réunis une première fois en novembre 2014 afin de mandater une personne pour la coordination de la manifestation et trouver les fonds nécessaires à la mise sur pied de cette manifestation.

➤ Festival Commedia (UNIGE)

Lors de sa séance du 15 décembre 2014, le Conseil a pris connaissance du bilan écrit du 1^{er} Festival universitaire qui a eu lieu du 13 au 18 mai 2014. Au vu du bilan positif, la direction de la Comédie a décidé d'organiser une 2^e édition qui se déroulera du 9 au 14 mai 2016.

➤ Système de contrôle interne (SCI)

En date du 27 avril 2015, sur proposition des directions des théâtres, le Conseil a pris acte de la suppression de certains processus de contrôle devenus automatisés et de l'introduction de nouveaux processus liés notamment à de nouvelles réglementations européennes en matière de sécurité sociale lors d'engagement d'artistes étrangers. Un nouveau contrôle a également été introduit pour le théâtre de la Comédie concernant la maintenance de détection incendie et inondation, contre les vols et la gestion des divers locaux dépendant de la Comédie.

➤ Convention de subventionnement 2013-2016

Le Conseil du 24.11.2014 a pris acte du courrier du 23 septembre 2014 de M. Kanaan, maire, qui confirme que l'art. 21, al. 4 ne prend pas en compte les subventions en nature. Dans la prochaine convention de la FAD, ainsi que dans les prochaines conventions des autres associations et fondations, cette formule sera précisée comme suit : « total des revenus monétaires – subventions monétaires Ville et Canton – total des revenus monétaires ».

La non prise en compte des subventions en nature n'a aucune incidence sur les comptes de la FAD. L'incidence ne porte que sur la répartition des subventions non dépensées entre la Ville et l'Etat.

Par ailleurs, la reprise de la gestion par le Canton de la salle de répétition du Poche, sise au chemin des Pontets, dès le 1^{er} janvier 2015 a nécessité l'établissement d'un avenant à la convention de subventionnement.

B) Finances

Le Conseil du:

- 15 septembre 2014 a pris acte des recommandations du Contrôle financier de la Ville sur les comptes de la FAD 2012-2013. En outre, MM. Thomas Boyer, président, et M. Gérard Deshusses, vice-président, ont été auditionnés par la commission des finances le 25 février 2015 concernant lesdits comptes.
- 24 novembre 2014, a examiné les comptes de la saison 2013-2014. A la demande de Mme Courvoisier, le Conseil a accepté d'affecter le boni réalisé (CHF 103'359.-) à la

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

saison 2014-2015 (correspondant à la dernière année de direction de Mme Courvoisier). A la demande de la direction de la Comédie, le boni qu'elle a réalisé (CHF 178'941.-) a été affecté à la saison 2015-2016.

- 24 novembre 2014 a pris acte que que la Ville et Canton ont approuvé les montant à restituer par la FAD au terme de la convention 09-12, soit CHF 43'450.- pour le Canton et CHF 28'645.- pour la Ville.
- 15 décembre 2014, suite à l'opportunité de monter le spectacle « Cassandre », interprété par Fanny Ardant à l'occasion du Festival d'Avignon 2015, et au vu du résultat excédentaire au 30 novembre 2014, a accepté d'accorder une garantie de déficit à la direction de la Comédie, sous réserve du montage financier final, afin de lui permettre de poursuivre les discussions avec les divers partenaires.
- 15 décembre 2014, a voté les enveloppes budgétaires pour le budget de la saison 2015-2016 : pour le théâtre Le Poche : CHF 2'021'500.-, pour le théâtre de la Comédie : CHF 5'939'441.- et pour l'état-major : CHF 215'478.-.
- 23 mars 2014, a pris connaissance des avant-projets de budget des théâtres ainsi que les préprogrammes de la saison 15-16. Par ailleurs, Mme Byrde et M. Laurent ont rencontré des difficultés à respecter le délai de février pour présenter le pré-budget. C'est la raison pour laquelle le Conseil a accepté de différer cette présentation, dès les prochaines saisons, au mois de mars. Toutefois, la présentation des préprogrammes en février est maintenue.
- 27 avril 2015, a adopté les budgets détaillés des 3 entités, pris connaissance des programmes définitifs de saison 14-15 et a accepté les plans d'investissements quadriennaux pour les saisons 15-16, 16-17, 17-18 et 18-19 (sous réserve de la construction de la nouvelle Comédie).

De plus :

- Le fonds Kull, dont le total se montait le 30.06.2015 à 264'244.95 CHF, a enregistré des frais bancaires de CHF 40.45
- Le total des investissements réalisés par le théâtre Le Poche s'est élevé à CHF 31'181 (sur un budget de CHF 30'000.-)
- Le total des investissements réalisés par le théâtre de la Comédie s'est élevé à CHF 144'235 (sur un budget de CHF 150'000.-).

C) Personnel

Nouvelle direction du théâtre Le Poche

Le 27 avril 2015, le Conseil a accepté les nouveaux cahiers des charges de la direction, qui entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2015. Mme Claudia Grassi a activement participé à leur élaboration, avec la collaboration de M. Mathieu Bertholet (en fonction comme directeur du Théâtre le Poche depuis le 1^{er} juillet 2015), ainsi que de Mme Veronica Byrde. Par ailleurs, les membres du Bureau, en date du 5 septembre 2014, ont désigné Mme Claudia Grassi pour accompagner le personnel durant le passage de direction afin d'anticiper leurs éventuels besoins durant cette période.

En outre, et en raison de la surcharge de travail occasionnée durant la transition de direction, le Conseil a accepté d'augmenter le taux d'activité de Mme Veronica Byrde de +10% (soit à 90%) du 1^{er} février au 30 juin 2015.

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Par ailleurs, M. Mathieu Bertholet a procédé à une réorganisation administrative et précisé les cahiers des charges d'entente avec les personnes concernées.

D) Immobilier

➤ Buvette de la Comédie

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la gérance de la buvette du théâtre est confiée à Mmes Maria Montserrat SADURNI et Arta AVDULLAHI.

➤ Rénovation théâtre Le Poche

A l'occasion de son entrée en fonction de la nouvelle direction, le Conseil a accordé une aide financière supplémentaire pour la création d'une nouvelle identité visuelle du théâtre, pour des travaux de peinture du hall d'entrée et du bar ainsi que pour l'acquisition d'un nouveau mobilier. Suite à l'intervention de Mme Koelliker, la direction du patrimoine bâti a accepté de financer les travaux de peinture, le remplacement des lumières, les revêtements de sol du bar et de l'accueil ainsi que le démontage de faux-plafond du bar. Ces travaux ont eu lieu durant l'été 2015. La FAD a quant à elle pris à sa charge le coût de la nouvelle identité visuelle et a financé le changement du mobilier par le biais du Fonds Kull.

Divers travaux nécessitant des modifications structurelles devront faire l'objet d'une demande d'autorisation et de financement auprès de la Ville de Genève. Il s'agit de la réalisation de nouvelles loges en sous-sol et de l'abattement de 2 murs ainsi que de la destruction du mur de scène.

4. Quelques informations

État-maïor

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixés, et ce dans le cadre des orientations définies par les autorités subventionnantes (Ville/Etat).

Information

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Autant qu'il soit possible de l'évaluer, ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

Evolution du nombre de séances du Conseil et du Bureau

	Bureau	Conseil
Saison 2010-2011	25	16
Saison 2011-2012	11	11
Saison 2012-2013	9	8
Saison 2013-2014	12	8
Saison 2014-2015	8	7

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Conseiller financier et organe de révision de la fondation

M. Triboulet, conseiller financier de la fondation, a participé à 3 séances du Conseil et à 2 du Bureau.

Depuis mars 2010, c'est la fiduciaire Duchosal Berney qui effectue la vérification de notre comptabilité.

M. Franco Luvisotto, expert-comptable diplômé, ainsi que son équipe de révision ont consacré 5 jours dans les locaux du théâtre de la Comédie, 3 jours dans ceux du Poche et ceux de l'état-major ont été contrôlés durant la dernière quinzaine d'octobre 2015. Le rapport nous a été rendu le 30 octobre 2015.

Collaborateurs de la fondation

Le salaire de Mme Sagace, assistante administrative à 80%, est régulièrement adapté au coût de la vie. Il n'y a pas eu d'adaptation durant la saison 14-15.

Les mêmes mécanismes salariaux sont appliqués pour la personne en charge du nettoyage du bureau de la Fondation

Quelques indicateurs dans le cadre du développement durable

Les déchets produits sont triés : on peut les évaluer pour la saison 14-15 à environ 100 litres de papier. Le recyclage est confié à la société RVM.

Equipements utilisés : imprimante/photocopieur/scanner Sharp en location, PC Asus, Fax Canon. Le coût des appareils comprend la taxe éco de recyclage.

1188

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

FONDATION D'ART DRAMATIQUE
GENEVE

COMPTES DE L'ETAT MAJOR

AU 30 JUIN 2015

FONDATION D'ART DRAMATIQUE
GENEVE

COMPTES DE L'ETAT MAJOR

AU 30 JUIN 2015

	<i>PAGES</i>
- ANALYSE DU RESULTAT	2
- ANALYSE SOMMAIRE DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DES FONDS PROPRES	3
- SOLDE DE LA CONVENTION 2009-2012	4
- AFFECTATION DU RESULTAT 2013-2016	5
- BILAN	6
- COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES	7
- DETAIL DE DIVERS POSTES	
Actifs transitoires, créanciers et provisions	8
Comptes courants Théâtres et donation Poche	9
Frais divers de fonctionnement	10
- JETONS DE PRESENCE ET INDEMNITE PRESIDENCE	13

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Genève
Comptes de l'Etat Major

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS / BUDGET

	Dépenses 2014-2015	Budget 2014- 2015	Boni (Manco) s/ budget		Dépenses 2013-2014	Budget 2013- 2014
ETAT-MAJOR						
Frais de Personnel	101'216	102'000	784	784	98'977	102'000
Indemnité Président et Vice-président	3'950	8'000	4'050		7'425	8'000
Jetons de présence	26'600	40'000	13'400		34'150	45'000
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	2'922	4'000	1'078	18'528	1'677	4'000
Honoraires fiduciaire	12'852	25'000	12'148		4'100	32'500
Honoraires organe de révision	7'560	11'000	3'440		5'360	13'000
Autres honoraires	8'213	-	(8'213)	7'375	-	-
Frais de locaux	4'800	4'800	-		4'800	4'800
Frais de bureau	11'077	15'678	4'601		11'459	15'678
Frais réception	5'921	8'000	2'079		5'120	8'000
Divers et imprévus	1'229	15'000	13'771		2'994	1'000
Produits exceptionnels	-	-	-	20'451	-	-
Résultat de fonctionnement	186'340	233'478	47'138	47'138	176'062	233'978
Boni (Manco) sur frais fonctionnement			47'138			
Renouvellement administration Poche	64'787		(64'787)			
Boni (Manco) sur budget				(17'648)		
Comédie attribution résultat 12-13				(188'335)		
Boni (Manco) d'exploitation				(205'983)		

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1191

Fondation d'Art Dramatique Genève
 Comptes de l'Etat Major

ANALYSE SOMMAIRE DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DES FONDS

PROPRES

Saison 2014/2015		
Comédie attribution résultat 12-13	(188'335)	
Attribution manco Poche budgeté en 13-14	32'272	
Manco budgeté FAD saison 2014-2015		<u>(156'063)</u>
Boni EM sur frais fonctionnement	47'138	
Renouvellement administration Poche	(64'787)	
Manco EM hors subvention		(17'648)
Comédie boni global sur budget		3'159
Le Poche boni global sur budget fonctionnement		16'420
Résultat exercice 2014-2015		<u>(154'132)</u>
<i>J. Part de la perte annuelle de l'exercice 2014/2015 attribuée aux subventions non dépensées à restituer</i>		<u>(126'250)</u>
Part de la perte annuelle de l'exercice 2014-2015 supportée par la FAD		<u>(27'882)</u>
Part de subvention non dépensée au 30 juin 2014		80'302
Rattrapage saisons précédentes suite rapport ICF du 6 juillet 2015		(712)
Part de subvention non dépensée au 30 juin 2015		<u>51'708</u>

30.06.2015 Fonds de réserve statutaire + part de subventions non dépensée **1'157'720**

Les subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève s'étant élevées à **7'997'478**

le maximum du fonds de réserve est de 18% **1'439'546**

Le fonds de réserve statutaire doit notamment servir à couvrir, outre les déficits, les provisions suivantes:

Immobilisations		
Provision pour renouvellement direction Poche	150'000	472'653
Utilisation provision renouvellement direction Poche saison 2013/2014	(57'268)	
Utilisation provision renouvellement direction Poche saison 2014/2015	(64'787)	
Provision renouvellement nouvelle identité visuelle Poche saison 2015/2016 (conseil du 23.03.2015)	(22'000)	5'945
Provision pour renouvellement direction Comédie		<u>150'000</u>
		628'598
Part de subvention non dépensée au 30 juin 2015		51'708
Solde disponible		580'830
PS: le conseil avait fixé un montant minimal de CHF		500'000

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Genève
 Comptes de l'Etat Major

SOLDE A REPARTIR CONVENTION 2009-2012

(Art. 20 convention de subventionnement 2009-2012)

		Projet centenaire Comédie	Part de subvention non dépensée à restituer en faveur des autorités	
			Ville	Etat
Solde au 30.06.2012		517'520		
Part de subventions non dépensée à attribuer au fonds de réserve	40%	(207'007)		
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention	60%	310'513	-	87'042
Affectation projet centenaire Comédie selon lettre du 14.05.2012		50'000	-	(50'000)
Affectation projet centenaire Comédie selon rapport d'examen CFI 08.01.2013		223'471	(223'471)	-
Utilisation projet centenaire Comédie 2012-2013		(238'418)		
		35'053	-	37'042
Solde à restituer en faveur des autorités subventionnantes selon rapport d'examen du contrôle financier de la Ville de Genève 08.01.2013		(35'053)	28'645	6'408
Solde en faveur des autorités au 30.06.2013		72'095	-	43'450
Montant restitué à l'Etat le 03.12.2014		(43'450)		(43'450)
Montant restitué à la Ville le 30.01.2015		(28'645)	(28'645)	
Solde au 30.06.2015		-	-	-

Selon accord de l'Etat du 3 octobre et de la Ville du 14 octobre 2014 (par emails).

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1193

Fondation d'Art Dramatique Genève
 Comptes de l'Etat Major

AFFECTATION DU RESULTAT

(Art. 21 convention de subventionnement 2013-2016)

	2012/2013		2013/2014		2014/2015		au 30/06/2015
Total des produits	10'568'323		10'241'765		10'489'423		
Subvention en nature	(704'520)		(708'633)		(726'112)		
Produits déterminants	9'863'803	100.00%	9'533'132	100.00%	9'763'311	100.00%	
Subventions monétaires selon convention	(7'997'478)	81.08%	(7'997'478)	83.89%	(7'997'478)	81.91%	
Total des recettes propres + autres subventions diverses	1'866'325	18.92%	1'535'654	16.11%	1'765'833	18.09%	
Comédie boni global sur budget	188'335.00		178'941		3'159		370'435
Comédie attribution résultat 12-13	-		-		(188'335)		(188'335)
Poche boni global sur budget fonctionnement	(5'495)		71'086		16'420		82'011
Attribution manco Poche budgeté en 13-14	-		-		32'272		32'272
Renouvellement administration Poche	-		(57'268)		(64'787)		(122'055)
Boni EM sur frais fonctionnement	24'806		57'415		47'138		129'359
Resultat de l'exercice	207'646	100.00%	250'174	100.00%	(154'132)	100.00%	303'689
Part de subventions non dépensée	39'287	18.92%	40'303	16.11%	(27'882)	18.09%	51'708
Part de subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention	168'360		209'871		(126'250)		251'981

Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention au 30 juin 2014	377'519
Rattrapage saisons précédentes suite rapport ICF du 6 juillet 2015	712
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention au 30 juin 2015	<u>251'981</u>
Attribution de l'exercice	<u>(126'250)</u>

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Genève
Comptes de l'Etat Major

<u>BILAN AU 30 JUIN</u>	2015	2014
	CHF	CHF
Actif		
BCGe, c/c, Caisse	2'110'447.56	2'401'447.05
BCGe Donation Poche	193'891.65	274'932.05
C/c Etat de Genève	0.00	1'000.00
Impôt anticipé à récupérer	48.20	988.67
Poche c/c	<i>280'433.37</i>	
Résultat Poche 2014/15	<u>48'692.30</u>	
	329'125.67	197'189.23
Comédie c/c	<i>513'400.50</i>	
Résultat Comédie 2014/15	<u>3'159.48</u>	
	516'559.98	511'242.40
Actifs transitoires	3'841.55	4'256.50
Mobilier	1.00	1.00
Machines de bureau	1.00	1.00
Travaux partiel Caecilia (Comédie)	<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
Total de l'actif	3'153'917.61	3'391'058.90
Passif		
C/c Ville de Genève subvention reçue d'avance	1'386'870.00	1'386'870.00
TVA à payer	4'765.89	2'363.72
Créanciers	10'307.85	8'423.50
Provisions diverses	26'320.00	21'480.00
Subventions non dépensées 2009-2012 à restituer	0.00	72'095.70
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2013-2016	<u>251'980.75</u>	<u>377'518.75</u>
	1'680'244.49	1'868'751.67
Donation "Poche"	<u>264'244.95</u>	<u>284'285.40</u>
	264'244.95	284'285.40
Fonds de réserve statutaire	1'157'719.66	1'157'719.66
Part de subventions non dépensée 2013-2016	<u>51'708.51</u>	<u>80'302.17</u>
	1'209'428.17	1'238'021.83
Total du passif	3'153'917.61	3'391'058.90

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1195

Fondation d'Art Dramatique Genève
 Comptes de l'Etat Major

<u>COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES DE L'EXERCICE</u>	2014/2015 Réalisé	2014/2015 <i>Budget</i>	2013/2014 Réalisé
	CHF	CHF	CHF
Recettes			
Subvention Ville de Genève	5'547'478.00	<i>5'547'478</i>	5'547'478.00
Subvention Etat de Genève	2'450'000.00	<i>2'450'000</i>	2'450'000.00
Loyer et charges Ville de Genève pour Comédie	-	-	36'000.00
Prélèvement fonds Kull "Les Combats d'une Reine"	20'000.00	-	-
	8'017'478.00	7'997'478	8'033'478.00
Frais théâtres			
Subvention Comédie	(5'935'335.00)	<i>(5'935'335)</i>	(5'747'000.00)
Subvention Poche	(2'017'000.00)	<i>(1'984'728)</i>	(2'017'000.00)
Subventions complémentaire Poche "Les Combats d'une Reine"	(20'000.00)	-	-
Frais de locaux, Comédie	-	-	(36'000.00)
Renouvellement administration Poche	(64'786.61)	-	(57'268.75)
	(8'037'121.61)	(7'920'063)	(7'857'268.75)
Recettes nettes ETAT-MAJOR	(19'643.61)	77'415	176'209.25
Dépenses			
Frais de personnel	(101'215.59)	<i>(102'000)</i>	(98'976.61)
Indemnités Président et Vice-président	(3'950.00)	<i>(8'000)</i>	(7'425.00)
Jetons de présence	(26'600.00)	<i>(40'000)</i>	(34'150.00)
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	(2'921.60)	<i>(4'000)</i>	(1'676.54)
Honoraires fiduciaire	(12'852.00)	<i>(25'000)</i>	(4'100.00)
Honoraires organe de révision	(7'560.00)	<i>(11'000)</i>	(5'360.00)
Autres honoraires	(8'213.00)	-	0.00
Frais de locaux	(4'800.00)	<i>(4'800)</i>	(4'800.00)
Frais de bureau	(11'076.90)	<i>(15'678)</i>	(11'458.70)
Frais réception	(5'921.40)	<i>(8'000)</i>	(5'120.25)
Divers et imprévus	(1'229.34)	<i>(15'000)</i>	(2'995.36)
Total frais de fonctionnement	(186'339.83)	(233'478)	(176'062.46)
EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) D'EXPLOITATION	(205'983.44)	(156'063)	146.79
Résultat théâtres			
Résultat Comédie	3'159.48	-	178'941.15
Résultat Poche	48'692.30	-	71'086.11
EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) DE L'EXERCICE AVANT RESTITUTION	(154'131.66)	(156'063)	250'174.05
Part de la perte (du bénéfice) annuelle de l'exercice attribuée aux subventions non dépensées à reslutter	126'250.00		(201'204.37)
EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) DE L'EXERCICE	(27'881.66)		48'969.68

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Genève
 Comptes de l'Etat Major

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN AU 30 JUIN

	2015	2014
	CHF	CHF
Actifs transitoires		
Avance de frais Bertholet Saison 15-16	1'000.00	1'000.00
Assurance RC bureau payée d'avance	460.80	460.00
Trop payé acomptes charges sociales (AVS)	1'206.65	2'796.50
Helsana - APG 2015 payée d'avance	974.10	-
Jetons V. Babel payés à double	200.00	-
	3'841.55	4'256.50
Provisions diverses		
Provision honoraires BfB (EM + conso + travaux annexes)	10'000.00	10'000.00
Provision honoraires organe de révision	7'020.00	6'480.00
Provision honoraires Duchosal Berney TVA	5'000.00	0.00
Prov. vacances et Heures sup 30.06. TS	4'300.00	1'100.00
Prov. Générale charges soc s/jetons	0.00	3'900.00
Total des provisions diverses	26'320.00	21'480.00
Créanciers		
BfB	8'532.00	7'020.00
Téléphone	58.55	86.40
Devillard	309.20	125.00
Solde Fondation prévoyance 2013-2014	-	324.70
LAA Q2 2015	699.70	867.40
RVM évacuation déchets	91.80	-
LPP c/c	616.60	-
Total des créanciers	10'307.85	8'423.50
TVA Q2, à payer	4'765.89	2'363.72

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1197

Fondation d'Art Dramatique Genève
 Comptes de l'Etat Major

DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN AU 30 JUIN

	2015 CHF	2014 CHF
Comédie c/c		
Solde à nouveau au 01.07.2014	511'242.40	
Paielement TVA Q2 2014	(1751.65)	509'490.75
TVA IIQ à payer à EM		3'909.75
	513'400.50	332'301.25
Insertion résultat saison	3'159.48	178'941.15
	516'559.98	511'242.40
Poche c/c		
Solde à nouveau au 01.07.2014	197'189.23	
Paielement TVA Q2 2014	(612.05)	196'577.18
TVA Q2 à payer à EM		856.19
Participation Poche Conseil 23.03.2015		612.05
	83'000.00	-
	280'433.37	126'103.12
Insertion résultat saison	48'692.30	71'086.11
	329'125.67	197'189.23
Donation Poche		
Achat jeu d'orgues Poche	350'140.19	350'140.19
Solde attribution Me Necker 9.11.2004	(32'786.70)	(32'786.70)
Attribution à saison 2005-2006	8'235.75	8'235.75
Intérêts financiers 2004-2005, net	(10'000.00)	(10'000.00)
Intérêts financiers 2004-2005, net	3'473.88	3'473.88
Attribution à saison 2006-2007	(40'000.00)	(40'000.00)
Intérêts financiers 2005-2006, net	3'454.80	3'454.80
Intérêts financiers 2006-2007	3'555.55	3'555.55
Annulation Attribution à saison 2006-2007	40'000.00	40'000.00
Travaux hall Poche décision 07.11.2006	(60'000.00)	(60'000.00)
Intérêts financiers 2007-2008	5'520.00	5'520.00
Intérêts financiers 2008-2009	7'453.00	7'453.00
Intérêts financiers 2009-2010	3'913.56	3'913.56
Intérêts financiers 2010-2011	717.40	717.40
Intérêts financiers 2011-2012	427.62	427.62
Intérêts financiers 2012-2013	180.35	180.35
Frais bancaires 2014-2015	(40.45)	-
Participation tournée "Combats d'une reine" Conseil du 14.04.14	(20'000.00)	-
Solde donation Poche disponible au 30 juin	264'244.95	284'285.40
Intérêts bancaires versés sur compte BCGE Kull le 12.08.2015	(9'353.30)	
FAD subvention complémentaire pour le mobilier versée d'avance (saison 15-16)	(61'000.00)	
Solde BCGe donation Poche au 30.06.2015	193'891.65	

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Genève
Comptes de l'Etat Major

FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE	2014/2015	2013/2014
	CHF	CHF
Loyer Ville de Genève pour Comédie		
Sloessel du 01.07 au 31.12 2013	-	21'120.00
Carouge du 01.07 au 31.12 2013	-	14'880.00
<i>Depuis le 1er janvier 2014, les loyers sont facturés directement à la Comédie</i>	-	36'000.00
Affaire Poche : Renouvellement direction		
Salaires M. Bertholet	50'143.20	8'357.20
Charges sociales M. Bertholet	7'082.66	948.60
Jetons de présence	-	38'700.00
Charges sociales sur jetons de présence	-	2'223.00
Conférence de presse M. Bertholet (location salle et traiteur)	-	1'422.70
Frais publication annonce	-	3'713.70
Frais administratifs (café, déjeuner, lunch commission)	-	1'903.55
Remboursement frais Mr Bertholet	3'388.75	-
Remboursement frais Mr Rodel	540.00	-
Intervention Claudia Grassi Consulting Sarl	3'132.00	-
AMI concours graphique	500.00	-
	64'786.61	57'268.75
Frais de personnel		
Assistante administrative	78'026.00	78'026.00
Frais de représentation 13/14 et 14/15	400.00	0.00
Provision vacances	3'200.00	(2'700.00)
Nettoyage	1'244.00	1'066.00
Charges sociales	18'345.59	18'534.61
Extourne solde à recevoir LPP	0.00	4'050.00
	101'215.59	98'976.61
Frais de bureau		
Mat.bureau divers	2'015.75	2'543.25
Evacuation et recyclage papier	183.60	183.60
Imprimante couleur	327.80	206.30
Devillard location copieur CHF 1'360.80 / trimestre	5'443.20	5'443.20
Assurance RC	691.10	668.40
Affranchissements, ports	657.00	792.50
Divers (Cartes de vœux / annonce Tribune)	667.80	472.50
	9'986.25	10'309.75
Téléphone	1'090.65	1'148.95
	11'076.90	11'458.70
Frais de représentation / réception		
Apéritif début annuel	1'052.90	1'080.00
Lunch Fondation foyer handicap	2'231.70	3'902.00
Divers Collations "METS PLAISIR" Traiteur, COOP	711.80	138.25
Repas Conseil	1'925.00	-
	5'921.40	5'120.25

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1199

Fondation d'Art Dramatique Genève
 Comptes de l'Etat Major

FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE	2014/2015	2013/2014
	CHF	CHF
Honoraires BfB		
Extourne provision honoraires saison précédente	(10'000.00)	(27'500.00)
Honoraires saison précédente	4'320.00	14'580.00
	<hr/>	<hr/>
	(5'680.00)	(12'920.00)
Honoraires facturés pour divers travaux (règlements , séances, TVA)	8'532.00	7'020.00
Provision honoraires bouclement et conso au 30 juin 2015	10'000.00	10'000.00
	<hr/>	<hr/>
	12'852.00	4'100.00
 Honoraires Duchosal		
Provision honoraires N-1 Révision	(6'480.00)	(7'600.00)
Honoraires N-1 Révision	7'020.00	6'480.00
Provision honoraires N	7'020.00	6'480.00
	<hr/>	<hr/>
	7'560.00	5'360.00
 Autres honoraires		
Honoraires Bottge & Associés - conférence Mr Boyer et lettre Mme Courvoisier	918.00	-
Honoraires Duchosal Berney ICF	2'295.00	-
Provision honoraires Duchosal Berney TVA	5'000.00	-
	<hr/>	<hr/>
	8'213.00	-
 Indemnité Hors séance		
Jetons de présence Présidence Hors séance	3'950.00	7'425.00
	<hr/>	<hr/>
	3'950.00	7'425.00
 Jetons de présence		
Bureau	11'400.00	14'000.00
Conseil	11'900.00	17'500.00
FOP	600.00	400.00
Commission reglement personnel Poche	-	800.00
Groupe accompagnement nouvelle comédie	2'700.00	1'450.00
	<hr/>	<hr/>
	30'550.00	41'575.00
Jetons de présence Hors séance	(3'950.00)	(7'425.00)
	<hr/>	<hr/>
TOTAL Jetons	26'600.00	34'150.00

1200

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Genève
Comptes de l'Etat Major

FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT

DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE	2014/2015	2013/2014
	CHF	CHF
Frais divers		
Bons cadeaux	1'103.00	-
Impôt anticipé 2010 non récupéré	-	3'158.28
Divers (arrondis)	1.09	(0.83)
Différence s/ TVA	-	(163.64)
Frais financiers nets	125.25	1.55
	<hr/>	<hr/>
	1'229.34	2'993.81

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

1201

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Genève
Comptes de l'Etat Major**JETONS DE PRESENCE**

2010-2011		Séances		CHF/séance
Conseil	16.00	47'900.00		2'993.75
Bureau	26.00	32'100.00		1'234.62
Indemnité heures Présidence et hors séances		6'575.00		
Commission Poche	6.00	10'700.00		1'783.33
Commission Comédie	-			
		<u>97'275.00</u>		
2011-2012		Séances		CHF/séance
Conseil	12.00	21'800.00		1'816.67
Bureau	12.00	13'700.00		1'141.67
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	42.50	6'700.00		157.65
PFQ (13-16)	10.00	5'500.00		550.00
Politique salariale	3.00	2'000.00		666.67
FOP	1.00	200.00		200.00
		<u>49'900.00</u>		
2012-2013		Séances		CHF/séance
Conseil	8.00	19'000.00		2'375.00
Bureau	9.00	10'100.00		1'122.22
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	24.00	6'550.00		272.92
Politique salariale / rgl du personnel	12.00	7'300.00		608.33
Accompagnement nouvelle Comédie	10.00	2'300.00		230.00
FOP	2.00	400.00		200.00
Solde saison 12/13		<u>(900.00)</u>		
		<u>44'750.00</u>		
2013-2014		Séances		CHF/séance
Conseil	8.00	17'500.00		2'187.50
Bureau	13.00	14'000.00		1'076.92
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	55.00	7'425.00		135.00
Politique salariale / rgl du personnel	2.00	800.00		400.00
Accompagnement nouvelle Comédie	5.00	1'450.00		290.00
FOP	2.00	400.00		200.00
Solde saison 13/14		<u>41'575.00</u>		
2014-2015		Séances		CHF/séance
Conseil	7.00	11'900.00		1'700.00
Bureau	8.00	11'400.00		1'425.00
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	13.00	3'950.00		303.85
Accompagnement nouvelle Comédie	10.00	2'700.00		270.00
FOP	2.00	600.00		300.00
		<u>30'550.00</u>		

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
POUR LA FONDATION
D'ART DRAMATIQUE
Saison 14-15**

PREMIERS CONSTATS

La saison 14-15 a été marquée par :

- Une légère augmentation de l'activité.
- La suppression de *L'Excursion des jeunes filles mortes* pour cause de maladie (pneumonie) de la comédienne.
- Une fréquentation irrégulière mais globalement stable.
- Deux indices prometteurs : une hausse légère mais significative des abonnements ; une diminution des invitations compensée par une hausse des billets payants.
- Un renouvellement partiel de l'équipe permanente.

COMMENTAIRES

CHOIX ARTISTIQUES

- L'équilibre entre les répertoires a été satisfaisant : classique (Corneille, Sade, Gøthe, Hölderlin et Shakespeare), classique-contemporain (Fo, Kafka, Müller) et contemporain (Deutsch, Minyana).
- La continuité avec les saisons précédentes a été assurée par les conférences de Charles Méla, les concerts de Geneva Camerata, et la parution régulière de *L'Autruche*.
- Au cours de l'hiver, nous avons enchaîné les spectacles longs et sombres dans une période peu propice.
- *Vie de Gundling*, *Le Roi Lear* et *Cinéma Apollo* étaient dignes d'intérêt mais n'ont pas connu l'affluence qu'ils semblaient mériter. L'indifférence de la presse n'explique pas totalement cette situation. Une certaine forme de théâtre, soucieuse d'épaisseur historique, de références culturelles et que nous pourrions qualifier de « critique », semble réservée à un public de plus en plus restreint. Comme si les codes utilisés étaient devenus insaisissables. Comme si les enjeux de ce théâtre étaient désormais opaques, difficiles à percevoir, voire inaudibles.
- Notre époque, marquée par le bouleversement des modes de vie, par les incertitudes et la violence, valorise – exige très souvent – des formes de divertissement.
- Les succès publics de la saison passée sont donc globalement venus des spectacles franchement comiques (*L'illusion comique* et *Tiguidou*) ou qui n'oubliaient pas des formes de légèreté (*On ne paie pas*, *Orlando*).

ÉQUIPE

- La vie de l'équipe permanente est bonne : les renouvellements ont été extrêmement positifs.
- Mais les conditions de travail, conjuguées à une augmentation de la production sans augmentation des moyens, ont généré des tensions en fin de saison.
- Les discussions ouvertes à cette occasion ont permis de faire apparaître des dysfonctionnements qui ont été réglés rapidement et efficacement.
- Mais elles ont aussi permis de faire apparaître les limites – humaines, financières, techniques – du développement en cours.
- La Comédie manque de personnel. Nous ne pourrions donc plus augmenter la charge de travail.
- Relations publiques : grâce à une réorganisation de l'organigramme, nous avons réussi à dégager un demi-poste. Les manifestations périphériques sont ainsi mieux cernées et organisées, mais il s'agit d'un

COMMENTAIRES

poste à 60%, alors qu'il serait nécessaire d'avoir, au minimum, un poste à 100%. C'est le travail sur l'agglomération qui souffre le plus de ce manque de moyens.

- Milieux scolaires et universitaires : ce secteur, si important pour la fréquentation de tous les théâtres aujourd'hui, devrait pouvoir encore se développer.
- Technique : un régisseur supplémentaire serait bienvenu.
- Production : nous avons profité du remplacement de Thibault Genton, parti au Poche, pour redéfinir le rôle du « chargé de production » en restant dans la même enveloppe budgétaire. Mais il est clair qu'il faudrait consacrer plus de moyens pour être plus présents et plus conquérants sur les marchés.

COLLECTIF ARTISTIQUE

- Pour donner vie à l'idée de permanence artistique, nous avons essayé, depuis plusieurs saisons, diverses formules de manière pragmatique et souple.
- Nous avons ainsi pu vérifier la pertinence et la richesse de cette orientation.
- Mais, compte tenu de l'exiguïté des moyens et des locaux, nous avons là aussi atteint les limites de l'exercice.
- Pour qu'une équipe vive ce statut astreignant, il faut des espaces, des locaux, du temps et une masse critique de comédiens.
- Faut des moyens nécessaires, nous avons décidé de faire une pause dans la constitution d'un ensemble artistique.

MILIEUX SCOLAIRES

- Le travail avec les milieux scolaires et universitaires porte ses fruits mais dépend évidemment de l'attractivité des spectacles proposés : une pièce ou un auteur au programme d'un établissement scolaire a toutes les chances de remporter un grand succès auprès de ce public (Corneille, Musset, Sophocle...). Or les auteurs (ou les textes) les plus étudiés sont les plus connus (Molière en particulier). D'où l'impression d'uniformité et de répétition constatée dans de nombreux théâtres.
- Dans quelle mesure devons-nous calquer nos choix sur les programmes scolaires pour remplir les salles ?

FINANCES

- Les comptes de la saison s'achèvent dans l'équilibre.
- Mais la stagnation des subventions ajoutée à la réduction constatée en France limite les possibilités de développement.

COMMENTAIRES

COMMERCE

- Le resserrement du marché, dû à la crise qui sévit chez nos partenaires européens, ajouté à la hauteur du franc suisse, limite fortement les possibilités de tournée.
- C'est donc dans un environnement défavorable et en dépit des difficultés objectives, que nous avons pu faire tourner deux spectacles (*On ne paie pas* et *Les Mains sales*) et mettre sur pied *Cassandra* au Festival d'Avignon.

ESPACES

- Nous avons procédé à une réorganisation et à une redistribution des espaces.
- Mais, outre la vétusté générale du bâtiment et ses limites techniques connues et répertoriées, nous manquons de bureaux, de locaux et d'espaces de travail.
- Les studios sont devenus des espaces indispensables (concerts, conférences, spectacles, lectures, lieux de dégagement technique...).
- Les soirées qui conjuguent plusieurs salles sont devenues possibles mais demeurent limitées à cause de la porosité sonore. Des travaux seraient nécessaires pour améliorer l'instrument.
- Cette pluralité d'espaces a permis de réaliser des opérations singulières et inventives. La semaine Sade a ainsi été un grand succès.
- Mais la souplesse exigée pour conduire ce genre d'opérations est contrariée par l'architecture du bâtiment, rigide et très contraignante (rappelons que, pour des raisons de solidité du bâtiment, il nous a fallu produire *Vie de Gundling* au Théâtre du Loup).
- Il faut donc compenser ces difficultés par des efforts redoublés du personnel. Ce qui entraîne une surcharge de travail et des surcoûts fréquents.

ÉTAT DES LIEUX établi par Yves Fröhle, chef technique

Dans l'attente de la construction de la Nouvelle Comédie il est important que la Comédie actuelle continue d'être entretenue.

Malgré les travaux récents et les efforts de la Ville de Genève, des points importants contenus dans l'audit scénographique datant de 2005 restent problématiques.

Depuis le vote d'une partie du crédit de construction de la Nouvelle

Comédie, le service des bâtiments a stoppé tous les travaux prévus tel que l'accès pour les personnes à mobilité réduite et la peinture du hall.

Toutes les demandes faites auprès du Département Culturel sont bloquées.

COMMENTAIRES

L'état de vétusté et d'obsolescence des équipements scéniques est connu, mais, sans entretien, ces équipements peuvent devenir dangereux.

Comédie

Equipements

1. Monte-charge pour personnes à mobilité réduite. Une solution provisoire est entreposée sur le trottoir.
2. Deux équipes (perches) manquent au cintre. Un devis a été refusé.
3. La centrale pour le message d'évacuation feux n'est plus en état de fonctionner pour les appels techniques. Un devis est en cour.
4. Le réseau électrique n'est plus à la norme et génère de nombreuses incohérences techniques.
5. Pas de fibre optique !
6. L'équipement fixe de la cuisine tombe en ruine et la Ville n'assume plus ni son entretien ni son remplacement.
7. Le système téléphonique est à remplacer depuis longtemps.

Entretien

1. De manière générale les problèmes de plomberie sont récurrents. Ça pue ! Un réaménagement des sanitaires est important.
2. Les loges manquent d'entretien. Les conditions d'accueil sont déplorables. Un devis a été refusé.
3. Vérification des platelages bois des cintres. Certaines planches montrent des signes de grande fatigue.
4. Entretien du cintre et des poulies. Prévoir changement des commandes du cintre dans deux ans.
5. Vérification du moteur de levage des décors.
5. Peinture du hall d'entrée. Un devis a été accepté, puis refusé.
6. Vitrine ne ferme plus. Un devis a été refusé.

Dépôt de décor à Châtelaine

1. Fuites dans la toiture qui mettent en danger la bonne conservation des éléments de machinerie et les décors stockés en vue de leur réutilisation.
2. Le projet immobilier sur le site de la ZIC nous obligera à trouver des nouveaux locaux à moyen terme même en cas de construction de la Nouvelle Comédie.

CERCLE VERTUEUX

Dans le rapport établi en novembre 2013, il apparaissait que la Comédie était, depuis de longues années, emportée dans un cercle vicieux.

Grâce à :

- Une réflexion générale et approfondie conduite depuis deux ans,
- une réorganisation de l'organigramme,
- une meilleure utilisation des espaces,
- une modification des conditions d'accueil du public,

nous avons réussi à :

- faire évoluer l'image de ce théâtre auprès de la presse, du public et de nos partenaires.
- à renforcer son crédit artistique : le succès de *Cassandra* à Avignon n'est pas seulement le résultat de l'engagement d'une actrice célèbre. C'est aussi le résultat d'une redéfinition de la ligne artistique et des relations avec les partenaires institutionnels. Les perspectives ouvertes à court et à moyen terme, les projets qui nous sont proposés, le disent assez.
- à provoquer un intérêt croissant de la part du public : la fréquentation en hausse depuis plusieurs mois nous fait espérer des lendemains plus souriants que par le passé.

Il n'est donc pas impossible que les réformes que nous avons engagées commencent à porter leurs fruits.

Si, malgré les limites atteintes dans tous les domaines, la dynamique actuelle se confirme dans les mois qui viennent, nous serons parvenu à remettre la Comédie à flot, à lui donner une nouvelle jeunesse et à constituer un socle solide dans la perspective de son renouvellement aux Eaux-vives.

Hervé Loichemol
Bernard Laurent

23 novembre 2015

COMEDIE DE GENEVE

Saison 2014-2015

Etats Financiers

(projet)

Genève, le 15.10.2015

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
 Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS	Réalisé		Budget		Réalisé	
EXPLOITATION	2013-2014		2014-2015		2014-2015	
	CHF		CHF		CHF	
PRODUITS						
Subventions	6'337'984	91%	6'472'335	6'554'313	89%	
Recettes propres	625'107	9%	798'760	817'007	11%	
Total des Produits	6'963'091	100%	7'271'095	7'371'320	100%	
CHARGES						
Frais de personnel pour spectacles	1'570'340	23%	1'749'115	1'877'696	25%	
Frais de locaux non administratifs	763'943	11%	730'000	740'153	10%	
Frais directs des spectacles et promotion	1'283'411	19%	1'554'085	1'506'826	20%	
Frais d'exploitation des spectacles	3'617'693	53%	4'033'200	4'124'675	56%	
Frais de personnel administratif et technique	2'320'218	34%	2'384'500	2'375'624	32%	
Frais de locaux administratifs	36'241	1%	35'000	36'241	0%	
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	809'997	12%	818'395	831'620	11%	
Frais de fonctionnement	3'166'457	47%	3'237'895	3'243'486	44%	
Total des charges	6'784'149	100%	7'271'095	7'368'160	100%	
Excédent de produits (charges)	178'941		-	3'159		

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS	Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart
	2013-2014	2014-2015	2014-2015	réalisé/bud.
	CHF	CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
Prestations en nature Ville de Genève	492'307	490'000	501'978	11'978
Autres subventions Ville de Genève	65'477	-	58'500	58'500
Autres subventions Etat de Genève	8'200	-	-	-
Autres subventions diverses	25'000	47'000	58'500	11'500
FAD subvention exploitation attribuée au théâtre	5'747'000	5'747'000	5'747'000	-
FAD subvention "attribution excédent 12-13"	-	188'335	188'335	-
Subventions	6'337'984	6'472'335	6'554'313	81'978
Recettes billetterie	387'742	525'160	391'434	(133'726)
Tournées, vente spectacles	31'172	203'600	250'277	46'677
Autres recettes des spectacles, coproductions	79'400	-	84'792	84'792
Recettes accessoires	30'751	15'000	25'656	10'656
Dons, sponsoring	82'000	55'000	69'780	14'780
Recettes diverses	14'041	-	(4'933)	(4'933)
Recettes propres des spectacles	625'107	798'760	817'007	18'247
Total des Produits	6'963'091	7'271'095	7'371'320	100'225
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	1'570'340	1'749'115	1'877'696	128'581
Frais directs des spectacles	939'266	1'196'585	1'150'077	(46'508)
Promotion des spectacles	344'144	357'500	356'749	(751)
Frais de locaux non administratifs	763'943	730'000	740'153	10'153
Frais d'exploitation des spectacles	3'617'693	4'033'200	4'124'675	91'475
Frais de personnel administratif et technique	2'320'218	2'384'500	2'375'624	(8'876)
Frais de locaux administratifs	36'241	35'000	36'241	1'241
Frais de promotion	333'975	340'000	339'390	(610)
Frais techniques	68'894	67'500	67'889	389
Frais d'administration	264'089	270'895	277'989	7'094
Amortissements	135'130	135'000	137'582	2'582
Charges (Produits) financières nettes	7'911	5'000	8'769	3'769
Frais de fonctionnement	3'166'457	3'237'895	3'243'486	5'591
Total des charges	6'784'149	7'271'095	7'368'160	97'065
Excédent versé /(déficit) couvert par fonds de réserve	178'941	-	3'159	3'159

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS		Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart
		2013-2014	2014-2015	2014-2015	réalisé/bud.
		CHF	CHF	CHF	CHF
50010	Prestations en nature Ville de Genève	492'307	490'000	501'978	11'978
50020	Subventions FAD	5'747'000	5'747'000	5'747'000	-
50030	Subvention FAD "attribution excédent"	-	188'335	188'335	-
	Subventions	6'239'307	6'425'335	6'437'313	11'978
51020	Ville GE - Département de la culture	65'477	-	58'500	58'500
	Autres subventions Ville de Genève	65'477	-	58'500	58'500
52010	Etat de Genève, DIP (CTCO-CTPO)	8'200	-	-	-
	Autres subventions Etat de Genève	8'200	-	-	-
53010	Pro Helvetia	-	22'000	33'500	
53020	Mairie de Chêne-Bougeries (Atelier Th)	25'000	25'000	25'000	
	Autres subventions	25'000	47'000	58'500	11'500
	Total des Subventions	6'337'984	6'472'335	6'554'313	81'978
60010	Abonnements	88'120	-	124'726	
60020-30	Billets	283'052	525'160	251'338	
60040	Scolaire (CTPO,CTCO)	16'570	-	15'370	
	Recettes entrées	387'742	525'160	391'434	(133'726)
61010	Tournées/ vente spectacles	31'172	203'600	250'277	46'677
62010	Coproductions	79'400	-	70'995	70'995
62020	Location personnel et matériel	-	-	13'797	13'797
	Autres recettes spectacles	79'400	-	84'792	84'792
71010	Recette buvette	-	-	10'451	
71020	Location matériel et costumes	3'940	5'000	2'754	
71030	Divers Impôt source	1'615	-	1'793	
71040	Vente de livres	5'852	5'000	5'157	
71070	Recettes diverses	14'345	-	500	
71060-70	Annonces et divers	5'000	5'000	5'000	
	Recettes accessoires	30'751	15'000	25'656	10'656
Sponsoring					
espèce:	par spectacle				
53020	Société Suisse des Auteurs (commande texte)	7'000	-	-	
53020	Loterie romande (ONPP)	15'000	-	10'000	
53020	Fonds intermittent (Hyperion)	-	-	4'780	
53050	Fondation Lenards (Gundling et Roi Lear)	50'000	50'000	50'000	

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS	Réalisé	Budget	Réalisé	Ecarts
	2013-2014	2014-2015	2014-2015	réalisé/bud.
	CHF	CHF	CHF	CHF
Sponsoring contre-prestation:				
71100 Sponsoring TPG			5'000	
Sponsoring Assoc. 360°	5'000	5'000		
Sponsoring Radio Cité	5'000			
Sponsoring				
espèce: Sponsoring Aéroport de Genève				
71100				
Mobilier Suisse				
Dons, sponsoring	82'000	55'000	69'780	14'780
Produits (charges) sur exercice antérieur	(3'610)		(4'933)	(4'933)
Dissolution fonds Julius Baer	17'651			
Recettes diverses, nettes	14'041	-	(4'933)	(4'933)
Total des recettes	625'107	798'760	817'007	18'247

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Comédie de Genève		Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart
DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES		2013-2014	2014-2015	2014-2015	réalisé/bud.
		CHF	CHF	CHF	CHF
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
40011-52	Frais de personnel artistique	1'005'680	1'020'300	1'148'327	
40200	Frais de personnel technique salle	86'423	78'600	95'990	
40300-400	Frais de personnel technique production	195'640	291'940	285'828	
41020-41050	Charges sociales et défraiements	282'596	358'275	347'551	
	Frais de personnel pour spectacles	1'570'340	1'749'115	1'877'696	128'581
42020-42070	Matériel et frais spectacles	148'796	209'000	237'456	28'456
43010	Frais de coproduction	85'193	108'800	131'941	23'141
44010-040	Achats spectacles et frais d'accueils	591'668	741'250	665'349	(75'901)
45020-050	Droits d'auteurs, feu, Rodrigue	113'608	137'535	115'331	(22'204)
	Frais directs des spectacles	939'266	1'196'585	1'150'077	(46'508)
46100	Création image	31'120		36'439	
46200	Affiches, affichage	93'821		103'805	
46300	Publicité et photos	113'371		110'140	
46400	Programmes, tracts et doc.	105'831		106'365	
	Promotion des spectacles	344'144	357'500	356'749	(751)
	Total frais directs des spectacles	2'853'750	3'303'200	3'384'522	81'322
47100	Loyers et charges locaux annexes	135'588	130'000	137'607	7'607
47200	Prestations en nature	492'307	490'000	501'978	11'978
47300-400	Aménagements et entretiens	105'723	80'000	70'590	(9'410)
47500	Electricité, eau et gaz	66'565	65'000	66'218	1'218
	Frais de locaux	800'184	765'000	776'394	11'394
47600	moins frais de locaux administratifs (estimation)	(36'241)	(35'000)	(36'241)	(1'241)
	Frais de locaux non administratifs	763'943	730'000	740'153	10'153
Locaux mis à disposition par la Ville de Genève					
pour les besoins administratifs (en M2)		216		216	216
CHF / m2 / an, selon Ville de Genève		167.8		167.8	167.8
Charge pour les locaux administratifs		36'241		36'241	36'241
Total frais d'exploitation des spectacles		3'817'693	4'033'200	4'124'675	91'475

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1215
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Comédie de Genève				
DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Réalisé	Budget	Réalisé	Ecarts
	2013-2014	2014-2015	2014-2015	réalisé/bud.
	CHF	CHF	CHF	CHF
FRAIS GENERAUX				
30010-020 Salaires administratifs	892'033	898'000	899'117	
30110 Salaires techniques	799'950	845'000	832'136	
30130 Salaires d'entretien	33'238	33'500	32'660	
30140 Salaires Bletterie	165'837	168'000	171'638	
30170 Frais de formation et divers de personnel	13'467	20'000	7'962	
30200-500 Charges sociales	415'693	422'000	432'113	
Frais de personnel administratif et technique	2'320'218	2'384'500	2'375'624	(8'876)
31010 Frais de locaux admin. (estimation hors calcul)	36'241	35'000	36'241	1'241
33010-35 Publicité, affiches, annonces lancement saison	284'406	290'000	298'164	8'164
33040 Sponsoring contre-prestation	14'100	5'000	5'000	-
33045 Publication, l'AuTruche	35'469	45'000	36'227	(8'773)
Frais de promotion	333'975	340'000	339'390	(610)
34010-060 Frais techniques	68'894	67'500	67'889	389
35010 Frais de bureau et papeterie	22'069	38'000	46'379	8'379
350101 Informatique	28'299	30'000	26'199	(3'801)
35020 Entretien machines de bureau	15'654	15'000	15'397	397
35050 Abonnements, cotisations	31'558	30'000	36'005	6'005
35070-80 Frais de port et télécommunication	40'580	35'000	42'113	7'113
35090-110 Prospection et réception	63'401	62'000	62'348	348
35120 Honoraires fiduciaires (Comédie et Etat Major)	28'080	25'000	28'080	3'080
35125 Honoraires consultants	9'288	5'000	-	(5'000)
35130-160 Assurances et divers	20'059	26'895	17'017	(9'878)
35180 Achats livres	5'101	4'000	4'452	452
Frais d'administration	264'089	270'895	277'989	7'094
36010 Amortissements sur investissements	135'130	135'000	137'582	2'582
Amortissements	135'130	135'000	137'582	2'582
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	3'922'489	3'962'895	3'974'870	11'975
38100 Frais financiers	8'318	5'000	8'822	
38200 Intérêts financiers	(407)	-	(53)	
Charges financières nettes	7'911	5'000	8'769	3'769
Total Frais de fonctionnement	3'166'457	3'237'895	3'243'486	5'991

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

AU 30 JUIN	2015	2014
	CHF	CHF
Prestations accordées par la Ville de Genève		
(loi sur la gestion administrative de l'Etat de l'Etat de Genève du 07.10.93)		
m2	Comédie	TOTAL
	TOTAL	TOTAL
VILLE DE GENEVE		
Théâtre de la Comédie		
Salle de spectacle et locaux administration Bd. des Philosophes 6 Loyer et chauffage	2'356	395'290 395'290
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge Loyer et chauffage	0	<i>Payé par théâtre</i>
Dépôt décors à Chatelaine Avenue de Chatelaine 43, bâtiment H Selon contrat du 16.12.99	480	51'960 51'960
Atelier décor à Meyrin Rue Adrien Stoessel 26		<i>Payé par théâtre</i>
Salle Caecilia Rue Schaub Rue des Voisins Prêt de matériel /de salle de répétition	0	2'700 1'625
Buvette du théâtre Bd. des Philosophes 6 selon convention du 01.10.2012 Charges	171	43'072 43'072 <i>Payé par théâtre</i>
Exonération de taxe pour affichages Exonération installation de banderolles		7'946 360 1'010
ETAT DE GENEVE		
		Néant
TOTAUX	0 0	501'978 492'307

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1217

Fondation d'Art Dramatique
 Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS	Réalisé 2013-2014 CHF	Réalisé 2014-2015 CHF
BILAN		
ACTIF		
Liquidités et placements	261'625	395'202
Réalisables	50'459	53'695
Actifs transitoires	354'602	254'428
Immobilisés	409'459	416'112
Total de l'actif	1'076'145	1'119'437
PASSIF		
Créanciers divers	222'307	191'743
Passifs transitoires	332'406	400'944
Exigibles	554'714	592'688
Fonds Julius Baer	10'189	10'189
Fonds affectés	10'189	10'189
FAD compte courant	332'301	513'401
Fonds de réserve non affecté	178'941	3'159
Fonds Non affectés	511'242	516'560
Total du passif	1'076'145	1'119'437

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

DETAIL DU BILAN		Réalisé 2013-2014 CHF	Réalisé 2014-2015 CHF
10010-20	Caisses	12'867	18'808
10100	CCP c/c	47'292	34'566
10210	UBS c/c	201'465	341'828
	Liquidités	261'625	395'202
11001	Débiteurs (Note 1, page 11)	44'396	47'332
11002	Impôt anticipé	-	-
11003-05	Dépôts (Note 2, page 11)	3'463	3'463
11010	Avances en cours (Note 3, page 11)	2'600	2'900
	Réalisables	50'459	53'695
12100-23015	Produit à recevoir (Note 4, page 11)	14'892	11'599
12200-430	Frais payés d'avance (Note 5, page 11)	331'249	229'585
20120	Office cantonal des assurances sociales	8'461	13'244
	Actifs transitoires	354'602	254'428
15100-110	Mobilier & Machines de bureau	58'188	44'192
15200-210	Sites internet	-	29'940
15300-310	Matériel technique et lumière	83'705	101'157
15400-410	Equipement technique plateau	60'283	61'099
15500-510	Véhicules	-	-
15600-610	Aménagements locaux annexes	-	-
15700-710	Aménagements locaux	207'283	179'723
	Immobilisés (Note 6, pages 12 à 14)	409'459	416'112
20000	Fournisseurs (Note 7, page 15)	158'139	134'931
110126-20100	Créanciers divers (Note 8, page 16)	16'152	15'233
20120	Office cantonal des assurances sociales	-	-
20130	Impôt à la source	-	-
20170	Artes et Comedia	40'093	39'918
20180	Swisscanto Prévoyance	7'923	1'661
	Créanciers divers	222'307	191'743
23005-010	Recettes encaissées d'avance (Note 9, page 16)	102'222	166'160
23020-030	Passif transitoire (Note 10, page 16)	40'770	37'500
23040	Provision pour vacances	189'414	197'284
	Passifs transitoires	332'406	400'944
23060	Fonds Julius Baer	10'189	10'189
12500-23100	FAD compte courant (Note 11, page 16)	332'301	513'401
	Solde non utilisé saison 2013-2014, écart comptes/budget	178'941	3'159

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1219

Fondation d'Art Dramatique
Comédie de Genève

ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS

COMPTE/BUDGET

	Réalisé			Budget Ecart		
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Boni (manco) CHF	Recettes CHF
COMEDIE						
On ne paie pas, on ne paie pas!	(328'723)	254'527	(74'196)	(70'000)	(4'196)	173'640
L'illusion comique	(98'333)	45'556	(52'777)	(64'060)	11'283	38'640
La Vie de Gundling...	(664'725)	48'848	(615'877)	(557'030)	(58'847)	91'470
Récits de Femmes	(71'362)	21'314	(50'048)	(53'860)	3'812	14'040
Hyperion	(169'895)	59'252	(110'643)	(115'270)	4'627	28'750
Faust	(184'085)	25'640	(158'445)	(162'650)	4'205	20'700
Le Roi Lear	(622'148)	83'504	(538'644)	(520'100)	(18'544)	117'000
Cinéma Apollo	(185'265)	41'566	(143'699)	(122'115)	(21'584)	62'100
Français, encore un effort...	(92'467)	10'137	(82'330)	(74'930)	(7'400)	7'020
Une Femme	(105'384)	19'816	(85'568)	(84'000)	(1'568)	34'500
Le Laboureur de Bohême	(70'146)	13'980	(56'166)	(55'890)	(276)	21'060
L'Excursion des jeunes filles...	(30'893)	2'638	(28'255)	(40'650)	12'395	23'000
Orlando ou l'impatience	(169'637)	33'726	(135'911)	(154'200)	18'289	27'600
Tiguidou	(110'269)	75'446	(34'823)	(70'500)	35'677	41'400
Evénements périphériques	(212'460)	70'941	(141'519)	(114'100)	(27'519)	31'000
Les Mains Sales	(87'529)	79'318	(8'211)	-	(8'211)	70'600
Kafka	(780'533)	3'067	(749'467)	(71'085)	(3'882)	3'240
Festival Ateliers théâtre	(103'167)	19'107	(84'060)	(80'000)	(4'060)	-
Grand Genève	-	-	-	(67'000)	67'000	20'000
	-	-	-	-	-	-
Total	(3'384'522)	908'284	(2'476'238)	(2'477'440)	1'202	825'760
Budget	(3'303'200)	825'760	(2'477'440)			
Boni (Manco) s/ budget spectacles+lx	(81'322)	82'524	1'202			
Boni (Manco) s/ budget sponsor part.			-			
Boni (Manco) s/ budget rec.access.			10'656			
Boni (Manco) s/ budget subventions			-			
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			11'978			
Boni (Manco) s/ budget frais locaux			(10'153)			
Boni (Manco) s/ budget frais généraux			(5'591)			
Boni (Manco) s/ budget autres recettes			(4'933)			
Boni global s/budget			3'159			
			0			
		Réalisé 2014-2015 CHF		Budget 2014-2015 CHF		Ecart Boni(manco) CHF
Subvention FAD (expl.+autre.)		(5'935'335)		(5'935'335)		-
Subventions en nature		(501'978)		(490'000)		11'978
Subvention Etat et Ville GE		(85'500)		-		85'500
Autres subventions SP		(85'500)		(47'000)		11'500
Recettes spectacles		(641'711)		(728'760)		(87'049)
Coproductions		(84'792)		-		84'792
Sponsoring partenariat		(5'000)		(5'000)		-
Sponsoring spectacles		(64'780)		(50'000)		14'780
Recettes accessoires et divers		(25'656)		(15'000)		10'656
Autres recettes Fonds J. Baer		-		-		-
Autres recettes charges saison préc.		4'933		-		(4'933)
Total des produits		(7'371'320)		(7'271'095)		100'225
Frais d'exploitation des spectacles		3'384'522		3'303'200		(81'322)
Frais de locaux non administratifs		740'153		730'000		(10'153)
Frais de fonctionnement		3'243'486		3'237'895		(5'591)
Total des charges		7'368'160		7'271'095		(97'065)
Boni (Manco) sur budget		3'159		-		3'159
		ok		ok		ok

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

	F.S.
Note 1. Débiteurs	
11001 Association Out of the box, facture 2867	5'304.60
Centre dramatique national d'Aubervilliers, facture 2864	500.00
Département de la Culture, facture 2865	35'656.00
Utopia, facture 2866	5'871.55
TOTAL	47'332.15
 Note 2. Dépôts	
11003 Rodrigue F-95150 Taverny (Eur. 2'886.--)	3'463.00
TOTAL	3'463.00
 Note 3. Avances en cours	
11010 Avances sur frais techniques	2'900.00
TOTAL	2'900.00
 Note 4. Produit à recevoir	
12100 Recette automate à boissons	823.35
192000 Billetterie vendue pour la saison 2015-2016 au 30.6.2015	3'012.00
23015 Six Multipay, paiements cartes bancaires	7'764.00
TOTAL	11'599.35
 Note 5. Frais payés d'avance	
12200 Charges (F.G.) payées pour la saison 15-16	
> Axa Winterthur - camion	720.00
> Comptoir Immobilier - dcpte charges Caecilia	7'990.65
> Générali - Ampg	6'003.65
> Générali - lapg juin 2015	1'561.65
> Mobilière assurance entreprise	4'172.50
> Mobilière indemnisation sinistre 13.3.2015	3'615.90
> Régie B. Toumier - dcpte charges Voisins	201.00
> Zürich Assurances - Jumpy	769.80
12300 Charges (spectacles) payées pour la saison 15-16	
> divers spectacle, salaires, charges sociales et fournitures	62'664.74
12410-20 Lancement saison 2015-2016, communication	122'159.75
12310 Rodrigue c/c - 14'230 billets à CHF 1,40	19'725.20
TOTAL	229'584.84

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1221

COMEDIE DE GENEVE

Note 6. Immobilisés

	Acquisition en	Val.acquis. CHF	Amortiss.au 30.06.2015 CHF	Valeur résiduelle CHF
15100 Mobilier et machine de bureau				
15110 (Amortissement)				
Imaginer, PC, écrans et imprim.	2008-2009	7'217.00	-7'217.00	
Global direct, système sauvegarde	2008-2009	1'687.60)		
Infologo, autocad et photoshop	2008-2009	3'965.05)		
Global direct, serveur et carnet hres	2008-2009	12'801.20)	-18'453.85	
Global direct, PC atelier couture	2008-2009	1'182.50	-1'182.50	
Neopost, machine affranchir	2008-2009	1'743.00	-1'743.00	
Global direct, écran+tour visiteurs	2009-2010	2'988.30	-2'988.30	
Global direct + Trosselli	2009-2010	8'520.00	-8'520.00	
Global direct, matériel informatique	2009-2010	7'522.00	-7'522.00	
Global direct, PC assist dir	2010-2011	963.45	-963.45	
Global direct, Macbook dir.	2010-2011	3'226.24	-3'226.24	
Global direct, PC, imprim,écrans	2010-2011	7'384.44	-7'384.44	
Etavis, central téléphonique	2011-2012	21'427.40	-20'088.15	
Global direct, PC, Mac, proj,imprim.	2011-2012	5'305.05	-4'974.00	
CCV, 3 terminaux pmt CB	2011-2012	7'657.35	-6'858.35	
JLG soft, licence RégieSpectacle	2011-2012	1'519.33	-1'298.33	
Global direct, PC atelier+PC compl.	2011-2012	4'736.80	-3'552.60	
Global direct, iMac,port.lum.PC compta et logiciel	2012-2013	6'996.95	-3'498.50	
Global direct, portable, tablette et PC				
Voisins	2013-2014	6'856.33	-3'429.33	
Global direct, serveur informatique	2013-2014	31'110.61	-9'722.61	
Créalogix, logiciel OfficeWings	2013-2014	1'959.70	-489.93	
HP, ordin. + imprimante At. Meyrin	2014-2015	3'311.41	-413.96	
Global Direct, unité stockage				
NAS+impr.grand format	2014-2015	2'385.80	-298.25	
HP, ordi.portable+écran technique	2014-2015	2'565.30		
Apple Store, Imac 27p. Son/vidéo	2014-2015	2'984.00		
		158'016.81	-113'824.79	44'192.02
15200 Site Internet				
15210 (Amortissement)				
Hub Agence TTC	2014-2015	32'804.30)		
James Guyot	2014-2015	3'000.00)	-10'000.00	
Cocchi Flavia	2014-2015	4'136.00)		
		39'940.30	-10'000.00	29'940.30

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

15300 Matériel technique et lumière**15310 (Amortissement)**

Merker, lave-linge	2008-2009	4'999.20	-4'999.20	
Lumière spectacle, 6 projecteurs	2008-2009	7'529.00	-7'529.00	
Eberhard, plans conv.lentilles	2008-2009	4'177.90	-4'177.90	
Iqunlimited, 2 projo. vari lite	2008-2009	21'234.20)		
Artscénique, gradateur	2008-2009	3'173.65)	-24'407.85	
TMS, intercommunication HF	2009-2010	7'526.27)		
Zap Audio, multipaire numérique	2009-2010	14'423.80)		
ACR, console tournée	2009-2010	9'847.00)		
Neytway, Macbook portable	2009-2010	4'082.00)	-35'679.07	
Global audio, vidéoproj. + écran	2009-2010	22'053.10	-22'053.10	
IQ Unlimited, proj. automatisé	2009-2010	10'979.61	-10'979.61	
RP2, échelle plateforme	2010-2011	5'388.75	-5'388.75	
Artscénique, projecteurs	2010-2011	2'164.85	-2'164.85	
Nextway, macbook son vidéo	2010-2011	3'218.00	-3'218.00	
Ates, 2 pupitres lumière (Congo+Smartfade)	2011-2012	9'054.18	-8'486.18	
Nextway, MacPro, tablette, med.serv.	2011-2012	8'627.90	-6'471.00	
Entractes, 6 découpes	2011-2012	6'374.00	-4'780.50	
LSB, proj.HMI seul et complet	2011-2012	12'144.00)		
KSR, poste à souder+masque	2011-2012	14'186.65)	-19'748.65	
TMS, 4 projos led	2012-2013	12'727.20	-9'545.40	
Lumens, vidéo projecteur	2012-2013	9'720.00	-7'290.00	
Dimatec, postelet airless	2012-2013	6'588.00	-3'294.00	
Tournier, raboteuse dégauchisseuse	2012-2013	12'481.87)		
SFS, scie à bois Festool	2012-2013	1'867.30)	-7'175.17	
LSB, proj.HMI Juliet 933	2012-2013	9'419.65	-4'709.85	
Arscénique, project.et découpes	2013-2014	11'585.50	-4'344.55	
TMS, projecteurs et découpes	2013-2014	13'838.10	-3'459.60	
ACR, console son Yamaha	2014-2015	7'720.90	-1'930.00	
Global dir. Mac mini, écran+Isadora	2014-2015	2'484.00	-629.00	
Merio, console lumière ETC Gio	2014-2015	25'397.30		
Merio, Projecteur HMI	2014-2015	18'804.75		
		303'618.63	-202'461.23	101'157.40

15400 Equipement technique plateau et salle**15410 (Amortissement)**

Tambè, perche électrique	2009-2010	16'485.00	-16'485.00	
TMS, aménag son	2010-2011	12'358.00	-12'358.00	
Otis, ascenseur	2010-2011	3'256.00	-3'256.00	
ACR, microphone HF	2012-2013	16'005.60	-12'004.20	
ACR, diffusion son studio	2012-2013	6'697.20	-3'348.60	
Hoac, plateformes	2013-2014	38'769.44	-19'384.74	
Visual, système retour vidéo	2013-2014	14'276.40	-3'569.10	
ACR, module RIO 1608 D pour console Yam	2014-2015	4'416.10	-552.10	
Hoac, plateformes, complément	2014-2015	15'120.00		
ACR, module RIO 1608 D pour console Yam.	2014-2015	4'672.95		
		132'056.69	-70'957.74	61'098.95

15500 Véhicules**15510 (Amortissement)**

Hot Point, vélo électrique	2008-2009	4'010.00	-4'010.00	
Citroen Jumpy	2009-2010	27'370.00	-27'370.00	
		31'380.00	-31'380.00	-

15600 Aménagements locaux annexes**15610 (Amortissement)**

Travaux de rénovation Caecilia	2003-2004	128'902.33	-128'902.33	
		128'902.33	-128'902.33	-

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

15700 Aménagements locaux**15710 (Amortissement)**

Passerelles grande salle	2010-2011	128'586.10	-80'366.32	
Sajem, aménag.lumière studio 1er	2010-2011	6'194.85	-3'097.45	
MO et matériel aménag.studio 1er	2010-2011	17'340.00	-8'670.00	
Sajem, Gradin+câblage studio 1er	2010-2011	58'905.21	-29'452.61	
Gradin et plancher studio 1er	2011-2012	15'383.94	-7'691.98	
MO et matériel isol.acoust. studio 2	2011-2012	8'396.05	-3'356.25	
Artscenique, 2 blocs gradat.studio 2	2011.2012	17'184.95	-6'444.45	
Bourquin, surplancher studio 2	2011-2012	5'570.40		
Fauteuils studio 2	2011-2012	38'372.40	-16'478.55	
Gradin Studio 2me	2012-2013	20'000.00	-7'500.00	
Gradin, complément	2012-2013	19'914.65	-7'500.00	
Maréchal, amoire séchante	2014-2015	14'432.00		
		350'280.55	-170'557.61	179'722.94

TOTAL **416'111.61**

Récapitulation:

Immobilisé au 1er juillet 2014	409'458.99
Investissements réalisés pendant la saison	144'234.81
Moins amortissements durant la saison	-137'582.19
TOTAL Immobilisés au 30 juin 2015	416'111.61

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

Note 7.	Fournisseurs	F.S.
	ACR, FA 15316	1'283.75
	ACR, FA 15304	4'672.95
	AFC, décpte mois de juin 2015	6'476.20
	Argus, FA 2015-729214	430.50
	Bj-coffee.ch., FA FD-110529-C	997.55
	Carbagas, FA 981560142	557.80
	Distrelec, FA 5 706 045	253.00
	Eric le Taxi, trspt mars, avril et juin 2015	350.10
	Electro-Matériel, FA 42.445.509	1'072.55
	Etavis, FA 90085711	1'624.85
	Fabe, FA juin 2015	3'596.40
	Genecand, FA janvier à juin 2015 soirées faibles CA	4'400.00
	Genecand, FA Réception du 30.05.15	226.00
	Genecand, FA vernissage HEAD 28.05.15	811.00
	Genecand, FA ACHB 10.06.15	929.50
	Genecand, FA mois de juin 2015 consos	16.00
	GenèveTours, FA 15 06 113	1'040.00
	Global Direct, FA HP zéro client T620	599.00
	Graphax, FA 2656961	1'830.70
	Hôtel Comédie, FA Out of the box - juin 2015	4'032.60
	HOAC, FA 401782	15'376.47
	HUB, FA 1506-240-AD	2'833.06
	Krick, FA 23356	90.00
	Lyreco, FA 2404109809	224.05
	Maréchal, FA	14'432.00
	Merlo, FA 79217	25'397.30
	Merlo, FA 79216	18'804.75
	Multijoint, FA 201503982	83.45
	MultiPersonnel, FA 115-10824	4'551.10
	Pierangelo, FA honor. Du 01.04.15	1'500.00
	Poste, FA 2 102 824 002	131.00
	Poste, FA 90150183	21.60
	Prop, FA 201/04187	41.04
	Pressing des Pâquis, FA juin 2015. vêtements placeurs	342.15
	Rodrigue, FA 20150709058	355.00
	Serbeco, FA 101/31759	215.30
	SIG, FA 81252398	75.80
	SIG, FA 81219077	82.10
	SIG, FA 811751135	897.35
	SIG, FA 81240663	689.70
	SIG, FA 81173590	44.45
	SIG, FA 81240661	77.45
	SIG, FA 81240662	2'137.05
	SSA, FA 177256/MSA	115.00
	Sunrise, FA 575589285	600.70
	Swisscom, FA 6602820737072015	20.00
	Swisscom, FA 6600460966072015	148.70
	Swisscom, FA 6600427140072015	247.40
	Swisscom, FA 6600451197072015	148.70
	Swisscom, FA 6600376177072015	643.75
	Swisscom, FA 6600436786072015	149.80
	Swisscom, FA 6600499020072015	66.40
	Swisscom, FA 6600540283072015	50.70
	Transfer Vidéo, FA 2890	57'11.20
	Ville de Genève, FA 210019970	191.65
	Ville de Genève, FA 2100119964	225.80
	Visa BL, FA 28.06.15	2'220.30
	Visa HL, Fa 28.06.15	768.30
	TOTAL	134'931.02

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1225

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

Note 8. Créancier divers

110126	Divers salaires juin 2015	2'949.35
20100	Salaires juillet personnel partant	7'038.00
	Salaire saison 14-15 payé en juillet	4'761.65
	F. Terki solde frais de voyage	233.20
	A. Delley remboursement frais catering	250.60
TOTAL		<u>15'232.80</u>

Note 9. Recettes encaissées d'avance

23005	Fondation Leenaards, subvention 2015-2016	50'000.00
	Sponsoring, Cassandre 2015-2016	30'000.00
	Ville de Genève, projet Gaza	5'000.00
	Billetterie 2015-2016 vendue	21'400.00
23010	Abonnements 2015-2016 vendus	59'760.00
TOTAL		<u>166'160.00</u>

Note 10. Passif transitoire

23020	Honoraires fiduciaires - révision exercice 2014-2015	30'000.00
	Provision pour chauff.gaz Stoessel (Ville GE)	7'500.00
TOTAL		<u>37'500.00</u>

Note 11. FAD compte courant

23100	Solde au 30 juin 2014	393'301.29
	Résultat au 30.6.2014	178'941.15
	Versement solde subvention 13-14	-61'000.00
	TVA dcpte trim.2/2014 - paiement	-1'751.65
	TVA dcpte trim.2/2015 à payer	3'909.75
TOTAL		<u>513'400.54</u>

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Reprise : On ne paie pas, on ne paie pas !

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	86'300.00	95'883.60	9'583.60
40020 METTEUR EN SCENE	7'500.00	9'478.90	1'978.90
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE	5'200.00	5'903.75	703.75
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	-	2'420.00	2'420.00
40047 REGISSEUR GENERAL	-	24'013.50	24'013.50
40200 PERSONNEL DE SALLE	4'200.00	4'268.19	68.19
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	56'840.00	28'483.59	-28'356.41
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	1'000.00	-	-1'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	40'300.00	30'452.28	-9'847.72
41025-50 DEFRAIEMENTS	4'400.00	16'478.02	12'078.02
FRAIS DE PERSONNEL	205'740.00	217'381.83	11'641.83
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	-	6'808.70	6'808.70
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2'500.00	-	-2'500.00
42030 COSTUMES	-	139.00	139.00
42070 FRAIS DE TOURNEE, TSPORT DECOR	-	67'714.15	67'714.15
FRAIS DE PRODUCTION	2'500.00	74'661.85	72'161.85
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	3'412.75	-1'587.25
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	-	-	-
44040 IMPOT SOURCE	-	-	-
FRAIS D'ACCUEIL	5'000.00	3'412.75	-1'587.25
45020 DROITS D'AUTEURS	5'800.00	6'981.05	1'181.05
45030 SERVICE DU FEU	1'200.00	1'360.05	160.05
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	3'400.00	2'980.50	-419.50
TAXES	10'400.00	11'321.60	921.60
46100 CREATION VISUEL	-	2'160.00	2'160.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	6'358.75	6'358.75
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	7'665.20	7'665.20
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	5'760.92	5'760.92
PROMOTION	20'000.00	21'944.87	1'944.87
Total des dépenses	243'640.00	328'722.90	85'082.90
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	5'690.00	5'690.00
53010 SUBVENTION PROHELVETIA	-	25'000.00	25'000.00
53020 SUBVENTION CORODIS	-	10'000.00	10'000.00
SUVENTIONS	20'000.00	40'690.00	20'690.00
60010 ABONNEMENTS	-	10'219.00	10'219.00
60020 BILLETTERIE	-	21'121.00	21'121.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	1'400.00	1'400.00
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	3'490.00	3'490.00
ENTREES	38'640.00	36'230.00	-2'410.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE	115'000.00	177'607.20	62'607.20
Total des recettes	173'640.00	254'527.20	80'887.20
Déficit	70'000.00	74'195.70	4'195.70

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1227

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

On ne paie pas, on ne paie pas!

du 7 au 11 octobre 2014
 5 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	261	10'440.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	24	768.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	96	2'880.00
Plein tarif CHF 10.-	10.00	-	-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	7	224.00
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	13	390.00
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	13	364.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	-	-
Tarif réduit CHF 23.-	23.00	-	-
Professionnels CHF 15.-	15.00	31	465.00
Professionnels CHF 5.-	5.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	124	3'720.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	-	-
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00	-	-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	313	3'130.00
Cycles CHF 10.-	10.00	36	360.00
Etudiants CHF 20.-	40.00	79	3'160.00
Etudiants CHF 15.-	30.00	-	-
Etudiants CHF 5.-	10.00	-	-
Aînés CHF 10.-	30.00	140	4'200.00
Aînés CHF 10.-	23.00	-	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	33	1'320.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	7	280.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	-	-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00	-	-
Entrées libres CHF 0.-	-	-	-
Total		1'177	31'701.00
Invités		353	-
Total billetterie		1'530	31'701.00
ABONNES		457	10'219.00
TOTAL		1'987	41'920.00
Au budget :			38'640.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			3'280.00
Jauge 410			2'050
Taux d'occupation			96.93%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	20.72		
par abonné	22.36		
par spectateur	21.10		

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Accueil : L'illusion comique

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40200 PERSONNEL DE SALLE	4800.00	4'907.37	107.37
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	2'500.00	6'471.18	3'971.18
41000 CHARGES SOCIALES	2'000.00	1'885.55	-114.45
41025-50 DEFRAIEMENTS		27.00	27.00
FRAIS DE PERSONNEL	9'300.00	13'291.10	3'991.10
42020 DECOR ET ACCESSOIRES			-
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2'500.00		-2'500.00
42030 COSTUMES			-
FRAIS DE PRODUCTION	2'500.00	-	-2'500.00
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-
44010 CESSION SPECTACLE	55'500.00	55'500.00	-
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	5'282.00	282.00
FRAIS D'ACCUEIL	60'500.00	60'782.00	282.00
45020 DROITS D'AUTEURS	5'800.00	1'332.00	-4'468.00
45030 SERVICE DU FEU	1'200.00	1'429.10	229.10
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	3'400.00	3'543.00	143.00
TAXES	10'400.00	6'304.10	-4'095.90
46100 CREATION VISUEL	20'000.00	2'160.00	-17'840.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		6'029.41	6'029.41
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4'005.10	4'005.10
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		5'760.93	5'760.93
PROMOTION	20'000.00	17'955.44	-2'044.56
Total des dépenses	102'700.00	98'332.64	-4'367.36
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		7'720.00	7'720.00
SUVENTIONS	-	7'720.00	7'720.00
60010 ABONNEMENTS		10'219.00	10'219.00
60020 BILLETTERIE	38'640.00	18'307.00	-20'333.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'580.00	1'580.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		7'730.00	7'730.00
ENTREES	38'640.00	37'836.00	-804.00
Total des recettes	38'640.00	45'556.00	6'916.00
Déficit	64'060.00	52'776.64	-11'283.36

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1229

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

L'illusion Comique

du 28 oct. au 2 novembre 2014
 6 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	173	6'920.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	23	736.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	80	2'400.00
Plein tarif CHF 10.-	10.00		-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	2	64.00
Tarif réduit CHF 30.-	30.00		-
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	19	532.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00		-
Tarif réduit CHF 23.-	23.00		-
Tarif réduit CHF 21.-	21.00		-
Tarif réduit CHF 5.-	5.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	59	885.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	99	2'970.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	736	7'360.00
Cycles CHF 10.-	10.00	37	370.00
Etudiants CHF 20.-	40.00	179	7'160.00
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 5.-	10.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00	158	4'740.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	30	1'200.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		1'595	35'337.00
Invités		288	-
Total billetterie		1'883	35'337.00
ABONNES		479	10'219.00
Recette extérieure			
TOTAL		2'362	45'556.00
Au budget :			38'640.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			6'916.00
Jauge 410			2'460
Taux d'occupation			96.02%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	18.77		
par abonné	21.33		
par spectateur	19.29		

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Production : Vie de Gundling

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	135'100.00	148'375.83	13'275.83
40014 MUSICIENS	15'200.00	14'451.25	-'748.75
40020 METTEUR EN SCENE	30'000.00	32'400.00	2'400.00
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE	14'000.00	14'949.55	949.55
40030 DECORATEUR	25'000.00	27'660.05	2'660.05
40035 ACCESSOIRISTE	8'500.00	16'295.00	7'795.00
40038 COUTURIER		2'042.40	2'042.40
40040 COSTUMIER		18'979.20	18'979.20
40043 ECLAIRAGISTE	8'500.00	9'957.60	1'457.60
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	8'000.00	11'830.00	3'830.00
40047 REGISSEUR GENERAL	29'450.00	30'945.00	1'495.00
40048 REGISSEUR-SON	8'500.00	14'058.05	5'558.05
40051 CHARGEES DE PRODUCTION	18'900.00	18'900.00	-
40052 FIGURANTS	5'000.00	4'200.00	-800.00
40200 PERSONNEL DE SALLE	11'900.00	7'381.67	-4'518.33
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	70'550.00	63'948.49	-6'601.51
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	6'000.00	-	-6'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	81'500.00	57'815.74	-23'684.26
41025-50 DEFRAIEMENTS	31'800.00	34'903.81	3'103.81
FRAIS DE PERSONNEL	507'900.00	529'093.84	21'193.84
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	30'000.00	48'439.58	18'439.58
42030 COSTUMES	30'000.00	23'320.83	-6'679.17
42050 COIFFURES ET PERRUQUES	2'500.00	-	-2'500.00
42060 MUSIQUE ET BANDE SON	2'500.00	927.60	-1'572.40
FRAIS DE PRODUCTION	65'000.00	72'688.01	7'688.01
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	3'478.06	-1'521.94
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	10'000.00	11'280.84	1'280.84
FRAIS D'ACCUEIL	15'000.00	14'758.90	-241.10
45020 DROITS D'AUTEURS	9'800.00	4'269.72	-5'530.28
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	5'800.00	2'263.50	-3'536.50
TAXES	15'600.00	6'533.22	-9'066.78
46100 CREATION VISUEL	45'000.00	2'160.00	-42'840.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		10'640.94	10'640.94
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		17'771.21	17'771.21
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		11'078.72	11'078.72
PROMOTION	45'000.00	41'650.87	-3'349.13
Total des dépenses	648'500.00	664'724.64	16'224.64
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		3'120.00	3'120.00
53020 AUTRES SUBVENTIONS	25'000.00	25'000.00	-
SUVENTIONS	25'000.00	28'120.00	3'120.00
60010 ABONNEMENTS		10'219.00	10'219.00
60020 BILLETTERIE	66'470.00	9'399.00	-57'071.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'110.00	1'110.00
60040 BILLETS SCOLAIRES			
ENTREES	66'470.00	20'728.00	-45'742.00
Total des recettes	91'470.00	48'848.00	-42'622.00
Déficit	557'030.00	615'876.64	58'846.64

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1231
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

Vie de Gundling Frédéric de Prusse - du 11 au 30 novembre 2014
Sommeil, rêve, cri de Lessing 17 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	99	3'960.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00		-
Plein tarif CHF 30.-	30.00	18	540.00
Plein tarif CHF 10.-	10.00		-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	3	96.00
Tarif réduit CHF 30.-	30.00		-
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	11	308.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00		-
Tarif réduit CHF 23.-	23.00		-
Tarif réduit CHF 21.-	21.00		-
Tarif réduit CHF 5.-	5.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	53	795.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	112	3'360.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00		-
Cycles CHF 10.-	10.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00	22	880.00
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 5.-	10.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00	111	3'330.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	8	320.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	1	40.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		438	13'629.00
Invités		723	-
Total billetterie		1'161	13'629.00
ABONNES		348	10'219.00
		-	-
TOTAL		1'509	23'848.00
Au budget :			66'470.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			-42'622.00
	Jauge 182		3'094
	Taux d'occupation		48.77%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné		11.74	
par abonné		29.36	
par spectateur		15.80	

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Reprise : Récits de femmes

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	17'000.00	18'577.80	1'577.80
40014 MUSICIENS		708.10	708.10
40020 METTEUR EN SCENE		3'096.10	3'096.10
40021 ASSIST METTEUR EN SCENE	2'500.00	-	-2'500.00
40030 DECORATEUR		708.10	708.10
40040 COSTUMIER	1'600.00	1'770.25	170.25
40047 REGISSEUR GENERAL		3'466.55	3'466.55
40200 PERSONNEL DE SALLE	4'500.00	5'833.61	1'333.61
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	3'200.00	5'656.64	2'456.64
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	2'400.00	-	-2'400.00
41000 CHARGES SOCIALES	7'000.00	6'710.69	-289.31
41025-50 DEFRAIEMENTS		324.00	324.00
FRAIS DE PERSONNEL	38'200.00	46'851.84	8'651.84
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	2'500.00	641.35	-1'858.65
FRAIS DE PRODUCTION	2'500.00	641.35	-1'858.65
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-
44020 FRAIS D'ACCUEILS	3'500.00	1'914.85	-1'585.15
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.		-	-
44040 IMPOT SOURCE		-	-
FRAIS D'ACCUEIL	3'500.00	1'914.85	-1'585.15
45020 DROITS D'AUTEURS	2'100.00	3'004.75	904.75
45050 REDEVANCE SUR BILLETS		1'800.00	-55.00
TAXES	3'700.00	4'549.75	849.75
46100 CREATION VISUEL	20'000.00	2'160.00	-17'840.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		4'114.46	4'114.46
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4'333.30	4'333.30
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		6'796.58	6'796.58
PROMOTION	20'000.00	17'404.34	-2'595.66
Total des dépenses	67'900.00	71'362.13	3'462.13
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		3'321.00	3'321.00
SUVENTIONS	-	3'321.00	3'321.00
60010 ABONNEMENTS		5'130.00	5'130.00
60020 BILLETTERIE	14'040.00	11'513.00	-2'527.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'020.00	1'020.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		330.00	330.00
ENTREES	14'040.00	17'993.00	3'953.00
Total des recettes	14'040.00	21'314.00	7'274.00
Déficit	53'860.00	50'048.13	-3'811.87

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1233

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

Récits de Femmes

du 18 au 30 novembre 2014
 12 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00		-
Plein tarif CHF 32.-	32.00		-
Plein tarif CHF 30.-	30.00	210	6'300.00
Plein tarif CHF 23.-	23.00	27	621.00
Plein tarif CHF 10.-	10.00		-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00		-
Tarif réduit CHF 30.-	30.00		-
Tarif réduit CHF 28.-	28.00		-
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	24	576.00
Tarif réduit CHF 23.-	23.00		-
Tarif réduit CHF 21.-	21.00	22	462.00
Tarif réduit CHF 5.-	5.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	22	330.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	73	1'679.00
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	33	330.00
Cycles CHF 10.-	10.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00	97	2'910.00
Etudiants CHF 5.-	10.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00		-
Aînés CHF 10.-	23.00	102	2'346.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	9	270.00
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	12	360.00
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		631	16'184.00
Invités		173	-
Total billetterie		804	16'184.00
ABONNES		226	5'130.00
TOTAL		1'030	21'314.00
Au budget :			14'040.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			7'274.00
Jauge 86			1'032
Taux d'occupation			99.81%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	20.13		
par abonné	22.70		
par spectateur	20.69		

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Coproduction : Hypérion

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	16'600.00	39'370.40	22'770.40
40200 PERSONNEL DE SALLE	3'500.00	3'829.49	329.49
40300 TECHNIQUE PRODUCTION		11'211.53	11'211.53
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	2'500.00	-	-2'500.00
41000 CHARGES SOCIALES	5'700.00	9'797.43	4'097.43
41025-50 DEFRAIEMENTS	1'500.00	8'841.15	7'341.15
FRAIS DE PERSONNEL	29'800.00	73'050.00	43'250.00
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2'500.00	261.35	-2'238.65
42070 FRAIS DE TOURNEE, TSPORT DECOR		-	-
FRAIS DE PRODUCTION	2'500.00	261.35	-2'238.65
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-
44010 CESSION SPECTACLE	40'650.00	40'360.52	-289.48
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	12'500.00	9'412.50	-3'087.50
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	2'653.60	-2'346.40
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	25'750.00	19'264.20	-6'485.80
44040 IMPOT SOURCE		-	-
FRAIS D'ACCUEIL	83'900.00	71'690.82	-12'209.18
45020 DROITS D'AUTEURS	4'320.00	2'318.30	-2'001.70
45030 SERVICE DU FEU	1'000.00	2'112.70	1'112.70
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2'500.00	1'239.00	-1'261.00
TAXES	7'820.00	5'670.00	-2'150.00
46100 CREATION VISUEL	20'000.00	2'160.00	-17'840.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		6'084.36	6'084.36
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		5'223.70	5'223.70
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS PROMOTION	20'000.00	19'223.08	-776.92
Total des dépenses	144'020.00	169'895.25	25'875.25
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		2'710.00	2'710.00
53020 AUTRES SUBVENTIONS SUVENTIONS	-	4'779.75	4'779.75
		7'489.75	7'489.75
60010 ABONNEMENTS		10'219.00	10'219.00
60020 BILLETTERIE	28'750.00	5'414.00	-23'336.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'060.00	1'060.00
60040 BILLETS SCOLAIRES ENTREES	28'750.00	16'693.00	-12'057.00
62010 COPRODUCTION		35'069.19	35'069.19
Total des recettes	28'750.00	59'251.94	30'501.94
Déficit	115'270.00	110'643.31	-4'626.69

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1235

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

Hypérion du 2 au 6 décembre 2014
 5 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	71	2'840.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	2	64.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	9	270.00
Plein tarif CHF 10.-	10.00		-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00		-
Tarif réduit CHF 30.-	30.00		-
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	5	140.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00		-
Tarif réduit CHF 23.-	23.00		-
Tarif réduit CHF 21.-	21.00		-
Tarif réduit CHF 5.-	5.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	22	330.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	48	1'440.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00		-
Cycles CHF 10.-	10.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00	16	640.00
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 5.-	10.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00	106	3'180.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	7	280.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		286	9'184.00
Invités		178	-
Total billetterie		464	9'184.00
ABONNES		362	10'219.00
		-	-
TOTAL		826	19'403.00
Au budget :			28'750.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			-9'347.00
Jauge 232			1'160
Taux d'occupation			71.21%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	19.79		
par abonné	28.23		
par spectateur	23.49		

Accueil : Faust

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40052 FIGURANTS	7'200.00	3'042.35	-4'157.65
40200 PERSONNEL DE SALLE	2'400.00	3'812.10	1'412.10
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	5'000.00	15'479.45	10'479.45
41000 CHARGES SOCIALES	3'600.00	3'991.90	391.90
41025-50 DEFRAIEMENTS		81.00	81.00
FRAIS DE PERSONNEL	18'200.00	26'406.80	8'206.80
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	6'791.50	1'791.50
FRAIS DE PRODUCTION	5'000.00	6'791.50	1'791.50
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-
44010 CESSION SPECTACLE	71'500.00	71'544.67	44.67
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	23'750.00	17'193.68	-6'556.32
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	3'987.00	-1'013.00
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	39'400.00	37'297.90	-2'102.10
44040 IMPOT SOURCE		-	-
FRAIS D'ACCUEIL	139'650.00	130'023.25	-9'626.75
45020 DROITS D'AUTEURS	3'100.00	1'388.35	-1'711.65
45030 SERVICE DU FEU	600.00	1'122.20	522.20
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	1'800.00	1'893.00	93.00
TAXES	5'500.00	4'403.55	-1'096.45
46100 CREATION VISUEL	15'000.00	2'160.00	-12'840.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		6'095.28	6'095.28
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		2'406.40	2'406.40
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		5'798.18	5'798.18
PROMOTION	15'000.00	16'459.86	1'459.86
Total des dépenses	183'350.00	184'084.96	734.96
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		283.00	283.00
SUVENTIONS	-	283.00	283.00
60010 ABONNEMENTS		5'130.00	5'130.00
60020 BILLETTERIE	20'700.00	18'367.00	-2'333.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'520.00	1'520.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		340.00	340.00
ENTREES	20'700.00	25'357.00	4'657.00
Total des recettes	20'700.00	25'640.00	4'940.00
Déficit	162'650.00	158'444.96	-4'205.04

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1237

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

Faust du 12 au 14 décembre 2014
 3 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	161	6'440.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	16	512.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	83	2'490.00
Plein tarif CHF 10.-	10.00		-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	5	160.00
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	1	30.00
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	51	1'428.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00		-
Tarif réduit CHF 23.-	23.00		-
Tarif réduit CHF 21.-	21.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	34	510.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	146	4'380.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	34	340.00
Cycles CHF 10.-	10.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 20.-	20.00	110	2'200.00
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 5.-	10.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00	11	330.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
Aînés CHF 10.-	10.00	141	1'410.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	10.00	28	280.00
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		821	20'510.00
Invités		195	-
Total billetterie		1016	20'510.00
ABONNES		246	5'130.00
TOTAL		1262	25'640.00
Au budget :			20'700.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			4'940.00
Jauge 476			1'428
Taux d'occupation			88.38%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	20.19		
par abonné	20.85		
par spectateur	20.32		

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Production : Le Roi Lear

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	189'700.00	200'747.40	11'047.40
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE	12'000.00	15'777.21	3'777.21
40030 DECORATEUR	15'000.00	16'200.00	1'200.00
40035 ACCESSORISTE	5'000.00	6'229.00	1'229.00
40038 COUTURIER	-	17'054.55	17'054.55
40040 COSTUMIER	10'000.00	-	-10'000.00
40043 ECLAIRAGISTE	9'000.00	8'100.00	-900.00
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	9'000.00	12'720.00	3'720.00
40047 REGISSEUR GENERAL	29'450.00	30'445.00	995.00
40048 REGISSEUR-SON	18'000.00	9'681.00	-8'319.00
40051 CHARGEE DE PRODUCTION	18'900.00	18'900.00	-
40200 PERSONNEL DE SALLE	11'200.00	15'863.85	4'663.85
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	70'550.00	59'566.64	-10'983.36
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	3'000.00	-	-3'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	82'000.00	62'181.18	-19'818.82
41025-50 DEFRAIEMENTS	19'100.00	35'676.13	16'576.13
FRAIS DE PERSONNEL	501'900.00	509'141.96	7'241.96
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	30'000.00	27'142.42	-2'857.58
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	-	-5'000.00
42030 COSTUMES	25'000.00	15'706.57	-9'293.43
FRAIS DE PRODUCTION	60'000.00	42'848.99	-17'151.01
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	7'031.85	2'031.85
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.		576.71	576.71
FRAIS D'ACCUEIL	5'000.00	7'608.56	2'608.56
45020 DROITS D'AUTEURS	13'800.00	8'697.00	-5'103.00
45030 SERVICE DU FEU	3'400.00	6'187.60	2'787.60
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	8'000.00	4'450.50	-3'549.50
TAXES	25'200.00	19'335.10	-5'864.90
46100 CREATION VISUEL	45'000.00	2'160.00	-42'840.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		11'458.77	11'458.77
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		18'758.45	18'758.45
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		12'836.35	12'836.35
PROMOTION	45'000.00	43'213.57	-1'786.43
Total des dépenses	637'100.00	622'148.18	-14'951.82
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		8'790.00	8'790.00
53020 AUTRES SUBVENTIONS	25'000.00	25'000.00	-
SUVENTIONS	25'000.00	33'790.00	8'790.00
60010 ABONNEMENTS		14'684.00	14'684.00
60020 BILLETTERIE	92'000.00	30'480.00	-61'520.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		2'660.00	2'660.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		1'890.00	1'890.00
ENTREES	92'000.00	49'714.00	-42'286.00
Total des recettes	117'000.00	83'504.00	-33'496.00
Déficit	520'100.00	538'644.18	18'544.18

Coproduction : Cinéma Apollo

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40200 PERSONNEL DE SALLE	7'200.00	7'418.47	218.47
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	5'000.00	16'239.80	11'239.80
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	2'900.00	-	-2'900.00
41000 CHARGES SOCIALES	3'800.00	4'069.41	269.41
41025-50 DEFRAIEMENTS	4'800.00	3'117.00	-1'683.00
FRAIS DE PERSONNEL	23'700.00	30'844.68	7'144.68
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	639.50	-4'360.50
FRAIS DE PRODUCTION	5'000.00	639.50	-4'360.50
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	45'000.00	45'000.00	-
44010 CESSION SPECTACLE	64'000.00	65'554.00	1'554.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	3'992.90	-1'007.10
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.		1'003.20	1'003.20
44040 IMPOT SOURCE		-	-
FRAIS D'ACCUEIL	69'000.00	70'550.10	1'550.10
45020 DROITS D'AUTEURS	9'315.00	8'661.35	-653.65
45030 SERVICE DU FEU	1'800.00	2'739.45	939.45
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	5'400.00	2'889.00	-2'511.00
TAXES	16'515.00	14'289.80	-2'225.20
46100 CREATION VISUEL	25'000.00	2'160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		8'020.43	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		6'858.10	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		6'901.90	
PROMOTION	25'000.00	23'940.43	-1'059.57
Total des dépenses	184'215.00	185'264.51	1'049.51
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		5'570.00	5'570.00
SUVENTIONS	-	5'570.00	5'570.00
60010 ABONNEMENTS		14'684.00	
60020 BILLETTERIE	62'100.00	18'632.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		2'320.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		360.00	
ENTREES	62'100.00	35'996.00	-26'104.00
Total des recettes	62'100.00	41'566.00	-20'534.00
Déficit	122'115.00	143'698.51	21'583.51

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Production : Français, encore un effort si vous voulez être républicains

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	22'300.00	37'774.86	15'474.86
40014 MUSICIENS	6'000.00	-	-6'000.00
40030 DECORATEUR	-	3'319.20	3'319.20
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	-	720.00	720.00
40200 PERSONNEL DE SALLE	1'800.00	4'694.98	2'894.98
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	6'000.00	6'679.26	679.26
41000 CHARGES SOCIALES	9'000.00	6'509.82	-2'490.18
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	1'880.60	1'880.60
FRAIS DE PERSONNEL	45'100.00	61'578.72	16'478.72
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	5'000.00	868.96	-4'133.04
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2'500.00	1'091.90	-1'408.10
42030 COSTUMES	2'500.00	2'754.35	254.35
FRAIS DE PRODUCTION	10'000.00	4'713.21	-5'286.79
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	4'050.75	-949.25
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	-	163.30	163.30
FRAIS D'ACCUEIL	5'000.00	4'214.05	-785.95
45020 DROITS D'AUTEURS	1'050.00	-	-1'050.00
45030 SERVICE DU FEU	-	922.00	922.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	800.00	765.00	-35.00
TAXES	1'850.00	1'687.00	-163.00
46100 CREATION VISUEL	20'000.00	3'780.00	-16'220.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	4'954.16	4'954.16
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	3'830.95	3'830.95
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	7'708.65	7'708.65
PROMOTION	20'000.00	20'273.76	273.76
Total des dépenses	81'950.00	92'466.74	10'516.74
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	975.00	975.00
SUVENTIONS	-	975.00	975.00
60010 ABONNEMENTS	-	5'130.00	5'130.00
60020 BILLETTERIE	7'020.00	3'302.00	-3'718.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	550.00	550.00
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	180.00	180.00
ENTREES	7'020.00	9'162.00	2'142.00
Total des recettes	7'020.00	10'137.00	3'117.00
Déficit	74'930.00	82'329.74	7'399.74

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1243

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

Français encore un effort..... du 24 février au 1er mars 2015
 6 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 30.-	30.00	44	1'320.00
Tarif réduit CHF 23.-	23.00	6	138.00
Tarif réduit CHF 21.-	21.00	17	357.00
Tarif réduit CHF 5.-	5.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	15	225.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	44	1'012.00
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	18	180.00
Cycles CHF 10.-	10.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00		-
Etudiants CHF 15.-	30.00	16	480.00
Etudiants CHF 5.-	10.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00		-
Aînés CHF 10.-	23.00	55	1'265.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	1	30.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		216	5'007.00
Invités		144	-
Total billetterie		360	5'007.00
ABONNES		151	5'130.00
TOTAL		511	10'137.00

Au budget : 7'020.00

(-)Déficit (+) excédent de recette : 3'117.00

Jauge 90 540
 Taux d'occupation 94.63%

Prix moyen:
 par spectateur non abonné 13.91
 par abonné 33.97
 par spectateur 19.84

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Accueil : Une femme

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	4'000.00	-	-4'000.00
40200 PERSONNEL DE SALLE	-	3'330.08	3'330.08
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	2'500.00	5'229.29	2'729.29
41000 CHARGES SOCIALES	1'650.00	1'405.59	-244.41
41025-50 DEFRAIEMENTS		540.00	540.00
FRAIS DE PERSONNEL	8'150.00	10'504.96	2'354.96
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2'500.00	-	-2'500.00
FRAIS DE PRODUCTION	2'500.00	-	-2'500.00
44010 CESSION SPECTACLE	43'750.00	37'975.00	-5'775.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	12'500.00	9'542.80	-2'957.20
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	2'273.40	-2'726.60
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	15'400.00	17'717.60	2'317.60
44040 IMPOT SOURCE	2'000.00	1'116.50	-883.50
FRAIS D'ACCUEIL	78'650.00	68'625.30	-10'024.70
45020 DROITS D'AUTEURS	5'200.00	4'557.00	-643.00
45030 SERVICE DU FEU	1'000.00	1'038.20	38.20
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	3'000.00	1'432.50	-1'567.50
TAXES	9'200.00	7'027.70	-2'172.30
46100 CREATION VISUEL	20'000.00	2'160.00	-17'840.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		6'855.23	6'855.23
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		3'738.40	3'738.40
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		6'472.90	6'472.90
PROMOTION	20'000.00	19'226.53	-773.47
Total des dépenses	118'500.00	105'384.49	-13'115.51
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		3'530.00	3'530.00
SUVENTIONS	-	3'530.00	3'530.00
60010 ABONNEMENTS		5'130.00	5'130.00
60020 BILLETTERIE	34'500.00	9'736.00	-24'764.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'420.00	1'420.00
60040 BILLETS SCOLAIRES			
ENTREES	34'500.00	16'286.00	-18'214.00
Total des recettes	34'500.00	19'816.00	-14'684.00
Déficit	84'000.00	85'568.49	1'568.49

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1245

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

Une Femme

du 3 au 7 mars 2015

5 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	123	4'920.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	2	64.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	22	660.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00		-
Tarif réduit CHF 30.-	30.00		-
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	24	672.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	14	210.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	90	2'700.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00		-
Cycles CHF 10.-	10.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00	23	920.00
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 5.-	10.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00	142	4'260.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	5	200.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	2	80.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		447	14'686.00
Invités		332	-
Total billetterie		779	14'686.00
ABONNES		176	5'130.00
TOTAL		955	19'816.00
Au budget :			34'500.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			-14'684.00
	Jauge 410		2'050
	Taux d'occupation		46.59%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	18.85		
par abonné	29.15		
par spectateur	20.75		

Accueil : Le Laboureur de Bohême

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40047 REGISSEUR GENERAL		2'780.00	2'780.00
40200 PERSONNEL DE SALLE	5'400.00	7'771.63	2'371.63
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	2'500.00	1'572.97	-927.03
41000 CHARGES SOCIALES	2'000.00	1'316.50	-683.50
41025-50 DEFRAIEMENTS		54.00	54.00
FRAIS DE PERSONNEL	9'900.00	13'495.10	3'595.10
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2'500.00	1'600.00	-900.00
FRAIS DE PRODUCTION	2'500.00	1'600.00	-900.00
44010 CESSION SPECTACLE	25'000.00	25'000.00	-
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	5'000.00	2'366.00	-2'634.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	3'500.00	1'181.50	-2'318.50
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	5'500.00	-	-5'500.00
FRAIS D'ACCUEIL	39'000.00	28'547.50	-10'452.50
45020 DROITS D'AUTEURS	3'200.00	1'487.39	-1'712.61
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2'350.00	1'255.50	-1'094.50
TAXES	5'550.00	2'742.89	-2'807.11
46100 CREATION VISUEL	20'000.00	2'160.00	-17'840.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		7'074.76	7'074.76
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		8'053.20	8'053.20
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		6'472.80	6'472.80
PROMOTION	20'000.00	23'760.76	3'760.76
Total des dépenses	76'950.00	70'146.25	-6'803.75
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		1'686.00	1'686.00
SUVENTIONS	-	1'686.00	1'686.00
60010 ABONNEMENTS		5'130.00	5'130.00
60020 BILLETTERIE	21'060.00	5'994.00	-15'066.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		920.00	920.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		250.00	250.00
ENTREES	21'060.00	12'294.00	-8'766.00
Total des recettes	21'060.00	13'980.00	-7'080.00
Déficit	55'890.00	56'166.25	276.25

Coproduction : L'excursion des jeunes filles mortes

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	-	1'616.90	1'616.90
40020 METTEUR EN SCENE	3'200.00	-	-3'200.00
40030 DECORATEUR	-	2'500.00	2'500.00
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	2'500.00	-	-2'500.00
41000 CHARGES SOCIALES	1'500.00	-	-1'500.00
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	8'061.83	8'061.83
FRAIS DE PERSONNEL	7'200.00	12'178.73	4'978.73
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	-	-	-
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES	-	-	-
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2'500.00	2'216.20	-283.80
FRAIS DE PRODUCTION	2'500.00	2'216.20	-283.80
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	20'000.00	2'777.26	-17'222.74
44010 CESSION SPECTACLE	5'000.00	-	-5'000.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	2'500.00	-	-2'500.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2'500.00	-	-2'500.00
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	2'650.00	-	-2'650.00
44040 IMPOT SOURCE	-	-	-
FRAIS D'ACCUEIL	12'650.00	-	-12'650.00
45020 DROITS D'AUTEURS	3'500.00	-	-3'500.00
45030 SERVICE DU FEU	800.00	-	-800.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2'000.00	-	-2'000.00
TAXES	6'300.00	-	-6'300.00
46100 CREATION VISUEL	15'000.00	-	-
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	5'068.25	5'068.25
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	-	-
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	8'652.44	8'652.44
PROMOTION	15'000.00	13'720.69	-1'279.31
Total des dépenses	63'650.00	30'892.88	-32'757.12
60010 ABONNEMENTS	-	2'638.00	2'638.00
60020 BILLETTERIE	23'000.00	-	-
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	-	-
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	-	-
ENTREES	23'000.00	2'638.00	-20'362.00
Total des recettes	23'000.00	2'638.00	-20'362.00
Déficit	40'650.00	28'254.88	-12'395.12

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1249

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

L'Excursion des jeunes filles mortes
Représentations annulées

du 17 au 20 mars 2015
 4 représentations

BILLETTERIE avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	-
Plein tarif CHF 32.-	32.00	-
Plein tarif CHF 30.-	30.00	-
Plein tarif CHF 10.-	10.00	-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	-
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	-
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	-
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	-
Tarif réduit CHF 23.-	23.00	-
Tarif réduit CHF 21.-	21.00	-
Tarif réduit CHF 5.-	5.00	-
Professionnels CHF 15.-	15.00	-
Professionnels CHF 5.-	5.00	-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	-
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	-
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00	-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	-
Cycles CHF 10.-	10.00	-
Etudiants CHF 20.-	40.00	-
Etudiants CHF 15.-	30.00	-
Etudiants CHF 5.-	10.00	-
Aînés CHF 10.-	30.00	-
Aînés CHF 10.-	23.00	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	-
Total	-	-
Invités		-
Total billetterie	-	-
ABONNES		-
ABONNEMENTS VENDUS	149	3'213.00
Moins: remboursements	-25	-575.00
TOTAL	<u>124</u>	<u>2'638.00</u>
Au budget :		23'000.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :		<u>-20'362.00</u>

Jauge 410

Taux d'occupation #DIV/0!

Prix moyen:

par spectateur non abonné #DIV/0!

par abonné #DIV/0!

par spectateur 21.27

Accueil : Orlando ou l'impatience

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40200 PERSONNEL DE SALLE	3'200.00	5'141.46	1'941.46
40300 TECHNIQUE PRODUCTION		12'456.05	12'456.05
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	5'000.00	-	-5'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	2'100.00	2'959.76	859.76
41025-50 DEFRAIEMENTS		513.00	513.00
FRAIS DE PERSONNEL	10'300.00	21'070.27	10'770.27
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	1'160.00	-3'840.00
42030 COSTUMES		34.00	34.00
FRAIS DE PRODUCTION	5'000.00	1'194.00	-3'806.00
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	43'800.00	49'199.76	5'399.76
44010 CESSION SPECTACLE	50'000.00	42'222.12	-7'777.88
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	18'900.00	8'833.17	-10'066.83
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	3'566.80	-1'433.20
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	26'500.00	17'919.00	-8'581.00
44040 IMPOT SOURCE		-	-
FRAIS D'ACCUEIL	100'400.00	72'541.09	-27'858.91
45020 DROITS D'AUTEURS	4'100.00	4'982.35	882.35
45030 SERVICE DU FEU	800.00	1'536.15	736.15
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2'400.00	2'125.50	-274.50
TAXES	7'300.00	8'644.00	1'344.00
46100 CREATION VISUEL	15'000.00	2'160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		5'066.45	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		3'933.20	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		5'828.32	
PROMOTION	15'000.00	16'987.97	1'987.97
Total des dépenses	181'800.00	169'637.09	-12'162.91
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		4'330.00	4'330.00
SUVENTIONS	-	4'330.00	4'330.00
60010 ABONNEMENTS		14'379.00	
60020 BILLETTERIE	27'600.00	13'427.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1'360.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		230.00	
ENTREES	27'600.00	29'396.00	1'796.00
Total des recettes	27'600.00	33'726.00	6'126.00
Déficit	154'200.00	135'911.09	-18'288.91

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Accueil : Tiguidou

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40040 COSTUMIER		2'166.60	2'166.60
40200 PERSONNEL DE SALLE	4'200.00	4'625.64	425.64
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	2'500.00	571.97	-1'928.03
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	2'500.00	1'616.30	-883.70
41000 CHARGES SOCIALES	1'700.00	1'343.85	-356.15
41025-50 DEFRAIEMENTS		-	-
FRAIS DE PERSONNEL	10'900.00	10'324.36	-575.64
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		72.50	72.50
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5'000.00	2'725.90	-2'274.10
42030 COSTUMES		1'210.05	1'210.05
FRAIS DE PRODUCTION	5'000.00	4'008.45	-991.55
44010 CESSION SPECTACLE	60'000.00	60'000.00	-
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5'000.00	3'314.20	-1'685.80
FRAIS D'ACCUEIL	65'000.00	63'314.20	-1'685.80
45020 DROITS D'AUTEURS	6'200.00	8'547.85	2'347.85
45030 SERVICE DU FEU	1'200.00	1'378.90	178.90
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	3'600.00	4'012.50	412.50
TAXES	11'000.00	13'939.25	2'939.25
46100 CREATION VISUEL	20'000.00	2'160.00	-17'840.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		5'955.30	5'955.30
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4'335.50	4'335.50
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		6'232.07	6'232.07
PROMOTION	20'000.00	18'682.87	-1'317.13
Total des dépenses	111'900.00	110'269.13	-1'630.87
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		8'400.00	8'400.00
SUVENTIONS	-	8'400.00	8'400.00
60010 ABONNEMENTS		9'594.00	9'594.00
60020 BILLETTERIE	41'400.00	50'555.00	9'155.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS		2'990.00	2'990.00
60040 BILLETS SCOLAIRES		110.00	110.00
ENTREES	41'400.00	63'249.00	21'849.00
62020/30 LOCATION PERSONNEL ET MAT.		3'796.95	3'796.95
COPRODUCTION	-	3'796.95	3'796.95
Total des recettes	41'400.00	75'445.95	34'045.95
Déficit	70'500.00	34'823.18	-35'676.82

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1253

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

Tigidou du 28 avril au 3 mai 2015
 6 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	661	26'440.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	48	1'536.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	239	7'170.00
Plein tarif CHF 10.-	10.00		-
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	18	576.00
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	86	2'580.00
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	31	868.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00		-
Tarif réduit CHF 23.-	23.00		-
Professionnels CHF 15.-	15.00	31	465.00
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	306	9'180.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00		-
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	11	110.00
Cycles CHF 10.-	10.00		-
Etudiants CHF 20.-	40.00	73	2'920.00
Etudiants CHF 15.-	30.00		-
Etudiants CHF 5.-	10.00		-
Aînés CHF 10.-	30.00	299	8'970.00
Aînés CHF 10.-	23.00		-
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	31	1'240.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	45.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		1'834	62'055.00
Invités		437	-
Total billetterie		2'271	62'055.00
ABONNES		404	9'594.00
TOTAL		2'675	71'649.00
Au budget :			41'400.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			30'249.00

Jauge 476 2'856
 Taux d'occupation 93.66%

Prix moyen:
 par spectateur non abonné 27.32
 par abonné 23.75
 par spectateur 26.78

Tournée: Les Mains sales

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	31'000.00	32'905.22	1'805.22
40048 REGISSEUR-SON		2'482.75	2'482.75
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	11'500.00	9'674.91	-1'825.09
41000 CHARGES SOCIALES	10'600.00	8'245.41	-2'354.59
41025-50 DEFRAIEMENTS		2'520.00	2'520.00
FRAIS DE PERSONNEL	53'100.00	55'728.29	2'628.29
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		928.05	928.05
42070 FRAIS DE TOURNEE, TSPORT DECOR	17'500.00	9'608.16	-7'891.84
FRAIS DE PRODUCTION	17'500.00	10'536.21	-6'963.79
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	21'264.91	21'264.91
Total des dépenses	70'600.00	87'529.41	16'929.41
53010 SUBVENTION PROHELVETIA	2'000.00	8'500.00	6'500.00
53020 AUTRES SUBVENTIONS			-
SUVENTIONS	2'000.00	8'500.00	6'500.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE	68'600.00	70'818.42	2'218.42
62010 COPRODUCTION			-
62020/30 LOCATION PERSONNEL ET MAT. COPRODUCTION	68'600.00	70'818.42	2'218.42
Total des recettes	70'600.00	79'318.42	8'718.42
Déficit	-	8'210.99	8'210.99

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Processus Kafka

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	33'750.00	42'443.60	8'693.60
40020 METTEUR EN SCENE	11'250.00	13'276.80	2'026.80
40200 PERSONNEL DE SALLE	900.00	1'293.47	393.47
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	3'000.00	5'388.20	2'388.20
41000 CHARGES SOCIALES	12'225.00	9'266.73	-2'958.27
41025-50 DEFRAIEMENTS		1'478.00	1'478.00
FRAIS DE PERSONNEL	61'125.00	73'146.80	12'021.80
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	2'500.00	608.15	-1'891.85
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2'500.00	276.70	-2'223.30
42030 COSTUMES		270.20	270.20
FRAIS DE PRODUCTION	5'000.00	1'155.05	-3'844.95
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2'500.00	3'052.65	552.65
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.		-	-
44040 IMPOT SOURCE		-	-
FRAIS D'ACCUEIL	2'500.00	3'052.65	552.65
45020 DROITS D'AUTEURS	400.00	302.40	-97.60
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	300.00	376.50	76.50
TAXES	700.00	678.90	-21.10
46100 CREATION VISUEL	5'000.00		
PROMOTION	5'000.00	-	-5'000.00
Total des dépenses	74'325.00	78'033.40	8'708.40
60010 ABONNEMENTS		280.00	
60020 BILLETTERIE	3'240.00	575.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		-	
60040 BILLETS SCOLAIRES		360.00	
ENTREES	3'240.00	1'215.00	-2'025.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE		1'851.85	1'851.85
COPRODUCTION		1'851.85	1'851.85
Total des recettes	3'240.00	3'066.85	-173.15
Déficit	71'085.00	74'966.55	3'881.55

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

Processus Kafka

du 17 au 19 avril 2015
 3 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 10.-	10.00	37	370.00
Tarif réduit CHF 5.-	5.00	41	205.00
Professionnels CHF 15.-	15.00		-
Professionnels CHF 5.-	5.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00		-
AVS, AI, chômeurs CHF 5.-	5.00		-
Collégiens classe CHF 5.-	5.00	72	360.00
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00		-
Organismes sociaux CHF 0.-	10.00		-
Entrées libres CHF 0.-	-		-
Total		150	935.00
Invités		88	-
Total billetterie		238	935.00
ABONNES		13	280.00
ABONNEMENTS VENDUS		-	-
TOTAL		251	1'215.00
Au budget :			3'240.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			-2'025.00
	Jauge 84		252
	Taux d'occupation		99.60%
Prix moyen:			
par spectateur non abonné	3.93		
par abonné	21.54		
par spectateur	4.84		

Festival Ateliers théâtre

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS		1'000.00	1'000.00
40014 MUSICIENS		822.05	822.05
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE		6'499.75	6'499.75
40041 DRAMATURGES		3'400.00	3'400.00
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR		700.00	700.00
40051 CHARGEE DE PRODUCTION	52'000.00	15'800.00	-36'200.00
40052 FIGURANTS		-	-
40200 PERSONNEL DE SALLE		2'914.06	2'914.06
40300 TECHNIQUE PRODUCTION		15'471.03	15'471.03
41000 CHARGES SOCIALES		4'334.06	4'334.06
41025-50 DEFRAIEMENTS		2'876.00	2'876.00
FRAIS DE PERSONNEL	52'000.00	53'816.95	1'816.95
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		6'191.50	6'191.50
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES		600.00	600.00
42030 COSTUMES		179.80	179.80
FRAIS DE PRODUCTION	-	6'971.30	6'971.30
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	9'000.00	9'000.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	7'000.00	9'715.65	2'715.65
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	2'000.00	-	-2'000.00
44040 IMPOT SOURCE		-	-
FRAIS D'ACCUEIL	9'000.00	9'715.65	715.65
45020 DROITS D'AUTEURS		1'423.05	1'423.05
45050 REDEVANCE SUR BILLETS		1'425.00	1'425.00
TAXES	-	2'848.05	2'848.05
46100 CREATION VISUEL	19'000.00	6'739.00	-
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		5'266.93	-
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4'500.00	-
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		4'308.85	-
PROMOTION	19'000.00	20'814.78	1'814.78
Total des dépenses	80'000.00	103'166.73	23'166.73
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	1'595.00	1'595.00
60020 BILLETTERIE	-	10'762.00	10'762.00
62010 COPRODUCTION		6'750.00	6'750.00
Total des recettes	-	19'107.00	19'107.00
Déficit	80'000.00	84'059.73	4'059.73

1258

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève
 Saison 2014-2015

Festival d'ateliers - théâtre du 6 au 12 mai 2015
 11 représentations
 2 rencontres
 7 stages avec présentation publique

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
			-
Plein tarif CHF 15.-	15.00	412	6'180.00
Tarif réduit CHF 12.-	12.00	116	1'392.00
Etudiants CHF 10.-	15.00	319	4'785.00
			-
			-
Total		847	12'357.00
Invités		103	-
Total billetterie		950	12'357.00
			-
		-	-
TOTAL		950	12'357.00

	Jauge moyenne	130	1'430
Prix moyen:		Taux d'occupation	66.43%
	par spectateur non abonné	13.01	
	par abonné #DIV/0!		
	par spectateur	13.01	

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Evènements périphériques

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	43'600.00	42'178.90	-1'421.10
40014 MUSICIENS		3'919.20	3'919.20
40020 METTEUR EN SCENE		3'249.90	3'249.90
40030 DECORATEUR	5'000.00	6'638.40	1'638.40
40035 ACCESSORISTES		2'395.20	
40041 DRAMATURGES		10'500.00	
40200 PERSONNEL DE SALLE	6'200.00	12'904.33	6'704.33
40300 TECHNIQUE PRODUCTION		20'110.60	20'110.60
40400 TECHNIQUE ACCUEIL	16'000.00	-	-16'000.00
41000 CHARGES SOCIALES	15'600.00	17'077.17	1'477.17
41025-50 DEFRAIEMENTS	700.00	816.00	116.00
FRAIS DE PERSONNEL	87'100.00	119'789.70	32'689.70
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	2'500.00	5'752.05	
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES		777.00	
42030 COSTUMES	1'500.00	-	
FRAIS DE PRODUCTION	4'000.00	6'529.05	2'529.05
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	4'698.80	4'698.80
44010 CESSION SPECTACLE	40'000.00	21'262.11	
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	2'000.00	2'674.29	
44020 FRAIS D'ACCUEILS	3'000.00	24'837.99	
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.		5'823.16	
FRAIS D'ACCUEIL	45'000.00	54'597.55	9'597.55
45020 DROITS D'AUTEURS		1'642.45	
45030 SERVICE DU FEU	500.00	2'034.95	
45050 REDEVANCE SUR BILLETS		1'678.50	
TAXES	500.00	5'355.90	4'855.90
46100 CREATION VISUEL	8'500.00	4'761.65	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		16'727.65	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		-	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		-	
PROMOTION	8'500.00	21'489.30	12'989.30
Total des dépenses	145'100.00	212'460.30	67'360.30
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		780.00	
53020 AUTRES SUBVENTIONS-Mairie Ch.B.	25'000.00	25'000.00	
SUVENTIONS	25'000.00	25'780.00	780.00
60010 ABONNEMENTS		1'941.00	
60020 BILLETTERIE	6'000.00	3'694.00	
60030 GROUPEMENTS		150.00	
60040 SCOLAIRES		100.00	
ENTREES	6'000.00	5'885.00	-115.00
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE		-	-
62010 COPRODUCTION		29'176.15	29'176.15
62020 LOCATION PERSONNEL ET MAT. EN CH		9'500.00	
62030 LOCATION PERSONNEL ET MAT. ETRAN		500.00	
COPRODUCTION	-	39'176.15	39'176.15
77500 DISSOLUTION Fonds J. Baer		-	-
Total des recettes	31'000.00	70'841.15	39'841.15
Déficit	114'100.00	141'619.15	27'519.15

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Comédie de Genève

Nbre de représentations	Saison 2014-2015	Autres		Nbre de spectateurs
	événements			
1	Présentation de saison	Soirée lancement de saison, le 20 mai 2015 Entrée libre		477
1		Les Brigands Mes de Eric Devanthery, le 27 mai 2015		247
1	De quoi tenir jusqu'à l'ombre	Mes de Christian Rizzo. Dans le cadre de la Biennale des arts inclusifs - Out of the Box, le 4 juin 2015		96
4		Mariages Montage de textes d'Eugène Labiche. Spectacle de l'Atelier théâtre de Chêne-Bougeries, du 10 au 13 juin 2015		299
7		BILLETTERIE ivec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
				1'119
		Plein tarif CHF 40.-	47	1'880.00
		Tarif réduit CHF 30.-	2	60.00
		Tarif réduit CHF 28.-	3	84.00
		AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	29	870.00
		Professionnels CHF 15.-	24	360.00
		Collégiens classe CHF 10.-	10	100.00
		Cycles CHF 10.-	10	-
		Etudiants CHF 20.-	23	920.00
		Aînés CHF 10.-	15	450.00
		Entrée libre CHF --	776	-
		Abonnés CHF --	-	-
		Total	929	4'724.00
		Invités	100	-
		Total billetterie	1'029	4'724.00
		ABONNES	90	1'941.00
		Recette extérieure		
		TOTAL	1'119	6'665.00
		Au budget :		6'000.00
		(-) Déficit (+) excédent de recette :		665.00
		Jauge		-
	Prix moyen:	par spectateur	5.96	

Tournée: Grand Genève

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	31'300.00		-31'300.00
40014 MUSICIENS	6'000.00		-6'000.00
40020 METTEUR EN SCENE	6'000.00		-6'000.00
40030 DECORATEUR	6'000.00		-6'000.00
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	6'500.00		-6'500.00
41000 CHARGES SOCIALES	13'700.00		-13'700.00
FRAIS DE PERSONNEL	69'500.00	-	-69'500.00
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	2'500.00		-2'500.00
42022 ECLAIRAGE, LUMIERES	2'500.00		-2'500.00
42030 COSTUMES	2'500.00		-2'500.00
42070 FRAIS DE TOURNEE, TSPT DECOR	2'500.00		-2'500.00
FRAIS DE PRODUCTION	10'000.00	-	-10'000.00
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2'500.00		-2'500.00
FRAIS D'ACCUEIL	2'500.00	-	-2'500.00
46100 CREATION VISUEL	5'000.00		
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES			
46300 PUBLICITE ET PHOTOS			
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS			
PROMOTION	5'000.00	-	-5'000.00
Total des dépenses	87'000.00	-	-87'000.00
61010 VENTE SPECTACLES	20'000.00		-20'000.00
Total des recettes	20'000.00	-	-20'000.00
Déficit	67'000.00	-	-67'000.00

Comédie de Genève

Nbre d'événement	Saison 2014-2015	Nbre d'entrées
	Evénements périphériques (hors billetterie)	
4	Bâtie Festival <i>El Triunfo de La Libertad</i> , du 29 août au 1er septembre 2014 - 4 représentations	
3	Poésie <i>La toute-puissance de la poésie</i> , du 14 au 16 octobre 2014, narration et mise en lecture de Guillaume Chenevière	179
	Conférences <i>de Charles Mela, autour des spectacles:</i>	
1	le 11 octobre 2014 - "Et voilà comment l'esprit vient aux ouvriers"	25
1	le 2 novembre 2014 - Illusion comique	82
1	le 6 décembre 2014 - Hypériorion	51
1	le 14 décembre 2014 - Faust	46
1	le 26 janvier 2015 - Le Roi Lear	81
1	le 23 février 2015 - Sade	83
1	le 16 mars 2015 - Le Laboureur de Bohême	79
1	Exposition <i>Magali Koenig, "Drôles de paysages"</i> du 1er octobre au 2 novembre 2014	300
	Concerts Sauvages <i>En association avec Geneva Camerata</i> ,	
1	le 16 septembre 2014	
1	le 13 octobre 2014	
1	le 26 février 2015	
1	le 20 avril 2015	
1	le 2 juin 2015	400
1	Divers <i>Food Focus, du 18 au 21 septembre 2014</i> , projections de films, débats et dégustations	100
	<i>Semaine Sade, du 23 février au 1er mars 2015</i>	
1	"Les 120 journées de Sodome" introduction, le 23 févr.	50
1	"Nourrir d'amour" repas sadien en lecture et en chansons, les 24, 25, 27 et 28 févr.	184
1	"La Philopophie dans le boudoir" mise en lecture de Eric Devanthery, le 28 févr.	50
1	"Les prospérités du vice", lecture de Camille Figuerou, le 1er mars.	50
1	Présentation publique Stage dédié aux comédiens professionnels du Grand Genève et de la Suisse romande, dirigé par Philippe Sireuil, le 30 mai 2015	25
26	NOMBRE D'EVENEMENTS	SPECTATEURS entrées libres 1785

**LE POCHE GENÈVE,
THÉÂTRE EN VIEILLE-VILLE**

direction FRANÇOISE COURVOISIER
administration VERONICA BYRDE

assistante de direction & responsable comm CAROLINE FUJISÉ
attachée de presse KATIA GANDOLFI
développement des publics, écoles & promotion BARBARA MÉGROZ
chargé de production FRÉDÉRIC SCHREYER
comptabilité CHANTAL MAILLARD
responsable billetterie & accueil ÉMILIE COLLIN
réception ALESSIA FONDRINI
chef technique PHILIPPE BÉGNEU
accueil ÉLIANE KNECHT

**SAISON 2014-2015
BILAN AU 30 JUIN 2015**

12 NOVEMBRE 2015



SOMMAIRE

Rapport d'activité	2- 3
PROGRAMME	
Spectacles à l'abonnement	4
Spectacles hors abonnements (Singulières)	5
Spectacles en tournées	6
Entremets (Voyages des publics, Ateliers)	7- 8
BILLETTERIE ET STATISTIQUES	
Prix des places et abonnements	9
Récapitulatif billetterie	10
Billetterie par spectacle - taux de fréquentation	11
Statistiques	12
ÉTATS FINANCIERS	
Produits et Charges	13
Explication des écarts	14
Bilan	15
Détail du bilan	16
Produits et Charges détaillés	17
Détail des produits	18
Détail des charges - Frais d'exploitation	19
Détail des charges - Frais de fonctionnement	20
Prestations en nature accordées par la Ville et Canton de Genève	21
Écarts par rapport au budget	22
RÉSULTAT DES SPECTACLES	23
Spectacles à l'abonnement	
1. Fever, à la vie à la mort	24-25
2. En attendant Godot	26
3. Les Demeurées	27-28
4. Les Combats d'une reine	29-30
5. Gros-Câlin	31-32
6. Mécanique instable	33-34
7. Le Rapport Bergier	35-36
8. Nos Serments	37-38
9. En Roue libre	39-40
A comme Anaïs	41
10. Dispersion	42-43
Festival Les Singulières hors abonnement	44-45
Tournées	46-50
Entremets	51-52
Territoires en écriture	53-54
TABLEAU DE BORD	55-58

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014-2015

Il faut reconnaître que cette douzième saison était un sacré challenge ! Entre les accueils de spectacles de grande envergure, les créations « maison », un festival impromptu au printemps alternant chanson, musique classique et théâtre sur une durée de trois semaines... Sans compter les tournées : une double présence au Festival d'Avignon (*Pourquoi ont-ils tué Jaurès* et *Bourlinguer*), *Les Combats d'une reine* à Paris, *Cochons d'Inde* à Bruxelles... Ainsi que nos activités parallèles : les voyages des publics dans le cadre de l'Opération Colporteurs et de Territoires en écritures... Les stages d'initiation au théâtre, les résidences d'artiste, les Ateliers « solidaires et citoyens », les Apéros d'auteur... et d'autres événements encore tels que vernissages de CD, hommages, etc.. Bref, on peut dire que l'équipe du Poche n'aura une fois de plus pas chômé cette saison !!!

Remerciements

J'aimerais remercier de tout cœur la vaillante équipe du Poche : Caroline Fujisé, Veronica Byrde, Chantal Maillard, Philippe Bégneu, Stéphane Charrier, Frédéric Schreyer, Barbara Mégroz, Katia Gandolfi, Emilie Collin, Éliane Knecht, Alessia Fondrini, Jean-Marc Humm, Augustin Rebetez, Vladimir Carvajal... et tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à la réussite de cette saison. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers tous les membres de la Fondation d'Art Dramatique pour leur soutien, leur écoute et leur précieuse collaboration.

BILAN ARTISTIQUE

Fever, à la vie à la mort / Sandro Palese, jeune auteur et metteur en scène romand, bénéficie de la confiance du Poche Genève et des Célestins de Lyon pour représenter le projet *Territoires en écritures* 2014, soit la conception d'un spectacle avec 6 jeunes comédiens récemment sortis des écoles romandes de théâtre. L'occasion pour moi d'offrir la première place, soit l'ouverture de saison, à *la relève*. Ce premier spectacle n'est pas le feu d'artifice attendu, bien que les jeunes comédiens s'y donnent corps et âme et la fièvre proposée par Sandro Palese refroidit certains spectateurs. Mais le spectacle a ses adeptes et Marie-Pierre Genecand consacre un article fort élogieux dans *Le Temps* à cette nouvelle création de Sandro Palese. (78%)

En attendant Godot / dans le cadre des Colporteurs (L'Arsenic Lausanne, la Maison des Arts de Thonon Evian, Le Poche et Château Rouge Annemasse) Laurent Vacher vient créer *En attendant Godot* au Poche, une mise en scène originale et portée par de grands comédiens, qui fait l'unanimité du public et de la presse. (Le spectacle se joue seulement 5 fois, pour des raisons économiques et de calendrier). (106%)

Les Demeurées / Rappelons que la création sur des terres encore vierges reste un pari difficile et qu'en cas de réserves du public, la qualité artistique n'est pas forcément en cause. Pour preuve *Les Demeurées* de Jeanne Benameure, une coproduction avec le Théâtre Vidy-Lausanne où le metteur en scène Didier Carrier nous emmène dans « un jardin d'hiver à la cohérence tendre et élémentaire » écrit Alexandre Demidoff dans *Le Temps*. Une belle réalisation qui pose avec sensibilité la question de l'enseignement, de la transmission de la culture et de sa nécessité. Un spectacle défendu avec fougue par deux comédiennes et une musicienne talentueuses et inventives : Laurence Vielle, Maria Perez et Béatrice Graf. (74%)

Les Combats d'une reine / Le public genevois fait honneur à cette reprise d'un spectacle « maison », créé au Poche en 2010, qui réunit trois comédiennes (Judith Magre, Élodie Bordas et moi-même) pour évoquer trois actes de la vie et de l'œuvre de Grisélidis Réal. « On entend très bien ce texte à la fois salé, émouvant, libertaire et poétique » écrit Philippe Chevillet dans *Les Échos*, à l'occasion des représentations parisiennes. (95%)

Gros Câlin / Notre très grand acteur suisse, Jean-Quentin Châtelain, excelle dans ce texte merveilleux de Romain Gary. Le spectacle se joue à guichets fermés. La belle surprise après *Bourlinguer*, créé au Poche la saison précédente, c'est que Jean-Quentin Châtelain sait aussi être drôle. La salle explose de rire, même lors de la représentation pour les aînés... Encore un 31 décembre au Poche, avec un repas de réveil servi au bar après le spectacle en présence de l'artiste et de la directrice des lieux. (102%)

Mécanique instable / Les spectateurs ont répondu présents à ce nouveau rendez-vous avec Yann Reuzeau, jeune auteur et metteur en scène français qui nous avait déjà tenu en haleine deux ans plus tôt avec sa « saga politique » intitulée *Chute d'une nation*. Il n'y a pas de doute, Yann Reuzeau est aussi exigeant que talentueux ; il sait rendre accessible avec *Mécanique instable* une réflexion sur le travail

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

3

et la responsabilité de l'individu au sein d'une entreprise. Relevons la présence d'une suisse dans la compagnie : la comédienne Sophie Vonlanthen. [81%]

Le Rapport Bergier / Parfois le risque paie... José Lillo n'avait encore jamais écrit pour le théâtre, mais en abordant avec ses propres mots le sujet délicat du rôle de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale, l'artiste genevois nous a révélé une nouvelle facette de son talent. « Un texte éminemment poétique, qu'il confie à trois comédiens vibrants » écrit Katia Berger dans la Tribune. La presse salue unanimement cette création et le public du Poche affirme une fois de plus sa curiosité et son intérêt pour un théâtre à la fois instructif et humain. [93%]

Nos Serments / Troisième création de la jeune metteuse en scène française Julie Duclos, *Nos Serments* s'inspire des personnages de *La Maman et la Putain* de Jean Eustache. Ce spectacle est soutenu par Interreg et programmé dans le cadre de Territoires en écritures, en collaboration avec Les Célestins de Lyon. Précédé par des critiques dithyrambiques dans la presse parisienne, ce spectacle arrive à Genève sous les meilleurs auspices. Relevons une justesse et une finesse d'interprétation particulièrement remarquable. Pour des raisons économiques et de calendrier, ce spectacle singulier réunissant 5 jeunes comédiens issus du Conservatoire de Paris ne se jouera hélas que cinq fois. [92%]

En Roue libre / Pour cette pièce dérangement de la jeune auteure britannique Penelope Skinner mettant en scène la « fringale sexuelle » d'une femme enceinte, la metteuse en scène et directrice des Célestins Claudia Stavisky s'entoure de comédiens hors pair. « Julie Anne-Roth et David Ayala sont phénoménaux de complicité et de liberté. [...] De très bons acteurs peuvent vous mettre dans un drôle d'état. » s'enthousiasme Alexandre Demidoff dans Le Temps. Relevons la prestation percutante de la comédienne lausannoise Nathalie Lannuzel. [81%]

Dispersion / Dans une nouvelle traduction de Mona Thomas, *Dispersion* de Pinter vient boucler la boucle des auteurs britanniques, particulièrement présents cette saison. Et cet accueil honore une amitié artistique de longue date avec Gérard Desarthe, metteur en scène prestigieux à qui l'on doit trois belles créations du Poche, avec uniquement des acteurs romands. *Dispersion* produit par le Théâtre de l'œuvre à Paris est un spectacle très attendu du public et la sublime Carole Bouquet ne déçoit pas, bien au contraire. « Carole Bouquet joue Pinter à fleur de peau. Elle en révèle la surface, elle en pointe le bas-fond. [...] L'actrice brûle d'un feu énigmatique » relève Alexandre Demidoff, ébloui, dans Le Temps. Et la présence inquiétante de Gérard Desarthe apporte au spectacle une puissance sourde. [111%]

Les Singulières / L'engouement suscité par ce festival impromptu proposant 19 soirées avec 14 spectacles différents est particulièrement réjouissant : plus de deux mille spectateurs et un taux de fréquentation de 88% qui témoigne d'une curiosité intacte du public pour les activités du Poche, malgré le foisonnement des propositions... À souligner la présence sur le plateau du Poche de 44 comédiens et musiciens romands à l'occasion des Singulières. [88%]

LA FRÉQUENTATION

Le Poche n'a jamais compté sur les abonnements pour maintenir un taux de fréquentation élevé. Notons tout de même une symbolique mais sympathique augmentation cette dernière saison avec 836 abonnés pour 759 la saison précédente, soit 77 de plus ! Et **un taux moyen de fréquentation pour l'ensemble de la saison s'élevant à 89%.**

À noter que la moyenne de fréquentation globale sur douze ans, de 2003 à 2015, s'élève à 88%.

LE RAYONNEMENT

Le rayonnement à l'étranger a explosé pour Le Poche avec **196 représentations en tournée**, notre record en douze ans. Des créations « pur Poche » ont voyagé en Suisse, en France ou en Belgique, telles que *Pourquoi ont-ils tué Jaurès* de Dominique Ziegler, *Les Combats d'une reine* de Grisélidis Réal, *Fever* de Sandro Palese, *Cochons d'Inde* mis en scène par Antony Mettler, *A comme Anaïs* avec Frédéric Landenberg et Olivia Ciky Trnka... Ainsi que des coproductions : *Bourlinguer* de Cendrars avec Jean-Quentin Châtelain, *Derniers remord avant l'oubli* et *Music-Hall* de Jean-Luc Lagarde, *Les Fleurs du mal* d'après Baudelaire et Brigitte Fontaine... Le bonheur des artistes romands à tourner est unanime, pour les comédiens comme pour les metteurs en scène : non seulement les spectacles se bonifient au fil des représentations mais l'exportation de leur travail pour les artistes de la scène est le seul moyen de renforcer leur crédibilité à l'étranger.

À noter que la moyenne globale des dates en tournée sur douze ans, de 2003 à 2015, s'élève à 107.

RÉSULTAT FINANCIER

Le solde positif s'élève à CHF 48'000.-

SPECTACLES À L'ABONNEMENT

		Représentations
1	FEVER [création] de et par ATTILIO SANDRO PALESE 13 SEPTEMBRE > 3 OCTOBRE 2014 coproduction Le Poche Genève / Les Célestins Théâtre de Lyon / Cie Love Love Hou avec le soutien d'Interreg, Territoires en écritures	18
2	EN ATTENDANT GODOT [création] de SAMUEL BECKETT / mise en scène LAURENT VACHER 7 > 11 OCTOBRE 2014 coproduction Cie du Bredin / Théâtre Ici&Là Mancieulles / Les Colporteurs (Le Poche, Château Rouge Annemasse, L'Arсенic Lausanne, Maison des Arts Thonon-Evian)	5
3	LES DEMEURÉES [création] de JEANNE BENAMEUR / mise en scène DIDIER CARRIER 16 OCTOBRE > 2 NOVEMBRE 2014 coproduction Le Poche Genève / Théâtre Vidy-Lausanne	17
4	LES COMBATS D'UNE REINE [reprise] de GRISÉLIDIS RÉAL / mise en scène FRANÇOISE COURVOISIER 17 > 30 NOVEMBRE 2014 production Le Poche Genève	12
5	GROS-CÂLIN [accueil] de ROMAIN GARY / mise en scène BÉRANGÈRE BONVOISIN 17 > 31 DÉCEMBRE 2014 production Théâtre de l'œuvre, Paris	13
6	MÉCANIQUE INSTABLE [accueil] de et par YANN REUZEAU 5 > 18 JANVIER 2015 production Acte 2 en accord avec la Manufacture des Abbesses	12
7	LE RAPPORT BERGIER [création] de et par JOSÉ LILLO 2 > 22 FÉVRIER 2015 production Le Poche Genève	19
8	NOS SERMENTS [accueil] de GUY-PATRICK SAINDERICHIN / mise en scène JULIE DUCLOS 25 FÉVRIER > 1 ^{ER} MARS 2015 production CDN de Besençon, avec le soutien d'Interreg, Territoires en écritures	5
9	EN ROUGE LIBRE [accueil] de PENELOPE SKINNER / mise en scène CLAUDIA STAVISKY 9 > 22 MARS 2015 production Les Célestins, Théâtre de Lyon	12
	A COMME ANAÏS [reprise] de ANAÏS NIN et HENRY MILLER / mise en scène FRANÇOISE COURVOISIER 25 > 29 MARS 2015 production Le Poche Genève	5
10	DISPERSION (ASHES TO ASHES) [accueil] de HAROLD PINTER / mise en scène GÉRARD DESARTHE 27 MAI > 7 JUIN 2015 production Théâtre de l'œuvre, Paris	11

LES SINGULIÈRES (FESTIVAL HORS ABONNEMENT)

COMPLÈTEMENT DUTRONC [création] 14 AVRIL 2015	1
BARBARA, L'ÂGE TENDRE [accueil] 15 & 16 AVRIL 2015	2
VAËNA'S PROJECT [accueil] 17 AVRIL 2015	1
MATHILDE [création] 18 AVRIL 2015	1
DIS-LUI BIEN QUE TU VIENS DE MA PART ! [accueil] 21 & 22 AVRIL 2015	2
L'INTIME DU LARGE [reprise] 23 AVRIL 2015	1
EXCUSEZ-MOI [accueil] 24 & 25 AVRIL 2015	2
JOYEUX BORDEL [création] 28 AVRIL 2015	1
LA JETÉE DES ESPOIRS [création] 29 AVRIL 2015	1
WINTERREISE [accueil] 30 AVRIL 2015	1
PARADISE NOW ! [accueil] 2 MAI 2015	1
SIX SONATES D'YSAÏE [création] 5 MAI 2015	1
LA SEPTIÈME VALLEE [création] 6 & 7 MAI 2015	2
TOI, L'IMBÉCILE, SORS ! [accueil] 8 & 9 MAI 2015	2

TOTAL REPRÉSENTATIONS

148

SPECTACLES EN TOURNÉE

	Représentations
POURQUOI ONT-ILS TUÉ JAURÈS ? production Le Poche Genève, avec le soutien de Corodis et Pro Helvetia	
5 > 27 JUILLET 2014 : THÉÂTRE DU CHÊNE NOIR, FESTIVAL D'AVIGNON	23
BOURLINGUER coproduction Le Poche Genève / Théâtre Vidy-Lausanne / Argos Théâtre	
5 > 27 JUILLET 2014 : THÉÂTRE LES 3 SOLEILS, FESTIVAL D'AVIGNON	23
5 > 31 MAI 2015 : THÉÂTRE DU GRAND PARQUET, PARIS	19
DERNIERS REMORDS AVANT L'OUBLI coproduction Le Poche Genève / Le Public, Bruxelles	
16 > 26 JUILLET 2014 : THÉÂTRE DE L'ORANGERIE	10
LES COMBATS D'UNE REINE production Le Poche Genève	
28 AOÛT > 19 OCTOBRE 2014 : LA MANUFACTURE DES ABBESSES, PARIS	32
FEVER coproduction Le Poche Genève / Les Célestins de Lyon / Cie Love love you avec le soutien d'Interreg, Territoires en écritures	
7 > 17 OCTOBRE 2014 : LES CÉLESTINS, THÉÂTRE DE LYON	10
LES FLEURS DU MAL coproduction Le Poche Genève / Le Public, Bruxelles / Compagnie du Passage, Neuchâtel	
24 OCTOBRE 2014 : FESTIVAL FRISCÈNES, FRIBOURG	1
3 DECEMBRE 2014 : PALAIS DES CONGRÈS, SAINT-RAPHAËL	1
COCHONS D'INDE coproduction Le Poche Genève / Théâtre Montreux-Riviera	
6 NOVEMBRE > 13 DÉCEMBRE 2014 : THÉÂTRE LE PUBLIC, BRUXELLES	32
29 JANVIER > 8 FÉVRIER 2015 : THÉÂTRE ALCHIMIC, GENÈVE	10
17 FÉVRIER 2015 : THÉÂTRE DE GRAND-CHAMP, GLAND	1
A COMME ANAÏS production Le Poche Genève	
17 & 18 MARS 2015 : THÉÂTRE DE POCHE, BIENNE	2
MUSIC-HALL coproduction Le Poche Genève / Hybrides & Compagnie / Où sommes-nous, avec le soutien de la Ville et du Canton de Genève, de Corodis et Pro Helvetia	
22 AVRIL > 13 JUIN 2015 : LA MANUFACTURE DES ABBESSES, PARIS	32
TOTAL	196

ENTREMETS (vingt-et-un événements)

APÉROS D'AUTEURS

Samedi 22 novembre 2014 : autour de l'œuvre de Grisélidis Réal
invité, Jean-Luc Hennig, lecture des lettres de Grisélidis (*La Passe Imaginaire* et *Les Sphinx*)

Samedi 10 janvier 2015 : Katia Akselrod, *Accro*
lecture d'un texte inédit, lauréat de texte en scène 2012, par Maria Mettral, Patricia Mollet-Mercier et Fanny Pelichet

Samedi 7 février : Patrick Ferla, *Le Théâtre pour la vie*
Lecture du livre sur René Gonzalez par Patrick Ferla, Gil Roman, Jean Liermier, Omar Porras, Fabienne Guelpa, Céline Nydeger, Marie-Claude Jecquier, Françoise Courvoisier, Thierry Tordjman...

Samedi 30 mai 2015 : Catherine Bronnimann
lecture de *La Robe de psyché*, essai de lien entre psychanalyse et costumes
par Pascale Vachoux et Catherine Bronnimann

CONCERTS

Samedi 21 mars 2015 : *Tiempo Justo*
Vernissage du CD de Narciso Saül et Gaëlle Poirier (guitare, voix, accordéon, bandonéon)

Samedi 20 juin 2015 : *Trio Sudbina*
Musiques des balkans avec trois musiciens tziganes de Belgrade

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Mercredi 3 et 10 septembre, vendredi 12 septembre 2014 :
Trois performances « danse théâtre » en milieu urbain, dans le cadre du spectacle *Fever*

Lundi 10 novembre 2014 : Adieux à Jean-Charles Fontana
hommage rendu par de nombreuses personnalités de la scène romande
avec la présence de Manuel Tornare

Mercredi 18 février : Rencontre débat avec Hans Ulrich Jost
autour de la responsabilité suisse pendant la 2^{ème} guerre mondiale
avec la présence de l'historien Marc Perrenoud

Samedi 1^{er} novembre 2014 : collaboration à la Fête du théâtre,
Atelier d'initiation à l'improvisation donné par Françoise Courvoisier

**Samedi 29 mars 2015 : participation aux journées européennes des métiers
d'art (JEMA)**
organisées par la Ville de Genève : démonstration du métier de costumière par Trina Lobo

VOYAGES DES PUBLICS

Week-end 16 novembre 2014 : Passerelle culturel & touristique Genève – Lyon
dans le cadre de « Territoires en écritures », des spectateurs genevois se rendent à Lyon.
Visite de la Ville et spectacle vu aux Célestins : *Les Aiguilles et l'Opium* de Robert Lepage

Vendredi 24 novembre 2014 : *Pour le meilleur et pour le pire*
dans le cadre de « Colporteurs », déplacement du public genevois vers la Maison des Arts Thonon-Évian pour le visionnement d'un spectacle de cirque

Vendredi 12 décembre 2014 : *Ballade en orage*
dans le cadre de « Colporteurs », déplacement du public genevois vers l'Arсенic Lausanne pour le visionnement d'une pièce de Julien Magez

Samedi 17 janvier 2015 : *Comment vous raconter la partie*
dans le cadre de « Territoires en écritures », déplacement du public genevois vers le Théâtre des Célestins de Lyon pour visionner une pièce de Yasmina Reza

Dimanche 8 février 2015 : *Accueil de spectateurs lyonnais*
dans le cadre de « Territoires en écritures », accueil de spectateurs venus du Théâtre des Célestins de Lyon pour découvrir *Le Rapport Bergier* de José Lillo

ATELIERS

Atelier-théâtre les 4, 18, 25 février et 4, 11, 18 et 25 mars 2015
dans le cadre de « Territoires en écriture », stage animé par Juan Crespillo, pour les jeunes de 15 à 20 ans. Présentation publique le samedi 28 mars.

Atelier d'écriture cinématographique du 16 au 25 février 2015
dans le cadre de « Territoires en écriture », stage animé par Guy-Patrick Sainderichin, à l'occasion de sa résidence d'artiste au Poche. Restitution publique sous forme de lecture le 25 février

Samedi 13 et dimanche 14 juin 2015 : Atelier « Solidaire et citoyen »
dans le cadre de « Territoires en écriture », stage d'initiation à l'écriture co-dirigé par Françoise Courvoisier et Sabryna Pierre. Présentation publique le lundi 15 juin.

TARIFS DES ABONNEMENTS ET BILLETTERIE

PRIX DES PLACES

Tarif individuel	CHF	35.-
AVS, AI, chômeurs	CHF	22.-
Groupe (min. 10 personnes)	CHF	25.-
Étudiants, apprentis	* CHF	15.-
Professionnels	CHF	10.-
Collèges	* CHF	10.-
Cycle d'Orientation	* CHF	10.-
Carte 20 ans / 20 francs	* CHF	10.-
Personnes âgées de la Ville de Genève (PAG)	* CHF	10.-
Le prix du lundi	CHF	15.-

* billets subventionnés

ABONNEMENT À CHOIX

L'abonné assiste à six spectacles de la saison, au gré de ses disponibilités et de ses préférences.

Abonnement individuel	CHF	150.-
Abonnement AVS, AI, chômeurs	CHF	114.-
Abonnement duo (pour 2 personnes)	CHF	252.-
Abonnement de groupe (min. 10 personnes)	CHF	120.-
Abonnement bouche à oreille (valable uniquement la première semaine de représentations)	CHF	99.-

ABONNEMENT INCONDITIONNEL 10 SPECTACLES

L'abonné soutient tous les projets du Poche et s'inscrit pour les huit spectacles de la saison.

CHF 250.-

ABONNEMENT « MOINS DE 30 ANS » 10 SPECTACLES

Offre « spécial jeunesse » CHF 80.-

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

RECAPITULATIF BILLETTERIE			
Type de billet	Prix avec subv.	Nombre	Recette CHF
Billet plein tarif	35,00	1'743	61'005
Billet plein tarif Les Singulières	20,00	411	8'220
Groupes	25,00	108	2'700
AVS, AI, chômeurs	22,00	1'061	23'342
Bewell	22,00	10	220
Smartbox	16,50	10	165
Non numéroté	22,00	177	3'894
AVS Les Singulières	15,00	544	8'160
Prix lundi	15,00	881	13'215
Prix interne	15,00	127	1'905
Pass Les Singulières / Entremets	10,00	260	2'600
Professionnels	10,00	528	5'280
Etudiants, apprentis	35,00	495	17'325
Etudiants Uni	25,00	105	2'625
CECCO	10,00	31	310
CECPO	10,00	277	2'770
20 ans-20 francs	35,00	58	2'030
PAG	22,00	1'587	34'914
Groupements sociaux	35,00	38	1'330
Colporteurs	30,00	86	2'580
Entremets abonnés	5,00	21	105
Suppléments sur B&O	10,00	5	50
Vente de représentations		390	5'750
Billets invitations Poche, y compris entrées événements hors abonnement	0,00	3'624	0
Total Billetterie		12'577	200'495
Type d'abonnement	Prix	Nombre	Recette CHF
Inconditionnel	250,00	55	13'750
Inconditionnel (-30 ans)	80,00	39	3'120
Abonnement individuel 6/10	150,00	65	9'750
Abonnement AVS, AI, Chômeurs	114,00	246	28'044
Abonnement groupe	120,00	7	840
Abonnement groupe partenaire	99,00	14	1'386
Abonnement Bouche-à-Oreille	99,00	72	7'128
Abonnement Duo	126,00	338	42'588
Total abonnés		836	106'606
Total abonnés pour les 10 spectacles		4'698	
TOTAL BILLETTERIE & ABONNEMENTS		17'275	307'101

Le montant de CHF 307'101.- se retrouve en page 23 (résultat des spectacles) en additionnant les comptes suivants:

Total billetterie & abonnements	284'492,00
Vente représentation St-Raphaël Fleurs du Mal	-5'830,00
Billets encaissés pour voyages Colporteurs (Lausanne et Thonon) et actions Inter	-4'860,00
Subvention VDG billets	33'299,00
TOTAL	307'101,00

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1275

LE FOND GENÈVE
 THÉÂTRE EN VILLELLE

RECAPITULAT BILLETTERE - TAUX DE FREQUENTATION 2014 - 2015

	Prix avec Metry	Fréq	En attendant Quod	Les Démures	Les Combats d'une reine	Gros-Clain	Mécanique Instable	Le Rapport Bergier	Nos Semains En Rou (bo)	A come Anais	Les Singuliers	Dispersion	Spectacles	Entrées	Total général	En CHF	%		
Représentations publiques																			
Billet plein tarif	35.00	158	53	118	272	247	175	307	48	130	87	144	1743	1743	61'905.00	10.20%			
Billet plein tarif Singuliers	20.00										411		411	411	8'200.00	2.42%			
Grosclain	25.00	14	2	13	31	4	13	31	2	7	8	27	158	158	2'700.00	0.64%			
AVS_A. chouva	22.00	45	18	67	173	210	259	29	5	44	10	10	1'016	1'016	3'200.00	0.60%			
Smart Box	18.50												50	50	1'650.00	0.50%			
Non numérotés	22.00	5	15	5	20	57	4	37	7	9	4	19	177	177	2'844.00	1.04%			
AVS Singuliers	15.00	136									544		681	681	10'216.00	3.06%			
AVS	15.00	7	1	16	6	5	2	6	6	72	64	70	861	861	12'915.00	5.10%			
Box (non numérotés)	15.00												177	177	1'905.00	0.73%			
Prix Singuliers / Entrées	10.00										186	64	186	74	260	2'600.00	1.53%		
Professionnels	10.00	83	10	45	44	30	13	34	8	24	12	132	253	253	1'700.00	3.11%			
Étudiants	10.00	34	38	14	31	11	11	11	5	41	35	41	628	628	4'560.00	13.82%			
Étudiants (AVS)	24.00												105	105	2'615.00	0.82%			
CTCO	10.00	20											20	20	200.00	0.12%			
20 ans et plus	10.00	73	155	7	4	0	0	37	37	2	10	0	288	288	2'800.00	1.70%			
20 ans et plus (AVS)	22.00	14	2	14	128	200	125	218	38	66	43	182	1'607	1'607	24'714.00	3.34%			
Groupements locaux	35.00	2	28	3	10	11		1	2		2	5	38	38	1'330.00	0.24%			
Corporatif	30.00	85											85	85	2'500.00	0.74%			
Entrées réservées	10.00	0											0	0	0.00	0.00%			
Souscriptions	10.00	1											1	1	10.00	0.01%			
Billets vendus	10.00	814	329	527	871	937	504	1344	149	440	241	1566	6468	85	8'563	134'745.00	59.37%		
Invidés	-	339	78	460	237	86	217	388	77	356	207	273	3'197	467	3'664	-	21.32%		
Abonnés (non numérotés)	95	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	550	550	13'750.00	4.00%			
Autres abonnés	495	223	428	451	438	385	318	471	48	48	471	48	4148	4148	81'335.00	24.56%			
Abonnés (non numérotés)	27	278	278	278	278	278	278	278	278	278	278	278	2'805	2'805	14'600.00	4.39%			
Abonnés													684	684	100'600.00	28.27%			
Fréquentation représentant	1664	685	1487	1481	1598	1258	2172	2172	699	1272	523	2087	19'428	542	10'990	201'251.00	100.00%		
Nombre représentations publiques	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Nombre représentations publiques (AVS)	119	128	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	128	128	128	128	128	128	
Nombre total de jours joués	2142	644	2050	1558	1550	1550	2340	2340	695	1550	650	2375	18'548	18'548	18'548	18'548	18'548	18'548	
Jours joués	77.68%	109.20%	71.87%	85.18%	102.44%	80.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%	89.64%
Taux de fréquentation																			
Vente de représentations																			
Scolaires																			
Autres																			
Nombre total de jours joués	2142	644	2050	1558	1550	1550	2340	2340	695	1550	650	2375	18'548	18'548	18'548	18'548	18'548	18'548	18'548
Nombre total de jours joués (AVS)	1664	685	1487	1481	1598	1258	2172	2172	699	1272	523	2087	19'428	542	10'990	201'251.00	100.00%		
Fréquentation totale																			
Taux de fréquentation	77.68%	106.20%	73.62%	85.18%	102.25%	80.64%	83.20%	83.20%	82.15%	81.54%	82.67%	81.13%	88.81%	86.2	86.2	86.2	86.2	86.2	86.2

STATISTIQUES

	2012-2013	2013-2014	2014-2015
TAUX DE FRÉQUENTATION :			
Spectacles à l'abonnement / principaux	90.82 %	93.77 %	88.81%
Spectacles hors abonnement / annexes	---	---	---
Nombre d'abonnements :	709	759	836
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS :			
Spectacles à l'abonnement / principaux	152	139	129
Spectacles hors abonnement / annexes	---	---	19 *
Total représentations au Poche	152	139	148
Total représentations en tournée	150	131	196
NOMBRE DE SPECTATEURS :			
Spectacles à l'abonnement / principaux	17'503	16'863	14'731
Spectacle hors abonnement / annexes	---	---	2'087
Entremets (événements & divers)	487	449	562
Total	17'990	17'312	17'380
Nombre d'étudiants et jeune public :	1'145	1'433	1'226
Nombre d'invités * :	3'478	3'095	3'624
Recettes / subventions FAD	33.86 %	35.93 %	29.41%
Billets, abonnements / subventions FAD	14.99 %	14.79 %	14.10%

* Presse, diffusion, politiques, officiels, internes & promotion

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1277

Fondation d'Art Dramatique Le Poche Genève		13			
ETATS FINANCIERS POCHE	Budget	Réalisé	Budget-Réalisé	Réalisé	
PRODUITS ET CHARGES	2014-2015	2014-2015	2014-2015	2013-2014	
PRODUITS					
Subventions	2'376'728	2'444'768	68'040	2,86%	2'404'474
Recettes propres	509'169	593'192	84'023	16,50%	640'722
Total des Produits	2'885'897	3'037'960	152'063	5,27%	3'045'196
CHARGES					
Frais de personnel pour spectacles	834'019	943'956	109'937	13,18%	1'048'501
Frais de locaux non administratifs	232'000	237'101	5'101	2,20%	226'486
Frais directs des spectacles et promotion	676'542	730'333	53'791	7,95%	554'919
Frais d'exploitation des spectacles	1'742'561	1'911'390	168'829	9,69%	1'829'906
Frais de personnel administratif et technique	828'536	810'912	(17'624)	-2,13%	826'955
Frais de locaux administratifs	38'300	19'259	(19'041)		19'259
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	276'500	247'706	(28'794)	-10,41%	297'990
Frais de fonctionnement	1'143'336	1'077'877	(65'459)	-5,73%	1'144'204
Total des charges	2'885'897	2'989'267	103'370	3,58%	2'974'110
Excédent (Déficit) d'exploitation	-	48'692	48'692		71'086
Excédent de produits (charges)		48'692	48'692		71'086

+ / - 5%

Explications des écarts entre les comptes et le budget sur la page suivante

Fondation d'Art Dramatique Genève

14

ETATS FINANCIERS POCHE

PRODUITS ET CHARGES

Explications des écarts de 5% et plus entre le budget et les comptes de la saison 2014-2015

1.	RECETTES PROPRES (cf. p.18)	Écart : + 16,5% -
-	Recettes billetteries , une recette abonnement un peu plus importante que la prévision au budget (+ CHF 5'086), une légères différences pour la billetterie (- CHF 1'674) et ventes de représentations (+CHF 980)	+ 4'392
-	Tournées / vente de spectacles , au budget figure la vente d'une série de représentations de FEVER pour CHF 15'000 qui ne s'est pas réalisée et la vente de DERNIERS REMORDS à l'Orangerie pour CHF 32'000. Dans le réalisé sont aussi comptabilisés : la vente de COCHONS D'INDE au Théâtre Le Public (+CHF 38'973), une représentation des FLEURS DU MAL à Fribourg (+CHF 2'500) et A COMME ANAÏS à Bienne (+CHF 4'000)	+ 30'473
-	Autres recettes spectacles , légères différences dans les coproductions (- CHF 470) et une part Colporteurs plus importante (+ CHF 2'000)	+ 1'530
-	Recettes accessoires et diverses , le remboursement de l'assurance pour le fourgon accidenté (+CHF 20'000), le bar (+CHF 17'593-), recette de la Braderie (CHF 2'450) et autres divers (ventes livres, dons...)	+ 47'628
	TOTAL	+ 84'023
2.	FRAIS D'EXPLOITATION DES SPECTACLES (cf. p.19)	Écart : + 9,69%
	La différence des charges d'exploitation des spectacles est principalement due aux événements (LES SINGULIÈRES, tournée de COCHONS D'INDE, A COMME ANAÏS) qui se sont ajoutés à la programmation	
-	Frais de personnel pour spectacle , les plus importantes différences se trouvent dans les poste personnel artistique (+ CHF 60'874), personnel technique (+ CHF 10'741) et les défraiements/logements (CHF 30'000 dont CHF20'000 pour Tournée COCHONS D'INDE)	+ 109'937
-	Frais directs des spectacles et promotion , différences de + CHF 8'273 pour les droits d'auteurs, CH 12'449 pour les frais d'approvisionnement bar et CHF 32'067 pour la promotion des spectacles, dont CHF 15'000, pour LES SINGULIÈRES et CHF 10'000 pour les événements du mois de juin	+ 53'791
-	Frais de locaux non administratifs	+ 5'101
	TOTAL	+ 168'829
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT (cf. p.19)	Écart : - 10,41%
-	Frais d'administration moins de dépenses sur plusieurs postes dont frais d'impression (CHF 11'446) frais de port et télécommunication (CHF 7'915) frais de billetterie (CHF 6'320)	- 28'794
	TOTAL	+ 168'829

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1279

Fondation d'Art Dramatique
 Le Poche Genève

15

ETATS FINANCIERS	Réalisé 2014-2015 CHF	Réalisé 2013-2014 CHF
BILAN		
ACTIF		
Liquidités et placements	376'348	218'969
Réalisables	28'875	68'382
Actifs transitoires	82'719	231'463
Immobilisés	56'538	57'976
Fonds de réserve affectés	(48'692)	(71'086)
Total de l'actif	495'789	505'704
PASSIF		
Créanciers divers	71'325	88'574
Passifs transitoires	144'030	291'027
Exigibles	215'355	379'601
		-
Fonds affectés	-	-
FAD compte courant	209'347	126'103
Bénéfice (pertes reportées)	71'086	-
Fonds non affectés	280'433	126'103
Total du passif	495'789	505'704

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

16

DETAIL DU BILAN	Réalisé	Réalisé
	2014-2015 CHF	2013-2014 CHF
10010-20 Caisses	11'553	15'612
10100 CCP c/c	329'563	78'173
10210 UBS c/c	35'232	125'684
190000 Virements internes	-	(500)
Liquidités	376'348	218'969
11001 Débiteurs	29'555	49'901
Provision s/débiteurs douteux	-	-
11002 Impôt anticipé	95	93
11003-05 Dépôts	-	20'833
11012 Avance sur salaires et frais	(775)	(2'445)
Réalisables	28'875	68'382
12100 Produit à recevoir	51'335	20'000
12200-440 Frais payés d'avance	30'119	210'316
11007 Inventaire bar	1'265	1'148
Actifs transitoires	82'719	231'463
15100-220 Mobilier & Machines de bureau	8'871	19'044
15300-310 Matériel technique et lumière	17'410	15'455
15500-510 Véhicules	27'940	10'236
15600-800 Aménagements	2'317	13'240
Immobilisés	56'538	57'976
20000 Fournisseurs	2'023	(2'949)
20100 Créanciers divers	36'167	37'125
20120 Caisse AVS	(10'170)	3'609
20130 Impôt à la source	10'694	4'309
20170 Artes et Comedia AMPG	3'690	3'978
Artes et Comedia LPP	12'395	25'098
Artes et Comedia LAA	6'530	7'600
Caisse allocations familiales	-	-
20180 FOP - LPP	9'996	9'804
Créanciers divers	71'325	88'574
2300-01-06 Recettes encaissées d'avance	240	94'884
23020/50 Provision pour frais à payer	43'301	40'953
23030 Provision pour frais à payer spectacles	16'524	62'072
23040 Provision pour vacances non prises	53'965	93'118
23060 Fondation Leenaards	30'000	-
Passifs transitoires	144'030	291'027
23100 FAD compte courant	209'347	126'103
Bénéfice (pertes reportées)	71'086	-
Bonif (manco) de l'exercice	48'692	71'086

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1281
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
 Le Poche Genève

17

ETATS FINANCIERS	Budget	Réalisé	Ecart	Réalisé
PRODUITS ET CHARGES DETAILLES	2014-2015	2014-2015	budget/réalisé	2013-2014
	CHF	CHF	CHF	CHF
PRODUITS				
Prestations en nature Ville de Genève	232'000	192'244	(39'756)	216'326
Prestations en nature Etat de Genève	-	31'890	31'890	-
Autres subventions Ville de Genève	20'000	63'299	43'299	58'063
Autres subventions Etat de Genève	20'000	32'335	12'335	29'085
Autres subventions diverses (voir Dons, sponsors)	95'000	108'000	13'000	84'000
Subvention exploitation attribuée au théâtre	2'009'728	2'017'000	7'272	2'017'000
Subventions	2'376'728	2'444'768	68'040	2'404'474
Recettes billetterie	280'100	284'492	4'392	298'383
Tournées, vente spectacles	47'000	77'473	30'473	135'132
Autres recettes des spectacles, coproductions	151'069	152'599	1'530	127'213
Recettes accessoires	31'000	75'416	44'416	46'736
Recettes diverses nettes - Dissolution prov. risque	-	3'211	3'211	33'257
Recettes propres des spectacles	509'169	593'192	84'023	640'722
Total des Produits	2'885'897	3'037'960	152'063	3'045'196
CHARGES				
Frais de personnel pour spectacles	834'019	943'956	109'937	1'048'501
Frais directs des spectacles et bar	487'006	508'729	21'723	359'660
Promotion des spectacles	189'536	221'603	32'067	195'260
Frais de locaux non administratifs	232'000	237'101	5'101	226'486
Frais d'exploitation des spectacles	1'742'561	1'911'390	168'829	1'829'906
Frais de personnel administratifs	828'536	810'912	(17'624)	826'955
Frais de locaux administratifs	38'300	19'259	(19'041)	19'259
Frais de promotion et lancement de saison	81'500	79'471	(2'029)	116'954
Frais techniques	26'000	27'101	1'101	21'848
Frais d'administration	136'000	107'002	(28'998)	125'125
Amortissements	33'000	32'618	(382)	30'860
Charges (Produits) financières nettes	-	1'515	1'515	3'203
Frais de fonctionnement	1'143'336	1'077'877	(65'459)	1'144'204
Total des charges	2'885'897	2'989'267	103'370	2'974'110
Excédent (Déficit) d'exploitation	-	48'692	48'692	71'086
Excédent versé / (déficit)	-	48'692	48'692	71'086

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
 Le Poche Genève

18

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS

	Budget	Réalisé	Ecarts	Réalisé
	2014-2015	2014-2015	réalisé/bud.	2013-2014
	CHF	CHF	CHF	CHF
50010 Prestations en nature Ville de Genève	232'000	192'244	(39'756)	216'326
50030 Prestations en nature Etat de Genève	-	31'890	31'890	-
50020 Subventions FAD	2'009'728	2'017'000	7'272	2'017'000
Subventions	2'241'728	2'241'134	(594)	2'233'326
51020 Ville GE - Département de la culture - billets		33'299	33'299	36'813
51090 Ville GE - autres - Interreg	20'000	30'000	10'000	21'250
Autres subventions Ville de Genève	20'000	63'299	43'299	58'063
52020 Etat de Genève, DIP - Colporteurs et Interreg	20'000	32'335	12'335	29'085
Autres subventions Etat de Genève	20'000	32'335	12'335	29'085
53010 Pro Helvetia - Corodis	25'000	38'000	13'000	20'000
53020 Autres subventions spectacle - Fonds Kull	20'000	20'000	-	34'000
53030 Garantie de déficit - Leenaards	30'000	30'000	-	30'000
53040 Fonds Interreg - Etat de Genève	20'000	20'000	-	-
Autres subventions, Dons	95'000	108'000	13'000	84'000
Total des Subventions et Dons	2'376'728	2'444'768	68'040	2'404'474
60010 Abonnements	90'000	95'086	5'086	94'114
60020 Billets	179'500	177'826	(1'674)	193'569
600205-6 Vente représentations (Alnés/ St-Raphaël)		8'680	8'680	5'700
600205-6 Scolaire (CTPO,CTCO)	10'600	2'900	(7'700)	5'000
Recettes entrées	280'100	284'492	4'392	298'383
61010 Tournées/ vente spectacles	47'000	77'473	30'473	135'132
62010 Coproductions	141'069	140'599	(470)	123'113
62040 Echange de public	10'000	12'000	2'000	4'100
Autres recettes spectacles	151'069	152'599	1'530	127'213
71030 Divers Impôt source	-	808	808	630
71040 Vente de livres	-	4'765	4'765	3'783
71050-55 Vente cassettes et affiches et cahiers	-	85	85	608
71060-70 Annonceurs et divers	-	22'496	22'496	1'343
71110 Contreprésentations (nature) - Colonne Morris	-	(1'330)	(1'330)	(1'330)
71200 Bar	31'000	48'593	17'593	41'703
Recettes accessoires	31'000	75'416	44'416	46'736
77100 Produit (charges) sur exercice antérieur	-	2'583	2'583	33'248
77600 Différence de caisse	-	(22)	(22)	-
77700 Excedent, dons	-	650	650	10
Recettes diverses, nettes	-	3'211	3'211	33'257
Total des recettes	509'169	593'192	84'023	640'722

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1283

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

19

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Budget	Réalisé	Ecarts	Réalisé
	2014-2015 CHF	2014-2015 CHF	réalisé/bud. CHF	2013-2014 CHF
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
40011-52 Frais de personnel artistique	459'446	520'320	60'874	603'548
40110-40 Frais de personnel technique production	95'774	103'511	7'737	108'272
40210-30 Frais de personnel technique salle	69'515	80'256	10'741	75'633
41020 Charges sociales et défraiements	112'680	112'344	(336)	261'047
410251 Défraiements et logements	96'604	127'925	30'921	-
Frais de personnel pour spectacles	834'019	943'956	109'937	1'048'501
42020-90 Matériel et frais spectacles	50'011	51'378	1'367	79'284
43010 Frais de coproduction	-	43'777	43'777	111'852
44010-44030 Achats spectacles et frais d'accueils	359'955	315'813	(44'142)	92'831
4510-20 Taxes spectacles droits d'auteurs	51'940	60'213	8'273	45'322
48100 Bar, approvisionnement	25'100	37'549	12'449	30'371
Frais directs des spectacles	487'006	508'729	21'723	359'660
46000 Frais de réception	17'000	42'386	25'386	25'413
46100-10 Création image	33'840	34'849	1'009	35'370
46200 Affiches, affichage	35'000	35'606	606	34'162
46300 Publicité et photos	29'000	38'105	9'105	34'431
46400-03 Programmes, tracts et doc.	40'600	44'818	4'218	40'376
46600 Frais de port	24'000	23'487	(513)	22'895
46900 Divers	10'096	2'351	(7'745)	2'613
Promotion des spectacles	189'536	221'603	32'067	195'260
Total frais directs des spectacles	1'510'561	1'674'289	163'728	1'603'420
47100 Loyers et charges locaux annexes	13'000	10'645	(2'355)	9'738
47200 Prestations en nature	232'000	221'796	(10'204)	214'996
47300-70 Aménagements et entretiens	7'300	5'185	(2'115)	1'404
47400 Chauffage	13'200	14'273	1'073	14'700
47500 Electricité, eau et gaz	4'800	4'461	(339)	4'907
Frais de locaux	270'300	256'360	(13'940)	245'745
moins frais de locaux administratifs (estimation)	(38'300)	(19'259)	19'041	(19'259)
Frais de locaux non administratifs	232'000	237'101	5'101	226'486
Locaux mis à disposition par la Ville de Genève pour les besoins administratifs (en M2) CHF / m2 / an, selon Ville de Genève		66 292	66 291,8	66 292
Charge pour les locaux administratifs	38'300	19'259	-19'041	19'259
Total frais d'exploitation des spectacles	1'742'561	1'911'390	168'829	1'829'906

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)

Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique
Le Poche Genève

20

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Budget	Réalisé	Ecart	Réalisé
	2014-2015 CHF	2014-2015 CHF	réalisé/bud. CHF	2013-2014 CHF
FRAIS GENERAUX				
30010-030 Salaires administratifs	55'380	563'307	11'927	559'681
30110-20 Salaires techniques	97'500	81'774	(15'726)	102'390
30130-60 Salaires d'entretien (y.c costumes)	9'000	8'110	(890)	9'134
30170-80 Frais de formation et divers de personnel	1'500	4'619	3'119	7'240
30200-500 Charges sociales	169'156	153'102	(16'055)	148'511
Frais de personnel administratif et technique	828'536	810'912	(17'624)	826'955
31010 Frais de locaux admin. (estimation hors calcul)	38'300	19'259	19'041	19'259
330101-02 Graphisme, photos	15'000	15'922	922	17'256
330103 Impressions	24'000	34'626	10'626	33'862
33020 Publicité, affiches, annonces lancement saison	28'000	18'335	(9'665)	52'611
33030 Frais de port	10'000	4'026	(5'974)	7'602
3304-50 Lancement de saison, événements	4'500	6'563	2'063	5'623
Frais de lancement de saison - Promotion	81'500	79'471	-2'029	116'954
34010-90 Frais techniques	26'000	27'101	1'101	21'848
35010 Frais de bureau	7'500	6'938	(562)	13'415
350101 Informatique	10'000	8'641	(1'359)	7'608
350102 Frais de photocopieuse	11'000	9'504	(1'496)	9'823
350103 Frais d'impression	16'000	4'554	(11'446)	4'789
35020 Entretien machines de bureau	1'000	2'630	1'630	279
35050 Documentations, cotisations	11'000	14'248	3'248	8'555
35070-85 Frais de port et télécommunication et internet	25'000	17'085	(7'915)	20'434
35087 Frais de billetterie	10'000	3'680	(6'320)	13'938
35090-110 Prospection et réception	10'000	5'943	(4'057)	9'651
35120 Honoraires fiduciaires	18'000	17'820	(180)	18'820
35130-60/90 Assurances, impôts et divers	16'500	11'197	(5'303)	11'998
35180 Achats livres		4'760	4'760	5'816
Frais d'administration	136'000	107'002	(28'998)	125'125
36010 Amortissements sur investissements	33'000	32'618	(382)	30'860
Amortissements	33'000	32'618	(382)	30'860
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	1'375'336	1'313'464	(61'872)	1'367'487
38100 Frais financiers		1'308		2'165
38200 Intérêts financiers		(112)		(111)
38300 Différence de change		319		1'149
Charges financières nettes	-	1'515	1'515	3'203
Total Frais de fonctionnement	1'143'336	1'077'877	(65'459)	1'144'204

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1285

Fondation d'Art Dramatique
 Le Poche Genève

21

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE DE GENEVE

AU 30 JUIN 2015		2014 CHF	2013 CHF
m2	Poche	TOTAL	TOTAL
Salle de spectacle et locaux administration			
Selon contrat du 12.11.2002			
Rue du Cheval Blanc 7 / Rue de la Boulangerie 4	445	129'844	129'844
Local Entrepôts de décor			
Selon contrat 12.01.95			
Ch. de la Muraille 9-11	242	34'972	34'972
Local de répétitions			
Selon contrat du 3.3.2003/ fin au 31.12.2014			
Chemin des Pontets 33	450	25'090	50'180
Colonne Morris			
Affichage dans le Ville de Genève			
		1'330	1'330
Prêt de matériel (Location chaises)			
		1'008	0
TOTAL SUBVENTION EN NATURE VILLE		192'244	216'326

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LE CANTON DE GENEVE

AU 30 JUIN 2015		2014 CHF	2013 CHF
m2	Poche	TOTAL	TOTAL
Local de répétitions			
Selon contrat du 1.1.2015			
Chemin des Pontets 33	450	31'890	0
TOTAL SUBVENTION EN NATURE ETAT		31'890	0
TOTAL SUBVENTIONS EN NATURE		224'134	216'326

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1287

23

RESULTAT DES SPECTACLES

LE POCHE GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE		BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES					
400****	PERSONNEL ARTISTIQUE	459446	520320,00	31,06%	60874,00
401****	PERSONNEL TECHNIQUE PROD.	95774	103511,00	6,16%	7737,00
402****	PERSONNEL TECHNIQUE / SALLE	69515	80256,00	4,79%	10741,00
	TOTAL SALAIRES incl vacances	624735	704087,00	42,05% *	79352,00
4101****	VACANCES (VENT. DS SALAIRES)	0	0,00		0,00
41020***	CHARGES SOCIALES	112680	112344,00		-336,00
41025***	DEFAIEMENTS, LOGEMENT	96604	127525,00		30921,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	209284	239869,00	14,33% *	30585,00
	TOTAL CHARGES SALARIALES	834019	943956,00	56,38% *	109937,00
AUTRES DEPENSES DES SPECTACLES					
420****	DEPENSES DE PRODUCTION	50011	51378,00		1367,00
430****	FRAIS DE COPRODUCTION-PARTICIPATION	0	43777,00		43777,00
440****	FRAIS D'ACCUEIL	359955	315813,00		-44142,00
45****	DROITS D'AUTEURS, TAXES SPECTACLES	51940	60213,00		8273,00
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	461906	471181,00		9275,00
46****	PROMOTION SPECTACLES	189536	221803,00		32067,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	189536	221803,00		32067,00
48****	BAR, APPROVISIONNEMENT	25100	37549,00		12449,00
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	25100	37549,00		12449,00
	TOTAL DEPENSES SPECTACLES	1'510'561	1'674'289	100,00% *	163'728,00
RECETTES DES SPECTACLES					
510****	AUTRES SUBVENTIONS VDG - Billets Colporteurs	-20'000	-63'299,00		43'299,00
520****	AUTRES SUBVENTIONS ETAT - Colporteurs et Interreg	-20'000	-32'335,00		12'335,00
530****	AUTRES SUBV. ET SPONSORING (SP) - CORODIS, PH, FON	-95'000	-108'000,00		13'000,00
	TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING	-135'000	-203'634,00		68'634,00
60****	BILLETTERIE - ABONNEMENTS	-280'100	-284'492,00		4'392,00
61****	VENTE SPECTACLES	-47'000	-77'473,00		30'473,00
62****	COPRODUCTIONS	-151'069	-152'599,00		1'530,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLES	-478'169	-514'564,00		36'395,00
71****	AUTRES RECETTES -BAR	-31'000	-48'592,85		17'592,85
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-31'000	-48'592,85		17'592,85
	TOTAL RECETTES SPECTACLES	-644'169	-766'790,85		122'621,85
	RESULTAT DES SPECTACLES	866'392	907'498,15		-41'106,15

* Ratio salaires / charges totales des spectacles

1 FEVER / 18 représentations

Atilio Sandro Palese

LE POCHE GENEVE

du 13 septembre au 3 octobre 2014

Coproduction avec Les Célestins Théâtre de Lyon / Cie Love love Hou

Avec le soutien de la Fondation LEENAARDS / INTERREG France-Suisse

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	79'572	75'930,63	3'641,37
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	16'425	16'249,50	175,50
40045- SFR	CHOREGRAPHE	4'928	-	4'928,00
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	100'925	92'180,13	8'744,87
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	3'153	-	3'153,00
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	5'475	7'450,90	-1'975,90
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'095	934,35	160,65
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'424	837,50	586,50
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	11'147	9'222,75	1'924,25
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	4'380	4'251,05	128,95
40220- SFR	PERSONNEL BAR	3'285	2'992,60	292,40
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1'862	1'828,15	33,85
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	9'527	9'071,80	455,20
41010- SFR	VACANCES	0	-	-
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	20'952	21'275,10	-323,10
410251- SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	1'800	3'700,00	-1'900,00
410252- SFR	DEPLACEMENTS	1'000	2'499,16	-1'499,16
410253- SFR	LOGEMENT	1'000	1'563,34	-563,34
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	24'752	29'037,60	-4'285,60
	TOTAL CHARGE SALARIALES	146'351	139'512,28	6'838,72
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	27,80	-27,80
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	1'452,55	-1'452,55
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETEN)	0	218,70	-218,70
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	720,00	-720,00
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	0	291,70	-291,70
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	2'710,75	-2'710,75
43010- SFR	PART COPRODUCTION - PARTICIP.	0	8'000,00	-8'000,00
44010- SFR	ACHAT SPECTACLE	15'625	-	15'625,00
45010- SFR	TVA	400	198,25	201,75
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	4'500	3'955,05	544,95
	TOTAL DROITS ET DIVERS	20'525	12'153,30	8'371,70
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	2'360,25	-360,25
46100- SFR	GRAPHISME	3'200	3'048,40	151,60
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	870,00	630,00
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'000	4'767,65	232,35
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'000	2'388,50	-388,50
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	1'761,45	938,55
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	-
46402- SFR	VIDEOS/DVD	1'800	2'051,20	-251,20

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1289

25

1 FEVER / 18 représentations

Atilio Sandro Palesse

LE POCHE GENEVE

du 13 septembre au 3 octobre 2014

Coproduction avec Les Célestins Théâtre de Lyon / Cie Love love Hou

Avec le soutien de la Fondation LEENAARDS / INTERREG France-Suisse

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46403-SFR	SITE INTERNET	200	200,00	-
46600-SFR	FRAIS DE PORT	3'000	2'720,75	279,25
46900-SFR	DIVERS	1'000	292,00	708,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	22'900	20'960,20	1'939,80
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	43'425	35'824,25	20,12% 7'600,75
48100-SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	4'000	2'689,90	1'310,10
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	4'000	2'689,90	1'310,10
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	193'776	178'026,43	100,00% 15'749,57
	RECETTES DU SPECTACLES			
51020-SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-2'971,00	2'971,00
51090-SFR	AUTRES SUBV. VDG	0	-15'000,00	15'000,00
52020-SFR	AUTRES SUBV. ETAT-DIVERS	0	-20'000,00	20'000,00
53040-SFR	FONDS INTERREG	-20'000	-8'000,00	-12'000,00
	TOTAL SUBVENTIONS	-20'000	-45'971,00	25'971,00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
60010-SFR	ABONNEMENTS	-10'500	-9'825,50	-674,50
600201-SFR	BILLETTERIE	-24'500	-15'570,00	-8'930,00
600203-SFR	BILLETTERIE 3	0	-2'895,00	2'895,00
600205-SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	-2'800	-	-2'800,00
61010-SFR	VENTES SPECTACLES	-15'000	-	-15'000,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-52'800	-28'290,50	-24'509,50
712** ***	BAR	-4'500	-3'812,65	-687,35
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-4'500	-3'812,65	-687,35
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-77'300	-78'074,15	774,15
	RESULTAT DU SPECTACLE	116'476	99'952,28	16'523,72

Un apport de Territoires en écritures plus important

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

2 EN ATTENDANT GODOT / COLPORTEURS / 5 représentations

Samuel Beckett
 LE POCHE GENEVE
 du 7 au 11 octobre 2014

Production Cie du Bredin / Coproduction Ici&La Manceiules
 Avec le soutien Les Colporteurs / Théâtre Jean Arp-Clamart

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	0	1722,45	-1722,45
40120- SFR	PERSONNEL ENTR. COSTUMES	330	272,95	57,05
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	0	144,50	-144,50
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	330	2'139,90	4,27%
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	1'095	1'366,50	-271,50
40220- SFR	PERSONNEL BAR	546	1'699,50	-1'153,50
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	0	401,10	-401,10
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	1'641	3'467,10	6,91%
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	355	1'336,95	-981,95
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	1'170,00	-1'170,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	355	2'506,95	5,00%
	TOTAL CHARGE SALARIALES	2'326	8'113,95	16,18%
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	169,05	-169,05
44010- SFR	ACHAT SPECTACLE	25'000	24'410,00	590,00
44025- SFR	ECHANGE PUBLIC COLPORTEURS	0	491,20	-491,20
44030- SFR	FRAIS HERBERGEMENT ET DEFER	0	5'507,19	-5'507,19
44040- SFR	IMPOT SOURCE	0	1'953,00	-1'953,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	25'000	32'530,44	-7'530,44
45010- SFR	TVA	0	59,45	-59,45
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	1'200	2'880,00	-1'680,00
	TOTAL DROITS ET DIVERS	1'200	2'939,45	-1'739,45
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	4'089,10	-4'089,10
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	0	17,25	-17,25
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	0	500,00	-500,00
46403- SFR	SITE INTERNET	0	200,00	-200,00
46900- SFR	DIVERS	200	-	200,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	200	4'806,35	-4'606,35
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	26'400	40'276,24	80,30%
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	1'764,85	-1'764,85
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	0	1'764,85	-1'764,85
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	28'726	50'155,04	100,00%
RECETTES DU SPECTACLES				
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-1'178,00	1'178,00
52020- SFR	SUBV. ETAT - DIVERS	0	-3'335,00	3'335,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-4'513,00	4'513,00
RECETTES PROPRES SPECTACLES				
60010- SFR	ABONNEMENTS	-3'000	-5'737,50	2'737,50
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-5'000	-5'991,00	991,00
62040- SFR	ECHANGE PUBLIC (COLPORTEURS)	-10'000	-12'000,00	2'000,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-18'000	-23'728,50	5'728,50
712** ***	BAR	0	-1'143,40	1'143,40
	TOTAL RECETTES DIVERSES	0	-1'143,40	1'143,40
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-18'000	-29'384,90	11'384,90
	RESULTAT DU SPECTACLE	10'726	20'770,14	-10'044,14

Suppression d'une tournée à la Maison des Arts Thonon-Evian (Colporteurs)

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1291
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

27

3 LES DEMEUREES / 17 représentations

Jeanne Benameur
LE POCHE GENEVE
 16 octobre au 2 novembre 2014

Coproduction avec le Théâtre Vidy - Lausanne

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	44'347	41'772,10	2'574,90
40014- SFR	MUSICIENS	16'425	15'272,45	1'152,55
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	14'235	15'078,05	-843,05
40030- SFR	SCENOGRAFES	10'950	13'276,80	-2'326,80
40038- SFR	COUTURIERE	0	2'640,55	-2'640,55
40040- SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST.	3'285	-	3'285,00
40043- SFR	ECLAIRAGISTES	7'665	7'929,75	-264,75
40044- SFR	MAQUILLEURS-COIFFEURS	2'190	-	2'190,00
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	99'097	95'969,70	3'127,30
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2'803	2'599,90	203,10
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	5'475	5'469,95	5,05
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'095	910,05	184,95
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'204	1'072,90	131,10
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	10'577	10'052,80	524,20
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'833	3'216,20	616,80
40220- SFR	PERSONNEL BAR	3'066	2'430,65	635,35
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1'862	1'403,20	458,80
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	8'761	7'050,05	1'710,95
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	21'911	17'319,70	4'591,30
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	6'048	7'908,72	-1'860,72
410252- SFR	DEPLACEMENTS	3'150	4'821,41	-1'671,41
410253- SFR	LOGEMENT	9'380	8'094,10	1'285,90
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	40'489	38'143,93	2'345,07
	TOTAL CHARGE SALARIALES	158'924	151'216,48	7'707,52
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42020- SFR	MATERIEL DECORS	10'000	2'938,80	7'061,20
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	534,65	-534,65
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	490,55	-490,55
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	1'500	1'216,15	283,85
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	-	500,00
42070- SFR	TRANSPORT DECORS ET ASSURANCES	600	-	600,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	12'600	5'180,15	7'419,85
45010- SFR	TVA	400	203,50	196,50
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	4'500	3'783,40	716,60
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'900	3'986,90	913,10
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	1'844,00	156,00
46100- SFR	GRAPHISME	3'200	3'456,00	-256,00
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	97,30	1'402,70
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'000	4'734,20	265,80
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'000	3'400,30	-1'400,30
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	1'761,50	938,50
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	-
46402- SFR	DVD	0	925,95	-925,95

3 LES DEMEUREES / 17 représentations

Jeanne Benameur

LE POCHÉ GENEVE

16 octobre au 2 novembre 2014

Coproduction avec le Théâtre Vidy - Lausanne

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46403-SFR	SITE INTERNET	200	200,00	-
46600-SFR	FRAIS DE PORT	3000	2544,95	455,05
46900-SFR	DIVERS	1000	100,00	900,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	21'100	19'564,20	1'535,80
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	38'600	28'731,25	15,74% 9'868,75
48100-SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	4000	2537,50	1'462,50
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	4000	2'537,50	1'462,50
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	201'524	182'485,23	100,00% 19'038,77
	RECETTES DU SPECTACLES			
51020-SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-2765,00	2765,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-2'765,00	2'765,00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
60010-SFR	ABONNEMENTS	-10'500	-9'783,50	-716,50
600201-SFR	BILLETTERIE 1	-24'500	-9'704,00	-14'796,00
600203-SFR	BILLETTERIE 3	0	-2'895,00	2'895,00
600205-SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	-2'500	-2'000,00	-500,00
62010-SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-76'069	-76'069,00	0,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-113'569	-100'451,50	-13'117,50
712***	BAR	-4'500	-3'913,10	-586,90
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-4'500	-3'913,10	-586,90
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-118'069	-107'129,60	-10'939,40
	RESULTAT DU SPECTACLE	83'455	75'355,63	8'099,37

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1293

29

4 LES COMBATS D'UNE REINE / 12 représentations

Griéolidis Réal
LE POCHE GENEVE
17 au 30 novembre 2014

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	13414	12748,90	665,10
40043 - SFR	ECLAIRAGISTES	7665	6732,45	932,55
40044 - SFR	MAQUILLEURS-COIFFEURS	0	1083,30	-1083,30
40046 - SFR	SONORISATEURS	0	1895,80	-1895,80
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	21079	22460,45	-1381,45
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2102	3000,00	-898,00
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	5475	487,50	4987,50
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1095	606,70	488,30
40140 - SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1204	912,50	291,50
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	9876	5006,70	4869,30
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	2957	3526,50	-569,50
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	2190	1889,05	300,95
40230 - SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1862	1698,80	163,20
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	7009	7114,35	-105,35
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	6833	3908,50	2924,50
410251- SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	1050	1269,00	-219,00
410252- SFR	DEPLACEMENTS	440	1014,61	-574,61
410253- SFR	LOGEMENT	6300	6576,25	-276,25
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	14623	12768,36	1854,64
	TOTAL CHARGE SALARIALES	52587	47349,86	6618,59
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42020- SFR	MATERIEL DECORS	0	906,97	-906,97
42021- SFR	ACCESSOIRES	1000	801,92	198,08
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	500	325,90	174,10
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	1000	727,49	272,51
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	0	602,90	-602,90
42080- SFR	COMMISSION D'AGENCE	800	1865,60	-1065,60
42090- SFR	DIVERS	1000	-	1000,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	4300	5230,78	-930,78
44040- SFR	IMPÔTS SOURCE	1300	-	1300,00
45010- SFR	TVA	400	196,75	203,25
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	4500	3690,10	809,90
	TOTAL DROITS ET DIVERS	6200	3886,85	2313,15
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2000	2209,60	-209,60
46100- SFR	GRAPHISME	2600	3848,00	-1248,00
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	1500	810,00	690,00
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	4000	3696,30	303,70
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2000	3134,95	-1134,95
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2700	1843,55	856,45
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	-
46402- SFR	VIDEOS/DVD	0	1783,60	-1783,60
46403- SFR	SITE INTERNET	200	200,00	-
46600- SFR	FRAIS DE PORT	3000	1899,10	1100,90
46900- SFR	DIVERS	1000	-	1000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	19500	19925,10	-425,10
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	30000	29042,73	957,27

4 LES COMBATS D'UNE REINE / 12 représentations

Griséldis Réal
 LE POCHE GENEVE
 17 au 30 novembre 2014

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
48100-SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	4'000	3'184,35	815,65
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	4'000	3'184,35	815,65
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	86'587	79'576,94	100,00% 8'391,51
	RECETTES DU SPECTACLES			
51020-SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-3'518,00	3'518,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-3'518,00	3'518,00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
60010-SFR	ABONNEMENTS	-10'500	-7'477,00	-3'023,00
600201-SFR	BILLETTERIE 1	-18'500	-18'777,00	277,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-29'000	-26'254,00	-2'746,00
712***	BAR	-4'500	-3'783,90	-716,10
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-4'500	-3'783,90	-716,10
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-33'500	-33'555,90	55,90
	RESULTAT DU SPECTACLE	53'087	46'021,04	7'065,96

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1295
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

31

5 GROS CALIN / accueil / 13 représentations

Romain Gary
LE POCHÉ GENEVE
 17 au 31 décembre 2014

Production Théâtre de l'Œuvre

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40110 - SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2'102	2'253,30	-151,30
40120 - SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	5'475	3'450,65	2'024,35
40130 - SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	547	-	547,00
40140 - SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'204	737,50	466,50
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	9'328	6'441,45	2'886,55
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	2'957	2'720,15	236,85
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	2'190	1'990,55	199,45
40230 - SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1'862	1'779,55	82,45
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	7'009	6'490,25	518,75
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	2'941	2'500,70	440,30
410251 - SFR	DEFAIEMENTS REPAS	0	54,00	-54,00
410252 - SFR	DEPLACEMENTS	0	95,50	-95,50
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	2'941	2'650,20	290,80
	TOTAL CHARGE SALARIALES	19'278	15'581,90	3'696,10
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022 - SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	500	57,35	442,65
42090 - SFR	DIVERS	1'000	-	1'000,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	1'500	57,35	1'442,65
44010 - SFR	ACHAT SPECTACLE	45'000	45'562,13	-562,13
44030 - SFR	FRAIS HEBERGEMENT ET DEFR	0	639,00	-639,00
44030 - SFR	IMPOT SOURCE	2'500	648,00	1'852,00
45010 - SFR	TVA	400	195,25	204,75
45020 - SFR	DROITS D'AUTEUR	4'500	5'184,00	-684,00
	TOTAL DROITS ET DIVERS	52'400	52'228,38	171,62
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	1'367,35	632,65
46100 - SFR	GRAPHISME	2'600	3'304,80	-704,80
46110 - SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	-	1'500,00
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	4'000	3'760,00	240,00
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'000	1'912,40	87,60
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	1'843,55	856,45
46401 - SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	-
46403 - SFR	SITE INTERNET	200	200,00	-
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	3'000	2'269,80	730,20
46900 - SFR	DIVERS	1'000	30,00	970,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	19'500	15'187,90	4'312,10
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	73'400	67'473,63	5'926,37
48100 - SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	2'700	2'155,80	544,20
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	2'700	2'155,80	544,20
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	95'378	85'211,33	10'166,67

5 GROS CALIN / accueil / 13 représentations

Romain Gary
LE POCHÉ GENEVE
 17 au 31 décembre 2014

Production Théâtre de l'Œuvre

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
RECETTES DU SPECTACLES				
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-4'140,00	4'140,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-4'140,00	4'140,00
RECETTES PROPRES SPECTACLES				
60010- SFR	ABONNEMENTS	-10'500	-10'216,50	-283,50
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-18'500	-20'447,00	1'947,00
600205- SFR	VENTE DE REPRESENTATIONS	-2'800	-2'850,00	50,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-31'800	-33'513,50	1'713,50
712** ***	BAR	-3'000	-3'754,55	754,55
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-3'754,55	754,55
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-34'800	-41'408,05	6'608,05
	RESULTAT DU SPECTACLE	60'578	43'803,28	16'774,72
Accueil moins lourd que prévu (technique et taxes sur spectacle) et une excellente billetterie				

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1297
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

33

6 MECANIQUE INSTABLE / accueil / 12 représentations

Yann Reuzeau
LE POCHE GENEVE
 5 au 18 janvier 2015

Production Acte 2 en accord avec La Manufacture des Abbesses

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40049 - SFR	STAGIAIRES	0	407,00	-407,00
40110 - SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2'102	2'253,25	-151,25
40120 - SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	5'475	3'698,65	1'776,35
40130 - SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'095	364,00	731,00
40140 - SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'204	737,50	466,50
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	9'876	7'460,40	7,41% 2'415,60
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	2'957	3'358,90	-401,90
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	2'190	2'302,00	-112,00
40230 - SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1'862	1'572,85	289,15
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	7'009	7'233,75	7,19% -224,75
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	3'124	2'991,70	132,30
410251 - SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	0	54,00	-54,00
410252 - SFR	DEPLACEMENTS	0	338,40	-338,40
410253 - SFR	LOGEMENT	6'000	135,00	5'865,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	9'124	3'519,10	3,50% 5'604,90
	TOTAL CHARGE SALARIALES	26'009	18'213,25	18,09% 7'795,75
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022 - SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	500	52,90	447,10
42030 - SFR	COSTUMES (y compris entretien)	0	186,60	-186,60
42090 - SFR	DIVERS	1'000	-	1'000,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	1'500	239,50	1'260,50
44010 - SFR	ACHAT SPECTACLE	60'000	53'106,24	6'893,76
44030 - SFR	FRAIS HERBERGEMENT ET DEFR	6'000	4'952,50	1'047,50
44030 - SFR	IMPOT SOURCE	6'000	832,90	5'167,10
45010 - SFR	TVA	400	194,15	205,85
45020 - SFR	DROITS D'AUTEUR	8'000	3'978,00	4'022,00
	TOTAL DROITS ET DIVERS	80'400	63'063,79	17'336,21
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	2'020,95	-20,95
46100 - SFR	GRAPHISME	2'600	3'034,80	-434,80
46110 - SFR	PHOTOGRAPHIE	0	830,00	-830,00
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	4'000	3'718,45	281,55
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'000	2'284,50	-284,50
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'547,70	152,30
46401 - SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	-
46403 - SFR	SITE INTERNET	200	200,00	-
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	3'000	2'236,70	763,30
46900 - SFR	DIVERS	1'000	-	1'000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	18'000	17'373,10	626,90
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	99'900	80'676,39	80,13% 19'223,61

6 MECANIQUE INSTABLE / accueil / 12 représentations

Yann Reuzeau
LE POCHE GENEVE
 5 au 18 janvier 2015

Production Acte 2 en accord avec La Manufacture des Abbesses

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	2'700	1'787,10	912,90
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	2'700	1'787,10	912,90
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	128'609	100'676,74	100,00% 27'932,26
	RECETTES DU SPECTACLES			
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-2'180,00	2'180,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-2'180,00	2'180,00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
60010- SFR	ABONNEMENTS	-10'500	-10'001,50	-498,50
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-18'500	-11'011,00	-7'489,00
600203- SFR	BILLETTERIE 3	0	-2'835,00	2'835,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-29'000	-23'847,50	-5'152,50
712** ***	BAR	-3'000	-3'733,50	733,50
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-3'733,50	733,50
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-32'000	-29'761,00	-2'239,00
	RESULTAT DU SPECTACLE	96'609	70'915,74	25'693,26

Un change favorable et des taxes (impôts, droits d'auteur) sur spectacle moins élevées

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1299

35

7 LE RAPPORT BERGIER / 19 représentations

José Lillo
LE POCHE GENEVE
 2 au 22 février 2015

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011- SFR	COMEDIENS	42'156	42'899,20	-743,20	
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	16'425	19'499,40	-3'074,40	
40021- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	5'475	3'075,20	2'399,80	
40030- SFR	SCENOGRAPHES	13'140	-	13'140,00	
40040- SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST.	3'285	3'260,75	24,25	
40043- SFR	ECLAIRAGISTES	7'665	7'733,95	-68,95	
40044- SFR	MAQUILLEURS-COIFFEURS	2'190	-	2'190,00	
40046- SFR	SONORISATEURS	3'285	-	3'285,00	
400461- SFR	HONORAIRES SONORISATEURS	0	7'000,00	-7'000,00	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	93'621	83'468,50	54,70%	10'152,50
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	3'154	3'374,30	-220,30	
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	5'475	3'537,35	1'937,65	
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'095	849,30	245,70	
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'424	1'100,00	324,00	
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	11'148	8'860,95	5,81%	2'287,05
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	4'380	4'171,15	208,85	
40220- SFR	PERSONNEL BAR	3'285	3'040,00	245,00	
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1'862	1'616,30	245,70	
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	9'527	8'827,45	5,79%	699,55
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	20'573	15'511,10	5'061,90	
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	0	135,00	-135,00	
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	57,90	-57,90	
410253- SFR	LOGEMENT	0	275,00	-275,00	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	20'573	15'979,00	10,47%	4'594,00
	TOTAL CHARGE SALARIALES	134'869	117'135,90	76,77%	17'733,10
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020- SFR	MATERIEL DECORS	10'000	869,40	9'130,60	
42021- SFR	ACCESSOIRES	2'000	-	2'000,00	
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	500	562,70	-62,70	
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	3'000	1'602,25	1'397,75	
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	500	-	500,00	
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	16'000	3'034,35	12'965,65	
45010- SFR	TVA	400	287,95	112,05	
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	4'500	5'176,55	-676,55	
	TOTAL DROITS ET DIVERS	4'900	5'464,50	-564,50	
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	2'288,25	-288,25	
46100- SFR	GRAPHISME	3'200	3'434,40	-234,40	
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	1'560,00	-60,00	
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	5'000	5'045,80	-45,80	
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'000	3'957,70	-1'957,70	

7 LE RAPPORT BERGIER / 19 représentations

José Lillo
LE POCHE GENEVE
2 au 22 février 2015

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE		BUDGET-REALISE
46400-SFR	IMPRESSION CARTES	2700	2'547,70		152,30
46401-SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00		-
46402-SFR	VIDEOS/DVD	1'800	1'963,60		-163,60
46403-SFR	SITE INTERNET	200	200,00		-
46600-SFR	FRAIS DE PORT	3'000	2'062,55		937,45
46900-SFR	DIVERS	1'000	-		1'000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	22'900	23'560,00		-660,00
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	43'800	32'058,85	21,01%	11'741,15
48100-SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	4'000	3'394,50		605,50
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	4'000	3'394,50		605,50
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	182'669	152'589,25	100,00%	30'079,75
	RECETTES DU SPECTACLES				
51020-SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-5'776,00		5'776,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-5'776,00		5'776,00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES				
60010-SFR	ABONNEMENTS	-10'500	-8'901,00		-1'599,00
600201-SFR	BILLETTERIE 1	-28'000	-26'661,00		-1'339,00
600205-SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	-2'500	-900,00		-1'600,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-41'000	-36'462,00		-4'538,00
712***	BAR	-4'500	-5'538,00		1'038,00
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-4'500	-5'538,00		1'038,00
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-45'500	-47'776,00		2'276,00
	RESULTAT DU SPECTACLE	137'169	104'813,25		32'355,75
	Scénographie légère				

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1301
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

37

8 NOS SERMENTS / 5 représentations

Guy Patrick Sainderichin / Julie Duclos
LE POCHE GENEVE
 25 février au 1er mars

Coproduction CDN de Besançon Franche Comté / INTERREG France-Suisse

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	0	693,30	-693,30
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	0	2049,60	-2049,60
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	0	242,65	-242,65
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	0	225,00	-225,00
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	0	3'210,55	11,60%
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	0	916,95	-916,95
40220- SFR	PERSONNEL BAR	0	1'577,55	-1'577,55
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	0	2'494,50	9,01%
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	1'055,45	-1'055,45
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	197,00	-197,00
410253- SFR	LOGEMENT	0	240,00	-240,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	1'492,45	5,39%
	TOTAL CHARGE SALARIALES	0	7'197,50	26,01%
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	338,00	-338,00
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	216,00	-216,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	554,00	-554,00
44010- SFR	ACHAT SPECTACLE	0	12'320,00	-12'320,00
44030- SFR	FRAIS HEBERGEMENT ET DEFR	0	649,00	-649,00
44030- SFR	IMPOT SOURCE	0	1'322,90	-1'322,90
45010- SFR	TVA	0	112,95	-112,95
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	0	1'578,45	-1'578,45
	TOTAL DROITS ET DIVERS	0	15'983,30	-15'983,30
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	1'109,50	-1'109,50
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	0	100,00	-100,00
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	0	500,00	-500,00
46403- SFR	SITE INTERNET	0	200,00	-200,00
46600- SFR	FRAIS DE PORT	0	525,00	-525,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	0	2'434,50	-2'434,50
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	18'971,80	68,56%
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	1'503,95	-1'503,95
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	0	1'503,95	-1'503,95
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	27'673,25	100,00%

8 NOS SERMENTS / 5 représentations

Guy Patrick Sainderichin / Julie Duclos

LE POCHE GENEVE

25 février au 1er mars

Coproduction CDN de Besançon Franche Comté / INTERREG France-Suisse

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
RECETTES DU SPECTACLES				
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-626,00	626,00
51040- SFR	FONDS INTERREG	0	-10'000,00	10'000,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-10'626,00	10'626,00
RECETTES PROPRES SPECTACLES				
60010- SFR	ABONNEMENTS	0	-7'633,00	7'633,00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	0	-3'157,00	3'157,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	0	-10'790,00	10'790,00
712** ***	BAR	0	-2'172,50	2'172,50
	TOTAL RECETTES DIVERSES	0	-2'172,50	2'172,50
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-23'588,50	23'588,50
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	4'084,75	-4'084,75
	Projet financé par Territoires en écritures			

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1303
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

39

9 EN ROUE LIBRE / accueil 12 représentations

Penelope Skinner
LE POCHÉ GENEVE
 9 au 22 mars 2015

Production Les Célestins Théâtre de Lyon

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40049 - SFR	STAGIAIRES	0	459,00	-459,00
40110 - SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2'102	2'079,95	22,05
40120 - SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	5'475	6'800,25	-1'325,25
40130 - SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'095	-	1'095,00
40140 - SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'204	912,50	291,50
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	9'876	10'251,70	10,25% -375,70
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	2'957	2'717,10	239,90
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	2'190	2'159,50	30,50
40230 - SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1'862	1'944,50	-82,50
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	7'009	6'821,10	6,82% 187,90
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	3'039	3'265,75	-226,75
410251 - SFR	DEFAIEMENTS REPAS	1'000	27,55	972,45
410252 - SFR	DEPLACEMENTS	0	365,79	-365,79
410253 - SFR	LOGEMENT	6'000	3'986,83	2'013,17
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	10'039	7'645,92	7,65% 2'393,08
	TOTAL CHARGE SALARIALES	26'924	24'718,72	24,72% 2'205,28
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022 - SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	321,40	-321,40
42030 - SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEEN)	0	1'127,84	-1'127,84
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	1'449,24	-1'449,24
44010 - SFR	ACHAT SPECTACLES	36'000	35'757,00	243,00
44015 - SFR	TRANSPORT DECORS ET ARTISTES	0	1'097,50	-1'097,50
44030 - SFR	FRAIS HEBERGEMENT ET DEFR	0	14'543,50	-14'543,50
44030 - SFR	IMPOT SOURCE	2'500	-	2'500,00
45010 - SFR	TVA	400	177,60	222,40
45020 - SFR	DROITS D'AUTEUR	4'500	3'986,83	513,17
	TOTAL DROITS ET DIVERS	43'400	55'562,43	-12'162,43
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	1'887,41	112,59
46100 - SFR	GRAPHISME	2'600	2'678,40	-78,40
46110 - SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	140,00	1'360,00
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	4'000	3'933,35	66,65
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'000	2'462,10	-462,10
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'547,70	152,30
46401 - SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	-
46402 - SFR	VIDEOS/DVD	1'800	400,00	1'400,00
46403 - SFR	SITE INTERNET	200	200,00	-
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	3'000	1'421,20	1'578,80
46900 - SFR	DIVERS	1'000	-	1'000,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	21'300	16'170,16	73,18% 5'129,84
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	64'700	73'181,83	73,18% -8'481,83

9 EN ROUE LIBRE / accueil 12 représentations

Penelope Skinner
LE POCHÉ GENEVE
 9 au 22 mars 2015

Production Les Célestins Théâtre de Lyon

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	2'095,50	-2'095,50	
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	0	2'095,50	-2'095,50	
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	91'624	99'996,05	100,00%	-8'372,05
	RECETTES DU SPECTACLES				
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-1'838,00	1'838,00	
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-1'838,00	1'838,00	
	RECETTES PROPRES SPECTACLES				
60010- SFR	ABONNEMENTS	-10'500	-10'616,00	116,00	
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-18'500	-9'084,00	-9'416,00	
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-29'000	-19'700,00	-9'300,00	
712** ***	BAR	-3'000	-3'415,30	415,30	
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-3'415,30	415,30	
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-32'000	-24'953,30	-7'046,70	
	RESULTAT DU SPECTACLE	59'624	75'042,75	-15'418,75	
	Résélimation de l'accueil des Célestins (technique et logement)				

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1305

41

A COMME ANAÏS / reprise et tournée / 7 représentations

Anais Nin & Henri Miller & Françoise Courvoisier
LE POCHE GENEVE
17 et 18 mars Théâtre de Poche, Bienne
25 au 29 mars Théâtre le Poche, Genève

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
	CHARGES SALARIALES			
40011- SFR	COMEDIENS	0	6770,65	-6770,65
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	0	6770,65	-6770,65
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	0	541,65	-541,65
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	0	350,00	-350,00
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	0	891,65	-891,65
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	0	1033,05	-1033,05
40220- SFR	PERSONNEL BAR	0	1117,45	-1117,45
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	0	81,75	-81,75
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	0	2232,25	-2232,25
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	1831,30	-1831,30
410251- SFR	DEFFRAIEMENTS REPAS	0	351,00	-351,00
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	308,00	-308,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	2490,30	-2490,30
	TOTAL CHARGE SALARIALES	0	12'384,85	-12'384,85
	FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES			
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	300,45	-300,45
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	0	856,40	-856,40
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	0	217,90	-217,90
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	1'374,75	-1'374,75
45010- SFR	TVA	0	65,95	-65,95
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	0	932,25	-932,25
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	1233,15	-1233,15
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	0	3'165,35	-3'165,35
46402- SFR	VIDEOS / DVD	0	1802,05	-1802,05
46600- SFR	FRAIS DE PORT	0	1039,05	-1039,05
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	0	8'037,80	-8'037,80
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	9'412,55	-9'412,55
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	982,50	-982,50
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	0	982,50	-982,50
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	22'779,90	-22'779,90
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-1'406,00	1'406,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-1'406,00	1'406,00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
60010- SFR	ABONNEMENTS	0	-897,00	897,00
600201- SFR	BILLETTERIE 1	0	-8361,00	8361,00
61010 SFR	VENTE SPECTACLES	0	-4000,00	4000,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	0	-13'258,00	13'258,00
712***	BAR	0	-1'268,70	1'268,70
	TOTAL RECETTES DIVERSES	0	-1'268,70	1'268,70
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-15'932,70	15'932,70
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	6'847	-6'847
	5 représentations au Poche pas prévues au budget			

10 DISPERSION / accueil / 11 représentations

Harold Pinter

LE POCHÉ GENEVE

du 27 mai au 7 juin 2015

Production Théâtre de l'Œuvre et Théâtre Montansier Versailles

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40110 - SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	2'102	3'693,30	-1'591,30
40120 - SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	5'475	3'758,35	1'716,65
40130 - SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	1'095	-	1'095,00
40140 - SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'204	1'332,30	-128,30
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	9'876	8'783,95	5,97% 1'092,05
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	2'957	1'861,85	1'095,15
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	2'190	2'898,20	-708,20
40230 - SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1'862	985,95	876,05
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	7'009	5'746,00	3,90% 1'263,00
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	3'039	2'106,60	932,40
410252 - SFR	DEPLACEMENTS	0	52,00	-52,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	3'039	2'158,60	1,47% 880,40
	TOTAL CHARGE SALARIALES	19'924	16'688,55	11,34% 3'235,45
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022 - SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	294,60	-294,60
42030 - SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	0	1'265,00	-1'265,00
42090 - SFR	DIVERS	1'000	-	1'000,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	1'000	1'559,60	-559,60
44010 - SFR	ACHAT SPECTACLES	120'000	93'095,19	26'904,81
44015 - SFR	TRANSPORT DECORS ET ARTISTES	0	1'547,50	-1'547,50
44030 - SFR	FRAIS HEBERGEMENT ET DEFR	0	809,00	-809,00
44030 - SFR	IMPOT SOURCE	5'000	3'534,05	1'465,95
45010 - SFR	TVA	400	140,85	259,15
45020	DROITS D'AUTEUR	4'500	10'703,55	-6'203,55
	TOTAL DROITS ET DIVERS	129'900	109'830,14	20'069,86
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	3'346,40	-1'346,40
46100 - SFR	GRAPHISME	2'600	2'376,00	224,00
46110 - SFR	PHOTOGRAPHIE	1'500	60,00	1'440,00
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	4'000	3'661,20	338,80
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'000	2'268,15	-268,15
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	2'700	2'168,65	531,35
46401 - SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500,00	-
46403 - SFR	SITE INTERNET	200	200,00	-
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	3'000	1'404,50	1'595,50
46900 - SFR	DIVERS	1'000	401,90	598,10
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	19'500	16'386,80	3'113,20
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	150'400	127'776,54	86,81% 22'623,46

10 DISPERSION / accueil / 11 représentations

Harold Pinter

LE POCHE GENEVE

du 27 mai au 7 juin 2015

Production Théâtre de l'Œuvre et Théâtre Montansier Versailles

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
48100-SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	2'700	2'723,80	-23,80
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	2'700	2'723,80	-23,80
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	173'024	147'188,89	100,00% 25'835,11
	RECETTES DU SPECTACLES			
51030-SFR	SUBV. VDG - DPT COHESION SOCIALE	0	-2'729,00	2'729,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-2'729,00	2'729,00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
60010-SFR	ABONNEMENTS	-10'500	-13'997,50	3'497,50
600201-SFR	BILLETTERIE 1	-18'500	-12'913,00	-5'587,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-29'000	-26'910,50	-2'089,50
712** ***	BAR	-3'000	-2'708,60	-291,40
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-3'000	-2'708,60	-291,40
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-32'000	-32'348,10	348,10
	RESULTAT DU SPECTACLE	141'024	114'840,79	26'183,21
	Achat de spectacle (change favorable et une représentation en moins)			

LES SINGULIERES / 14 spectacles / 19 représentations

LE POCHE GENEVE
du 14 avril au 9 mai 2015

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011- SFR	COMEDIENS	0	32361,60	-32361,60	
400111- SFR	HON COMEDIENS	0	1000,00	-1000,00	
40014- SFR	MUSICIENS	0	5963,20	-5963,20	
400141- SFR	HONORAIRES MUSICIENS	0	300,00	-300,00	
40021- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	0	2274,95	-2274,95	
40041- SFR	DRAMATURGES- ASSISTANTS	0	1'106,40	-1'106,40	
40046- SFR	SONORISATEURS	0	541,65	-541,65	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	0	43'247,80	35,67%	-43'247,80
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	0	7736,05	-7736,05	
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	0	4214,05	-4214,05	
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	0	1262,50	-1262,50	
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	0	13'212,60	10,90%	-13'212,60
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	0	3021,05	-3021,05	
40220- SFR	PERSONNEL BAR	0	5049,55	-5049,55	
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	0	2653,55	-2653,55	
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	0	10'724,15	8,84%	-10'724,15
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	11'585,15	-11'585,15	
410251- SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	0	450,00	-450,00	
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	1'438,61	-1'438,61	
410253- SFR	LOGEMENT	0	769,80	-769,80	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	14'243,56	11,75%	-14'243,56
	TOTAL CHARGE SALARIALES	0	81'428,11	67,16%	-81'428,11
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	507,05	-507,05	
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	508,80	-508,80	
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	0	312,35	-312,35	
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE MAQUILLAGE	0	70,00	-70,00	
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	464,40	-464,40	
42090- SFR	DIVERS	0	1893,60	-1893,60	
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	3'756,20	-3'756,20	
44010- SFR	ACHAT SPECTACLES	0	7087,15	-7087,15	
44030- SFR	IMPOT SOURCE	0	151,20	-151,20	
45010- SFR	TVA	0	539,55	-539,55	
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	0	2'855,05	-2'855,05	
	TOTAL DROITS ET DIVERS	0	10'432,95	-10'432,95	
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	1'868,75	-1'868,75	
46100- SFR	GRAPHISME	0	2'678,40	-2'678,40	
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	0	140,00	-140,00	
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	0	500,00	-500,00	
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	0	4'320,00	-4'320,00	

LES SINGULIERES / 14 spectacles / 19 représentations

LE POCHE GENEVE
 du 14 avril au 9 mai 2015

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE		BUDGET-REALISE
46402-SFR	VIDEOS/DVD	0	3'100,00		-3'100,00
46600-SFR	FRAIS DE PORT	0	2'683,90		-2'683,90
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	0	15'291,05		-15'291,05
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	29'480,20	24,31%	-29'480,20
48100-SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	10'338,95		-10'338,95
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	0	10'338,95		-10'338,95
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	121'247,26	100,00%	-121'247,26
	RECETTES DU SPECTACLES				
51020-SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-4'172,00		4'172,00
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-4'172,00		4'172,00
	RECETTES PROPRES SPECTACLES				
600201-SFR	BILLETTERIE 1	0	-22'620,00		22'620,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	0	-22'620,00		22'620,00
712** ***	BAR	0	-10'375,65		10'375,65
	TOTAL RECETTES DIVERSES	0	-10'375,65		10'375,65
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-37'167,65		37'167,65
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	84'079,61		-84'079,61

TOURNÉE JAURES / 23 représentations

Dominique Ziegler
 LE POCHE GENEVE
 5 au 27 juillet 2014
 au Théâtre de Chêne Noir Avignon

Avec le soutien de la Corodis / Pro Helvetia / Société Suisse des Auteurs

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	39974	41461,45	-1487,45
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	3792	2166,60	1625,40
40021- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	0	464,70	-464,70
40030- SFR	SCENOGRAPHES	3250	3249,90	0,10
40040- SFR	COSTUMIERS, ASSIST. COST.	2167	3275,90	-1108,90
40044- SFR	MAQUILLEURS-COIFFEURS	1625	1624,95	0,05
40046- SFR	SONORISATEURS	1983	1106,40	-23,40
400511- SFR	HONORAIRES CHARGEES DE DIFFUSION	3250	3072,25	177,75
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	55141	56422,15	38,23%
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	5417	-	5417,00
401101- SFR	HON. REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	0	5029,40	-5029,40
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	0	3398,65	-3398,65
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	0	76,35	-76,35
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	2167	-	2167,00
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	7384	8504,40	5,74%
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	11415	10590,20	914,80
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	5900	5781,04	-781,04
410252- SFR	DEPLACEMENTS	2300	1835,52	464,48
410253- SFR	LOGEMENT	15200	15056,74	133,26
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	33915	33183,50	22,48%
	TOTAL CHARGE SALARIALES	96640	98110,05	66,47%
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42020- SFR	MATERIEL DECORS	0	602,38	-602,38
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	1300	268,00	1231,50
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	1500	520,40	979,60
42070- SFR	TRANSPORT DECORS ET ASSURANCES	4500	4596,10	-96,10
44020- SFR	LOCATION DE SALLES	29730	-	29730,00
43010- SFR	PART COPRODUCTION - PARTICIP.	0	23064,35	-23064,35
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	37230	29051,73	8178,27
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	8040	6333,04	1706,96
	TOTAL DROITS ET DIVERS	8040	6333,04	1706,96
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	517,76	-517,76
46100- SFR	GRAPHISME	740	2095,20	-1355,20
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	0	1321,80	-1321,80
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	10000	6982,82	3317,18
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	5000	1946,15	3053,85
46402- SFR	VIDEOS/DVD	0	211,70	-211,70
46403- SFR	SITE INTERNET	0	129,60	-129,60
46900- SFR	DIVERS	1250	1191,70	58,30
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	16990	14096,73	2893,27
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	62260	49481,50	33,53%
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	158900	147591,55	100,00%
RECETTES DU SPECTACLES				
53010- SFR	PRO HELVETIA - CORODIS - SSA	-25000	-28000,00	3000,00
	TOTAL SUBVENTIONS	-25000	-28000,00	3000,00
62010- SFR	RECETTES PROPRES SPECTACLES	-40000	-45297,35	-14702,65
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-40000	-45297,35	-14702,65
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-45000	-73297,35	-11702,65
	RESULTAT DU SPECTACLE	73900	74294,20	-394,20

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1311

47

TOURNÉE DERNIERS REMORDS AVANT L'OUBLI / 10 représentations

Jean-Luc Lagarce
LE POCHÉ GENEVE
du 16 au 27 juillet 2014
au Théâtre de l'Orangerie

Coproducteur Le Poche Genève / Le Public Bruxelles

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	20'038	9'373,70	10'664,30
400111- SFR	HONORAIRES COMEDIENS	0	7'632,00	-7'632,00
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	1'095	-	1'095,00
40021- SFR	HONORAIRES METTEURS EN SCENE	0	848,00	-848,00
40030- SFR	SCENOGRAPHES	548	680,45	-132,45
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	21'681	18'534,15	3'146,85
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	5'475	-	5'475,00
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	1'095	4'770,90	-3'675,90
40130- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	329	121,30	207,70
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	6'899	4'892,20	2'006,80
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	5'289	2'624,05	2'664,95
410251- SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	2'500	2'350,00	150,00
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	52,00	-52,00
410253- SFR	LOGEMENT	3'000	3'210,00	-210,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	10'789	8'236,05	2'552,95
	TOTAL CHARGE SALARIALES	39'369	31'662,40	7'706,60
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	178,90	-178,90
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	0	137,30	-137,30
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	783,40	-783,40
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	1'099,60	-1'099,60
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	63,00	-63,00
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	0	63,00	-63,00
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	1'162,60	-1'162,60
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	39'369	32'825,00	6'544,00
RECETTES DU SPECTACLES				
62010- SFR	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
	VENTE SPECTACLES	-32'000	-32'000,00	0,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-32'000	-32'000,00	-
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-32'000	-32'000,00	-
	RESULTAT DU SPECTACLE	7'369	825,00	6'544,00

TOURNÉE COMBAT D'UNE REINE / 32 représentations

Crédislité Réal
 LE POCHE GENEVE
 du 28 août au 19 octobre 2014
 à la Manufacture des Abbesses, Paris

Avec le soutien de la Fondation LEENARDS et le Fonds Kull

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011 - SFR	COMEDIENS	28690	23028,65	5861,35	
400511 - SFR	HONORAIRES CHARGES DE DIFFUSION	0	4887,28	-4887,28	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	28690	27915,93	36,08%	774,07
40120 - SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	0	1083,30	-1083,30	
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	0	1'083,30	1,40%	-1'083,30
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	5164	3766,25	1397,75	
410251 - SFR	DEFAIEMENTS REPAS	2800	5803,12	-3003,12	
410252 - SFR	DEPLACEMENTS	4500	5561,74	-1061,74	
410253 - SFR	LOGEMENT	5000	6852,99	-1852,99	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	17464	21'984,10	28,42%	-4520,10
	TOTAL CHARGE SALARIALES	46'154	50'983,33	65,00%	-4829,33
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42030 - SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	0	122,50	-122,50	
42050 - SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	0	311,68	-311,68	
42060 - SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	11,70	-11,70	
42070 - SFR	TRANSPORT DECORS ET ASSURANCES	2500	1'197,92	1'302,08	
42080 - SFR	COMMISSION D'AGENCE	1700	-	1700,00	
42090 - SFR	DIVERS	0	855,75	-855,75	
43010 - SFR	PART COPRODUCTION - PARTICIP.	0	12712,28	-12712,28	
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	4200	15'211,83	-11'011,83	
45020 - SFR	DROITS D'AUTEUR	0	2532,23	-2532,23	
	TOTAL DROITS ET DIVERS	0	2'532,23	-2'532,23	
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	1000	1'317,38	-317,38	
46100 - SFR	GRAPHISME	0	86,40	-86,40	
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	0	827,13	-827,13	
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	3000	5'013,88	-2'013,88	
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	0	800,00	-800,00	
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	0	571,35	-571,35	
46900 - SFR	DIVERS	646	19,30	626,70	
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	4'646	8'635,44	-3'989,44	
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	8'846	26'379,50	34,10%	-17'533,50
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	55'000	77'362,83	100,00%	-22'362,83
RECETTES DU SPECTACLES					
53020 - SFR	AUTRES SUBVENTIONS SP (FONDS KULL)	-20'000	-20'000,00	0,00	
53030 - SFR	FONDATION LEENARDS	-30'000	-30'000,00	0,00	
	TOTAL SUBVENTIONS	-50'000	-50'000,00	-	
62010 - SFR	RECETTES PROPRES SPECTACLES	-5'000	-19'232,92	14'232,92	
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-5'000	-19'232,92	14'232,92	
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-55'000	-69'232,92	14'232,92	
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	8'129,91	-8'129,91	
Renoncement du soutien aux tournées de la Ville de Genève (10'000.-)					

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1313
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

49

TOURNÉE FLEURS DU MAL / 2 représentations

Baudelaire / Brigitte Fontaine

LE POCHE GENEVE

Coproduction Théâtre le Public, Bruxelles / Compagnie du Passage, Neuchâtel

24 octobre 2014 Fribourg / 3 décembre 2014 Palais des Congrès St-Raphaël

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	0	663,85	-663,85
400111- SFR	HONORAIRES COMEDIENS	0	530,00	-530,00
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	0	1'193,85	-1'193,85
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	122,25	-122,25
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	0	1'165,81	-1'165,81
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	1'957,61	-1'957,61
410253- SFR	LOGEMENT	0	1'082,48	-1'082,48
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	4'328,15	-4'328,15
	TOTAL CHARGE SALARIALES	0	5'522,00	-5'522,00
			81,41%	
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	108,80	-108,80
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	102,05	-102,05
42070- SFR	TRANSPORT DECORS ET ASSURANCES	0	270,00	-270,00
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	480,85	-480,85
44015- SFR	TRANSPORT DECORS ET ARTISTES	0	266,70	-266,70
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	0	318,00	-318,00
	TOTAL DROITS ET DIVERS	0	584,70	-584,70
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	195,60	-195,60
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	0	195,60	-195,60
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	1'261,15	-1'261,15
			18,59%	
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	6'783,15	-6'783,15
			100,00%	
RECETTES DU SPECTACLES				
600206- SFR	RECETTES PROPRES SPECTACLES			
	VENTES DE REPRESENTATIONS	0	-5'830,00	5'830,00
61010- SFR	VENTE SPECTACLES	0	-2'500,00	2'500,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	0	-8'330,00	8'330,00
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-8'330,00	8'330,00
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	-1'546,85	1'546,85

TOURNÉE COCHONS D'INDE / 32 représentations

Sébastien Thiéry

LE POCHE GENEVE

du 6 novembre au 13 décembre 2014

au Théâtre du Public, Bruxelles

Coproducton Le Poche Genève / Théâtre Montreux-Riviera

Avec le soutien de Pro Helvetia

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
CHARGES SALARIALES					
40011- SFR	COMEDIENS	0	39'622,50	-39'622,50	
400111- SFR	HONORAIRES COMEDIENS	0	3'031,60	-3'031,60	
40030- SFR	SCENOGRAPHES	0	2'434,10	-2'434,10	
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	0	45'088,20	50,84%	-45'088,20
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	6'950,60	-6'950,60	
410251- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	0	4'067,00	-4'067,00	
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	3'290,11	-3'290,11	
410253- SFR	LOGEMENT	5'700	16'721,46	-11'021,46	
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	5'700	31'029,17	34,99%	-25'329,17
	TOTAL CHARGE SALARIALES	5'700	76'117,37	85,82%	-70'417,37
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES					
42020- SFR	MATERIEL DECORS	0	3'777,00	-3'777,00	
42021- SFR	ACCESSOIRES	0	13,20	-13,20	
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	2'120,00	-2'120,00	
42070- SFR	TRANSPORT DECORS ET ASSURANCES	0	6'664,00	-6'664,00	
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	12'574,20		-12'574,20
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	12'574,20	14,18%	-12'574,20
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	5'700	88'691,57	100,00%	-82'991,57
RECETTES DU SPECTACLES					
53010- SFR	PRO HELVETIA - CORODIS	0	-10'000,00	10'000,00	
	TOTAL SUBVENTIONS	0	-10'000,00		10'000,00
61010- SFR	RECETTES PROPRES SPECTACLES				
	VENTE SPECTACLES	0	-38'973,20	38'973,20	
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	0	-38'973,20		38'973,20
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-48'973,20		48'973,20
	RESULTAT DU SPECTACLE	5'700	39'718,37		-34'018,37
	Tournée pas prévue au budget				

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1315

51

ENTREMETS

Apéros d'auteurs & JEMA & Fête du Théâtre
LE POCHE GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	0	2514,70	-2514,70
400141- SFR	HON. MUSICIENS	0	1500,00	-1500,00
40040- SFR	COSTUMIERS ASSIST COST	0	541,65	-541,65
40041- SFR	DRAMATURGES -ASSISTANTS	0	553,20	-553,20
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	0	5109,55	-5109,55
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	0	974,95	-974,95
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	0	974,95	-974,95
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	0	650,00	-650,00
40220- SFR	PERSONNEL BAR	0	629,60	-629,60
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	0	484,55	-484,55
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	0	1764,15	-1764,15
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	1078,15	-1078,15
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	1210,50	-1210,50
410253- SFR	LOGEMENT	0	635,80	-635,80
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	2924,45	-2924,45
	TOTAL CHARGE SALARIALES	0	10773,10	-10773,10
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	432,00	-432,00
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	191,20	-191,20
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	623,20	-623,20
44040- SFR	IMPOTS SOURCE	0	144,00	-144,00
45010- SFR	TVA	0	154,60	-154,60
	TOTAL DROITS ET DIVERS	0	298,60	-298,60
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	3481,75	-3481,75
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	0	934,70	-934,70
46402- SFR	VIDEOS / DVD	0	151,20	-151,20
46600- SFR	FRAIS DE PORT	0	168,65	-168,65
49600- SFR	DIVERS	0	30,60	-30,60
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	0	4766,90	-4766,90
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	5688,70	-5688,70
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	2390,40	-2390,40
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	0	2390,40	-2390,40
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	18852,20	-18852,20
RECETTES DU SPECTACLES				
600202- SFR	RECETTES PROPRES SPECTACLES BILLETTERIE 2	0	-845,00	845,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	0	-845,00	845,00
712***	BAR	0	-2973,00	2973,00
	TOTAL RECETTES DIVERSES	0	-2973,00	2973,00
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-3818,00	3818,00
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	15034,20	-15034,20

SOIRÉE CLÔTURE

LE POCHE GENEVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40011- SFR	COMEDIENS	0	553,20	-553,20
40014- SFR	MUSICIENS	0	541,65	-541,65
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	0	1'094,85	5,71%
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	0	3'387,10	-3'387,10
40220- SFR	PERSONNEL BAR	0	460,40	-460,40
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	0	406,25	-406,25
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	0	4'253,75	22,18%
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	0	888,15	-888,15
410252- SFR	DEPLACEMENTS	0	183,80	-183,80
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	0	1'071,95	5,59%
	TOTAL CHARGE SALARIALES	0	6'420,55	33,48%
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	0	1'382,40	-1'382,40
42090- SFR	DIVERS	0	1'414,80	-1'414,80
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	0	2'797,20	-2'797,20
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	7'012,95	-7'012,95
46100- SFR	GRAPHISME	0	324,00	-324,00
46400- SFR	IMPRESSIION CARTES	0	1'411,55	-1'411,55
46600- SFR	FRAIS DE PORT	0	1'211,40	-1'211,40
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	0	9'959,90	-9'959,90
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	0	12'757,10	66,52%
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	0	19'177,65	100,00%
RECETTES DU SPECTACLES				
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	0	-	-
	RESULTAT DU SPECTACLE	0	19'177,65	-19'177,65
	Frais techniques importants: salle à plat et décoration			

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir) 1317
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

53

TERRITOIRES EN ECRITURES

LE POCHÉ GENEVE

Les Célestins Théâtre de Lyon

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
CHARGES SALARIALES				
40020 - SFR	METTEURS EN SCENE	17'109	3'388,95	13'710,05
40021 - SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	13'348	10'070,00	3'278,00
400301 - SFR	HONORAIRES ASSIST METTEURS EN SCENE	0	939,53	-939,53
40052 - SFR	FIGURANTS	8'760	5'589,85	3'170,15
	TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE	39'217	19'998,33	19'218,67
			56,50%	
40120 - SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	1'095	-	1'095,00
40130 - SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	329	-	329,00
	TOTAL SALAIRES TECHNIQUE	1'424	-	1'424,00
			0,00%	
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	1'643	243,70	1'399,30
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	657	-	657,00
40230 - SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	547	108,35	438,65
	TOTAL SALAIRES ACCUEIL	2'847	352,05	2'494,95
			0,99%	
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	8'045	1'726,70	6'318,30
410251 - SFR	DEPRAIEMENTS REPAS	2'340	-	2'340,00
410252 - SFR	DEPLACEMENTS	680	1'228,73	-548,73
410253 - SFR	LOGEMENT	4'416	1'520,00	2'896,00
	TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.	15'481	4'475,43	11'005,57
			12,64%	
	TOTAL CHARGE SALARIALES	58'969	24'825,81	34'143,19
			70,13%	
FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES				
42060 - SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEOS	480	-	480,00
42090 - SFR	DIVERS	931	-	931,00
44026 - SFR	ECHANGE PUBLIC INTERREG	5'300	5'385,77	-85,77
	TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION	6'711	5'385,77	1'325,23
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION		4'172,94	-4'172,94
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	3'000	-	3'000,00
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	0	728,20	-728,20
46900 - SFR	DIVERS	0	285,48	-285,48
	TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES	3'000	5'186,62	-2'186,62
	TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES	9'711	10'572,39	-861,39
			29,87%	
48100 - SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	1'000	0,00	1'000,00
	TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR	1'000	0,00	1'000,00
	TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE	69'680	35'398,20	34'281,80
			100,00%	

TERRITOIRES EN ECRITURES

LE POCHE GENEVE

Les Célestins Théâtre de Lyon

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
RECETTES DU SPECTACLES				
51090- SFR	AUTRES SUBV. VDG	-20'000	-15'000,00	-5'000,00
52020- SFR	AUTRES SUBV. ETAT - DIVERS	-20'000	-11'000,00	-9'000,00
	TOTAL SUBVENTIONS	-40'000	-26'000,00	-14'000,00
RECETTES PROPRES SPECTACLES				
60010- SFR	ABONNEMENTS	-3'000	-	-3'000,00
600202- SFR	BILLETTERIE 1	-5'000	-4'060,00	-940,00
	TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE	-8'000	-4'060,00	-3'940,00
712** ***	BAR	-1'000	-	-1'000,00
	TOTAL RECETTES DIVERSES	-1'000	-	-1'000,00
	TOTAL RECETTES DU SPECTACLE	-49'000	-30'060,00	-18'940,00
	RESULTAT DU SPECTACLE	20'680	5'338,20	15'341,80
Ce solde positif vient équilibrer les autres frais liés aux activités de Territoires en écritures				

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1319

55

TABLEAU DE BORD

Activités		moyenne 2009/2012	statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Créations	Créations en production + coproduction ou le théâtre a été producteur délégué	7,3	6	6	6	5	4	
	Créations en coprod. Où le théâtre n'a pas été producteur délégué		1	2	1	2	1	
Accueils	Spectacles en accueil	1	0	1	1	2	5	
Reprises	Spectacles en reprise	0,3	0	1	0	0	2	
	Total des spectacles	6,6	7	10	8	9	12	
Coproductions	Coproductions genevoises	1	0					
	Coproductions suisses ou internationales	3,8	1	4	4	4	3	
Représentations à Genève	Représentations de créations y.c. reprises	156	134	155	134	111	79	
	Représentations de spectacles accueils	18	0	18	18	28	69	
	Manifestations hors-scène (Cinéma, événements...)	7	18	7	10	23	21	
	Total des manifestations	181	152	180	162	162	169	
Représentations en tournée	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution (Genève et extérieur)	82	72	75	150	131	196	
	Représentations de coproductions en tournée							

Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles							
	Elèves du CO ayant assisté aux spectacles	260	0	260	260	186	20	
	Elèves du PO ayant assisté aux spectacles	572	151	401	459	578	288	
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises...)		134		138	216	202	
	Total des élèves et étudiants		285		857	980	510	
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueils ou visités dans le cadre d'opérations de médiation		40		40	150	13	
Nombre d'activités pédagogiques réalisées	Liste des activités à pindre en annexe				6	18	7	

TABLEAU DE BORD

Public/billetterie		moyenne 2009/2012	statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Abonnements	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	983	836	896	709	759	836	
Nombre de places	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (auge)	19'936	16'671	23'320	19'273	17'983	18'938	
Taux de fréquentation	Nombre de spectateurs / juge	90%	84%	74%	90,82%	94%	89%	
Billets d'abonnement	Billets d'abonnement	5'237	5'016	4'576	4'458	4'683	4'803	
Billets adultes plein tarif	Billets individuels (35 CHF), y.c. représentations aînés	5'236	3'751	5'237	4'630	4'203	3'428	
Billets à prix réduit	Billets étudiants (15 CHF)	1'175	760	577	771	596	786	
	Billets 20 ans/20 francs (10 CHF)	111	63	77	114	73	58	
	Billets AVS/Aïkchômeurs	1'206	948	1'439	1'275	1'442	1'605	
	Autre : professionnels, mouvement des aînés, groupes, gagone	1'626	1'338	1'625	2'545	2'295	2'413	
Billets scolaires	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)				719	764	568	
Invitations	Billets gratuits	2'675	2'115	3'631	3'478	2'807	3'157	
Total	Total des billets	18'019	13'981	17'162	17'990	16'863	16'818	

Ressources humaines

Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	6,7	6,9	7	6,95	7,3	7,4	
	Nombre de personnes	9	10	10	10	11	11	
Personnel intermittent de production	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	728	450	589	527	484	449	
	Nombre artisans, technicien et autres	124	34	98	53	50	51	
	Nombre de comédiens		27		34	35	93	
Personnel temporaire (hors intermittent)	Nombre de semaines par année (vacances comprises)		160	128	107	84	115	
	Nombre de personnes		0	12	35	28	27	
Stagiaires et apprentis	Nombre de semaines par année	0	0	0	0	0	0	
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSJ, stages chômage...)	0	0	0	0	0	0	
Metteur(e)s en scène	Nombre de metteur(e)s en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche		6	6	6	8	9	
Comédien(ne)s	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	23	25	23	22	25	66	

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2016 (soir)
 Proposition: comptes 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique

1321

57

TABLEAU DE BORD

Finances		statistique 2010-2011	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Charges de production	Charges de production + coproduction + accueil	1'823'852	1'797'211	1'851'082	1'829'906	1'946'390	
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production	1'074'008	1'107'771	1'123'171	1'144'204	1'077'877	
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	290'268	291'054	302'424	288'383	284'492	
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	386'803	276'581	258'640	282'345	230'072	
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	89'961	72'858	121'804	163'994	78'627	
Subvention liées à la convention	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature	2'141'956	2'279'342	2'238'635	2'320'474	2'479'768	
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements	2'897'860	2'904'981	2'974'253	2'974'110	3'024'267	
Recettes totales	Recettes propres + subv. Ville et Etat + recettes de coproducteur	2'908'988	2'919'635	2'968'758	3'045'196	3'072'860	
Résultat d'exploitation	Résultat net	11'128	14'654	-5'495	71'086	48'592	
Part d'autofinancement	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	26%	22%	23%	24%	19%	

Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En annexe, liste détaillée des actions
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	En annexe, liste détaillée des actions

TABLEAU DE BORD

Réalisation des objectifs	moynne 2008/2012	valeurs cibles	statistique 2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Objectif 1: Produire ou coproduire des spectacles réalisés par des artistes et artisans professionnels de la scène							
Nombre de spectacles	8,6	8	10	8	9	26	
Nombre de représentations	156	150	173	152	139	148	
Nombre de spectateurs	18'019	16'000	17'162	17'990	16'863	16'818	
Commentaires: Ces chiffres prennent en compte les spectacles joués pendant le festival Les Singulières							
Objectif 2: Créer des œuvres contemporaines							
Spectacles en création		6		7	7	10	
Textes en création (textes mis en scène pour 1ère fois)		2		4	4	4	
Nombre de textes dont les auteurs sont vivants		7		6	6	13	
Commentaires: Ces chiffres prennent en compte les spectacles joués pendant le festival Les Singulières							
Objectif 3: Favoriser la création suisse							
Auteur(e)s résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		2		4	1	9	
Metteur(e)s en scène résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		5		7	5	9	
Comédien(ne)s en scène résidant en Suisse (ou dans le Grand Genève)		25		22	25	66	
Commentaires: Ces chiffres prennent en compte les spectacles joués pendant le festival Les Singulières. De même, les spectacles en tournées dont le Poche est producteur délégué.							
Objectif 4: Diffuser les créations du théâtre hors du Grand Genève							
Nombre de représentations en tournées	82	70	75	150	125	196	
Commentaires:							

LE POCHE GENÈVE

Annexe 1

Liste des activités pédagogiques et rencontres diverses organisées pendant la saison 2014-2015

2 octobre 2014, à l'issue du spectacle

Rencontre d'un groupe culturel CEC avec l'équipe artistique de *Fever*

27 octobre 2014

Scolaire UNI du spectacle *Les Demeurées* au Poche

30 octobre, à l'issue du spectacle

Rencontre d'une classe de l'UNI avec l'équipe artistique de *Les Demeurées*

1er novembre 2014

Fête du théâtre

14h00-16h00: atelier d'initiation à l'improvisation animé par Françoise Courvoisier

10 février 2015

Scolaire Gymnase de Nyon du spectacle *Le Rapport Bergier* au Poche

4 février au 28 mars 2015 (8 rencontres)

Atelier théâtre 15-20 ans animé par Juan Antonio Crespillo

28 mars 2015

Présentation publique de l'atelier théâtre

LE POCHE GENÈVE

Annexe 2

**Liste des actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture
saison 2014-2015**

Répétitions générales publiques pour tous nos spectacles

Prix préférentiel pour les représentations du lundi

En collaboration avec la Ville de Genève :

- Surtitrage en français de deux pièces pour les sourds et malentendants
 - o *Les Combats d'une Reine* (3 dates)
 - o *Le Rapport Bergier* (3 dates)
- 1 représentation en matinée pour les aînés
 - o *Gros-câlin*
- Billets 20 ans / 20 francs
- Chèques cultures
- Billets bleus, « Un soir au théâtre »
- Prix PAG

Le président. En séance du bureau et des chefs de groupe, il a été décidé de renvoyer directement cette proposition à la commission des finances.

Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition à la commission des finances est accepté sans opposition (63 oui et 1 abstention).

8. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

9. Interpellations.

Néant.

10. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 22 h 55.

SOMMAIRE

1. Exhortation	1030
2. Communications du Conseil administratif	1030
3. Communications du bureau du Conseil municipal	1032
4. Rapport du Conseil administratif sur la prise en considération de l'initiative populaire municipale: «Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales» (IN-5)	1032
5. Motion du 13 septembre 2016 de MM. Stéphane Guex et Pierre Gauthier: «Abattage de Plainpalais, transparence absolue» (M-1240)	1074
6. Rapport d'activité et comptes 2015 de la Fondetec (D-32.2)	1086
7. Proposition du Conseil administratif du 22 juin 2016 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2014-2015 de la Fondation d'art dramatique (FAD) (PR-1192)	1126
8. Propositions des conseillers municipaux	1325
9. Interpellations	1325
10. Questions écrites	1325

Le mémorialiste:
Ramzi Touma